

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1890



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1890

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de Francc,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1890.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque universitaire d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALGER (*Bibliothèque universitaire d'*), [2081]; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

ALIS (l'abbé), [2143], curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne); correspondant, M. l'abbé Meynial, professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, n° 33.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue du Rempart, n° 4.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✱, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Royale, n° 92.

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✱, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Sorin, bibliothécaire; correspondants, MM. Germain et Grassin, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

ANGOT DES ROTOURS (Jules), [2184], au château des Rotours, par Putanges (Orne).

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANTIOCHE (comte D'), [2138], rue Vaneau, n° 18.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], secrétaire de la Commission d'archéologie

de la Côte-d'Or, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Arc (Pierre d'), [2151], avocat à la Cour d'appel d'Aix, à Aix (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. Guérin, rue de Condé, n° 29.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Gustave Servois, ✵, garde général des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenton (baron Eugène d'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue d'Antin, n° 57.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, M. Ém. Rondeau, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubert (Félix), [1997], avocat, à Saint-Mandé (Seine), rue de l'Épinette, n° 5; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✵, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✵, membre de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques, président de la Société des Bibliophiles français, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], rue Galilée, n° 23.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Antoine Calmet, garde-magasin des livres, au ministère de l'Instruction publique.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babeau (Albert), [2183], correspondant de l'Institut, rue de la Bienfaisance, n° 54, et à Troyes (Aube), rue du Cloître-Saint-Étienne, n° 8.

Babinet, [1827], C. ✵, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

BAGUENAULT DE PUCHESSE, [1735], docteur ès lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

BAGUENIER-DÉSORMEAUX (Henri), [2192], rue d'Assas, n° 10.

BAILLON (comte DE), [857], quai d'Orsay, n° 45.

BALORRE (comte DE), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

BALSAN (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

BALSAN (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

BANDINI-GIUSTINIANI (prince DE), [1235], palazzo Altieri, piazza del Gesù, à Rome.

BAPST (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie, rue de Lisbonne, n° 10.

BAPST (Germain-Constant), [1869], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue Hoche, n° 18.

BARANTE (baron Prosper DE), [2193], boulevard Haussmann, n° 182.

BARBEREY (Maurice DE), [751], avenue Bosquet, n° 11.

BARBIÉ DU BOCAGE, [893], ✻, rue d'Anjou, n° 4.

BARBIER (Aimé), [2106], rue des Sablons, n° 86.

BARDOUX, [2028], sénateur, ancien ministre, avenue d'Iéna, n° 74.

BARTHÉLEMY (Anatole DE), [1384], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

BARTHOLONI (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

BAUDON DE MONY (Charles), [2153], archiviste-paléographe, place du Palais-Bourbon, n° 6.

BAUDOUIN, [2068], archiviste de la Haute-Garonne, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Mage, n° 34; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse, rue Saint-Rome, n° 42.

BAULNY (DE), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

BAYARD (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

BAYE (baron DE), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58, et au château de Baye (Marne).

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

BEAUCAIRE (comte HORRIC DE), [2187], ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Kléber, n° 78.

BEAUCHESNE (comte Adelstan DE), [2105], rue Boccador, n° 6.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Babylone, n° 53, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaumont (comte Carl de), [2198], rue Saint-Dominique, n° 15.

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beautemps-Beaupré, [749], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Marchandin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Beauvillé (de), [2111], ancien député, rue Cambacérès, n° 4, et à Montdidier (Somme).

Bégouën (vicomte Henri), [2064], place Saint-François-Xavier, n° 10.

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Bénier (Ernest-Albert), [1954], O. ✻, capitaine de frégate, boulevard Saint-Michel, n° 107.

Berger (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.

Bergier (Adrien), [2150], conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue Segalier, n° 13.

Bernard (l'abbé Eugène), [1897], ✻, ancien vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Bertrand (Joseph), [2014], C. ✻, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Tournon, n° 4.

Bertrand de Broussillon (A.), [2177], archiviste-paléographe, rue du Bac, n° 126, et au Mans (Sarthe), rue de Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Castan, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque universitaire de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Bézuel d'Esneval (baron), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Bienaymé, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.

Bienvenu, [1501], ancien député, rue Jouffroy, n° 38.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], rue de Varenne, n° 52 *bis*, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Daru, n° 5.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bonnassieux (Pierre), [2113], archiviste aux Archives nationales, rue de Rennes, n° 62, et à Versailles (Seine-et-Oise), avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 21.

Boppe (Auguste), [2123], rue Bonaparte, n° 13.

Bordeaux (*Bibliothèque universitaire de*), [2118], représentée par M. Boury, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borelli de Serres (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boucher de Molandon, [1733], ✻, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Orléans (Loiret).

Boucheret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, villa Montboron, à Nice (Alpes-Maritimes), et au château de Pise (Jura).

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1, et à la Roche, par Vaas (Sarthe).

Boury (comte de), [2116], au château d'Amfreville-la-Campagne, par Louviers (Eure); correspondant, M. le baron le Vavasseur, rue Boissy-d'Anglas, n° 25.

Braun, [1372], O. ✻, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brazenoze College, [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. Nutt, libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], sous-chef de section aux Archives nationales, rue Stanislas, n° 6.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Burin des Roziers, [1105], ✻, ancien magistrat, au château du Mesnil, par Latour-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Bussierre (Mme la baronne Edmond de), [2164], rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque universitaire de*), [2078], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Caillebotte (l'abbé), [1162], curé de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

Cambefort, [2060], boulevard Haussmann, n° 34.

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Camus (Fernand), [1756], boulevard Saint-Michel, n° 123.

Carraby (E.), [2020], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Téhéran, n° 4.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée Lakanal, à Sceaux (Seine); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Londres.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par

M. Laurent, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 12.

Charavay (Étienne), [1705], ✻, archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

Charavay (Eugène), [2033], expert en autographes, quai du Louvre, n° 8.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charlemagne (Edmond), [2040], rue de Déols, n° 81, à Châteauroux (Indre).

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chaslus (Paul), [2067], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Malesherbes, n° 24.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Hetté, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Brocherie, bibliothécaire.

Chatel (Eugène), [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavanne de Dalmassy, [2154], capitaine au 11e régiment de cuirassiers, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chéruel (A.), [786], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, rue de l'Odéon, n° 16.

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, n° 270, à Londres.

Chevallier (Léon), [1226], ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Choppin (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, rue de Londres, n° 29.

Chossat de Montburon (A.), [2053], au château de la Garde, par Bourg (Ain).

Christophle (Albert), [1104], ancien ministre, député, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n°.19.

Claveau, [1200], O. ✱, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cochin (Henry), [2054], rue de Vienne, n° 3.

Colleville (vicomte de), [2051], ancien sous-préfet et secrétaire général de préfecture, à Digne (Basses-Alpes).

Colmet d'Aage, [1769], O. ✱, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✱, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue Clapeyron, n° 19.

Communay (Arnauld), [2157], secrétaire général de la Société des Bibliophiles de Guyenne, à Bordeaux (Gironde), rue Saubat, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✱, au Palais-Royal.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✱, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, avenue de l'Alma, n° 61.

Cottin, [1291], ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (baron de), [2133], G. O. ✱, ancien ambassadeur, boulevard Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✱, rue Marcadet, n° 112.

Courcy (marquis de), [2149], ✱, ancien ministre plénipotentiaire, rue Saint-Dominique, n° 33.

Cournault (Charles), [2026], ✱, correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtillier, [1628], ✱, membre du Conseil général de la Sarthe, au château du Perray, par Précigné (Sarthe).

Coussemaker (Ignace de), [2139], à Bailleul (Nord); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, maître

de conférences à la Faculté des lettres de Caen, à Caen (Calvados), rue Bosnières, n° 24.

Cresson, [1299], ✻, bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Crèvecœur (Robert de), [2125], rue de Longchamps, n° 120.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue du Bourdon-Blanc, n° 15, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Croussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Dampierre (vicomte A.-Fr. de), [1762], rue Chauveau-Lagarde, n° 6.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Debidour, [2156], doyen de la Faculté des lettres de Nancy, rue de Lorraine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique), rue de l'Université, n° 46.

Decrue de Stoutz (Francis), [1871], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Genève, à Genève (Suisse), rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 14; correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Delaborde (Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 4.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque (Henri), [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], C. ✵, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Delmas (Jean), [2119], à Aurillac (Cantal), avenue des Ponts, n° 30.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Jacob, n° 28.

Denière, [1035], C. ✵, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Dépinay (J.), [2200], notaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de Satory, n° 17.

Desjardins (Albert), [2056], membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Condé, n° 30.

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Paray, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard Malesherbes, n° 27.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Dijon (*Bibliothèque universitaire de*), [2080], représentée par M. Archinet, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, rue Castiglione, n° 6.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], député, rue de Varenne, n° 42.

Drême, [1695], O. ☼, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Du Boys (Émile), [2091], avenue Tourville, n° 28; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ☼, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise).

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Dumez, [1856], O. ☼, président de chambre à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ☼, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupont-Chatelain (Mme Edmond), [817], rue Jean-Goujon, n° 2.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint des peintures au Musée du Louvre, rue de Courcelles, n° 75.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ☼, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par M. l'abbé H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire; correspondants, MM. Marpon et Flammarion, libraires, rue Racine, n° 26.

Estaintot (comte d'), [975], correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Esterhazy (comte Ferdinand), [1817], ❋, capitaine au 7e bataillon de chasseurs à pied, à Marseille (Bouches-du-Rhône), et au château de Dommartin, par Sainte-Menehould (Marne).

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

Farcy (Paul de), [2181], à Château-Gontier (Mayenne), rue de la Poste.

Faucon (Maurice), [2093], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, à Escolore, par Billom (Puy-de-Dôme), et à Cannes (Alpes-Maritimes), pavillon de la Ferrage.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Léopold), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Faye (Henri), [2196], avocat, à Tours (Indre-et-Loire), boulevard Heurteloup, n° 44.

Fayolle (marquis Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Chartres (Eure-et-Loir).

Félix, [1760], ❋, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Étoupée, n° 31.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Firino (Roger), [1785], rue de Téhéran, n° 24.

Flach (Jacques), [1919], membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou, n° 42.

Florian (Mme la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue de Villersexel, n° 4.

Fouché-Lepelletier, [1228], ❋, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la compagnie Marseillaise de Navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres), rue Saint-Jean, n° 83; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frémy (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron), [2063], au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fries (Charles-Albert), [1648], avenue Marceau, n° 1.

Froissard de Broissia (comte Maxence de), [2011], au château de Rochefort-sur-le-Bevron, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galliffet (marquis de), [2074], G. C. ✻, général de division, rue Washington, n° 18.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Gounod, n° 9.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue de la Victoire, n° 65.

Gautier (Léon), [1798], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École nationale des chartes, secrétaire des Archives nationales, rue Vavin, n° 8.

Gélineau, [2103], docteur en médecine, rue d'Aumale, n° 15.

Genesteix (François-Emmanuel), [2058], à Poitiers (Vienne), rue Montgautier, n° 8; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

George-Lemaire, [2147], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue du Vieux-Colombier, n° 18.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], O. ✻, ancien chef de bureau au ministère de la Marine, rue Dumont-d'Urville, n° 16.

Germain (Henri), [2095], député, membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le vicomte Bégouën, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Giraud (Paul), [2034], conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon (Rhône), quai d'Occident, n° 1.

GIRAUDEAU (Ambroise), [1965], boulevard Malesherbes, n° 75.

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

GODINAT (Eugène), [1947], docteur en médecine, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GOMEL (Charles), [1025], ※, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONTAUT-BIRON (comte Théodore DE), [2061], rue de Varenne, n° 45.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ※, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, rue des Mathurins, n° 30.

GOURJAULT (comte Olivier DE), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GRANDEAU, [1671], ※, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, quai Voltaire, n° 3.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ※, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 27.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GRENOBLE (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

GUILHIERMOZ (Paul), [1994], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

GUILLAUME (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque Mazarine, quai Bourbon, n° 19.

GUIZOT (Guillaume), [1746], ※, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69, à Passy-Paris; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

HAURÉAU, [1868], C. ※, membre de l'Institut, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

HAUTE-GARONNE (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Baudouin, archiviste.

HAVET (Julien), [1990], archiviste-paléographe, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Sèze, n° 6.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Bailliard; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

HÉRAULT (Alfred), [1479], conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

HÉRICOURT (comte Ch. D'), [1888], ✻, consul de France à Stuttgart, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

HIMLY, [1007], C. ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

HODJES, [2172], libraire, à Dublin; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

HOMMET (Théophile-Paul DU), [1847], ancien notaire, au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

HORDAIN (Émile D'), [1599], ancien notaire, rue Grange-Batelière, n° 22.

INGOLD (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue d'Orsel, n° 49.

INNER TEMPLE LIBRARY, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

ISAAC (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

IZARN, [1457], à Évreux (Eure).

JAMESON, [1167], rue de Provence, n° 38.

JANMART DE BROUILLANT (Léonce), [2141], à Bruxelles (Belgique), avenue Louise, n° 118.

JARRY (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

JOUBERT (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire), et aux Lutz-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

JOUIN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOURDAN, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

JUSTEN (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

KELLER (Mme), [2089], rue de Varenne, n° 19.

KERDREL (AUDREN DE), [340], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

KERMAINGANT (P. LAFFLEUR DE), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

Laborde (marquis Joseph de), [1360], membre du Comité des travaux historiques, rue d'Anjou, n° 8.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, membre de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaille (Henri), [2142], archiviste-paléographe, boulevard Malesherbes, n° 68.

La Caze (Louis), [1494], sénateur, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

Lachenal, [1739], ✻, ancien receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

La Coste (Camille-Robert Frottier, marquis de), [2122], au château des Oulches, par Melle (Deux-Sèvres).

La Ferrière-Percy (comte H. de), [1080], ✻, rue Matignon, n° 19, et au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

La Ferronnays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], conseiller à la Cour d'appel de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville-Paris.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayart, n° 4; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lanier, [1935], professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59, à Passy-Paris.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

La Porte (Amédée de), [2194], ancien député, ancien sous-secrétaire d'État, avenue Henri-Martin, n° 54.

Larnac (Julien), [1529], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

La Roche-Aymon (Mme la comtesse de), [2160], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Aimery DE), [1949], rue de l'Université, n° 93.

LASSUS (baron Marc DE), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

LA TRÉMOÏLLE (duc DE), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

LAU (marquis DU), [2077], rue des Petits-Champs, n° 99.

LAUBESPIN (comte Léonel DE), [1866], sénateur, rue de l'Université, n° 76.

LAURENS (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

LAVAL (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

LAVISSE (Ernest), [1582], ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

LE BLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. H. Mosnier, à l'Imprimerie nationale.

LE BOUTEILLIER (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), rue de l'Odon, n° 10.

LECESTRE (Léon), [2112], archiviste aux Archives nationales, rue d'Arcole, n° 3.

LECHEVALIER (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

LECLERC (C.), [1890], ✻, notaire honoraire, rue des Mathurins, n° 66.

LECOINTRE (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, ✻, rue d'Anjou, n° 9.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], rue Neuve-de-la-Baume, n° 1, à Poitiers (Vienne).

LEDRU (l'abbé Ambroise), [1918], à Issy (Seine), allée des Citeaux, n° 9.

LEFEBVRE (Charles), [2004], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 242 *bis*.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), [2019], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 3.

LEFFEMBERG (baron DE), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

LEFORT, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

LEGRELLE, [1975], docteur ès lettres, rue Neuve, n° 11, à Versailles (Seine-et-Oise).

LELONG (Eugène), [2085], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59.

LELONG (Julien), [2104], notaire, à Chartres (Eure-et-Loir); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemercier (comte Anatole), [756], député, rue de l'Université, n° 18.

Lemonnier (Henri), [1388], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres et en droit, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris et professeur à l'École des beaux-arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lesieur (Paul), [1567], ✻, docteur en droit, avocat, boulevard de Magenta, n° 116.

Le Sourd, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

L'Héraule (Tristan de), [1557], ✻, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale,* rue du Quatre-Septembre, n° 18.

Lieffroy (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque universitaire de*), [2079]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire.

Longnon (Auguste), [1347], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section aux Archives nationales, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loray (marquis de), [1658], rue Christophe-Colomb, n° 4, et au château de Cléron, près Ornans (Doubs).

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

Louis-Lucas (Paul), [1970], agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire.

LOUVEL (Georges), [1820], sous-préfet, à Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LOUVRIER DE LAJOLAIS (A.), [859], ☼, quai Bourbon, n° 19.

LUBOMIRSKI (prince), [2027], rue Portalis, n° 14.

LUCAS (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, rue de Dunkerque, n° 23.

LUÇAY (comte DE), [1308], ☼, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

LUCE (Siméon), [1511], ☼, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École nationale des chartes, chef de la section historique aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, n° 95.

LUXEMBOURG (*Bibliothèque du palais du*), [956], représentée par M. Choëcki, O. ☼, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

LYON (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LYON (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

MACKAU (baron DE), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

MAGIMEL (Edmond), [2128], ☼, quai d'Orsay, n° 11.

MAGIMEL (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

MAGNE (Napoléon), [2165], sous-lieutenant au 14e régiment de dragons, avenue Montaigne, n° 31.

MAILLÉ (Mme la duchesse DE), [914], rue de Lille, n° 119.

MAILLY-NESLE (marquis DE), prince d'Orange, [2182], avenue de la Tour-Maubourg, n° 19, et au château de la Roche-Mailly, par Pontvallain (Sarthe).

MALLET (baron), [2039], ☼, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

MALLET (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

MANNEVILLE (Henri DE), [2120], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue d'Anjou, n° 22.

MANNIER, [1530], ancien notaire, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 8.

MANS (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

MANTES (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

MARCEL (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Mon-

tivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MARCILLY (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78.

MAREUSE (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

MARGRY (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue l'Écluse, n° 9, à Batignolles-Paris.

MARGUERIE (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

MARINE (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. Durassier, ✻, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

MARMIER (G.), [1312], ✻, capitaine du génie, conseiller général de la Dordogne, rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

MARSY (comte DE), [1378], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, rue Pigalle, n° 22.

MARTIN (William), [1627], avenue Hoche, n° 13.

MARTROY (vicomte DU), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue de Passy, n° 49, à Passy-Paris.

MAS LATRIE (comte Louis DE), [289], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 229.

MASSÉNA (Victorin), duc DE RIVOLI, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

MATAGRIN (René), [1595], à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

MATHAREL (Victor DE), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 137.

MATHEVON (Octave), [2131], avocat à la Cour d'appel de Lyon, route de Bourgogne, n° 71, à Lyon (Rhône).

MAULDE LA CLAVIÈRE (René DE), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Raspail, n° 10, et au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

MAURY (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général honoraire des Archives nationales, vice-président de section au Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 12.

MAUSSABRÉ (comte DE), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre).

MAZARINE (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, à Montbrison (Loire).

Meinadier (Albert), [1985], rue de Prony, n° 53.

Mély (F. de), [2096], boulevard Haussmann, n° 186; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Messelet (Henri), [2195], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard Sébastopol, n° 137.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue Prony, n° 22.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, rue Boulainvilliers, n° 26, à Passy-Paris.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, n° 33.

Michel (N.-Henry), [2201], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 79.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Tourneurs, n° 45.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, n° 25.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Minoret (René), [2099], à Roujon, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), et à Paris, rue Prony, n° 40.

Mirepoix (duc de), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

Moland (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

Molinier (Auguste), [2098], archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, quai Bourbon, n° 53.

Monod (Alfred), [2161], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, à Neuilly (Seine), rue Jacques-Dulud, n° 39.

Monod (Gabriel), [1566], ✱, directeur à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue du Parc-de-Clagny, n° 18 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).

Monod (Henri), [2132], ✱, directeur au ministère de l'Intérieur, rue Weber, n° 15.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], rue de l'Université, n° 119, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✱, professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✱, ambassadeur à Constantinople, rue François Ier, n° 11.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montpellier (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et Entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Mornay-Soult de Dalmatie (comte de), [1267], O. ✻, lieutenant-colonel au 18e régiment de chasseurs, à Épinal (Vosges); correspondant, M. Alex. Richardière, avenue de l'Opéra, n° 4.

Mortemart (marquis de), [2178], rue Chanaleilles, n° 4.

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. Bécanier, bibliothécaire.

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Muteau (Charles), [906], ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue de Monceau, n° 91.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque universitaire de*), [2062], représentée par M. le Dr Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Naurois (Albert de), [1924], rue Duphot, n° 18.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

Neymarck (Alfred), [2024], ✻, rue Vignon, n° 18.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2175], rue de Lille, n° 80.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue Casimir-Périer, n° 5.

Noël (Octave), [1562], ✻, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

Odiot (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, membre de la Société

nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondants, MM. Mallet, banquiers, rue d'Anjou, n° 35.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Loiseleur, ✱, bibliothécaire; correspondants, MM. Belhatte et Thomas, libraires, rue Monsieur-le-Prince, n° 14.

Osmont (comte d'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

Pagès du Port, [2071], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bayen, n° 29, et au château du Port-Tournepique, par Albas (Lot).

Paillard-Ducléré, [2048], ✱, ministre plénipotentiaire, ancien député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], ✱, chef d'escadron d'artillerie, attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Vienne; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de Lisbonne, n° 53; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Paris (Monsieur le comte de), [2013]; correspondant, M. le capitaine Morhain, avenue Victor-Hugo, n° 44.

Paris (Gaston), [1667], O. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de section à l'École des hautes études, vice-président de section au Comité des travaux historiques, rue du Bac, n° 110.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, ✱, bibliothécaire, au musée Carnavalet, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

Pascalis, [1026], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592), représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue Montaigne, n° 51, et au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Pélissier (Léon), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres, à Montpellier (Hérault), rue du Palais, n° 5.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perret (Michel), [2134], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, boulevard des Capucines, n° 19.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

Piat (Albert), [1655], ✻, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierret, [2086], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue d'Amsterdam, n° 72.

Pigeonneau, [1654], ✻, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École libre des sciences politiques et à l'École des hautes études commerciales, rue Lafontaine, n° 110, à Auteuil-Paris.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], curé de Chevilly, à Chevilly, par Bourg-la-Reine (Seine).

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon (Doubs), rue Saint-Vincent, n° 17; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Podenas (marquis de), [2186], rue Paul Baudry, n° 4.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué honoraire, à Château-Thierry (Aisne); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poitiers (*Bibliothèque universitaire de*), représentée par M. Girardin, bibliothécaire, [2094]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Popelin (Claudius), [2047], ✱, rue de Téhéran, n° 7.

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 42.

Prost (Auguste), [1497], ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 19.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, rue Dupuytren, n° 4.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

Read (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Récipon, [2049], ancien député, rue Bassano, n° 39.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Ch. Gavard, ancien ministre plénipotentiaire, rue de Rivoli, n° 252.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], au pavillon de Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. Courmeaux, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

Reiset (comte de), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renard (le major), [1907], commandant de l'École de guerre de Belgique, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque universitaire de*), [1346], représentée par M. Dubuisson; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Vétault, bibliothécaire; correspondant, M. Tribouillet, employé au ministère de l'Instruction publique.

Richard (Max), [2029], O. ☼, ancien député, à Angers (Maine-et-Loire), et à Paris, avenue Montaigne, n° 85.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], rue de la Douane, n° 7, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], rue du Parc, à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocquain (Félix), [2031], ☼, chef de la Section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ☼, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ☼, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38.

Rott (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Pierre-Charron, n° 53; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pain, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Roussigné, [1033], ☼, rue Bayart, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse et de la Société française d'archéologie, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], professeur à l'École nationale des chartes, maître de

conférences à l'École pratique des hautes études, rue Spontini, n° 9, à Passy-Paris.

Roy (Maurice), [2008], rue de Villersexel, n° 4.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Paris, n° 22, à Périgueux (Dordogne).

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque de*), à Paris, [2175], représentée par M. Lavoix, ✻, administrateur.

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185].

Salin (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

Saporta (marquis de), [2167], à Aix (Bouches-du-Rhône).

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], député, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Fresnel, n° 21.

Schalck de la Faverie, [2072], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (Auguste), [543], bibliothécaire de S. A. R. Mgr le comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Sciout (Philippe-Ludovic), [2155], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Suresnes, n° 28.

Séchehaye (Charles), [1244], O. ✻, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

Seillière (baron Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], ✻, inspecteur des finances, rue Cassette, n° 27.

Servois (Gustave), [1136], ✻, garde général des Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Seyssel (comte Marc de), [2148], rue de l'Université, n° 23, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondants, MM. Delhomme et Briguet, libraires, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✻, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise).

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Placide, n° 54.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Boulainvilliers, n° 16, à Passy-Paris.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, à Méry-sur-Oise (Seine-et-Oise).

Thierry-Poux (O.), [1913], ✻, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Tierny (Paul), [2144], archiviste-paléographe, rue Canteleu, n° 29, à Lille (Nord).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Eugène Lapierre, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Toulouse (*Bibliothèque universitaire de l'Académie de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Saints-Pères, n° 11.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, rue des Chanoines, n° 18, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Trétaigne (baron de), [2199], rue de Condé, n° 12.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1755], représentée par M. Socard, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Twombley (W.), [1993], avenue Mac-Mahon, n° 1.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. de Chantepie du Dézert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ussel (vicomte d'), [2145], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayart, n° 4.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue du Regard, n° 1, et à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue Duphot, n° 18.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12.

Valois (Noël), [2006], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], chef d'escadron à l'état-major du 19e corps d'armée, à Alger.

Vandal (comte Albert), [1691], rue François Ier, n° 1.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Vatry (colonel baron de), [2046], O. ✻, boulevard Haussmann, n° 82.

Vaufreland (vicomte de), [1848], rue du Ranelagh, n° 45, et au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).

Vendeuvre (baron de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Délerot, bibliothécaire.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes en retraite, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIARD (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, rue des Saints-Pères, n° 19.

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLENEUVE (Gustave DE), [2090], square de Messine, n° 13.

VILLESAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VIOLLET (Paul), [1952], membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2.

VITU (Auguste), [2001], O. ✻, avenue de Wagram, n° 36.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Matignon, n° 15.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (comte Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Pantin (Seine).

WITT (Pierre DE), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.

ZELLER, [1411], C. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, rue Legoff, n° 1.

ZÉVORT (Edgard), [2092], ✻, recteur de l'Académie de Caen, à Caen (Calvados).

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE, [M. BAUDOUIN, n° 2069].
BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].
BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. GAUT, n° 687].
— UNIVERSITAIRE D'AIX, [M. CAPDENAT, n° 2083].
— UNIVERSITAIRE D'ALGER, [M. le Bibliothécaire, n° 2081].
— de la ville d'ANGERS, [M. SORIN, n° 2117].
— des ARCHIVES NATIONALES, [M. le Garde général, n° 1147].
— de l'ATHENÆUM CLUB, à Londres, [n° 2168].
— de la ville d'AVIGNON, [M. DELOYE, n° 645].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. BOYRON, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. BOUCHER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. L. HIRIART, n° 1407].
— de la ville de BEAUVAIS, [M. MARCHANDIN, n° 2052].
— de la ville de BESANÇON, [M. CASTAN, n° 1371].
— UNIVERSITAIRE DE BESANÇON, [M. PRIEUR, n° 2055].
— UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX, [M. BOURY, n° 2118].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1483].
— du BRAZENOZE COLLEGE, à Oxford, [n° 2136].
— de la ville de CAEN, [M. LAVALLEY, n° 1015].
— UNIVERSITAIRE DE CAEN, [M. BOUVY, n° 2078].
— de l'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE, [n° 2169].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de CHATEAUDUN, [M. HETTÉ, n° 1855].
— de la ville de CHATEAU-GONTIER, [M. BROCHERIE, n° 12180].
— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. A. MAIRE, n° 1937].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la ville de DIEPPE, [M. PARAY, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— UNIVERSITAIRE DE DIJON, [M. ARCHINET, n° 2080].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, [n° 2126].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE SAINT-AUBIN, à Angers, [M. l'abbé PASQUIER, n° 2189].
— de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. BRION, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].
— de la ville de GRENOBLE, [M. MAIGNIEN, n° 948].

Bibliothèque universitaire de Grenoble, [M. Callamand, n° 1976].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Bailliard, n° 1193].
— d'Inner Temple, à Londres, [n° 2170].
— de la ville de Laval, [M. D. Œhlert, n° 1852].
— de l'Institut catholique de Lille, [M. le Recteur, n° 1854].
— universitaire de Lille, [M. le Bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Leymarie, n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— du palais du Luxembourg, à Paris, [M. Choëcki, n° 956].
— universitaire de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— de l'Institut catholique de Lyon, [M. le Doyen, n° 1851].
— Chetham, de Manchester, [n° 2110].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Durassier, n° 1102].
— Mazarine, à Paris, [M. Franklin, n° 33].
— universitaire de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [M. Bécanier, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— universitaire de Nancy, [M. le Dr Netter, n° 2062].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— de la ville d'Orléans, [M. Loiseleur, n° 2100].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— universitaire de Poitiers, [M. Girardin, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. Courmeaux, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Vétault, n° 1956].
— universitaire de Rennes, [M. Dubuisson, n° 1346].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de Sainte-Geneviève, à Paris [M. Lavoix, n° 2175].
— de la ville de Saint-Nazaire, [n° 2185].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— Signet library, à Édimbourg, [n° 2171].
— royale de Stuttgart, [M. le Bibliothécaire, n° 1610].
— universitaire de l'Académie de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Toulouse, [M. Eug. Lapierre, n° 2082].
— de la ville de Troyes, [M. Socard, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. de Chantepie du Dézert, n° 767].
— de la ville de Versailles, [M. Délerot, n° 2127].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie de Vaucluse.
Association philotechnique.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale irlandaise, à Dublin.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1890.

MM. Baguenault de Puchesse.
Duruy.
Gautier (Léon).
Himly.
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Picot (G.).
. . . .
Valois.

1891.

MM. Barthélemy (An. de).
Havet (J.).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
Moranvillé.
Servois.
Vogüé (de).

1892.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Chéruel.
Lair.
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Rocquain.
Ruble (de).
Watteville (de).
. . . .

1893.

MM. Beaucourt (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delaborde (F.).
Delisle (L.).
Marsy (de).
Nadaillac (de).
. . . .
Viollet.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1889.

Président. . . . . MM. P. Meyer.
Vice-Présidents. . . . de Vogüé et L. Gautier.
Secrétaire . . . . Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . Noël Valois.
Archiviste-Trésorier. } *Bibliothécaire*. . . . . } . . . .
Censeurs . . . . J. Delaville Le Roulx et P. Durrieu.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
A. de Barthélemy.	Lalanne.
De Beaucourt.	Picot.
Delisle.	De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
De Cosnac.	Moranvillé.
De Mas Latrie.	Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1890.

7 Janvier.	3 Juin.
4 Février.	1er Juillet.
4 Mars.	4 Novembre.
1er et 29 Avril.	2 Décembre.
6 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales (salle des cours de l'École des chartes), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 29 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du **6 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1870.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 151 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1869, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1869.)

1870-1871.

152. Commentaires et Lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction* . . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast . . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . . . 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II . . . . 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du xive siècle . . . . 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim. . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I. . . . . 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III . . . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I. . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 JANVIER 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL MEYER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 février suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Brissaud, ancien professeur d'histoire, qui faisait partie de la Société depuis 1863.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2188. M. Jules Viard, archiviste aux Archives nationales, rue des Saints-Pères, n° 19, présenté par MM. Servois et Siméon Luce.

2189. L'École des Hautes-Études de Saint-Aubin, à Angers (Maine-et-Loire), représentée par M. l'abbé H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur; présentée par MM. Lelong et Valois.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1890. — *Revue historique,* janvier-février 1890. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1889. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1889.

Sociétés savantes. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* t. Ier, 1re et 2e livraisons; t. II, 1re, 2e et 3e livraisons.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle, par M. C.-J. Beautemps-Beaupré, conseiller à la Cour d'appel de Paris ; 2e partie : *Recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale,* t. Ier. In-8. Paris, Durand et Pedone-Lauriel. — *Notice sur Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou* (1199-1222), par le même. Br. in-8. Chaumont, impr. de Cavaniol. — *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies,* par André Rolland de Denus. In-8. Paris, Ém. Lechevallier. — *Les Florentins à Lyon,* discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon prononcé par M. le comte de Charpin-Feugerolles. Br. in-8. Lyon, Association typographique. — *Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc,* publiées et annotées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Auch, impr. G. Foix. — *Documents inédits pour servir à l'histoire de la guerre de Cent ans dans le Maine de 1424 à 1452,* d'après les archives du British Museum et du Lambeth-Palace de Londres, par M. André Joubert. Br. in-8. Mamers, Fleury et Dangin. — *Pièces inédites relatives à la Bretagne* (XVIIe-XVIIIe siècles), par le même. Br. in-8. Vannes, impr. Eug. Lafolye. — *Conduite des prêtres internés au grand séminaire d'Angers à Nantes par les gardes nationaux angevins* (septembre 1792), par le même. Br. in-8. Vannes, impr. Eug. Lafolye.

Correspondance.

M. le marquis de Podenas et M. le comte Horric de Beaucaire, admis au nombre des membres de la Société dans la précédente séance, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. de Boislisle, secrétaire, M. le comte de Luçay et M. le marquis de Beaucourt s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie adresse le programme des prix proposés par cette Société pour les concours de l'année 1890.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1889. 1re partie ; feuilles 1 à 10 tirées. 2e partie ; deux feuilles en placards.

Chronique de Richemont. Feuilles 1 à 10 tirées ; feuilles 11 à 13 en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IV. Feuilles 1 à 4 tirées ; feuilles 5 à 9 en pages.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuilles 1 à 3 tirées ; feuilles 4 à 8 en pages ; feuille 9 en placards.

Chronique du héraut Berry. Feuilles 1 à 3 tirées ; feuilles 6 à 9 en placards.

M. Delisle, président du Comité de publication, présente un rapport au sujet de la proposition faite par M. Viard de publier les fragments subsistants du Journal du Trésor de Philippe de Valois. Le registre conservé aux Archives nationales, complété par des fragments empruntés aux portefeuilles de Fontanieu, formerait environ trois volumes de 5 à 600 pages, ou quatre volumes des dimensions prescrites par le Comité des fonds. Il existe, pour d'autres époques, notamment pour le règne de Charles le Bel, des documents analogues qui pourraient faire ultérieurement l'objet de semblables propositions : en sorte que la Société se verrait entraînée à éditer une certaine catégorie de textes qui jusqu'à présent n'est rentrée qu'à titre exceptionnel dans le cadre de ses publications. Dans ces conditions, le Comité de publication, tout en reconnaissant le haut intérêt que présente le Journal du Trésor de Philippe de Valois, n'estime pas qu'il y ait lieu de donner suite, au moins pour le moment, à la proposition de M. Viard. Ces conclusions, mises aux voix, sont adoptées par le Conseil.

M. le président annonce qu'il a conféré avec M. Croiset, membre de l'Institut, du choix d'un nouvel éditeur pour le tome VI des *Extraits des auteurs grecs*. Le Conseil prie M. le président de vouloir bien s'entendre à ce sujet avec l'éditeur qu'il a en vue et qui consentirait probablement à terminer l'œuvre de M. Cougny ; des démarches seraient en même temps faites auprès de M. Croiset pour qu'il consentît à suivre cette édition en qualité de commissaire responsable.

Le secrétaire adjoint fournit quelques renseignements au

Conseil sur le projet de publication des lettres de Guy de Bazoches dont il a été question à propos d'une lettre de M. le baron Kervyn de Lettenhove. La *Chronographie* et les *Lettres* de Guy de Bazoches avaient été entièrement transcrites de la main ou par les soins de feu M. le comte Riant. Notre confrère M. Élie Berger, dont le nom a été prononcé à la dernière séance, empêché par d'autres travaux, ne pourrait, au moins pour le moment, donner ses soins à cette publication.

Le Conseil autorise la mise sous presse du tome II de *Jean d'Auton,* du tome IV de *Villars* et du tome XII de *Brantôme,* aussitôt que M. Lalanne aura fait parvenir sa copie.

En qualité de directeur de l'École des chartes, M. le président exprime le désir d'entrer en possession des volumes que le Conseil, dans une précédente séance, a bien voulu lui concéder pour être offerts à un élève méritant de l'École des chartes, d'après la désignation du Conseil de perfectionnement. — Le Conseil prie M. le président du Comité des fonds de vouloir bien s'entendre à ce sujet avec M. Meyer.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, est autorisé à délivrer les mandats afférents aux dépenses de fin d'année.

Il annonce que, le libraire de la Société n'étant point en mesure de fournir avant le 15 février des renseignements précis sur le nombre des volumes qui restent encore en magasin, le Comité doit ajourner son rapport sur les résultats de la vente des volumes à prix réduit, ainsi que toute proposition relative aux mesures qui devront être prises ultérieurement.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne. I. Doléances paroissiales de 1789, publiées conformément au vœu du Conseil général du département. Grand in-8, iv-158 p. Limoges, impr. Chatras.

2. — Bougaud (Mgr). Histoire de saint Vincent de Paul, fondateur de la congrégation des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. 2 vol. in-8. T. I, xii-487 p.; t. II, 432 p. Paris, Poussielgue.

3. — Broc (vicomte de). La France sous l'ancien régime. Deuxième partie : les usages et les mœurs. In-8, 552 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

4. — Cahiers des griefs rédigés par la communauté de Pau en 1789. In-8, 56 p. Pau, impr. Aréas.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

5. — Chabaneau (C.). Le Roman d'Arles, texte provençal, publié en entier pour la première fois, d'après le manuscrit de M. Paul Arbaud, avec introduction, notes et appendice. In-8, 86 p. Paris, Maisonneuve.

6. — Chapelier (l'abbé Ch.). Mémoires de Marie-Antoinette de Messey, chanoinesse de Remiremont. In-8, 30 p. Saint-Dié, impr. Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomatique vosgienne.)

7. — Charlemagne (E.). Les anciennes institutions municipales de Bourges. In-8, 214 p. Bourges, impr. Tardy-Pigelet.

8. — Clerval (l'abbé). L'enseignement des arts libéraux à Chartres et à Paris dans la première moitié du xiie siècle, d'après l'Heptateuchon de Thierry de Chartres; mémoire présenté au Congrès scientifique international des

catholiques tenu à Paris en 1888. In-8, 24 p. Paris, 20, rue de la Chaise.

9. — Cunisset-Carnot. Vocables dijonnais. In-32, 204 p. Paris, Kolb.

10. — Declareuil (J.). La justice dans les coutumes primitives. In-8, 130 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

11. — Doneaud du Plan. Histoire de la Compagnie française des Indes. In-8, 68 p. Paris, Baudoin et Cie.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

12. — Fournier (P.). De l'origine des Fausses décrétales; mémoire présenté au Congrès scientifique international des catholiques tenu à Paris en 1888. In-8, 19 p. Paris, aux bureaux des Annales de philosophie chrétienne.

13. — Garnier (J.). Les anciens orfèvres de Dijon. In-8, 47 p. Dijon, Lamarche.

14. — Gayet (l'abbé L.). Le Grand Schisme d'Occident, d'après les documents contemporains déposés aux archives secrètes du Vatican; les origines. T. Ier. In-8, xxxiii-633 p. T. II, 492 p. Paris, Welter.

15. — Gorse (A.). L'art et les artistes en Béarn : les Caron, une famille de sculpteurs abbevillois en Béarn aux xviie et xviiie siècles. In-8, 18 p. et planches. Pau, veuve Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

16. — Guillotin de Corson (l'abbé). Récits de Bretagne. 1re série. In-18 jésus, 304 p. Rennes, Plihon et Hervé.

(Extrait du Journal de Rennes.)

17. — Guyencourt (R. de). Frais et menues dépenses d'un maître de maison au xviiie siècle. In-8, 17 p. Amiens, impr. Douillet et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

18. — Hauteclocque (comte G. de). Les représentations dramatiques et les exercices littéraires dans les col-

lèges de l'Artois avant 1789. In-8, 131 p. Abbeville, impr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

19. — Guyot (C.). Essai sur l'aisance relative du paysan lorrain à partir du xve siècle. In-8, 135 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

20. — Inventaire sommaire des archives départementales du Finistère antérieures à 1790, rédigé par MM. Le Men et Luzel, archivistes. T. I : Archives civiles, séries A et B. In-4, à 2 col., 413 p. Quimper, impr. Jaouen.

21. — Jarnac de Gardépée (de). La disette de 1789 à Cognac. In-8, 22 p. Cognac, impr. Bérauld.

22. — Joubert (A.). Les étudiants allemands de l'académie protestante de Saumur et leur maître de danse (1625-1642), d'après un document inédit. In-8, 6 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

23. — Labruyère (E.). Du rôle des milices et gardes bourgeoises avant la Révolution. In-8, 65 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

24. — La Frégeolière (vicomte R. de). Généalogie de la maison de Bernard, suivie de pièces justificatives. In-4, 859 p., avec sceaux. Angers, impr. Germain et Grassin.

25. — Larrieu (F.). Gui Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris; sa vie, son œuvre, sa thérapeutique (1601-1672). In-4, x-135 p., avec portrait. Bourges, impr. Tardy-Pigelet.

26. — Levasseur (E.). La population française; histoire de la population avant 1789 et démographie de la France comparée à celle des autres nations au xixe siècle, précédée d'une introduction sur la statistique. T. I. In-8, 472 p., avec cartes. Paris, Rousseau.

27. — Leymont (H. de). Madame de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris (1562-1630); étude sur l'éducation

des femmes en France au XVIIe siècle. In-8, XVII-444 p. et portrait. Lyon, Vitte et Perrussel.

28. — LUNET (B.). La ville de Rodez à l'époque romaine. In-8, 173 p. Rodez, impr. Ratery-Virenque.

29. — MAIGNEN (E.). Événements arrivés dans le Haut-Dauphiné, de 1515 à 1590; mémoires de Laurent Gally, notaire d'Oulx. In-18 jésus, 14 p. Grenoble, Drevet.

(Extrait du journal le Dauphiné.)

30. — Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules) et Édouard Pontal, archiviste-paléographe. T. IX (juillet 1704-décembre 1705). In-8, 460 p. Paris, Hachette et Cie.

31. — MIREUR (F.). États généraux de 1789; cahiers des doléances des communautés de la sénéchaussée de Draguignan : vœux du clergé et de la noblesse. In-18 jésus, XVII-537 p. Draguignan, impr. Olivier et Rouvier.

32. — Paysages et monuments du Poitou, photographiés par Jules Robuchon, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, imprimés en héliogravure par Dujardin, avec notices par divers auteurs. Livraisons 122-123-124, 125-126-127 : Poitiers (Vienne), partie historique, notice par M. Ledain, vice-président de la Société des Antiquaires de l'Ouest. In-fol., p. 25 à 70, et 12 planches. Paris, impr. Motteroz.

33. — PIGNOT (J.-H.). La marquise de Coligny, fille de Bussy-Rabutin; sa vie et ses lettres, avec documents inédits. T. I. In-18 jésus, 317 p. Paris, Ducher.

34. — PIOLIN (Dom P.). Jean de Clinchamp, prieur de Solesmes et abbé de Saint-Remy de Reims (1286-1289). In-8, 24 p. Mamers, Fleury et Dangin.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 FÉVRIER 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL MEYER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2190. M. le comte Pierre DE COSSÉ-BRISSAC, secrétaire d'ambassade, avenue de l'Alma, n° 61 ; présenté par M. le marquis de Laborde et M. le baron Frédéric Seillières.

2191. M. Paul DE FÉLICE, pasteur de l'Église réformée, docteur en théologie, à Chartres (Eure-et-Loir) ; présenté par MM. Wilhelm et Laurens.

2192. M. Henri BAGUENIER-DÉSORMEAUX, rue d'Assas, n° 10 ; présenté par MM. Lelong et Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1889 et janvier 1890. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1890. — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1890. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1889.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *The New-England historical and genealogical register,* published unter the direction of the New-England historic genealogic Society, t. XLIII et XLIV (octobre 1889 et janvier 1890).

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888), par Édouard Favre, vice-président. In-8. Genève, J. Jullien; Paris, Fischbacher. — *Les chartes de Saint-Bertin,* d'après le Grand Cartulaire de D. Ch.-J. Dewitte, publiées par M. l'abbé D. Haigneré. T. II, 2e fascicule. In-4. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *La fausse Jeanne d'Arc : Claude des Armoises; du degré de confiance à accorder aux découvertes de Jérôme Vignier;* lettre à M. de la Chalonie, rédacteur en chef de l'*Écho de l'Oise,* par le comte de Marsy. Br. in-8. Compiègne, impr. H. Lefèvre.

Correspondance.

M. l'abbé Pasquier, directeur de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, remercie le Conseil d'avoir inscrit cet établissement au nombre des membres de la Société.

M. le baron de Ruble et M. le comte de Luçay s'excusent de ne pas assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1889. 1re partie; feuilles 11 et demi-feuille 12 en pages. 2e partie; deux feuilles en bon à tirer. On compose la suite.

Chronique de Richemont. Feuilles 11 et 12 tirées; feuilles 13 en pages et 14 en placards. On prépare l'Appendice.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IV. Feuilles 5 à 9 tirées; feuilles 10 à 14 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuilles 4 à 8 tirées; feuille 9 en placards.

Chronique du héraut Berry. Pas de changement.

Le secrétaire présente, de la part de M. le comte Horric de Beaucaire, une proposition de publier, en deux volumes, les mémoires et un choix de lettres de Bernard du Plessis-

Besançon, agent diplomatique et militaire de la France sous les deux ministères des cardinaux de Richelieu et Mazarin. — Renvoi au Comité de publication.

M. le président, comme directeur de l'École des chartes, annonce que les dix volumes attribués annuellement par le Conseil à l'élève le plus méritant de l'École des chartes ont été décernés, pour le concours de 1890, à M. Ferdinand Lot, auteur de la thèse sur *les Derniers Carolingiens,* qui a été classée au premier rang. Il présente une lettre de remerciement de M. Lot.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

35. — Barré (L.-N.). La maladrerie ou léproserie de Saint-Antoine de Marissel (Oise); notice historique. In-8, 20 p. et grav. Beauvais, impr. Père.

36. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du chapitre de Bayeux, par l'abbé E. Deslandes, curé de Robehomme, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. In-8, 136 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

37. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. T. VIII : la Rochelle, par M. G. Musset, bibliothécaire de la ville. In-8, vi-687 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

38. — Delachenal (R.). Une petite ville du Dauphiné : histoire de Crémieu. In-8, xii-506 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

39. — Dignat (P.). Histoire de la médecine et des médecins à travers les âges. In-18 jésus, x-349 p. Paris, Laurens.

40. — Féraud (l'abbé). La paroisse, la commune et les seigneurs des Sièges. In-8, 59 p. Digne, impr. Chaspoul.

(Publication de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.)

41. — Font-Réaulx (H. de). Le surintendant Colbert : sa jeunesse, son administration et ses réformes. In-12, 105 p. et grav. Limoges, Ardant et Cie.

42. — Garsault (T.). Histoire de l'enseignement primaire au Havre depuis l'origine de la ville jusqu'à nos jours. In-18 jésus, viii-459 p. Le Havre, impr. du Commerce.

43. — Houques-Fourcade (M.). Massurius Sabinus, en droit romain. — Les impôts sur le revenu en France au xviiie siècle, histoire du dixième et du cinquantième, leur application dans la généralité de Guyenne, en droit français. In-8, 326 p. Bordeaux, impr. veuve Cadoret.

44. — Leroux (A.). Biographies limousines et marchoises. In-8, 32 p. Limoges, veuve Ducourtieux.

45. — Maître (L.). Les villes disparues de la Loire-Inférieure. 5e livraison : des origines de Guérande, de Batz et de Saillé (Grannova, Portus Brivates, Veneda). In-8, p. 120 à 218, et planches. Nantes, impr. Mellinet et Cie.

46. — Mandrot (B. de). Louis XI, Jean d'Armagnac et le drame de Lectoure. In-8, 64 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

47. — Marrast (A.). Histoire du Comminges, de Saint-Bertrand et Saint-Gaudens; avec notes et additions par Julien Sacaze, bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Gaudens, professeur libre à la Faculté des lettres de Toulouse. In-8, 122 p. Saint-Gaudens, Sabatier.

48. — Metzger (A.). Centenaire de 1789; à la veille de la Révolution : Lyon de 1778 à 1788, notes et documents revisés par Joseph Vaesen, ancien élève de l'École des chartes. In-12, 171 p. et planches. Lyon, Georg.

49. — Metzger (A.). Une poignée de documents inédits concernant Mme de Warens (1726-1754), trouvés à Londres

aux archives d'État, à Turin et à l'ancien tabellion de Chambéry (avec la photographie du portrait de la baronne conservé au musée Arlaud de Lausanne et le fac-similé de son billet du 10 février 1754). In-12, 266 p. Lyon, Georg.

50. — Milon (E.). Notice sur la ville de Segré et son arrondissement. In-18 jésus, 161 p. Saumur, Milon fils.

51. — Moulard (P.). Recherches historiques sur Saint-Léonard-des-Bois et Saint-Paul-le-Gaultier (canton de Fresnay-sur-Sarthe). In-8, IV-412 p. Le Mans, Lebrault.

52. — Mystère (le) de saint Bernard de Menthon, publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique appartenant à M. le comte de Menthon, par A. Lecoy de la Marche. In-8, XXXI-211 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publication de la Société des anciens textes français.)

53. — Nicolay (N. de). Générale description du Bourbonnais, publiée, avec une introduction et une table annotée des noms de personnes et de lieux, par A. Vayssière, archiviste de l'Allier, correspondant du ministère de l'Instruction publique. 2 vol. in-8. T. Ier, XIX-221 p. et planche; t. II, 240 p. et planche. Moulins, Durond.

54. — Noulens (J.). Maison d'Amiens, histoire généalogique. Gr. in-8, 529 p. Paris, Picard.

55. — Pigeon (l'abbé E.-A.). Le diocèse d'Avranches : sa topographie, ses origines, ses évêques, sa cathédrale, ses églises, ses comtes et ses châteaux, avec cartes et plans. 2 vol. in-8. T. Ier, 314 p.; t. II, p. 315 à 714. Coutances, Salettes.

56. — Planté (J.). La facture d'orgues au XVIe siècle. In-4, 49 p., avec figures et planches. Laval, impr. Moreau.

57. — Poidebard (A.). Les voyages de Mme de Sévigné (1672 à 1694). In-8, 48 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

(Extrait de la Revue du Lyonnais.)

58. — Raimbault (L.). Histoire du château de Brissac et des familles qui l'ont possédé. In-8, 31 p. et grav. Angers, impr. Lachèse et Dolbeau.

59. — RAMON (G.). La forteresse de Péronne et la ligne de la Somme pendant les périodes suédoise et française de la guerre de Trente ans. In-18 jésus, VIII-445 p. Péronne, impr. Quentin.

60. — RANCE (l'abbé A.-J.). Oraison funèbre de Henri de Forbin d'Oppède, premier président du parlement de Provence, prononcée à Lambesc, le 20 novembre 1671, par le R. Pierre Daverdy, de la Compagnie de Jésus. In-8, 199 p. et portrait. Marseille, impr. marseillaise.

61. — RAVOLD (J.-B.). Histoire démocratique et anecdotique des pays de Lorraine, de Bar et des Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française. T. I. In-8, 334 p. Nancy, Sordoillet, Sidot frères; Paris, Bayle.

62. — Registres consulaires de la ville de Limoges, publiés par M. Louis Guibert, secrétaire général de la Société archéologique et historique du Limousin, avec le concours de MM. Jean de Bruchard, Gaston Fougeras-Lavergnolle, Camille Marbouty, Paul Mariaux et Léonard Moufle, membres de la même Société. T. IV : troisième registre (première partie : 1662-1740). Grand in-8, VIII-465 p. Limoges, veuve Ducourtieux.

(Publication de la Société archéologique du Limousin.)

63. — Revue des Questions historiques, 2e série, tables des tomes XXI à XL (1877-1886), comprenant : I. Table méthodique; II. Table alphabétique des auteurs; III. Table générale des matières; IV. Table bibliographique. Gr. in-8 à 2 col., 254 p. Paris, Palmé.

64. — ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (E. DE). La captivité et la mort de Dubourg dans la cage de fer du Mont-Saint-Michel. In-8, 65 p. Caen, Delesques.

65. — ROCHAMBEAU (marquis DE). Le Vendômois; épigraphie et iconographie. T. I. In-8, 484 p. avec 82 grav. Paris, Champion.

66. — ROCHEMONTEIX (le P. C. DE). Un collège de

Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles : le collège Henri IV de la Flèche. 4 vol. in-8. T. I, IV-316 p. et planches; t. II, 339 p. et planches; t. III, 362 p. et planche; t. IV, 450 p. et planche. Le Mans, Leguicheux.

67. — RIBAULT DE LAUGARDIÈRE. Monographie de la ville et du canton de Nontron (Dordogne), avec une introduction par M. A. Dujarric-Descombes, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord. In-8, XVIII-412 p. Périgueux, impr. Laporte.

68. — ROMAN (J.). Sigillographie des gouverneurs du Dauphiné. In-8, 19 p. et 4 planches. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

69. — RONDOT (N.). Les peintres de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle. In-8, IV-245 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

70. — RONDOT (N.). Les orfèvres de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle. Grand in-8, 101 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue de l'art français.)

71. — SAINT-AULAIRE (le Cte A. DE). Le Père Anselme. In-18 jésus, 295 p. Paris, Victor Havard.

72. — SALOMON (H.). La Fronde en Bretagne. In-8, 40 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

73. — Sceaux gascons du moyen âge (gravures et notices). Première partie : sceaux ecclésiastiques, sceaux des rois de Navarre et des grands feudataires. Deuxième partie : sceaux des seigneurs. 2 vol. in-8. T. I, XXVII-201 p.; t. II, 537 p. Paris, Champion.

(Publication des Archives historiques de la Gascogne.)

74. — SCRIVE-BERTIN. La confrérie d'armes de Saint-Michel ou des escrimeurs lillois. In-8, 41 p. Lille, impr. Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique du département du Nord.)

75. — SCRIVE-BERTIN. Les canonniers lillois avant 1483. In-8, 77 p. Lille, impr. Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique du département du Nord.)

76. — SCRIVE-BERTIN. Le service des incendies à Lille à la fin du moyen âge et pendant la Renaissance. In-8, 30 p. Lille, impr. Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique du département du Nord.)

77. — TASSIN (A.). Ressons-sur-Matz (Oise); recherches et souvenirs. In-8, 131 p. et planches. Versailles, impr. Aubert.

78. — THOISON (E.). Saint Mathurin; étude historique et iconographique, ornée de 51 bois dans le texte, une carte et 14 planches hors texte, dont six en couleurs. Grand in-8, 320 p. Orléans, Herluison; Paris, Picard.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

79. — TIERSOT (E.). Histoire et description de l'église de Brou. In-8, 54 p., avec grav. Bourg, impr. Annequin.

80. — TIERSOT (J.). Histoire de la chanson populaire en France. In-8, VIII-549 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

81. — TRÉVÉDY (J.). Sergents féodés, sergents généraux et d'armes, sergents et huissiers. In-8, 47 p. Paris, Thorin.

(Extrait de la Revue générale du droit.)

82. — TRIGER (R.). Étude historique sur Douillet-le-Joly (canton de Fresnay-sur-Sarthe). In-4, XVIII-385 p. et planches. Mamers, Fleury et Dangin.

83. — TUETEY (A.). La sorcellerie dans le pays de Montbéliard au XVIIe siècle, d'après des documents inédits, avec une préface de M. Alfred Maury, membre de l'Institut. In-8, X-96 p. avec grav. Dôle, Vernier-Arcelin.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MARS 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL MEYER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Armingaud, professeur au lycée Henri IV, qui faisait partie de la Société depuis vingt-deux ans. M. Armingaud s'était fait connaître par diverses missions en Italie, dont les résultats avaient été utiles à l'histoire.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1890. — *Bulletin de la Société bibliographique,* février 1890. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1890. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* février 1890.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* année 1888. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre-décembre 1889. — *Société des Antiquaires de Picardie; album archéologique,* 4e fascicule.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

L'Église primitive jusqu'à la mort de Constantin, par Ed. Backouse et Ch. Tylor; traduit de l'anglais par Paul de Félice, pasteur. In-8. Paris, Grassart. — *Lambert Daneau (de Baugency-sur-Loire), pasteur et professeur en théologie* (1530-1595); *sa vie, ses ouvrages, ses lettres inédites,* par le même. In-8. Paris, Fischbacher. — *Mer (Loir-et-Cher), son église réformée,* par le même. In-8. Paris,

Fischbacher. — *La réforme en Blaisois, documents inédits; registre du consistoire* (1655-1677), publié, avec une introduction et des notes, par le même. In-12. Orléans, Herluison. — *Procès-verbaux de la prestation du serment de fidélité au roy Charles IX par les huguenots d'Orléans en 1568,* publiés pour la première fois, avec une introduction et des notes, par le même. Br. in-8. Paris, Fischbacher. — *Documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure,* par André Joubert. Br. in-8. Vannes, Eug. Lafolye. — *Identification des nom et surnom du page de Jeanne d'Arc, à propos de l'apetissement de la pinte à Châteaudun,* par Amicie de Foulques de Villaret. (Extrait du *Bulletin de la Société dunoise.*) Br. in-8. Châteaudun, impr. Lecesne. — *Épisodes de l'histoire du Dauphiné au XVIIe siècle,* par M. le comte de Cosnac. Br. in-8. Valence, impr. J. Céas et fils.

Correspondance.

M. Anatole de Barthélemy, M. le marquis de Nadaillac et M. Rocquain s'excusent de ne point assister à la séance.

M. le comte Pierre de Cossé-Brissac, M. le pasteur Paul de Félice et M. Baguenier-Désormeaux remercient le Conseil de leur admission au nombre des sociétaires.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1889. 1re partie; feuille 11 et demi-feuille 12 et dernière bonnes à distribuer.

— — 2e partie; feuilles 13 et 14 en pages, 15 à 17 en placards.

Chronique d'Artur de Richemont. Feuille 13 tirée; feuille 14 en placards. Il n'y a plus de copie.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IV. Feuilles 10 et 11 tirées; feuilles 12 à 14 en pages, 15 et 16 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuille 8 tirée; feuilles 9 et 10 en placards. On compose la suite.

Chronique du héraut Berry. Impression suspendue.

L'imprimeur écrit qu'il mène activement l'achèvement du

tome IV de l'*Histoire universelle* et que l'impression du tome IV des *Lettres de Louis XI* va être reprise après un temps d'arrêt.

M. Delisle, président du Comité de publication, présente un rapport de ce Comité sur un projet de publication présenté de la part de M. le comte de Laubespin, pour la partie des *Mémoires de La Huguerye* qui concerne le règne de Henri IV et que M. le baron de Ruble n'a point fait entrer dans les trois volumes publiés pour la Société de 1877 à 1880. M. le comte de Laubespin, estimant que cette dernière partie n'offrirait pas moins de valeur et d'intérêt que la première, et en ayant fait préparer une copie, pour laquelle il serait en mesure de proposer un éditeur, offre de se charger des frais d'impression. Le Comité est d'avis qu'il y aurait lieu d'accepter en principe cette proposition. — Après un échange de vues entre divers membres du Conseil, unanimes à exprimer leur gratitude pour les offres libérales de M. le comte de Laubespin, il est décidé que la décision d'acceptation ne saurait être prise définitivement sans que M. de Ruble, éditeur de la première partie des *Mémoires de La Huguerye,* ait été entendu. M. le président du Comité de publication est chargé de l'informer des intentions de M. le comte de Laubespin et de celles du Conseil.

Le Comité de publication a pris également connaissance du projet de publication des mémoires et correspondance de Du Plessis-Besançon, présenté par M. le comte Horric de Beaucaire; mais, ce projet ne spécifiant pas suffisamment la nature des mémoires, et insistant presque uniquement sur la partie des papiers de Besançon qui se compose de correspondances diplomatiques, il est décidé que le secrétaire se chargera de fournir un complément d'information et de s'entendre à ce sujet avec M. de Beaucaire.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, présente l'état des recettes et dépenses de la Société au 1er mars 1890, d'après lequel le dernier excédent, qui, au 1er janvier, était de 6,523 fr. 70 c., s'est augmenté de 3,150 fr., dont il y a

à déduire une dépense de 56 fr. 05 c. Reste en caisse, au 1er mars : 9,617 fr. 55.

Il présente ensuite le rapport annuel sur l'ensemble de l'exercice 1889, suivi d'un projet de budget pour 1890. — Le Conseil donne acte de ces deux communications, et en ordonne le renvoi à MM. les Censeurs.

Il prononce la radiation d'un certain nombre de sociétaires qui, n'ayant pas payé leurs cotisations depuis cinq années, sont considérés comme démissionnaires.

Il désigne les volumes suivants pour composer le prix d'histoire destiné au prochain Concours général des lycées et collèges de Paris et Versailles :

Histoire de saint Louis, par le Nain de Tillemont.	6 vol.
Mémoires de Mme de Mornay.	2
Mémoires de Beauvais-Nangis.	1
Histoire de Bayart.	1
	10 vol.

Le Conseil, considérant qu'un assez grand nombre de sociétaires n'ont pu, en raison de leur absence pendant l'été, profiter de la faculté d'achat à prix réduit qui leur avait été accordée en 1889 jusqu'au 31 décembre, et que, en outre, quelques ouvrages à comprendre dans la même catégorie avaient été omis sur la liste jointe à la circulaire du 30 avril 1889, décide qu'une nouvelle circulaire, prorogeant le délai jusqu'au 1er juillet 1890, sera adressée aux membres de la Société.

Sur la proposition du Comité des fonds, le Conseil autorise un certain nombre de dépenses afférentes à l'exercice 1890.

La séance est levée à six heures.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er AVRIL 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2193. M. le baron DE BARANTE, boulevard Haussmann, n° 128 ; présenté par M. le duc de Broglie et M. le baron de Ruble.

2194. M. Amédée DE LA PORTE, ancien député et ancien sous-secrétaire d'État, avenue Henri-Martin, n° 54 ; présenté par MM. E. Lelong et N. Valois.

2195. M. Henri MESSELET, avoué près le tribunal de la Seine, boulevard de Sébastopol, n° 137 ; présenté par MM. E. Lelong et N. Valois.

2196. M. Henri FAYE, avocat, à Tours (Indre-et-Loire), boulevard Heurteloup, n° 44 ; présenté par MM. E. Lelong et N. Valois.

2197. M. Roland DELACHENAL, archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 4 ; présenté par MM. L. Delisle et N. Valois.

2198. M. le comte Carl DE BEAUMONT, rue Saint-Dominique, n° 15 ; présenté par MM. Baudon de Mony et N. Valois.

2199. M. le baron DE TRÉTAIGNE, rue de Condé, n° 12; présenté par M. le comte de Luçay et M. Baudon de Mony.

2200. M. J. DÉPINAY, notaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de Satory, n° 17 ; présenté par MM. Bonnassieux et N. Valois.

2201. M. N.-Henry MICHEL, professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 79 ; présenté par MM. E. Lelong et Bonnassieux.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mars 1890. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1890. — *Bulletin des bibliothèques et des archives*, année 1889, n° 2.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1889. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, tome XIV, 1re partie. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 2e semestre 1889.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Une famille de grands prévôts d'Anjou aux XVIIe et XVIIIe siècles ; les Constantin, seigneurs de Varennes et de la Lorie, d'après les archives inédites du château de la Lorie, par André Joubert. In-8. Angers, Germain et Grassin ; Paris, Ém. Lechevalier. — *Le marquisat de Château-Gontier de 1684 à 1690*, d'après un document inédit, par le même. Br. in-8. Laval, impr. L. Moreau. — *Un Bourguignon et un Orléanais érudits au XVIIe siècle : lettres inédites de B. de la Monnoye à Nicolas Thoynard, 1679-1697*, publiées et annotées par M. Émile Du Boys. Br. in-8. Paris, L. Techener. — *L'orateur Lycurgue, étude historique et littéraire*, par Félix Dürrbach (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). In-8. Paris, E. Thorin. — *Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, l'un des juges de Jeanne d'Arc*, par le comte de Marsy. Br. in-8. Compiègne, impr. H. Lefebvre. — *Le baron de Witte*, par le même. Br. in-8. Paris, impr. G. Née.

Correspondance.

M. le comte C. de Beaumont sollicite son admission au nombre des membres de la Société.

M. Paul Meyer, président, MM. Siméon Luce, Moranvillé et Havet s'excusent de ne point assister à la séance.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse une lettre de convocation au Congrès des sociétés savantes qui doit s'ouvrir à la Sorbonne le mardi 27 mai.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1889. Terminé et mis en distribution.

— — de 1890. Feuilles 1 à 3 en composition.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IV. Feuilles 12 à 14 tirées ; feuilles 15 et 16 en pages, 17 à 18 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuille 8 tirée ; feuilles 9 à 11 en pages, 12 et 13 en placards.

Chronique d'Artur de Richemont. Feuille 14 tirée. On compose l'Introduction.

Chronique du héraut Berry. Impression suspendue.

M. le marquis de Beaucourt, commissaire responsable de la *Chronique de Richemont,* annonce que M. Le Vavasseur a suspendu l'impression des Pièces justificatives jusqu'au moment où il lui sera possible de se rendre exactement compte de l'étendue de l'Introduction, qui est actuellement sous presse. — Le Conseil décide que, conformément à une résolution antérieure, ce volume ne pourra dépasser le chiffre de 23 feuilles.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, propose l'adoption en principe du projet de publication présenté par M. le comte Horric de Beaucaire, premier secrétaire d'ambassade et rédacteur au ministère des Affaires étrangères. M. de Beaucaire propose de publier, en un volume, une série de mémoires, rapports et lettres extraits des papiers de Ber-

nard de Besançon, seigneur du Plessis (1600-1670), qui, soit comme ingénieur et comme homme de guerre, soit comme agent politique et diplomatique, prit une part active à des affaires très importantes sous les ministères du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, notamment à l'expédition de Casal (1630), à l'entreprise de Catalogne (1640-41), aux négociations secrètes avec D. François de Mello (1644) et avec le duc de Lorraine et la belle princesse de Cantecroix, à la seconde campagne de Catalogne (1645), à plusieurs négociations en Italie (1646-1647 et 1653-1655), à l'expédition de Naples (1648), etc. Sur chacun de ces points, les papiers inédits de Du Plessis-Besançon, conservés aux Affaires étrangères, ajoutent des éclaircissements tout à fait nouveaux ou fort intéressants à ce que les mémoires du temps ou les historiens nous ont fait connaître jusqu'ici. Il y a donc tout lieu de croire que la publication proposée par M. de Beaucaire serait d'une utilité réelle, et le Comité en propose l'acceptation en principe. — Le Conseil vote conformément à cet avis, et charge le secrétaire de s'entendre avec M. de Beaucaire pour les détails de la préparation du volume.

Sur un second rapport de M. L. Delisle, le Conseil charge le secrétaire de transmettre à M. le comte de Bourmont le plan sur lequel la publication de la *Chronique du héraut Berry* pourrait être reprise.

Le secrétaire annonce qu'il a remis à M. Lebègue le manuscrit du tome VI des *Extraits des Auteurs grecs* préparé par feu M. Cougny, et que M. Lebègue a dû s'entendre avec les héritiers de M. Cougny pour prendre possession des autres matériaux de la publication et en poursuivre l'achèvement aussitôt que possible.

La séance est levée à cinq heures un quart.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 29 AVRIL 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL MEYER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Tribert, ancien conseiller général du département de la Vienne, qui faisait partie de la Société depuis plus de trente ans.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2202. *La Bibliothèque du ministère des Finances,* représentée par M. Bienaymé, archiviste-bibliothécaire du Ministère; présentée par MM. Bienaymé et de Brotonne.

2203. M. BARRIÈRE, avocat à la Cour d'appel de Toulouse, membre de la Société archéologique du Midi de la France et de la Société des sciences de l'Ariège, à Toulouse (Haute-Garonne); présenté par MM. Baudouin et N. Valois.

2204. M. Henri HÉMAR, ancien avocat général, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Miroménil, n° 59; présenté par MM. Flach et Meyer.

2205. M. Georges BRICARD, agréé près le tribunal de commerce de Bordeaux, à Bordeaux (Gironde), rue Castillon, n° 9; présenté par MM. E. Lelong et Teulet.

2206. M. SAINT-JORRE, libraire, rue Richelieu, n° 91; présenté par MM. Lecestre et N. Valois.

2207. *La Bibliothèque de l'École des Carmes,* rue de Vaugirard, n° 74, représentée par M. l'abbé Monier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique; présentée par MM. N. Valois et Digard.

2208. M. Le Vavasseur, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu; présenté par MM. Moranvillé et le marquis de Beaucourt.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1890.* — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1890. — *Bulletin de la Société bibliographique,* avril 1890. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1890. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mars 1890.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1889. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* janvier-mars 1890. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1889, n° 4. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e et 4e trimestres de 1889. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* t. III, et t. IV, 1re livraison. — *Annuaire* de la même Société, pour 1890. — *Le poignard de silex, étude de mœurs préhistoriques;* conférence donnée, à la même Société, le 12 avril 1888.

Publications de la Smithsonian Institution : *The circular, square and octagonal earthworks of Ohio,* par Cyrus Thomas. — *Bibliography of the Muskhogean languages,* par James Constantine Pilling. — *The problem of the Ohio mounds,* par Cyrus Thomas. — *Textile fabrics of ancient Peru,* par William H. Holmes. — *Bibliography of the Iroquoian languages,* par James Constantine Pilling. — *Fifth and sixth annual reports of the Bureau of ethnology*, 1883-1884 et 1884-1885.

Proceedings of the New-England historic genealogical Society at the annual meeting, 1er janvier 1890. — *The New-England historical and genealogical register,* avril 1890.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Instructions adressées par le Comité des travaux historiques aux correspondants du Ministère de l'instruction publique : littérature latine et histoire du moyen âge, par L. Delisle. Br. in-8. Paris, E. Leroux. — *Statistique des dépenses publiques d'assistance faites en France pendant l'année 1885,* par Henri Monod, directeur de l'Assistance publique. In-4. Paris, Impr. nouvelle. — *Questions*

mérovingiennes, V : les origines de Saint-Denis, par Julien Havet. Br. in-8. Paris, H. Champion. — *L'histoire de l'abbaye d'Orbais* (Marne), par Dom Du Bout, publiée, avec additions et notes, par Ét. Héron de Villefosse; préface de Louis Courajod. In-8. Paris, Picard. — *Comptes rendus des échevins de Rouen, avec des documents relatifs à leur élection* (1409-1701), publiés par J. Félix. 2 vol. in-8. Rouen, A. Lestringant. — *Des architectes de l'église collégiale de Sainte-Waudru, à Mons*, par J. Hubert. 2 br. in-8. Bruxelles, Alliance typographique et A. Vromant.

Correspondance.

M. Bienaymé, archiviste-bibliothécaire du ministère des Finances, sollicite l'admission de la Bibliothèque de ce ministère au nombre des membres de la Société.

MM. A. de la Porte, Faye et le baron de Trétaigne remercient le Conseil de leur admission prononcée dans la précédente séance.

M. Étienne Héron de Villefosse fait hommage au Conseil d'un exemplaire de l'*Histoire de l'abbaye d'Orbais* indiquée ci-dessus.

M. le ministre de l'Instruction publique donne avis que les membres des Sociétés savantes devront adresser au Ministère une analyse des communications qu'ils ont l'intention de faire au prochain Congrès des Sociétés.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 4 distribuées.

Chronique d'Artur de Richemont. Feuilles 1 à 14 tirées; feuilles *a, b, c* et *d* de l'Introduction en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IV. Feuilles 15 à 18 tirées; feuille 19 en pages, feuilles 20 à 22 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuilles 9 à 11 tirées; feuilles 12 et 13 en pages, feuille 14 en placards.

Le Conseil autorise M. le baron de Ruble à livrer pour

l'impression le manuscrit du tome V de l'*Histoire universelle* aussitôt après l'achèvement du tome IV, qui sera le premier volume mis en distribution pour l'exercice 1890.

M. Ludovic Lalanne annonce qu'il est en mesure de commencer l'impression du volume de notices sur Brantôme préparé par lui. — Le Conseil, en accueillant cette promesse avec une vive satisfaction, autorise la mise sous presse à l'imprimerie Lahure, mais décide que ce volume, ne paraissant que longtemps après l'achèvement de l'édition des *Œuvres,* formera une publication spéciale, avec titre particulier, et sans indication de tomaison.

M. Delisle, président du Comité de publication, annonce que M. le comte de Bourmont, en réponse à la communication qui lui avait été faite conformément aux ordres du Conseil, a déclaré ne point pouvoir accepter toutes les conditions arrêtées pour la reprise de l'impression de la *Chronique du héraut Berry,* et que le Comité est, en conséquence, d'avis de renoncer à cette publication. — Cette proposition est acceptée par le Conseil, qui décide que le secrétaire en donnera avis à M. le comte de Bourmont.

M. Delisle, au nom du même Comité, présente au Conseil un dossier qui lui a été remis de la part de M. le marquis de Lévis, et qui contient l'analyse d'un grand nombre de documents importants venant de Boufile de Juge, sur les affaires militaires et politiques dont ce personnage était chargé par Louis XI dans les pays de la frontière franco-espagnole. Le Comité est d'avis qu'il y aurait lieu de demander communication des pièces elles-mêmes, qui font partie du chartrier de M. le duc de Mirepoix, au château de Léran, et de juger s'il serait possible d'insérer les lettres missives de Louis XI dans la publication en cours, et de faire des autres documents la matière d'une notice sur Boufile de Juge, qui prendrait place dans l'*Annuaire-Bulletin.* — Le Conseil prie M. Delisle de vouloir bien transmettre cette demande à M. le marquis de Lévis.

M. Delisle annonce qu'il sera en mesure de déposer, pour l'Assemblée générale, une note sommaire sur l'étude, qui

vient d'être faite par M. Henri Moranvillé, d'un manuscrit de la bibliothèque de Berne, dont le texte, des plus précieux pour l'histoire des origines des *Chroniques de Saint-Denis,* fournirait la matière de deux volumes.

Le Conseil autorise le président du Comité des fonds à mettre un certain nombre de volumes des anciennes publications à la disposition des deux bibliothèques qui viennent d'être admises au nombre des membres de la Société.

M. Durrieu, en son nom et au nom de son collègue, comme censeur, M. Delaville Le Roulx, donne lecture du rapport destiné à l'Assemblée générale du 6 mai. — Le Conseil remercie M. Durrieu de cette communication.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

84. — Beautemps-Beaupré. Notice sur Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, du Maine et de Touraine (1199-1222). In-8, 55 p. Chaumont, impr. Cavaniol.

(Extrait du tome I des Recherches sur les anciennes juridictions de l'Anjou et du Maine.)

Au point de vue biographique, Guillaume des Roches a été l'objet d'un travail considérable dans la *Bibliothèque de l'École des chartes.* Son mariage avec la dame de Sablé avait fait de lui un des plus puissants seigneurs du Maine et de l'Anjou ; ce fut toujours un guerrier, et, dans l'étude que lui consacre son nouveau biographe, nous le voyons plutôt à l'œuvre sur le champ de bataille que dans les conseils, où cependant il se montra assez bon administrateur pour qu'on le considère comme un des fondateurs de l'unité française. A. B.

85. — Bournon (Fernand). Rectifications et additions à l'histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris par l'abbé Lebeuf. Tome I : ville de Paris et ancienne banlieue. In-8, ix-244 p. Paris, H. Champion.

Feu Hippolyte Cocheris avait commencé, en 1863, une repro-

duction de l'œuvre monumentale de l'abbé Lebeuf, en joignant à chaque chapitre la bibliographie, aussi complète que possible, des ouvrages ou pièces imprimés et des documents manuscrits conservés aux Archives nationales.

Quatre volumes seulement avaient paru en 1870 : dépouillé alors par l'invasion allemande des matériaux qu'il avait amassés durant de longues années, Cocheris ne put poursuivre son entreprise. Depuis, une réimpression intégrale de l'*Histoire du diocèse de Paris* a été faite par les soins de M. Augier (cinq volumes, 1883) et elle sera prochainement complétée par une table analytique qui faisait défaut dans l'édition originale. Associé à la préparation de cette table, M. Bournon a entrepris, à son tour, un travail différent de celui de Cocheris. Moins exclusivement bibliographique, il s'attache surtout à faire le commentaire du texte de l'abbé Lebeuf, à indiquer, avec tout le respect qu'il professe pour le chanoine d'Auxerre, ce que « celui-ci aurait dû et aurait pu dire, » les erreurs qui lui ont échappé, les additions que fournissent aujourd'hui nombre de publications faites depuis un siècle et demi sur les diverses parties d'un si vaste et si important sujet. Voici déjà une première moitié du tome I de ces *Additions et rectifications,* consacré à Paris et à sa banlieue. Sept autres volumes seront nécessaires pour les sept archidiaconés; mais on fait espérer que l'exécution sera très rapide. A. B.

86. — Borrel (E.-L.). Notice historique sur les mines de la Savoie. In-8, 72 p. Moutiers, impr. Cane.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de la Val-d'Isère.)

L'auteur résume d'abord les principaux faits connus des temps anciens, du moyen âge, du xviii[e] siècle, de l'administration française (1792-1815), de l'administration sarde; puis il trace une nomenclature générale des gisements et des établissements au temps actuel.

C'est certainement la meilleure réponse qui ait été faite à l'une des questions du programme du Congrès des Sociétés savantes tenu en 1889.

87. — Du Boys (Émile). Un Bourguignon et un Orléanais érudits au xvii[e] siècle : lettres inédites de B. de la Monnoye à Nicolas Thoynard (1679-1697). In-8, 43 p. Paris, L. Techener.

Douze lettres, traitant principalement de sujets et de nouvelles bibliographiques, extraites de la correspondance de Thoynard que la Bibliothèque nationale a acquise en 1869.

88. — Bruguier-Roure. Saint Bénézet, patron des ingénieurs, et les frères du Pont. In-8, 19 p. Pont-Saint-Esprit.

C'est à propos du livre posthume de M. de Saint-Venant sur

saint Bénézet (1889) que M. Bruguier-Roure, l'historien du Pont-Saint-Esprit, examine successivement les chroniques qui placent en septembre 1177 le commencement du pont d'Avignon par « un adolescent nommé Benoît, » les deux chartes avignonnaise et lyonnaise qui font mention de celui-ci, et enfin l'état des matériaux qui subsistent encore dans le lit du Rhône.

89. — Decrue (Fr.). Anne de Montmorency, connétable et pair de France sous les rois Henri II, François II et Charles IX. In-8, xvi-512 p., avec fac-similé. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Dans un premier volume publié en 1885 et couronné par l'Académie française, M. Decrue avait conduit le connétable jusqu'au trépas de François Ier. Dans le second, qui s'étend jusqu'à la mort de Montmorency sur le champ de bataille de Saint-Denis, nous le voyons ministre sous Henri II, puis chef de parti sous François II et Charles IX. Les événements y sont accumulés : révolutions de palais, rivalité avec les Guises, luttes intestines, guerre avec l'Angleterre et guerre avec l'Allemagne, siège de Metz, bataille de Saint-Quentin, paix de Cateau-Cambrésis, catastrophe du 29 juin 1559, seconde disgrâce du connétable à l'avènement de François II, débuts des dissensions religieuses et de la guerre civile, formation d'un parti national par le connétable, sa rivalité avec les Condé et les Châtillon, sa mort glorieuse. Aussi beau qu'il est vaste et varié, le sujet se prêtait à merveille au labeur actif de M. Decrue, qui retrouvera dans ce second volume le succès légitimement acquis au premier. A. B.

90. — Delisle (L.). Catalogue des manuscrits du fonds de la Trémoïlle. In-8, 51 p. Paris, H. Champion.

« M. le duc de la Trémoïlle, à qui l'administration de la Bibliothèque nationale avait fourni, en 1877 et en 1880, le moyen de rentrer en possession de quelques épaves du chartrier de Thouars, a témoigné sa reconnaissance par la constitution d'un fonds de manuscrits qui atteste, à la fois, la générosité du donateur et le goût passionné qu'il a pour les documents historiques, littéraires et artistiques du moyen âge et des temps modernes. » C'est en ces termes que s'exprime M. Delisle avant de commencer le catalogue descriptif des quarante-neuf manuscrits offerts par M. le duc de la Trémoïlle à la Bibliothèque, et comprenant : 1° deux manuscrits grecs ; 2° cinq manuscrits à peintures ; 3° dix manuscrits particulièrement intéressants comme documents historiques (dont un texte de nos *Gestes des évêques de Cambrai*) ; 4° trente-deux manuscrits d'origine italienne. A. B.

91. — Fagniez (G.). Le Père Joseph et Richelieu ; le

projet de croisade (1616-1625). In-8, 59 p. Paris, Revue des Questions historiques.

C'est l'historique des projets de croisade longuement médités et préparés par Charles de Gonzague, duc de Nevers, et par le saint-siège, et dans lesquels le P. Joseph, à partir de 1616, eût voulu faire entrer la France.

92. — Fagniez (G.). Le Père Joseph et Richelieu; l'avènement de Richelieu au pouvoir et la fondation du Calvaire. In-8, 50 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Après avoir retracé les missions de Poitou et les projets de croisade contre les Turcs, M. Fagniez raconte comment l'infatigable capucin fonda l'ordre des religieuses du Calvaire tout en travaillant activement et heureusement à l'installation définitive de l'évêque de Luçon dans les régions les plus élevées du pouvoir, et au rétablissement du culte catholique en Béarn.

93. — Grouchy (vicomte de). Testament de Nicolas Boileau-Despréaux et inventaire après décès de son mobilier. In-8, 31 p. Paris.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

M. de Grouchy signale, dans le texte du testament copié par lui sur l'original, des variantes avec le texte donné en 1821 (éd. Saint-Surin). On ne connaissait de l'inventaire que quelques fragments et une analyse; M. de Grouchy le publie en entier, sauf l'énumération des papiers et titres, que le notaire détenteur du minutier n'a pas cru bon de livrer à la publicité. Mobilier très modeste, agrémenté seulement de quelques meubles anciens et de porcelaines ou faïences hollandaises. La bibliothèque comprend trois cents numéros, les tableaux quarante environ.

94. — Halphen (Eug.). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Béthune, ambassadeur de France à Rome (18 octobre-24 décembre 1600), publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 57 p. Paris, H. Champion.

Les huit lettres que contient cette plaquette ont été omises, on ne sait pourquoi, par Berger de Xivrey, qui connaissait cependant le manuscrit où elles se trouvent. Comme le fait observer leur éditeur actuel, elles méritaient tout au moins une analyse, et leur place était marquée à côté des compléments de la correspondance diplomatique que nous devons déjà à M. Halphen.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 MAI 1890,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL MEYER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1889-1890 (voir p. 106);

3° Du rapport des censeurs, MM. Durrieu et Delaville Le Roulx, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1889 (voir p. 117).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de feu M. C. Rivain, trésorier de la Société, et de M. L. Lecestre, commis provisoirement aux fonctions de trésorier, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1894 :

MM. BAGUENAULT DE PUCHESSE,
DURUY,
LÉON GAUTIER,
HIMLY,
DE LA TRÉMOÏLLE,
DE LUÇAY,
DE MAS LATRIE,
G. PICOT,
VALOIS.

M. Léon LECESTRE est élu en remplacement de M. Rivain, décédé, dont les pouvoirs expiraient en 1890.

M. le baron DE SCHICKLER est élu en remplacement de

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dont les pouvoirs expiraient en 1893.

M. le comte DE LAUBESPIN est élu en remplacement de M. le baron de Witte, dont les pouvoirs expiraient en 1892.

Sont réélus censeurs : MM. Joseph DELAVILLE LE ROULX et Paul DURRIEU.

M. Noël Valois, secrétaire adjoint, donne lecture d'une lettre de Peiresc à son relieur Corberan, communiquée par M. Tamizey de Larroque (voir p. 121).

La séance est levée à cinq heures et demie.

DISCOURS DE M. PAUL MEYER, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1889-1890.

Messieurs,

Une société qui compte près de soixante années d'existence, qui, pendant ce long espace, a travaillé avec persévérance à l'œuvre assignée dans ses statuts, sans jamais s'écarter de la voie que lui avaient tracée ses fondateurs, et qui, après ce labeur prolongé, ne donne aucun signe d'affaiblissement, peut à coup sûr passer pour bien organisée. Notre organisation, en effet, est bonne de tout point, et a justement mérité de servir de modèle à d'autres sociétés qui se proposent un but analogue au nôtre. Elle réunit toutes les conditions nécessaires pour maintenir la tradition et assurer le progrès. Nous avons un Comité de publication composé d'érudits d'une compétence variée, qui examine les projets d'éditions, les discute, les corrige, s'il y a lieu, et les soumet à l'approbation de votre Conseil. Nous avons un Comité des fonds qui maintient rigoureusement l'équilibre entre les dépenses et les recettes, et sait au besoin trouver le moyen de diminuer les unes et d'augmenter les autres, si bien que la commission de contrôle, composée de deux censeurs, n'a jamais rien à censurer. Nous avons enfin des commissaires

responsables, à la fois bienveillants et sévères, qui surveillent les éditeurs, et d'une main ferme les maintiennent dans l'observation des règles fixées par le Conseil. Ces règles n'ont du reste rien d'absolu. La variété de nos publications est trop grande pour qu'il y ait lieu de leur imposer à toutes le même plan. Nous voulons que les textes soient corrects, établis avec méthode, et pourvus de bonnes tables. Nous sommes moins exigeants pour le commentaire, ayant surtout en vue la publication des textes, et nous nous contentons à l'occasion de brèves introductions, pourvu qu'elles soient substantielles. Nous tenons compte d'ailleurs des progrès des études historiques et philologiques qui peu à peu imposent aux éditeurs de nouveaux devoirs et ne s'accommoderaient pas de règles immuables.

Tous les rouages de notre organisme fonctionnent avec une si constante régularité et un accord si parfait, que la fonction principale de votre président se borne à contempler le jeu de ce mécanisme si bien entendu.

Une fois cependant, celui qui a l'honneur de vous présider prend une part plus grande à la vie active de la Société. C'est le jour où il est appelé à porter la parole dans notre assemblée générale. Mais ici encore se manifeste le caractère honorifique et décoratif de sa fonction, puisqu'il n'a à vous entretenir ni de vos publications ni de vos finances. Une seule obligation lui est imposée : c'est à lui qu'incombe le pénible devoir de faire la commémoration de ceux que la Société a perdus. Nous avons, depuis notre dernière assemblée, à regretter la perte de dix-huit de nos confrères. Voici leurs noms par ordre alphabétique : M. Armingaud, M. le comte de Baillon, M. le baron de Barante, ancien député, ancien sénateur, qui avait remplacé sur notre liste son père, l'un des fondateurs de notre Société, qu'il présida pendant trente-trois ans; M. Brissaud, M. Cougny, M. Denjoy, M. Des Méloizes, M. Fustel de Coulanges, M. Gonse, directeur au ministère de la Justice, M. le comte d'Hautpoul, Mme Labitte, M. Lebigre, M. Beaurepaire, M. Parent de Rosan, M. le comte de Podenas, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, M. Rivain, M. le baron de Witte. Tous

s'intéressaient à notre œuvre, puisqu'ils s'étaient fait inscrire parmi les membres de notre Société; tous ont droit à une mention sympathique dans ces pages. Trois d'entre eux étaient membres de notre Conseil : MM. Rivain, de Queux de Saint-Hilaire et de Witte, et bien que leur éloge ait déjà été prononcé par des voix autorisées, il est à propos de rappeler ici leur souvenir en quelques paroles.

Le baron Jean de Witte, décédé le 29 juillet dernier, était belge; mais, par ses relations de famille comme par ses goûts et ses sympathies, il appartenait à la France, qu'il habitait depuis de longues années. Il était l'un des membres les plus assidus de l'Académie des inscriptions, où il avait pris place dès 1864, en qualité d'associé étranger. La nature de ses études, qui avaient pour objet l'archéologie antique, ne lui permettait pas de prendre une part active à nos travaux; il les suivait cependant avec intérêt, et comptait au nombre des plus anciens membres de la Société.

M. Rivain et le marquis de Queux de Saint-Hilaire étaient entrés le même jour (4 mai 1886) dans notre Conseil; ils se sont suivis dans la tombe à peu d'intervalle.

Le premier est décédé le 3 octobre, le second le 29 novembre. Rivain était sorti en janvier 1873 de l'École des chartes, où il était entré dès 1868. Mais il appartenait à l'une des promotions dont les études furent traversées par les angoisses de l'année terrible, pendant laquelle il servit comme officier de la garde mobile. Entré dans le service des archives avant même d'avoir terminé ses études à l'École des chartes, il fut, pendant deux ans, archiviste du Cantal. C'est là qu'il trouva le sujet de la thèse sur le consulat d'Aurillac qui lui valut le diplôme d'archiviste-paléographe, et qu'il publia en 1874[1]. Bientôt après, il fut

1. *Notice sur le consulat et l'administration consulaire d'Aurillac.* Aurillac, impr. Bonnet-Picut, 1874, in-12, xi-184 pages. — Il a publié peu avant sa mort un mémoire intitulé *Beaufort-en-Vallée et son château, de* 1342 *à* 1380. Angers, 1888, in-8°, 96 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Angers.*) — Enfin, tout récemment, M. N. Valois a publié dans le *Bulletin* de la Société (1889, 215-76), en y joignant une savante introduction, un intéressant mémoire de Raymond de Turenne que Rivain avait copié et préparé en vue de l'impression.

nommé archiviste de la Haute-Vienne, d'où, en 1878, il passa aux Archives nationales. Il y fit preuve de qualités d'ordre et d'exactitude qui déterminèrent le Conseil de la Société à le choisir pour trésorier en remplacement du regretté Edmond Dupont. Par son obligeance, par l'aménité de ses manières, par le zèle avec lequel il s'était attaché à ses nouvelles fonctions, il n'avait pas tardé à gagner la confiance et l'affection de ses nouveaux confrères. Il avait à peine quarante ans lorsque la mort nous l'a enlevé.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire était des nôtres depuis neuf ans quand il fut appelé à remplacer dans le Conseil de la Société M. Egger, récemment décédé. Il le remplaça aussi dans la fonction de commissaire responsable des *Extraits des Auteurs grecs relatifs à la Gaule*, publication que la mort de M. Cougny, l'éditeur, devait bientôt interrompre. Le marquis de Saint-Hilaire, sans être un savant de profession, avait une instruction solide et possédait en certaines matières une véritable érudition, dont il ne faisait point étalage. Il aimait les arts, et ses connaissances en musique dépassaient celles d'un simple amateur. Il était, dans toute la force du terme, ce que les Anglais appellent « un homme accompli ». Généreux par nature et désireux de se rendre utile, il tenait à honneur de faire partie de toutes les Sociétés qui, comme la nôtre, se proposent un but élevé. Ses amis savent avec quelle bonne grâce il mettait à leur disposition son temps, ses bons offices, ses livres ou ses collections. Peu avant sa mort, que rien ne faisait prévoir bien qu'il fût d'une santé délicate, il avait donné à la Bibliothèque nationale quelques manuscrits anciens acquis en diverses occasions, et, par testament, il a légué au Conservatoire sa précieuse collection d'autographes relatifs à la musique et aux musiciens. Un homme distingué, à qui il avait su inspirer une profonde affection, a récemment réuni en un volume les discours qui ont été prononcés sur sa tombe, en y joignant une notice intéressante autant que sympathique et une bibliographie fort complète. Nous y renvoyons ceux qui voudraient connaître plus à fond la vie et les œuvres de cet homme modeste, et cependant doué de

qualités brillantes, que nous regrettons d'avoir vu si peu de temps parmi nous[1].

M. E. Cougny, ancien professeur de rhétorique à Saint-Louis, ancien inspecteur de l'Académie de Paris, décédé le 3 juillet, ne faisait pas partie du Conseil de la Société; mais il était l'un de nos plus actifs collaborateurs, et, depuis 1878, il appartenait à la Société. Désigné en 1876, sur la proposition de M. Egger, pour former le recueil des textes grecs relatifs à l'histoire ancienne de la Gaule, il se mit promptement à l'œuvre, et il s'occupait du sixième et dernier volume de la collection lorsque la mort l'a interrompu. M. de Boislisle vous dira de quelle manière votre Conseil espère parvenir à mener à bonne fin cette publication. M. Cougny, bien que spécialement helléniste, s'était aussi occupé de l'histoire de la littérature du XVIe siècle : en 1857, il présentait à la Faculté des lettres de Paris une thèse sur Guillaume du Vair, et, plus récemment, en 1880, il publiait dans les *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise* une étude sur Beroalde de Verville.

M. Armingaud, professeur d'histoire au collège Rollin, s'occupait principalement de l'histoire moderne. Il préparait pour la collection du ministère des Affaires étrangères un recueil des instructions données aux ministres de France en Savoie et à Mantoue.

M. Brissaud, ancien professeur d'histoire en province et à Paris, examinateur à Saint-Cyr et chargé de l'enseignement de la géographie à l'École normale de Sèvres, était entré dans la Société en 1863. Outre divers ouvrages d'histoire destinés à l'enseignement, il avait publié un livre de recherches originales sur l'occupation de la Guyenne par les Anglais au XVe siècle[2].

M. le comte de Baillon nous appartenait depuis 1853. C'était un bibliophile et un lettré. Ses goûts le portaient sur-

1. D. Bikélas, *Notice sur le marquis de Queux de Saint-Hilaire, suivie des discours prononcés à ses obsèques et d'autres hommages rendus à sa mémoire*. Μνημόσυνον. Paris, F. Didot, 1890, in-8°, 77 pages.

2. *Les Anglais en Guyenne; l'Administration anglaise et le mouvement communal dans le Bordelais.* Paris, 1875, in-8°.

tout vers l'histoire de France au XVIIe siècle, à laquelle il a consacré des monographies détaillées, érudites même, dont plusieurs sont nourries de documents inédits. Elles ont, d'ordinaire, paru par morceaux dans le *Correspondant* ou dans le *Bulletin du bibliophile* avant d'être publiées en volumes. Nous citerons notamment ses livres sur *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre* (1877, in-8°), et sur *Henriette-Anne, duchesse d'Orléans* (1885, in-8°). Rappelons aussi qu'en 1863 il avait publié la traduction des mémoires de Lord Herbert de Cherbury, ambassadeur d'Angleterre en France sous Louis XIII.

M. Fustel de Coulanges était venu à nous dès 1875. Les sujets ordinaires de ses études ne le mettaient pas en position de tirer grand parti de nos publications; mais peu à peu, poursuivant méthodiquement ses investigations, il serait arrivé aux époques pour lesquelles nos éditions de chroniques seraient entrées dans le cadre de ses recherches. Après avoir essayé, avec un incomparable talent, de restituer, dans sa *Cité antique,* le plus ancien état social des populations gréco-romaines, il avait abordé l'étude des institutions des premiers temps du moyen âge[1], et, s'il lui eût été donné de vivre quelques années de plus, son intention était de poursuivre cette étude jusqu'à une époque plus voisine de nous. Il devait être sympathique à notre œuvre, lui qui poussait jusqu'à ses dernières limites, avec la rigoureuse logique de son esprit, le système de n'accorder confiance qu'aux textes originaux. Il aimait les textes, il vivait avec eux, il les retournait sans cesse dans sa pensée, et ne prenait la plume que quand, après une réflexion intense et prolongée, il les avait vus se combiner dans un ordre qui lui donnait la vision claire des choses. Ce qu'il écrivait alors était la reproduction nette et précise de ce qu'il voyait. On étonnait sa modestie en le félicitant de ses heureuses et souvent hardies reconstructions du passé. A l'en croire, il y avait mis bien peu de chose de lui; il s'était borné à assembler et à

1. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France;* 3 vol. in-8°, 1875-1889.

mettre dans un ordre convenable les matériaux fournis par des documents contemporains. Essayait-on de contester l'interprétation d'un texte difficile, de faire valoir un témoignage laissé de côté, il manifestait une surprise très sincère, et non exempte d'une certaine impatience. L'exquise politesse qui était dans sa nature l'empêchait seule de suspecter la bonne foi de ses contradicteurs. Il ne fallait pas surtout que l'intervention d'érudits importuns vînt troubler le commerce plein de charme qu'il entretenait avec les documents. Il ne voulait point d'intermédiaire entre eux et lui. Aussi, lorsqu'il abordait un sujet, prenait-il le parti d'ignorer volontairement tous ceux qui s'en étaient occupés avant lui. Il écartait ainsi résolument tout ce qui pouvait influencer son jugement ou le distraire de la contemplation des documents. Mais, le livre fait et publié, il ne pouvait prendre aussi bien son parti d'ignorer les critiques. Personne ne fut plus sensible que lui à la contradiction, et personne n'en profita moins. Il répondait aux objections, et il le faisait avec une courtoisie qui dissimulait à peine les bouillonnements d'une indignation contenue. Tel il s'est montré dans ses dernières polémiques avec d'éminents érudits, tel il était déjà dès ses premiers travaux. J'ai relu tout à l'heure la lettre qu'il adressa de Strasbourg, en 1866, à la *Revue critique*, alors fondée depuis peu, qui avait rendu compte de sa *Cité antique*[1]. J'ai éprouvé de nouveau, à vingt-cinq ans de distance, la joie sans mélange que cette réponse avait causée à notre jeune et belliqueux cénacle. Quel excellent style, à la fois simple et nerveux! Comme tout est dit clairement, nettement, en bon français! Quelle fermeté dans l'expression polie d'un complet dissentiment! Avec quelle grâce on se défend d'avoir lu les ouvrages de seconde main, en qui on a peu de confiance, « fussent-ils même de Becker et de Marquardt, » préférant lire tout ce qui reste de la littérature grecque et latine, les poètes, les historiens, les orateurs, les grammairiens, les lexicographes, les agronomes, les compilateurs, les scoliastes!

1. *Revue critique*, I, 373.

Les érudits ne traiteront pas M. Fustel de Coulanges comme il traitait Becker et Marquardt. Ils le liront et continueront à le discuter, ce qui est souvent une marque de respect, regrettant qu'il ne soit plus là pour leur donner la réplique. Mais, en dehors de la race pointilleuse et défiante des savants de profession, il y a, pour les choses historiques, un public éclairé et nombreux, qui aime les résultats bien nets et bien clairs, qui, mis en présence d'une question compliquée, se soucie assez peu de savoir quelles discussions elle a soulevées, ni qui a contribué à l'éclaircir, pourvu qu'on lui en donne une solution plausible exposée avec élégance. Ce public-là ne commettra pas la faute d'apprécier M. Fustel de Coulanges au-dessous de sa valeur.

Après vous avoir rappelé le souvenir des hommes distingués à divers degrés et à des titres différents que nous avons perdus depuis notre dernière Assemblée générale, je voudrais ramener votre pensée vers l'histoire, qui ne meurt pas, qui prépare des matériaux à nos lointains successeurs, et qui, même en ses parties les plus explorées, offrira longtemps encore aux générations à venir la matière de considérations nouvelles. M'étant mis en quête d'un sujet qui ne fût pas étranger à mes études personnelles, dont la direction a été plutôt littéraire qu'historique, et qui pourtant fût en rapport avec les travaux de la Société, l'idée m'est venue de vous soumettre quelques vues sur l'origine et les premiers développements de ce qu'on peut appeler l'historiographie française. Par cette expression, j'entends l'ensemble des œuvres historiques rédigées en français, par opposition aux œuvres du même genre rédigées en latin.

Il est incontestable que les pays français du nord de la Loire ont été, depuis les premiers temps du moyen âge, notamment depuis l'époque carolingienne, le foyer (il serait plus exact de dire les foyers) d'une littérature historique qui, pour le grand nombre et pour la valeur des œuvres, l'emporte sur celle de toutes les autres nations de l'Europe occidentale. S'il est un pays qui, à cet égard, puisse à un certain moment être mis en balance avec le nôtre, c'est l'Angleterre,

qui, au XIIe siècle et au XIIIe, a eu des historiens de premier ordre. Mais, là encore, la France pourrait revendiquer une certaine part d'influence. Dans cette vaste production historique, qui est pour nous un titre d'honneur, il est un point sur lequel je désire appeler votre attention, sans entrer dans un exposé détaillé que ne comporte pas un discours tel que celui-ci : c'est que, chez nous, beaucoup plus tôt qu'ailleurs, les récits historiques ont été composés en langue vulgaire. Ce fait a de grandes conséquences, indépendamment de l'intérêt philologique des documents, car les récits conçus dans la langue parlée ne se distinguent pas seulement des récits latins par la forme extérieure : ils en diffèrent aussi par l'origine, par le caractère, et bien souvent par les tendances. Il y a donc lieu de considérer dans quelles circonstances s'est manifestée l'application de la langue populaire à des compositions historiques. Disons tout d'abord que cette innovation, qui est particulière aux pays de langue d'oïl, ne s'explique pas suffisamment par les conditions générales qui ont amené, dans la même région, la naissance et le développement d'une littérature en langue vulgaire dès le Xe ou le XIe siècle ; car la littérature vulgaire n'est pas moins ancienne dans les pays de langue d'oc, et, là cependant, l'usage de composer des œuvres historiques en roman est notablement plus récent et plus limité que dans la région du nord. Il faut donc reconnaître que, dans la France proprement dite, au sens où ce nom s'entendait au XIe siècle et au XIIe, le goût de l'histoire s'est manifesté très tôt chez les laïques qui ne savaient pas le latin, et il faut aussi constater que ce goût ne s'est pas porté seulement sur les événements contemporains ou peu éloignés, mais qu'il s'est bientôt étendu à l'histoire ancienne, ou du moins à ce qu'on en pouvait connaître.

Il serait intéressant de fixer les conditions dans lesquelles les écrits historiques de tout genre qui forment une part si importante de notre vieille littérature se sont produits. On voudrait pouvoir les répartir en des catégories déterminées, selon qu'ils ont été composés pour le grand public, destinés à des familles royales ou seigneuriales, ou enfin dictés par

des personnes ayant joué un rôle dans les événements et désireuses de laisser à leurs descendants le souvenir de leurs actes. Mais ces catégories seraient difficiles à établir; car nous sommes souvent mal informés des circonstances qui ont provoqué la rédaction d'une chronique ou d'un livre de mémoires, et d'autre part certains ouvrages pourraient être légitimement classés dans deux catégories à la fois. Il est en effet arrivé bien souvent qu'un récit historique a été inspiré par quelque grand personnage, et composé de façon à obtenir en même temps la faveur du public. La forme sous laquelle les compositions se présentent fournit un élément de classification plus certain.

Les plus anciennes compositions historiques en langue vulgaire ont la forme des chansons de geste. A vrai dire, il n'y a pas de différence, à l'origine, entre ces poèmes chantés et l'histoire. Les chansons de geste ne sont, en principe, que des récits historiques mis à la portée des illettrés, et, alors même qu'on n'y trouve plus que des fictions, elles continuent à afficher des prétentions à la vérité. *Raoul de Cambrai,* dont les éléments authentiques ont été habilement démêlés par notre confrère M. Longnon, était, en son état primitif, le récit assez sincère d'événements réels. D'ailleurs, jusque vers la fin du moyen âge, cette forme a été appliquée, bien qu'exceptionnellement, à l'histoire proprement dite. Il suffit de rappeler les divers poèmes relatifs à la première croisade, dont les plus anciens, naturellement les plus véridiques, ne nous sont point parvenus sous leur forme originale, la chanson de la croisade contre les Albigeois, composée de deux poèmes absolument distincts, incomplets l'un et l'autre et mis bout à bout, la chanson de l'empereur Henri de Constantinople, conservée par une rédaction écourtée, connue sous le nom de *Chronique de Henri de Valenciennes,* dont M. G. Paris, développant une idée jadis émise par son père dans une de nos publications, a récemment mis en lumière le véritable caractère[1], la chanson d'Eustace de Beaumarchais et de la guerre de Navarre, par le toulousain Guillem

1. *Romania,* XIX, 62-72.

Anelier. A la fin du XIVe siècle encore, le poème de Cuvelier sur Du Guesclin est une chanson de geste.

Mais l'usage s'introduisit bientôt, certainement dès le milieu du XIIe siècle, d'appliquer à l'histoire populaire une forme mieux appropriée à la lecture en petit comité ou solitaire : celle des vers octosyllabiques, à rimes appariées, qu'on adopta aussi pour les romans d'aventure, les vies des saints, et en général pour toute la poésie narrative non chantée. Ces petits vers familiers et voisins de la prose se prêtaient mieux que les grands vers rangés en tirades monorimes et d'allure solennelle aux détails d'un récit. Dans les chansons de geste, en effet, il n'y a guère que des situations dramatiques et des discours. C'est en vers de huit syllabes que fut écrite l'histoire des Anglais, de Geffrei Gaimar, composée entre 1147 et 1151 pour la femme d'un baron normand, bientôt suivie du *Brut* et du *Rou* de Wace, achevés peu après le milieu du XIIe siècle, de l'*Histoire et généalogie des ducs de Normandie* par Benoît, tous ouvrages dédiés au roi d'Angleterre Henri II et à la reine Éléonore, ou même écrits à leur demande. On sait en effet que les barons normands, et notamment les ducs de Normandie, rois d'Angleterre, ont encouragé, sinon fait naître, une poésie ayant un caractère sérieux, adaptée aux goûts des personnes laïques qui désiraient s'instruire[1]. Gaimar, Wace et Benoît appartiennent à ce rejeton puissant de notre vieille littérature qui se développa largement sur le sol de l'Angleterre, et ils eurent de nombreux successeurs. Les plus anciens des poèmes historiques en petits vers (de ceux du moins qui nous sont parvenus) sont moins originaux que les chansons de geste. Ils sont plus véridiques, sans doute ; mais ils ne font guère autre chose que mettre à la portée des gens du monde, et sous une forme agréable, les récits des chroniques latines. Bientôt toutefois nos vieux trouvères s'émancipent : ils abordent les sujets que jusque-là s'étaient réservés les clercs écrivant en latin, et traitent les matières historiques d'une façon originale. Un jongleur appelé Ambroise, de la

1. Voy. G. Paris, *Romania*, IX, 595.

suite de Richard Cœur-de-Lion, normand ou angevin d'origine, compose un long poème en vers octosyllabiques sur la troisième croisade[1]. Le latin n'abdiqua pas ses droits : à peine lancé dans la circulation, le poème d'Ambroise fut mis en prose latine par le prieur de la Sainte-Trinité de Londres. Un quart de siècle plus tard paraissait en Angleterre l'histoire, également en vers de huit syllabes, de Guillaume le Maréchal, régent d'Angleterre pendant la minorité de Henri III, qui, malgré son mérite, fut peu répandue, n'étant sans doute guère sortie des archives de la famille illustre qui l'avait fait composer.

Il est fort probable que des poèmes du même genre furent composés dès le XIIe siècle dans les domaines du roi de France ou de ses principaux feudataires. Le grand succès qu'obtinrent le roman de Troie, de Benoît de Sainte-Maure, les romans de Thèbes et d'Énéas, qui tous représentent une sorte de compromis entre la fable et l'histoire, mais où naturellement la fiction domine, témoigne d'un goût développé pour les choses du passé. Le sentiment de la réalité est déjà beaucoup plus marqué dans le résumé d'histoire romaine en vers octosyllabiques que composa, vers 1213, un certain Calendre, pour le duc Ferri II de Lorraine[2]. Mais, pour trouver dans la France proprement dite un poème historique sur notre histoire nationale, il faut descendre jusqu'au milieu du XIIIe siècle. A cette époque, entre 1240 et 1250, un trouvère de la Flandre, Philippe Mousket, compose sa vaste compilation, où il fait preuve, non point d'originalité ou de style, moins encore de critique, mais d'une connaissance extrêmement étendue des chroniques latines et des chansons de geste. Au commencement du XIVe siècle, Guillaume Guyart et Geoffroi de Paris continuent l'usage ancien des chroniques françaises en vers. Ces divers ouvrages toutefois ne semblent pas avoir été très répandus. Ils appartiennent à un genre qui déjà passait de mode. La *Prise d'Alexan-*

1. Une édition, préparée par M. G. Paris, est sous presse depuis longtemps, dans la *Collection des documents inédits.*

2. Setlegast, dans les *Romanische Studien,* III (1878), 93-130.

drie, de Guillaume de Machaut, poème plus tardif encore (vers 1370), est une véritable exception, dont le succès s'explique par la réputation de l'auteur. Une révolution littéraire se préparait, qui allait étendre singulièrement le domaine de la langue du peuple. Le goût de l'histoire s'affinait à mesure qu'il se développait. On devenait plus soucieux de la vérité, et la forme poétique comportait une recherche de rime et de mesure qui parut bientôt incompatible avec l'exactitude de la narration. On en arriva de bonne heure à se persuader que l'histoire gagnait à être écrite en prose, et peu à peu la prose, qui n'avait guère été employée jusqu'alors que pour la traduction de certaines parties de la Bible ou d'œuvres pieuses, devint la forme préférée de l'histoire. Révolution d'une portée considérable, car elle allait permettre à des hommes qui n'étaient ni des clercs ni des poètes, qui ignoraient le latin et savaient à peine lire et écrire, de dicter leurs souvenirs et de faire ainsi œuvre d'historien. Le moment où cette préférence pour la prose commence à se manifester peut être déterminé approximativement. Ce fut aux environs de l'an 1200. Vers cette époque, un certain Nicolas de Senlis traduisit de latin en prose française la chronique du *Faux Turpin,* pour le comte Hugues de Saint-Pol, qui se croisa en 1202 et mourut en 1205, et pour sa femme Yolande, sœur de Baudouin V, comte de Flandres. « Aucun conte rimé n'est vrai, » dit-il en son prologue; « tout ce que disent les jongleurs et les conteurs est men- « songe, car ils n'en savent rien, sinon par ouï-dire. » Et en terminant, il déclare expressément qu'il a traduit le latin « sans rime » par ordre du comte de Saint-Pol[1].

Le même sentiment de réaction contre les poèmes qui se prétendaient véridiques se fait jour avec non moins de netteté dans une autre traduction du faux Turpin faite en 1206

1. Cette traduction a été publiée, d'après les deux mss. qui nous l'ont conservée, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie,* I (1877), 262 et suiv.; cf. G. Paris, *De Pseudo-Turpino* (1865), p. 44-6. Fauchet avait déjà cité le prologue de cette version de Turpin d'après un ms. qui paraît perdu, dans le livre I, ch. IV, de son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise,* fol. 541 de l'édition des *Œuvres* (1610).

par un écrivain anonyme, à la demande du comte Renaut de Boulogne : « Et por ce que la rime se veut affaitier de « moz conqueilliz hors de l'estoire, vout li quens que cist « livres fu faiz sans rime[1]. » Vers le même temps, un certain Pierre, originaire du Beauvaisis, qui nous a laissé un assez grand nombre d'opuscules, tant en prose qu'en vers, s'excusait, presque dans les mêmes termes, de n'avoir pas versifié sa traduction : « Et pour ce que rime se veut afai- « tier de moz concueilliz hors de verité, mist il sanz rime « cest livre, selonc le latin...[2]. » C'est l'idée qu'exprimait encore vers le même temps l'auteur de la chanson de *la Mort Aimeri de Narbonne*, qui pourtant écrivait en vers :

Nus hom ne puet chançon de geste dire
Que il ne mente la ou li vers define
As mos drecier et a tailler la rime.
(Éd. de la Soc. des Anc. textes français, vv. 3055-7.)

C'est précisément au temps où se manifeste cette défiance de la forme poétique qu'apparaissent nos deux premiers récits originaux en prose française, les deux livres de Geoffroi de Villehardouin et de Robert de Clari sur la quatrième croisade, composés indépendamment l'un de l'autre vers l'an 1210. Robert de Clari était un pauvre chevalier sans influence ; le puissant maréchal de Champagne fut une des fortes têtes de l'armée. Leurs idées différaient, comme leur position sociale, et ils n'avaient part égale ni dans les conseils ni au butin ; mais tous deux ont su décrire en une langue simple et expressive les événements dont ils ont été les témoins. Ils n'écrivaient pas eux-mêmes assurément : ils dictaient, ou peut-être parlaient-ils devant un écrivain qui rédigeait leurs pensées ; mais la part laissée à la discrétion

1. G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, p. 56; *Romania*, XVI, 61.
2. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIII, I, 22, cf. 30. — Ce Pierre est le même qui, en 1212, traduisit, également en prose, le récit de la translation de saint Jacques et de ses miracles pour la comtesse Yolande de Saint-Pol, qui, du vivant de son mari Hugues de Saint-Pol, s'était déjà fait faire, comme on l'a vu à la page précédente, une traduction de Turpin; voy. *Not. et extraits*, XXXIII, I, 30.

de l'écrivain dut être fort limitée, surtout en ce qui concerne Robert de Clari. Le caractère commun de ces deux récits est d'être l'œuvre personnelle de deux hommes qui ne faisaient point métier d'écrire, mais qui voulaient conserver, pour leur famille et leurs amis, le souvenir de ce qu'ils avaient vu. Un siècle plus tôt, Villehardouin aurait chargé son chapelain d'écrire en latin l'histoire de la croisade ; au même temps ou un peu plus tard, il eût pu confier ce soin à un jongleur, et Robert de Clari, trop pauvre pour avoir un chapelain ou un jongleur, n'eût pas songé à nous communiquer ses impressions. Nous y aurions perdu.

La prose historique avait fait un brillant début avec Villehardouin et Robert de Clari. Dès lors elle gagna rapidement du terrain. Une preuve singulière de ses progrès nous est fournie par certains livres historiques du XIII[e] siècle, où les vers conservent encore une petite place à côté de la prose. Entre 1223 et 1230, un écrivain dont nous aimerions à savoir le nom, car il était savant pour son temps, et maniait la langue française avec une élégante facilité, fit une énorme compilation d'histoire ancienne, qu'il dédia à un châtelain de Lille appelé Roger[1]. C'était un ouvrage destiné à être lu en public, par fragments, j'imagine, car il forme, dans les mss., qui sont nombreux, un respectable in-folio. Nombre de paragraphes y commencent par « Seigneurs; » on y rencontre à tout instant des formules telles que « dit vous ai,... or vous dirai,... or vous conterai,... n'en dirai or plus,... » qui supposent un lecteur s'adressant à son auditoire. Or le prologue de cette histoire ancienne est en vers octosyllabiques, et, toutes les fois que l'auteur est amené par son sujet à présenter quelque remarque d'un caractère général, des considérations morales par exemple, il a recours aussitôt à la poésie. Il conte en prose; mais il philosophe en vers. Ce cas n'est pas unique. Peu après la mort de Louis VIII, un écrivain dont nous ignorons le nom fut chargé par Gilles de Flagi, seigneur bourguignon, de composer en français, d'après des textes latins,

1. *Romania*, XIV, 56-7.

sans doute d'après Rigord et Guillaume le Breton, une histoire de Philippe-Auguste. Ce travail ne nous est pas parvenu; mais un heureux hasard nous en a conservé le prologue, qui est en vers, et où cependant l'auteur exprime l'intention de rédiger en prose la vie de Philippe-Auguste, car, dit-il, reproduisant une idée qui dès lors était banale, « il est difficile de rimer une histoire sans y ajouter des « mensonges pour faire la rime[1]. »

Dès le temps où ces vers furent composés, c'est-à-dire dès le commencement du règne de saint Louis, la prose devient de plus en plus l'idiome de l'histoire. On en a la preuve par des compositions historiques, de caractère et d'origine variés, qu'on voit apparaître en divers lieux des pays de langue française. L'Orient, où notre langue était bientôt devenue l'idiome commun des populations chrétiennes, occupe ici une place prépondérante. Partout où nos ancêtres se sont établis, en Terre sainte comme en Angleterre, ils ont porté avec eux leurs coutumes, leurs goûts, leur langue et leur littérature. On n'a pas encore démêlé la part des Français d'outremer dans la production littéraire du moyen âge; tout porte à croire que cette part fut considérable, et que maint écrit, supposé d'origine française, vient en réalité de Palestine ou de Cypre. Nous ne savons si c'est en Orient qu'a été faite, vers le milieu du XIIIe siècle, la version de l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, de Guillaume de Tyr, version souvent citée sous les noms d'*Histoire d'Éracle* ou de *Livre de la Terre sainte;* mais ce qui n'est pas douteux, c'est que les événements postérieurs à Guillaume de Tyr, ceux principalement de la période comprise entre le couronnement de Gui de Lusignan et l'évacuation de la Terre sainte en 1291, ont fourni la matière d'une série de chroniques françaises d'outremer. Entre ces compositions, que les copistes ont combinées de

1. Quar enviz puet estre rimée
Estoire ou n'ait ajostée
Mensonge por fere la rime.
(*Romania*, VI, 498; cf. F. Delaborde, *Œuvres de Rigord et de G. Le Breton*, I, LXIII-IV.)

telle façon qu'il n'est pas toujours aisé de les distinguer les unes des autres, l'une des plus anciennes est celle que composa, vers 1228, un écuyer de Balan d'Ibelin, appelé Ernoul, et que notre confrère M. de Mas Latrie a su dégager de l'ensemble des chroniques connues sous le nom assez impropre de continuations de Guillaume de Tyr, et a publiée pour notre Société il y a près de vingt ans. A l'Orient français encore appartient l'Histoire de la guerre de l'empereur Frédéric et de Jean d'Ibelin, seigneur de Beirouth, dont un fragment considérable a été retrouvé, il y a peu d'années, par notre regretté confrère M. Riant, et publié récemment pour la Société de l'Orient latin[1]. On connaissait depuis longtemps l'existence de cette chronique, œuvre du jurisconsulte et moraliste à qui sont dus *le Livre de forme de plait* imprimé par Beugnot à la suite des *Assises de Jérusalem*, et le traité des « Quatre temps d'âge d'homme » que la Société des Anciens textes français vient de mettre au jour. On avait même une notion assez exacte de son contenu, grâce à deux versions italiennes. Mais, outre que le texte original nous manquait, on s'était mépris sur le nom de l'auteur, que les manuscrits appellent « Philippe de Navarre, » ou de « Nevaire. » M. G. Paris a récemment mis hors de doute que le nom véritable est « Philippe de Novare[2], » que, par conséquent, cet écrivain homme du monde, qui manie si élégamment notre langue, soit en vers, soit en prose, et qui se montre si familier avec notre vieille littérature, était en réalité un Italien, un *Lombard*, comme il le dit lui-même dans un passage jusqu'ici mal lu et mal compris de sa chronique[3]. Il fallait que la supériorité de la prose sur les vers, en matière d'histoire, fût pleinement reconnue pour que Philippe de Novare, poète à ses heures, se soit refusé le

1. *Les Gestes des Chiprois*, recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux XIIIe et XIVe siècles (*Philippe de Navarre et Gérard de Montréal*), publié pour la première fois pour la Société de l'Orient latin, par G. Raynaud. Genève, 1887. — *La guerre de Frédéric et de Jean d'Ibelin* forme le deuxième livre, p. 27 à 138, de cette compilation.

2. Voir *Romania*, XIX, 99-102.

3. Voir G. Paris, *l. l.*, p. 100.

plaisir de rimer ses mémoires historiques. Il s'est dédommagé en insérant dans la trame de sa narration, toutes les fois qu'il l'a pu, des pièces de vers de sa composition.

En France, nous trouvons plusieurs séries de chroniques en prose qui durent paraître à diverses époques du règne de saint Louis, mais dont l'origine et la composition n'ont pas encore été l'objet de recherches bien approfondies. On peut citer d'abord la *Chronique de Normandie* ou *des ducs de Normandie*, rédigée principalement d'après Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumièges, et dont une rédaction assez ancienne a été publiée en 1840, pour la Société de l'Histoire de France, par Fr. Michel[1]. Cette chronique se continue jusqu'à la translation de saint Thomas de Cantorbéry, en 1220. La partie la plus ancienne, jusqu'à la mort de Henri Ier, est un simple abrégé de textes latins qui peut remonter aux premières années du XIIIe siècle; la suite, plus originale, a dû être rédigée au commencement du règne de saint Louis. C'est à cette dernière époque, et en tout cas avant 1240, qu'il convient de placer une courte chronique des rois d'Angleterre, de Guillaume le Conquérant à Richard Ier, qui donne sur Éléonore de Guyenne de curieux détails, transportés par Philippe Mousket dans son poème[2]. Les *Chroniques de Flandre* offrent, comme celles de Normandie, le caractère d'une compilation à base latine remaniée et continuée à plusieurs reprises. Elles ont pour point de départ une sorte d'histoire générale entreprise, aux environs de l'an 1200, par Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, qui devait mourir en 1205 empereur de Constantinople. L'étude des sources et des diverses rédactions de ces chroniques présente encore beaucoup de lacunes.

Il ne semble pas, et ce fait ne laisse pas de causer tout d'abord une certaine surprise, que, dans l'entourage du roi

1. Sur les diverses rédactions de cette chronique, on peut voir, en attendant un travail plus complet, ma notice du ms. II. 6. 24, de l'Université de Cambridge : *Notices et extraits des mss.*, XXXII, II, 39-56.

2. Voir la même notice, p. 63 et suiv.

saint Louis, on ait rien écrit en langue vulgaire, ni sur les événements contemporains, ni sur l'histoire antérieure. C'est que les moines de Saint-Denis, parmi lesquels se recrutaient les historiographes officiels, maintenaient la tradition du latin, et, jusqu'au commencement du XVe siècle, ils lui restèrent fidèles. Ils le purent sans inconvénient, parce que, dès les premières années du règne de Philippe le Hardi, on avait fait faire, originairement à l'usage de la famille royale, une compilation en français des chroniques relatives à l'histoire de la monarchie, qui fut tenue à jour pendant presque tout le XIVe siècle, et qui renferme même, comme on sait, pour les années 1350 à 1380, des parties originales qui n'existent pas en latin. Toutefois il est certain qu'au temps de saint Louis, et à Paris même, l'usage d'écrire en prose française prit une grande extension. Nous le voyons par la version de certains livres de la Bible qui paraît avoir été faite à cette époque; nous le constatons plus sûrement encore par la publication à Paris, vers le milieu du règne de saint Louis, d'un vaste ouvrage de savante vulgarisation connu sous le nom de *Fait des Romains* ou de *Livre de César*, qui a été rédigé d'après Salluste, César, Lucain et Suétone, et dans lequel ont pris place diverses « incidences, » comme on disait autrefois, qui ne permettent pas de douter de l'époque de la composition, ni de son lieu d'origine[1].

D'autre part, si, à Saint-Denis, les chroniques se rédigeaient en latin, dans le monde on était moins attaché aux usages traditionnels. Vers 1260, un ménestrel de la maison d'Alphonse de Poitiers composait un abrégé de l'histoire de France qui s'arrête à la mort de Philippe-Auguste, et qui est devenu le point de départ, et comme le noyau des *Grandes chroniques de France*[2]. A la même époque appartiennent les agréables *Récits d'un ménestrel de Reims*, si bien

1. Voir *Romania*, XIV, 1 et suiv.

2. Sur la chronique dite du Ménestrel du comte de Poitiers, voir le mémoire de M. de Wailly sur l'origine des chroniques de Saint-Denis : *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XVII, I, 383-91; cf. le même, *Bibl. de l'École des chartes*, XXXV, 225-6.

édités et étudiés par M. de Wailly. Avec ce gracieux conteur, nous sommes transportés sur un terrain d'où la gravité de l'histoire et le souci des convenances officielles sont complètement bannis. Les plus grands personnages, papes ou rois, sont traités avec une libre familiarité, également éloignée de l'esprit de dénigrement et du respect. On ne se gêne pas pour faire dire à Louis VII par la reine de France « qu'il ne vaut pas une pomme pourrie, » ni pour mettre en scène un pape qui traite les Milanais révoltés contre l'empereur de « bougres déloyaux », et se radoucit subitement dès qu'on lui offre trente mille marcs d'argent. Richard Cœur-de-Lion n'est pas ménagé : on lui fait jouer à la croisade un rôle assez ridicule, comme lorsqu'on le représente attaquant sans provocation, dans les rues d'Acre, Guillaume des Barres, et désarçonné par celui-ci. Mais ce que perd le roi d'Angleterre, Philippe-Auguste le gagne. Tandis que Richard va voir les dames, le roi de France dirige le siège d'Acre, et le gouverneur sarrasin de cette ville s'écrie, en voyant la belle apparence de ses machines de guerre : « Voilà celui par qui nous perdrons Acre ! » Certes, l'auteur anonyme de ces amusants récits ne se mettait pas en peine de vérifier ses assertions. Il prenait de toute main la matière de ses contes, qu'il présentait sans beaucoup d'ordre et sans se préoccuper des transitions, de façon à pouvoir les réciter séparément au gré de l'auditoire. Il les choisissait de nature à plaire au public bourgeois et bien français sur lequel il comptait pour le payer de son labeur et qui ne lui a pas ménagé le succès, si on en juge par le nombre et la variété des manuscrits de son ouvrage. Il a eu toutefois, en dehors des bruits populaires, quelques sources d'une réelle valeur, par exemple en ce qui concerne la croisade de Damiette, qui n'ont pas encore été exactement déterminées. Pour que notre ménestrel n'ait pas écrit en vers ses fableaux historiques, il faut que véritablement le goût des récits en prose se fût singulièrement répandu. C'est précisément à la même époque, vers le milieu du XIII[e] siècle environ, que l'on commence à mettre en prose certains poèmes : celui de Henri de Valenciennes sur l'empereur Henri de

Constantinople, que nous n'avons plus dans sa première forme, des versions poétiques de telle ou telle partie de la Bible, le roman de Troie, de Benoît de Sainte-More[1], ou même des compositions qui, sous aucune forme, ne pouvaient passer pour le récit d'événements authentiques, tels que le roman de la Charrette[2].

Dès la fin du règne de saint Louis, la prose française a bataille gagnée. Elle est reconnue la forme la plus appropriée à l'histoire. La mode des chroniques en vers français se passe, et, quant au latin, bien qu'employé jusqu'au XVIe siècle par des historiens d'un mérite supérieur, il perd chaque jour du terrain. L'historiographie française est fondée et ira sans cesse se développant en de nouvelles directions.

Après avoir montré, en considérant surtout la forme, comment la langue française, s'exprimant d'abord en vers, puis bientôt en simple prose, a peu à peu envahi le domaine historique, longtemps réservé au latin, il serait intéressant de pénétrer les motifs qui ont engagé nos vieux historiens français à composer des écrits qui, pour le fonds comme pour la forme, n'ont guère d'analogues dans les littératures voisines. Ces motifs, autant que nous pouvons les apercevoir, sont assez variés. Remarquons tout d'abord un souci très caractéristique de la tradition. On eut certainement de bonne heure, dans les classes supérieures, s'entend, le désir de savoir d'où on venait, quels ancêtres on avait eus, ce qu'avaient fait les plus anciens habitants de la terre où on vivait. C'est à ce désir que donnèrent satisfaction les versions, d'abord en vers, ensuite en prose, de chroniques latines. Voilà un des commencements de notre historiographie. D'après les informations que nous possédons, cette curiosité se serait manifestée dès le XIIe siècle en Normandie et en Angleterre, un peu plus tard dans la France proprement dite et en Flandre.

De bonne heure on voit se joindre à la curiosité historique

1. Voir *Romania*, XIV, 65-6.
2. G. Paris, *ibid.*, XII, 485 et suiv.

un sentiment d'une autre nature : l'idée que l'histoire, et principalement celle de l'antiquité, renferme d'utiles renseignements moraux. Elle a été maintes fois exprimée depuis le XIIe siècle, et de plus en plus l'histoire a été considérée à ce point de vue. Sous Charles V, le chevalier de la Tour-Landry faisait lire par extraits à ses filles, pour leur apprendre comment elles se devraient gouverner, « la bible, « les gestes des rois et croniques de France, de Grèce, d'An- « gleterre et de maintes autres estranges terres. » Un peu plus tard, un motif semblable inspirait à Jean de Courci († 1431) l'idée de la vaste compilation d'histoire ancienne qu'il a rédigée sous le titre de *Bouquechardière*. Et encore maintenant la chaire d'histoire du Collège de France est intitulée « histoire et morale. »

L'idée que l'histoire mérite d'être étudiée pour elle-même, abstraction faite de toute application et de toute satisfaction d'amour-propre, est en somme assez moderne. On la voit poindre toutefois au moyen âge, et Jean le Bel paraît s'en inspirer dans le passage de son prologue où, après s'être élevé contre les récits exagérés que certains chroniqueurs en vers faisaient des exploits de leurs héros, il s'exprime ainsi : « Car hystoire est si noble, ce m'est avis, et de si gentil « proesse, qu'elle est bien digne et merite d'estre mise en « escript pour le en memoire retenir au plus près de la « vérité[1]. » Chez Froissart, le continuateur, en un certain sens, de Jean le Bel, l'idée dominante est de célébrer les exploits guerriers, les « belles apertises d'armes », pour donner exemple aux jeunes bacheliers qui tendent à honneur[2]. C'est le sentiment chevaleresque qui animait les chansons de geste. On le voit se continuer en maint ouvrage français jusqu'au temps de Louis XII.

Ces idées variées se manifestent surtout dans les chroniques générales, ou du moins dans celles qui embrassent une période étendue. D'autres mobiles ont inspiré les récits d'histoire contemporaine consacrés à un événement impor-

1. Éd. Polain, I, 2.
2. Voir son prologue, éd. Luce, I, 3.

tant ou à la vie d'un grand personnage. Ces récits, dont la valeur historique est grande, parce qu'ils sont originaux, mais qui ne sont pas toujours absolument véridiques, sont le plus souvent dictés ou inspirés par quelqu'un de ceux qui y jouent un rôle. Les croisades ont donné une vive impulsion à cette branche de l'histoire. Les chevaliers qui y avaient pris part avaient naturellement le désir de faire connaître leurs actes à leurs familles restées en Occident. Il semble que des récits de ce genre auraient dû sortir, par une extension naturelle, quelques livres de mémoires embrassant les souvenirs d'une vie entière. Il n'en a rien été. Les mémoires proprement dits n'apparaissent guère qu'au xvie siècle avec Philippe de Vigneulles. Les mémoires de Joinville sur saint Louis contiennent sans doute des matières très diverses, dont plusieurs sont personnelles à l'auteur; mais le livre demandé au bon sénéchal devait être essentiellement un recueil des saintes paroles et des belles actions du roi.

Il est deux autres genres de narrations historiques que notre ancienne historiographie française ne connaît pas, et dont il faut étudier les origines dans des provinces qui n'ont été réunies à la France qu'assez tard. Ce sont des genres très humbles : les chroniques des villes, rédigées ordinairement par les greffiers qui mettaient en écrit les délibérations municipales, et ces chroniques de familles, connues sous le nom de *Livres de raisons*, dont un si grand nombre ont été publiées en ces dernières années. L'usage de tenir registre des événements généraux ou particuliers qui intéressaient une cité paraît avoir été courant dans les provinces du Midi dès la fin du xiiie siècle. Il suffit de rappeler la chronique de Montpellier, celle de Béziers tenue de 1348 à 1390 par Jacme Mascaro, « écuyer » des consuls de la ville, le *Livre de vie* de Périgueux, la chronique de Libourne. Quant aux *Livres de raisons*, ils se sont multipliés dans les anciennes provinces françaises dès le xvie siècle, mais les spécimens les plus anciens du genre appartiennent à la région méridionale[1]. Certains ouvrages, comme la chronique

1. *Le Livre de raison d'un bourgeois de Lyon au XIVe siècle,* publié

de l'arlésien Bertran Boysset, participent à la fois du livre de raisons et de la chronique locale. L'histoire s'est peu développée dans le Midi, et elle s'y est bientôt localisée, et pour ainsi dire émiettée. Les documents qui nous en restent portent le témoignage d'une vie municipale et d'une vie de famille également intenses. Il est naturel qu'il en ait été ainsi dans une région qui, rattachée récemment au domaine royal, ne devait entrer que graduellement dans la nationalité française.

Dans les anciennes provinces françaises, l'histoire a un caractère plus général et des allures plus hautes. Elle est inspirée par une curiosité moins circonscrite, souvent par l'esprit aventureux qui portait nos ancêtres aux expéditions lointaines. Le désir de faire parler de soi, de s'attribuer l'honneur et la renommée s'y manifeste fréquemment. La modestie n'était pas la vertu dominante de nos pères ; mais ce qui nous rend indulgents pour ce qu'il y avait parfois d'un peu excessif dans le sentiment qui les portait à se mettre en avant plus que de raison, c'est qu'ils rattachaient ordinairement leurs prétentions personnelles à quelque idée générale et élevée, où, dès le XIIe siècle, on voit poindre l'idée d'un vague patriotisme. Dans la vieille chanson où est conté le pèlerinage très apocryphe de Charlemagne à Jérusalem, en passant par Constantinople, les barons français contemplent avec orgueil Charlemagne assis à côté de l'empereur de Byzance et le dépassant de quinze pouces. Ils s'écrient alors, pleins d'enthousiasme : « Charlemagne est un véritable « baron : il n'est terre où nous ne soyons assurés d'avoir « l'honneur :

Ja ne vendrons en terre nostre ne seit li los. »

par M. G. Guigue (Lyon, 1882), a été tenu de 1314 à 1344; les livres des frères Bonis, à Montauban, s'étendent de 1338 à 1369. *Le Livre de raisons d'Étienne Benoît, de Limoges*, publié par M. L. Guibert (Limoges, 1882), commence en 1426, et il y est fait allusion à des mémoires de famille d'une époque antérieure. Voir aussi le rapport de M. de Boislisle sur d'anciens livres de raisons, dans le *Bulletin hist. et philol. du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 209 et s.

Tel est un peu le sentiment qui inspira bon nombre de nos premiers historiens : ce n'est pas à nous de les blâmer.

Rapport de M. de Boislisle, membre de l'Institut, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Comme j'avais eu l'honneur de vous l'annoncer dans notre dernière assemblée générale, l'exercice 1889 a été complété, longtemps avant que l'année se fût écoulée, par la distribution du tome III de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné,* du tome III des *Mémoires du maréchal de Villars* et du tome Ier des *Chroniques de Louis XII par Jean d'Auton.* Ayant eu déjà plus d'une occasion de vous parler de l'*Histoire universelle* et du *Villars,* ainsi que du soin apporté à leur publication par M. le baron de Ruble et par M. le marquis de Vogüé, je me bornerai à dire quelques mots des *Chroniques de Jean d'Auton,* peu ou mal connues jusqu'ici, parce qu'on n'en possède qu'un texte incomplet et incorrect donné par Théodore Godefroy, en 1615-1620, et une édition en quatre volumes, faite, il y a plus de cinquante ans, par notre ancien confrère Paul Lacroix, le bibliophile Jacob.

Paul Lacroix, si familier avec nos vieux auteurs, a très justement caractérisé l'œuvre de l'historiographe de Louis XII. « Jean d'Auton, » disait-il, « n'est pas un bon écrivain; mais, comme chroniqueur, il pourrait se placer à côté de Froissart, n'était son style entortillé, gêné et martyrisé dans le moule de la phrase latine, hérissé de néologismes et de tournures bizarres, incorrect, pénible, lourd et prétentieux, surtout dans ses prologues, où il s'épuise à formuler des idées vagues et abstraites; on voit que la langue n'était pas encore assez malléable pour se prêter à ces artifices de phraséologie qui donnent du corps à la pensée la plus indécise et la plus fugace. Mais, lorsqu'il décrit, Jean d'Auton devient

grand peintre : il y a de la vie, de la force et du coloris dans son expression ; il cesse de bégayer, le voilà éloquent ! » Depuis l'époque où Paul Lacroix s'exprimait ainsi, les études philologiques, comme les études historiques, ont bien progressé, et, si, d'une part, la génération nouvelle s'intéresse davantage aux singularités mêmes de style, de langue ou de composition, qui sont autant de « signes des temps, » d'autre part, nous avons appris à mieux goûter l'exactitude historique, à la rechercher avant tout, en appliquant aux textes, à leur établissement et à leur commentaire les lois d'une rigoureuse critique. Aussi votre Conseil a-t-il toujours compté que l'édition nouvelle de *Jean d'Auton* serait d'une utilité et d'un intérêt également incontestables. Il l'a mise, d'ailleurs, entre les mains d'un érudit de la bonne école, qui s'est fait un vaste domaine dans la période comprise entre la fin du moyen âge, ou, si vous le préférez, l'ouverture de l'époque moderne, et les débuts de la Renaissance. M. de Maulde La Clavière avait déjà donné des preuves de son savoir et d'un labeur aussi fécond que consciencieux dans les publications de *Jeanne de France* et des *Procédures politiques du maréchal de Gié, de Jeanne et d'Anne de France,* ou dans une suite de mémoires fragmentaires consacrés au règne et à la personnalité du successeur de Charles VIII. Il vient encore, dans ces derniers mois, de faire paraître les deux premiers volumes d'une histoire monumentale du même roi. Nous ne pouvions donc souhaiter un éditeur mieux préparé, plus compétent, plus sûr, et l'activité peu ordinaire avec laquelle il a terminé en quelques mois l'impression du premier volume de nos *Chroniques de Jean d'Auton,* sans en compromettre aucunement la bonne exécution, garantit tout à la fois qu'il s'acquittera de sa tâche à l'entière satisfaction des amis de l'histoire, et qu'il l'achèvera plus rapidement même que nous n'avions osé l'espérer.

Son premier volume comprend le récit de la conquête de Milan en 1499 et deux parties de la « Chronique de l'an mil cinq cents, avec le remanent de l'année précédente, contenant les ultramontaines gestes des François. » Il correspond

aux 242 premières pages du tome Ier de l'édition de 1834, mais avec addition d'un commentaire continu, qui même parfois, à force d'être abondant et nourri, déborde sur le texte, et de vingt-sept pièces annexes, lettres italiennes et latines, mémoires diplomatiques, poésies, etc., empruntées soit à nos collections nationales, soit aux archives de Milan.

L'impression du second volume commencera dès le mois de juillet prochain.

Si nous passons de 1889 au présent exercice de 1890, l'état des impressions en cours ne nous paraîtra plus aussi satisfaisant qu'il l'était les années précédentes, puisque le Conseil n'a encore mis aucun volume en distribution. Cette situation ne saurait être imputée au Comité de publication, qui, tout au contraire, a redoublé de soins et multiplié ses efforts pour faire mieux. Le retard tient à une série de circonstances défavorables qu'il n'était pas possible de prévoir, et je me hâte de dire que vous n'en devez concevoir aucune inquiétude.

Nous avons actuellement trois volumes sous presse, en déduisant la *Chronique du héraut Berry,* dont le retrait vient d'être décidé, il y a huit jours, par le Conseil. Ce sont : la *Chronique d'Artur de Richemont, par Guillaume Gruel,* le tome IV de l'*Histoire universelle,* et le tome IV des *Lettres de Louis XI.*

En 1887 et 1889, je vous ai signalé la valeur historique du premier de ces trois ouvrages, et j'ai indiqué le plan que devait suivre l'éditeur, M. Le Vavasseur, de la Bibliothèque nationale. Je n'y reviendrai donc point. Le texte est actuellement imprimé, ainsi que la majeure partie de l'Introduction. Restent les Pièces justificatives, que, malheureusement, M. Le Vavasseur a dû réduire au dernier moment, de peur de dépasser le nombre de feuilles fixé par le Conseil : nous serons ainsi privés de plusieurs documents inédits, soit sur Gruel lui-même, soit sur son héros; mais vous trouverez encore dans l'Appendice des extraits de divers comptes de receveurs, — chacun sait combien les textes de ce genre sont utiles pour préciser les faits et les dates, — le testament

du connétable (24 octobre 1428), des pièces relatives à la campagne de Normandie en 1450 et à l'occupation de cette province.

Le volume de M. Le Vavasseur sera bientôt terminé; toutefois, il est à croire que celui de M. le baron de Ruble viendra auparavant commencer la distribution de 1890. L'année dernière, M. de Ruble s'était arrêté, avec le tome III, après le massacre de la Saint-Barthélemy; cette fois, dans le tome IV, il nous donnera les années 1573 et 1574, et ce volume marquera encore un progrès dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné, qui s'améliore de plus en plus depuis qu'elle a pris le caractère d'une narration contemporaine. Au milieu des suites de la Saint-Barthélemy et de la guerre religieuse, entre l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, la conjuration du tiers-parti et les débuts du règne de Henri III, vous verrez peu à peu apparaître, et bientôt dominer, une nouvelle figure, celle du Béarnais, du futur Henri IV. A mesure que l'intérêt augmente, il est du devoir d'un bon éditeur de serrer de plus près le texte et de surveiller davantage l'exactitude des récits : M. de Ruble, soyez-en sûrs, ne faillira pas à cette tâche, et c'est en toute sécurité que nous l'avons autorisé à mettre le tome V sous presse dès que le volume en cours d'impression vous aura été distribué.

Aux dernières nouvelles reçues de l'imprimerie de Nogent-le-Rotrou, le tome IV des *Lettres missives de Louis XI* était à moitié terminé. Il commence au mois de juin 1469, et M. Vaesen compte y faire entrer les années 1470 et 1471, en entier, et une moitié de 1472. Pendant cette période, Louis XI travaille sans relâche, si ce n'est toujours avec succès, à gagner les chefs de l'ancienne coalition et à isoler ses adversaires, Charles le Téméraire surtout. S'il n'ose encore user de la force ouverte contre celui-ci, du moins il lui enlève les principales villes de Picardie, lasses du joug bourguignon, il lui aliène ses soutiens d'Espagne et d'Angleterre, il conclut une alliance étroite avec les Suisses, qui bientôt prendront l'offensive contre Charles, et le succès de toutes ses habiles manœuvres se trouvera fort avancé quand

la mort du duc de Guyenne délivrera Louis XI d'un frère gênant. C'est sur cet événement que doit s'arrêter le tome IV.

Permettez-moi ici de faire une parenthèse et de vous annoncer une communication qui, selon toutes probabilités, enrichira ce recueil des *Lettres de Louis XI.* On connaissait l'existence, dans le chartrier de M. le duc de Mirepoix, à Léran, de papiers provenant d'un des agents les plus importants de ce roi, Boufile de Juge, condottiere d'origine étrangère, qui commandait pour le roi sur la frontière franco-espagnole; mais nos collaborateurs n'avaient pu, jusqu'ici, pénétrer jusqu'à ce dossier précieux. Dans la dernière séance du Conseil, notre confrère M. le marquis de Levis a bien voulu nous faire communiquer l'analyse détaillée des lettres, actes et documents de toute nature composant les papiers de Boufile. Il paraît contenir nombre de lettres missives de Louis XI, qui viendraient prendre place à leur rang dans la publication de M. Vaesen, et, en outre, on y trouverait tous les matériaux d'une ample et curieuse notice sur le personnage en question. Le Conseil ose compter sur les bons offices de M. de Levis et sur la libéralité de M. le duc de Mirepoix, qui est aussi notre confrère, pour nous mettre à même d'utiliser cette mine nouvelle de documents inédits.

Comme il est urgent de pourvoir au complément de la distribution de 1890 et d'assurer l'exercice de 1891, le Conseil n'a pas autorisé seulement M. le baron de Ruble à commencer l'impression d'un nouveau volume de l'*Histoire universelle,* mais aussi M. Ludovic Lalanne à livrer à l'imprimerie Lahure le manuscrit du dernier volume de *Brantôme,* si ardemment souhaité par nous tous, et cela se fera dans le courant même de ce semestre. Vous savez déjà, Messieurs, que ce volume contiendra toute une série de notices et d'éclaircissements propres à mettre en relief le vrai caractère de l'œuvre de notre conteur et à bien faire connaître le milieu où elle a été élaborée. Ce sera donc un recueil indépendant des onze volumes de notre édition, et, comme celle-ci remonte déjà à un temps assez éloigné pour que les premiers tomes soient devenus introuvables, même dans notre librairie, le

Conseil a pensé qu'au lieu de donner le n° XII au nouveau volume, il valait mieux ne pas lui imposer de tomaison et en faire un volume distinct, que tous nos confrères et lecteurs pourront prendre avec profit, qu'ils aient ou non la collection entière.

Je voudrais pouvoir annoncer que le tome IX des *Chroniques de Jean Froissart* verra le jour en même temps que le dernier volume de M. Lalanne ; mais une circonstance que M. Siméon Luce n'avait pas prévue, l'impossibilité où il s'est trouvé jusqu'ici d'examiner un manuscrit conservé dans le pays de Galles, retarde encore la mise sous presse. Nous espérons que ce ne sera pas pour longtemps.

L'année dernière, Messieurs, je vous disais : « M. Cougny met actuellement la main au sixième volume qui doit terminer la publication des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules.* » Deux mois plus tard, M. Cougny nous était enlevé en plein travail, ayant terminé la préparation des textes de ce dernier volume, à part quelques traductions. Puis est venue la mort prématurée de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, son commissaire responsable, sur qui nous comptions pour nous procurer un nouvel éditeur. Le Conseil a donc dû chercher tout à la fois un helléniste qui se chargeât d'achever la publication et un autre helléniste qui fût en mesure de conseiller et guider l'éditeur. Le premier sera M. Henri Lebègue, et le second M. Croiset, de l'Institut, qui, sans appartenir à notre Société, a bien voulu accepter le mandat de commissaire responsable. MM. Lebègue et Croiset s'attacheront à conserver aussi exactement que possible le caractère que M. Cougny avait donné à son édition, tout en tenant compte des découvertes, des recensions et des critiques qui ont pu se produire depuis 1878, date de la publication du premier volume. Ils comptent pouvoir livrer le manuscrit à l'imprimeur dans le second semestre de la présente année, et, par conséquent, ce tome VI et dernier fera partie de la distribution de 1891.

J'en puis dire autant du tome IV des *Mémoires de Villars,* que M. le marquis de Vogüé a préparé, et qui con-

tiendra les années 1713 à 1726, où les points les plus saillants sont la négociation de Rastadt, la mort de Louis XIV et l'organisation d'un nouveau gouvernement.

Voici maintenant quelques projets de publications présentés trop récemment pour que vous en ayez eu connaissance par les procès-verbaux insérés dans l'*Annuaire-Bulletin*.

Un de nos nouveaux confrères, M. le comte Horric de Beaucaire, premier secrétaire d'ambassade, nous a proposé de consacrer un volume de documents entièrement inédits à Bernard Du Plessis-Besançon, dont le rôle fut considérable sous les deux ministères des cardinaux de Richelieu et Mazarin, comme ingénieur, comme homme de guerre, comme agent secret et comme diplomate. Les historiens qui ont rencontré Du Plessis-Besançon au passage lui ont reconnu un mérite éminent, et il serait, sans cela, difficile d'expliquer que les deux grands ministres lui aient continué si longtemps leur confiance. Pendant plus de vingt-cinq ans, de 1634 à 1660, il eut part à quantité de guerres et de négociations. C'est lui qui fit l'annexion passagère de la Catalogne à la France, lui par qui Mazarin chercha à gagner D. Francisco de Mello, le vaincu de Rocroy, lui encore qu'il chargea de traiter avec le duc de Lorraine et la princesse de Cantecroix, puis de substituer en Italie l'influence française à l'influence espagnole et de faire tourner à notre profit l'insurrection de Masaniello. Si M. Chéruel, plus compétent que personne, a cru pouvoir mettre Du Plessis-Besançon sur le même rang que Fontenay-Mareuil et que d'Estrades, la publication des papiers du premier de ces personnages ne serait-elle pas aussi utile que l'a été celle des mémoires ou des correspondances des deux derniers? Or, le dépôt des Affaires étrangères possède toute une série de registres venant de Du Plessis, et encore inconnus. M. le comte de Beaucaire, mis en goût par sa publication sur *Élisabeth d'Olbreuse, duchesse de Zell,* a entrepris le dépouillement de ces registres; il y a trouvé, à côté d'une correspondance complète, plusieurs mémoires autobiographiques qui peuvent être facilement réunis les uns aux autres à l'aide de la cor-

respondance, et former un tableau suivi des principaux événements où Du Plessis-Besançon fut employé. Le tout ferait la matière d'un seul volume. — La proposition de M. de Beaucaire a été acceptée en principe par le Conseil, et son auteur s'occupe activement de préparer le manuscrit. Étant donnée l'extrême rareté de mémoires inédits qui commence à se produire à peu près partout, cette publication sera certainement intéressante et profitable pour l'histoire du XVII[e] siècle aussi bien que pour notre Société.

Parlant de la rareté des mémoires inédits, j'arriverai, sans autre transition, à vous donner une nouvelle toute fraîche, presque prématurée, qui intéressera vivement les érudits attachés à l'étude des sources historiques du moyen âge. Dans ces derniers temps, plusieurs de nos confrères et amis de l'École des chartes ont fait des découvertes intéressantes sur la composition des fameuses chroniques de Saint-Denis, œuvre de toute une suite d'historiographes dont la personnalité reste cachée le plus souvent sous l'humble robe du religieux[1]. Vous comprenez sans peine quelle importance il y aurait à bien établir ce qui est original dans chacune des biographies successives de nos rois, c'est-à-dire quel est le texte primitif du rédacteur contemporain, auquel, depuis lors, tous ses successeurs ont emprunté le fonds principal de leurs réductions ou de leurs amplifications. Or, il existe à la bibliothèque de la ville de Berne un manuscrit contenant l'histoire en latin des rois de France, qui va de la chute de Troie, — légendaire origine de la monarchie française, — à l'année 1405. La première partie s'arrête au retour de la dernière croisade de saint Louis et au sacre de Philippe le Hardi; la seconde se compose d'autant de morceaux différents qu'elle contient de biographies royales. Pour les périodes que Guillaume de Nangis et ses continuateurs ont traitées, la rédaction est parfois plus précise et plus développée que les ouvrages qui en peuvent être dérivés, comme les *Grandes Chroniques* ou comme cette *Chronique normande* que MM. Molinier ont publiée pour nous; on y ren-

1. Voyez ci-dessus le discours de M. le président, p. 100.

contre des passages inédits, du plus haut intérêt. Il paraît vraisemblable que ce manuscrit dérive des originaux latins dont la *Chronique normande* est une traduction, une adaptation en français, ainsi que MM. Molinier l'avaient pressenti sans connaître d'ailleurs le manuscrit de Berne. De même, différents paragraphes de la biographie de Charles VI présentent une apparence d'étroite parenté avec les passages correspondants de la chronique du même roi écrite par un religieux de Saint-Denis. Si cette rédaction a été mise à profit pour Charles VI, ne peut-on pas supposer que la biographie de Charles V qu'elle contient a servi également de trame au religieux de Saint-Denis qui écrivit l'histoire de ce roi perdue depuis si longtemps?

Vous voyez donc quel intérêt il y aurait à mettre au jour cette seconde partie du manuscrit de Berne. Seul jusqu'ici, notre éminent confrère de Belgique M. le baron Kervyn de Lettenhove en a utilisé des fragments dans son édition des *Chroniques de Froissart* et dans ses *Chroniques de Flandres*. La proposition de publier ce texte en entier ne peut qu'être accueillie avec un vif empressement par votre Conseil, et j'en doute d'autant moins qu'elle est présentée, sous les auspices de M. Delisle, par un des bibliothécaires du Cabinet des manuscrits, M. Henri Moranvillé, que son nom, accrédité depuis si longtemps parmi nous, et l'ardeur pour la science historique dont lui-même a donné déjà nombre de preuves, appelaient à venir prendre place parmi nos meilleurs éditeurs. M. Moranvillé prépare actuellement la copie; si le Conseil l'agrée, l'impression pourra commencer dans deux ou trois mois.

Voilà donc, Messieurs, le service assuré pour l'exercice 1891 comme pour 1890; encore n'ai-je pas parlé des nombreuses publications acceptées en principe, et qui, tôt ou tard, se présenteront pour l'impression : celles de M. de la Borderie (le *Liber querulus* de saint Gildas), de M. Kohler (le *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis*), de M. Pélicier (*Lettres missives de Charles VIII*), de M. de Kermaingant (*Instructions de Henri IV aux ambassadeurs en Angle-*

terre), de M. Bourelly (*Mémoires du maréchal Fabert*), de M. Farges (*Journal de Colbert*), de M. Baudrillart (*Correspondance du roi Philippe V avec Louis XIV et le duc de Bourgogne*), auxquelles il conviendrait de joindre une suite des *Mémoires de La Huguerye*, dont M. le comte de Laubespin offre de nous doter libéralement, puis encore l'*Histoire en vers de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke*, dont vous vous rappelez avoir entendu lire des fragments lors de l'Assemblée générale de 1882, et que notre président actuel veut bien réserver pour vous. La découverte du manuscrit unique de ce poème du XIIIe siècle dans la bibliothèque de Cheltenham, par M. Meyer, a été considérée en son temps comme la plus importante qui eût enrichi, depuis bien des années, le domaine de l'histoire et de la littérature du moyen âge. Toute l'existence de Guillaume le Maréchal, constamment mêlée avec l'histoire des luttes de Henri II et de Richard d'Angleterre, y est racontée dans le plus grand détail et d'après des témoignages contemporains, relations écrites ou récits oraux ; les quelques pages que M. Meyer nous en a fait connaître révèlent « un talent d'exposition, une habileté de mise en scène, et par-dessus tout une verve dont on trouverait bien peu d'exemples dans notre littérature. » C'est donc une publication hors ligne que nous devrons à notre président ; le Conseil lui en a manifesté déjà sa vive gratitude. Demandez-lui, à votre tour, de nous la faire attendre le moins longtemps possible. Elle formera deux volumes, le poème ne comptant pas moins de dix-neuf mille vers.

Ainsi, Messieurs, l'avenir n'est pas moins assuré que le présent, et cela en tenant compte de la diversité de goûts et de préférences qui se produit naturellement dans une association aussi nombreuse que notre Société.

Mon rapport serait incomplet, si je ne vous rappelais encore que six feuilles de l'*Annuaire-Bulletin* ont été consacrées à l'histoire et remplies par un mémoire de M. Delaville Le Roulx, notre confrère et censeur, sur un texte de la *Règle du Temple* du XIIIe siècle qui était resté

inconnu jusqu'ici dans les *Cartas reales*, aux archives de Barcelone, et par une étude de notre secrétaire adjoint, M. Noël Valois, sur ce Raymond de Turenne, de la race des Rogier, comtes de Beaufort, qui, à la fin du XIV[e] siècle, tint si longtemps en échec le pape Clément VII, le roi Louis II d'Anjou et sa mère la reine Marie de Sicile. La pièce principale de ce mémoire avait été copiée pour nous, l'année dernière, par le dévoué trésorier de notre Société dont M. le président vous disait tout à l'heure la fin prématurée et si regrettable. M. Valois a voulu que le dernier souvenir de Camille Rivain ne fût pas perdu, et cette tâche lui a été facilitée par sa profonde connaissance des temps où vivait Raymond de Turenne.

Vous avez pu être étonnés, Messieurs, qu'aucune lecture historique ne figurât cette année à l'ordre du jour de votre Assemblée. Nous vous en donnerons une cependant, suivant l'usage ordinaire, et je regrette d'autant plus de n'avoir pu l'annoncer à l'avance, que ce sera un fin régal de lettré. Malheureusement, l'auteur de cette communication n'est pas ici ; il est loin, très loin, en Agenais, retenu par un labeur quotidien dont nous avons bien souvent à vous signaler les fruits nouveaux. Ai-je besoin de nommer notre excellent, laborieux, obligeant et infatigable confrère M. Tamizey de Larroque? Ai-je besoin d'ajouter que le document qu'il m'a envoyé à votre intention émane de son cher Peiresc? M. Valois veut bien se charger de vous en donner lecture après le rapport de MM. les Censeurs.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1889.

Messieurs,

Avant de vous rendre compte des résultats financiers de l'exercice 1889, vos censeurs tiennent à vous exprimer les profonds regrets que leur a causés la mort si prématurée de notre excellent trésorier, M. C. Rivain. Nous avons pu constater quel zèle et quelle exactitude il apportait à l'accomplissement de sa tâche. Les comptes qu'il nous présentait étaient toujours dressés avec une clarté parfaite, qui rendait d'autant plus facile la mission que vous voulez bien nous confier, et il mettait, à nous fournir tous les éclaircissements que nous pouvions avoir à lui demander, un empressement et une courtoisie extrêmes dont nous garderons le meilleur souvenir.

Nous avons retrouvé ces mêmes traditions chez son successeur, et, puisque l'occasion se présente, nous sommes heureux de la saisir pour rendre hommage, devant vous, à la bonne tenue des écritures et des pièces comptables qui nous sont soumises chaque année.

L'état financier de la Société, au 31 décembre 1889, s'établit comme suit :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1889 était de.	24,189 fr. 07 c.
La recette effectuée a été de.	29,401 48
Soit une différence en plus de. .	5,212 fr. 41 c.

Au premier abord, ce résultat peut sembler brillant ; mais il convient de ne pas se laisser séduire par les apparences. Voici, en effet, quelles sont, indépendamment d'un léger

accroissement de 31 fr. 07 pour intérêts de fonds placés, les causes qui contribuent à cette augmentation de recettes :

Trois rachats de cotisation, non prévus au budget.	900 fr.	»» c.
Remboursement d'une obligation du chemin de fer de l'Est, également non prévu	493	34
Excédent sur la vente des volumes en librairie (5,058 fr. au lieu de 2,200) . .	2,858	»»
Excédent sur la rentrée des cotisations arriérées (70 au lieu de 25 prévues) . .	1,350	»»

Les deux premiers articles, rachats de cotisations et remboursement d'une obligation, rentrent évidemment dans la catégorie des recettes exceptionnelles. De plus, ils trouvent leur contre-partie aux dépenses, les sommes provenant de ce chef ayant été employées en totalité, suivant les règles d'une bonne gestion, et ayant servi à solder, pour la plus grande part, le prix d'achat, qui sera mentionné tout à l'heure, de quatre obligations du chemin de fer de l'Est. Quant à l'accroissement des ventes, il est dû à une mesure prise par votre Conseil à titre tout à fait transitoire, et qui consistait à donner pour une seule fois, à chacun des sociétaires, le droit de prendre, à un prix très réduit, un exemplaire des volumes existant en nombre dans le stock de nos publications. Cette mesure est excellente par elle-même : elle a diminué la masse des marchandises pour lesquelles nous avons à payer des frais de magasinage, et elle a rendu disponibles des ressources en argent depuis longtemps immobilisées. Mais, là encore, il n'y a qu'un fait exceptionnel, et même un fait qui ne se reproduira pas, votre Conseil ayant pris ses précautions pour empêcher le retour d'un semblable encombrement des magasins en abaissant le chiffre des tirages. Pour avoir un sentiment exact de l'état de la Société, le véritable élément à considérer est le nombre de ses membres, et, comme conséquence, le chiffre total des cotisations annuelles touchées. Or, de ce chef, la situation est tout au moins restée stationnaire, si même elle n'est pas devenue défavorable. Nous nous retrouvons, au 1er janvier

1890, exactement avec le même nombre de membres qu'au 1er janvier 1889, le chiffre des admissions ayant contrebalancé le chiffre des décès et des démissions. Mais les rentrées des cotisations pour l'année courante se sont ralenties. On avait inscrit au budget une prévision de recettes de 15,000 fr., représentant 500 cotisations. On n'a atteint qu'une recette de 14,580 fr. Cette différence en moins de 420 fr. est d'autant plus frappante, que c'est la seule que l'on ait à constater, si on dresse le tableau comparatif des recettes prévues et des recettes réalisées pour 1889. Aussi vos censeurs croient-ils de leur devoir de répéter l'appel qu'ils avaient déjà fait l'an dernier, et de continuer à attirer votre attention sur le rôle si utile que chacun de vous pourrait remplir dans l'intérêt de la Société, en recherchant de nouvelles adhésions pour grossir le chiffre de notre effectif.

Dépenses.

Elles se sont élevées à 22,877 fr. 78 c., se décomposant comme suit :

Impression de cinq volumes. . . .	14,733 fr.	»» c.
Honoraires des éditeurs	1,250	»»
Indemnités au secrétaire, au rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* et à la veuve du trésorier	1,075	»»
Traitement de l'agent.	1,200	»»
Impressions diverses	104	»»
Frais de magasinage	559	10
Frais de librairie	1,578	70
Remises et frais de recouvrement . .	356	»»
Dépenses diverses	422	98
Achat de quatre obligations Est. . .	1,599	»»
Total.	22,877 fr.	78 c.

Les dépenses prévues au budget de 1889 s'élevaient seulement à 22,125 fr. La différence en plus est donc de 752 fr. 78 c.

Cette différence provient surtout de l'emploi non prévu de la somme de 1,599 fr. en achat d'obligations de l'Est. Il y a eu aussi une augmentation de 637 fr. 80 c. au total sur les frais de librairie et de magasinage. En revanche, nous devons vous signaler en sens contraire, comme autre différence digne d'être notée, qu'au lieu de 2,500 fr. inscrits dans les prévisions pour honoraires d'éditeurs, il n'a été soldé que 1,250 fr.

En résumant ces divers articles, la situation financière de la Société au 31 décembre 1889 se trouve ramenée aux chiffres suivants :

Recettes réalisées	29,401 fr. 48 c.
Dépenses effectuées	22,877 78
Excédent en caisse	6,523 fr. 70 c.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1889.

J. Delaville Le Roulx. P. Durrieu.

UNE LETTRE DE PEIRESC

A SON RELIEUR CORBERAN.

Document communiqué par M. Tamizey de Larroque.

Simon Corberan, dont les plus savants bibliophiles d'Aix n'ont pu me donner la moindre nouvelle, ne fut pas seulement le très habile relieur de Peiresc, *ingeniosus glutinator*, comme l'appelle Gassendi[1]; il fut encore son collaborateur dans diverses recherches et expériences d'anatomie et d'astronomie. Il lui prêta aussi son concours comme secrétaire provisoire et copiste intermittent. Enfin il s'occupa souvent des affaires de l'illustre érudit, se montra toujours digne de sa confiance, et mérita l'honneur d'être un des témoins de ses dispositions dernières[2]. Corberan, sept années auparavant, avait mérité un honneur plus considérable encore, celui de recevoir une des plus belles lettres qui aient jamais été écrites par son maître. Pendant que ce dernier, chassé de la ville d'Aix par la peste, s'était réfugié à la campagne, dans sa maison natale de Belgentier, célèbre par les admirables jardins dont elle était entourée, Corberan avait été chargé de garder la maison où étaient réunis les plus précieux trésors du *grand amateur*, je veux dire ses livres, ses manuscrits. Au milieu des troubles causés en Provence, et particulièrement à Aix, par l'établissement des *élus*, comme Peiresc passait pour favoriser le nouvel état de choses, cette

1. *De Vita Peireskii, liber VI*, p. 543 de l'édition de la Haye, 1651.

2. Voir le *Testament inédit de Peiresc*, à la suite de la très remarquable étude de M. Léopold Delisle : *Un grand amateur français au XVIIe siècle;* Toulouse, 1889, p. 33. Le notaire (22 juin 1637) attribue à Corberan la profession de « maistre libraire. »

maison, coupable d'ailleurs d'avoir abrité le maître des requêtes Daubray, porteur de l'édit réprouvé, avait été envahie par une foule séditieuse, et, sans l'intervention courageuse de quelques amis de la famille de Fabri, elle eût été pillée comme le furent les maisons de plusieurs autres suspects[1]. C'est sous l'impression de la nouvelle de cette odieuse tentative que Peiresc écrivit à Corberan une sorte de protestation où est exprimée, avec une simple et forte éloquence, l'indignation de l'homme de bien méconnu, du bon citoyen calomnié, du bibliophile menacé dans l'objet de ses plus tendres affections. En rappelant, non sans une noble fierté, les services par lui rendus à ses concitoyens, d'une part, et aux lettrés et savants, d'autre part, il trace, pour ainsi dire, un très intéressant chapitre autobiographique, et l'éditeur des *Petits mémoires de Peiresc* est heureux de faire connaître à un public d'élite des pages que l'on croirait détachées des *Grands mémoires* qu'aurait bien dû aussi écrire son héros.

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

A Corberan, maistre rellieur, en la maison du sieur de Callas, à Aix.

Corberan, j'ay apprins ce qui s'est passé à Aix sammedy, non seulement dans la maison que le sieur du Mas tenoit à louage, mais aussy dans le cabinet de feu M. de Callas, mon pere, où quelques-uns trouverent moien d'entrer du costé dudict du Mas; et suis infiniment redevable à cez M[rs] qui prindrent la peine d'y aller pour faire le holla et faire cesser le desordre, et pour empescher qu'on n'entrast pas plus avant dans nostre maison. Vous les pouvez asseurer que je tascheray de me rendre

1. Voir, dans le tome II des *Lettres aux frères Dupuy* (p. 262), le récit de Peiresc. J'en ai rapproché diverses particularités indiquées par un témoin oculaire, lequel fut presque enveloppé par les *mouvements* d'Aix avant d'être l'hôte de Peiresc à Belgentier : il s'agit de Jean-Jacques Bouchard, l'auteur des *Confessions, suivies de son voyage de Paris à Rome en* 1630 (Paris, 1881).

digne de leur bonne volonté en nostre endroict, en les servant à toutes les occasions de tout mon petit pouvoir, esperant de m'en pouvoir acquitter un jour, en telle sorte qu'ilz ayent subject de ne pas regretter les bons offices qu'il leur a pleu de me rendre en cette occurrence, et qu'ilz me peuvent continuer à l'advenir, jusques à ce qu'il aye pleu à Dieu faire descouvrir la verité et recognoistre l'artifice et la malignité de quelque particulier ennemy de nostre maison, qui nous a jetté sus une si grande calomnie que celle que l'on nous veut imputer pour nous rendre suspectz dans le monde, et nous faire perdre la reputation que nous y avons acquise de gentz de bien, en servant un chascun quand nous l'avons peu, et principalement le public, pour lequel seul nous avons travaillé quasi toute nostre vie, sans vouloir quasi considerer noz intherestz particuliers, ayant jusques icy dirigé mes estudes et mes travaux principalement à ce qui pouvoit regarder l'honneur et l'advantage du païs, et la grande antiquité et justes fondementz de ses privileges et libertez si legitimement acquises, et continuées de temps en temps, non seulement pour le corps du païs, mais pour les principales villes et lieux de la Province en particulier et pour l'honneur des personnes plus celebres en toutes professions qu'elle a produites durant quelques siecles, tant j'ay esté soigneux des interestz d'aultruy; au lieu que la pluspart des gens de ma condition ayment mieux se mettre en peine *de pane lucrando,* comme on dict, et de faire leurs affaires particulieres que de prendre aulcun soing des publiques, lorsqu'il n'y a rien à gaigner; et c'est en celles-là principalement que nous n'avons espargné noz labeurs, ne noz petitz moyens, quand on a trouvé bon que nous nous en meslassions. Car nous n'avons guières faict de brigues pour nous y faire emploier, et ne nous en sommes jamais ingerez qu'aultant que nous avons peu voir que l'on le peusse avoir agreable, et non plus, ayant evité, tant que j'ay peu, de me faire de feste, et creu que nostre fidelité inviolable et nostre vray zelle au bien du public paroistroit assez tost ou tard, et que Dieu protegeroit nostre innocence et nostre sincerité, ne pensant pas avoir faict d'aultre faulte, si aulcune l'on nous peut reprocher, que d'avoir tasché tant que nous avons peu de servir tout le monde et particulierement les gentz

d'honneur et de qualité, tant du dedans que du dehors du Royaulme indifferemment, sans aultre dessein que de faire honneur à la nation et à nostre bon païs, et sans aultre advantage que de satisfaire aux lois de la charité et de l'honnesteté, n'ayant jamais songé à noz intheretz que pour conserver seulement ce peu que, par la permission divine, nos ancestres nous avoient laissé de bien[1], et pour nous deffendre de la faveur, et de la grande puissance de ceux qui nous en avoient voulu envahir la meilleure partie, dont Dieu nous avoit fort bien preservez jusques à present, qu'aulcuns d'eux ont voulu profitter le temps et tascher de nous discrediter, et semer les bruictz dont on a maintenant abbreuvé le monde, et donné du scrupule à ceux qui n'y regardent pas de si prez comme il fauldroit en cez rencontres, et desquelz nous n'avons pas le bien d'estre cogneuz comme il fauldroit. Car personne ne revocqueroit en doubte nostre probité et la profession que nous avons tousjours faicte et practiquée actuellement, de ne faire à personne ce que n'eussions voulu estre faict à nous-mesmes. Au contraire, nous avons tousjours mieux aymé porter du daumage que d'estre cause qu'aulcun aultre en portast tant soit peu, et à plus forte raison le public, pour lequel nous avons tousjours esté prestz à nous sacriffier, comme nous le sommes encores. Tant s'en fault que le moindre de noz sentimentz eust jamais peu pencher à rien qui peusse interesser le public ne de prez ne de loing! Et pour les affaires qui sont sur le tapis, si on avoit peu ouir ce que nous en avons dict partout où l'occasion s'en est presentée, et avec quelle execration nous en avons parlé, pour faire voir que c'estoit chose du tout intollerable et impossible, et que c'estoit trahir le Roy

1. Nous voilà bien loin de la fortune immense que certains biographes attribuent à Peiresc. Comparez une lettre adressée par lui, le 21 mai 1636, à Balthazar Fabre, chancelier du consulat d'Alep, reproduite en partie dans *Un grand amateur français* (p. 8), et où il déclare que, « pour les moyens, » il n'est pas tel qu'on a voulu « le faire accroire » à son correspondant. La vérité sur ce sujet me paraît avoir été parfaitement dite par le visiteur de Peiresc mentionné plus haut, J.-J. Bouchard (*Voyage de Paris à Rome*, p. 131) : « Ils vivent tous ensemble, à l'antique, n'y ayant jamais eu de partage entre les deux freres, de sorte que, par cette communauté et bonne intelligence, ils menent une vie de prince avec six ou sept mille escus seulement qu'il ont de revenu en tout. »

et ses ministres que de leur faire accroire qu'on en peust jamais venir à bout : on verroit bien que l'on nous a prins pour d'aultres que nous ne sommes, quand on a seulement revocqué en doubte nostre sincérité et qu'on nous a voulu mettre en mesme predicament que ceux qui ont prevariqué, ou qui le voudroient avoir faict, s'ilz y eussent trouvé leur compte, lesquelz Dieu permettra, s'il luy plaist, estre descouvertz quelque jour, pour en estre puniz comme ilz meritent. Ce qui nous console est que l'on ne trouvera poinct que nous nous soyons jamais prevallus d'un sol des bienfaictz du Roy, comme tant d'aultres, ne que nous ayons abusé de ce peu d'accez que nous avons peu avoir parmy les gentz d'honneur : ayantz tasché de communiquer le plus innocemment que nous avons peu à noz amis ce peu de bien que noz peres nous ont laissé, sans en rechercher ne recevoir d'ailleurs, de quelque part que ce fust, quoyque l'envie puisse forger ou penser au contraire, ayantz toujours creu que Dieu nous en avoit assez desparty pour nous en contenter et luy en rendre graces trez humbles, comme nous faisons journellement, estantz pretz de recepvoir comme de la main de sa divine providence tout ce qui nous peult advenir et tout le chastiment que pourroient avoir merité noz pechez. Mais, si les choses s'empirent, et qu'il faille souffrir de plus grand mal pour ce reguard, vous pouvez bien asseurer ceux qui s'en vouldront arraisonner avec vous, que l'on nous mesure à une aulne toute differente de la nostre, et toute contraire à ce que nostre vie passée et noz services au public pourroient avoir merité, pour ne dire nos bonnes intentions qui ne sont encores escloses. Et leur pourrez dire, ce qui est trez veritable, qu'on ne trouvera pas dans nostre maison de quoy se prevaloir de rien qui vaille, la pluspart des meubles qui y sont demeurez estantz fort vieulx et fort usez, en sorte qu'ilz ne vallent pas le prendre ne le brusler. Pour mon cabinet, c'est chose notoire que tout ce que j'y avois de plus precieux me fut desrobé durant mon dernier voyage de Paris[1], ce qui me desgousta de telle sorte que, par despit, je me suis

1. Voir, sur ce vol, les détails donnés par M. Maurice Prou, dans son excellent article sur *Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne* (*Annales du Midi* d'avril 1890, p. 141).

depuis desfaict de tout ce qui y restoit de meilleur[1]. Et pour mes livres, quand ilz se perdront, on fera plus de tort au public qu'à moy : car mes infirmitez ordinaires ne me permettent quasi plus de m'en servir en ce peu qui me reste de vie; mais le public en patira, car mes livres estoient au commandement de tous ceux qui m'en demandoient, ne saichant poinct d'en avoir jamais reffuzé à personne. Et ceux qui tesmoignent d'estre si jalloux du bien public, s'ilz souffrent que ce recueil se dissipe, auront ce remors de conscience, quelque jour, d'avoir privé le public d'une commodité qu'il ne recouvrera peut-estre pas si tost, et à quoy d'aultres n'employerent possible pas volontiers de leurs moyens, pour ne tomber en pareil inconveniant, puisque l'innocence ne sert de rien, et qu'il suffit d'estre accusé à tort ou à travers et sans discuter la creance que peuvent meriter ceux qui advancent telles accusations et la legereté des fondementz imaginaires qui leur servent de pretexte.

Aprez cela je n'y sçaurois plus que dire ne que faire, si ce n'est qu'il fault laisser le tout à la garde de Dieu, et se conformer à ses sainctes volontez, sur quoy je finis, priant Dieu qu'il vous preserve.

Vostre plus serviable et meilleur amy[2],

De Peiresc.

A Beaugentier, ce 28 octobre 1630[3].

1. Je soupçonne Peiresc de ne diminuer ainsi la valeur de son cabinet que pour diminuer d'autant le désir que les émeutiers d'Aix pouvaient avoir de le piller.

2. Cette formule de salutation si gracieuse me fournit l'occasion de répéter, avec M. L. Delisle (*Un grand amateur,* p. 15) : « N'est-il pas charmant de l'entendre ainsi parler de son relieur ? »

3. Bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, collection Peiresc, reg. LXV, fol. 437.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

95. — GUILHIERMOZ (P.). Un nouveau texte relatif à la noblesse maternelle en Champagne. In-8, 28 p. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

On connaît les mémoires par lesquels notre confrère M. Anatole de Barthélemy a fait voir que la noblesse maternelle n'était qu'une « roture privilégiée. » Le texte nouveau extrait par M. Guilhiermoz d'une enquête faite entre 1317 et 1322 lui semble prouver, dit-il, d'une manière irréfutable, « qu'en Champagne, au commencement du XIVe siècle, la noblesse, la véritable noblesse, se transmettait par les femmes à l'infini, » et démontrer en outre, « avec une très grande probabilité, » que « la noblesse ne pouvait se transmettre que par les femmes. »

96. — KERMAINGANT (P. Laffleur DE). Lettres de Henri IV au comte de la Rochepot, ambassadeur en Espagne (1600-1601). In-8, XV-117 p. Paris, Chamerot.

Ce fascicule contient trente-trois lettres inédites, dont la plupart sont adressées à l'ambassadeur Antoine de Silly, comte de la Rochepot. Notre confrère les a tirées d'un manuscrit de l'ancien résidu Saint-Germain qui contient les papiers de ce diplomate. « Il m'eût été facile, dit-il, d'écrire, à l'aide de ces documents, sur les relations de la France et de l'Espagne au commencement du XVIIIe siècle, un chapitre qui semble manquer à l'important ouvrage de Philippson; j'ai préféré publier simplement les lettres du roi, en les considérant comme un document annexe à une étude générale sur la politique extérieure de Henri IV, dont la collection de ses instructions diplomatiques sera la base principale, et pour laquelle mes recherches spéciales sur l'ambassade de France en Angleterre me serviront de fil conducteur. » On se souvient, en effet, que M. de Kermaingant a déjà consacré deux volumes à la mission de M. de Thumery-Boissise en Angleterre, et que nous avons accepté en principe son projet de publication de la correspondance d'un autre ambassadeur à Londres, Harlay de Beaumont. A. B.

97. — LA BORDERIE (Arthur DE). Essai sur la géographie féodale de la Bretagne, avec la carte des fiefs et

seigneuries de cette province. Gr. in-8, VIII-196 p. et carte. Rennes, Plihon et Hervé.

« La première partie de cet *Essai* indique l'origine historique des principales seigneuries de Bretagne aux XIe et XIIe siècles. La seconde partie, commentaire de la carte féodale, donne la nomenclature et la description sommaire de tous les fiefs qui ont pour l'histoire quelque importance; pour la plupart d'entre eux, on indique même les principales mouvances ou arrière-fiefs qui en relèvent. Tout cela, placé dans le cadre de l'organisation judiciaire, domaniale et féodale du duché de Bretagne au XIIIe siècle, cadre fourni par un document officiel; tout cela, fondé sur les actes authentiques publiés par les Bénédictins et sur la grande collection d'aveux et de déclarations de la Chambre des comptes de Bretagne conservée aux archives départementales de la Loire-Inférieure. »

98. — LEFRANC (Abel). Un règlement intérieur de léproserie au XIIIe siècle. In-8, 26 p. Saint-Quentin, impr. Poette.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.)

Ce règlement fut promulgué pour la maladrerie de Noyon par l'évêque Vermond de la Boissière, entre 1250 et 1272. C'est un des plus anciens documents de ce genre que l'on possède aujourd'hui, et, de plus, il paraît reproduire la substance d'une constitution précédente, de la fin du XIIe siècle. On y voit que la situation des lépreux n'était ni si sombre ni si terrible que la représentent les légendes courantes, et M. Lefranc insiste avec raison sur ce point. A. B.

99. — STEIN (Henri). Les frères Anguier; notice sur leur vie et leurs œuvres d'après des documents inédits. In-8, 87 p. Paris, Plon et Nourrit.

(Mémoire lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements.)

Les deux sculpteurs François et Michel Anguier, et le peintre Guillaume Anguier ont acquis une juste célébrité, Michel surtout, qui eut une existence plus longue, mieux remplie, et couronnée par le titre d'académicien. François, cependant, ne doit pas être négligé, ne serait-ce que pour ses tombeaux du duc de Montmorency à Moulins, du président J.-A. de Thou, du commandeur de Souvré, du duc de Rohan, des Longueville, etc., qui subsistent encore en tout ou en partie. M. Stein retrace, avec force détails nouveaux et pièces justificatives, la biographie de chacun des trois frères, et donne le catalogue de ce que nous possédons de l'œuvre des deux sculpteurs. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JUIN 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. PAUL MEYER ET LE MARQUIS DE VOGÜÉ, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 avril et de celui de l'Assemblée générale du 6 mai ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le comte de Laubespin et à M. le baron de Schickler, élus membres du Conseil par l'Assemblée générale.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2209. M. le comte DE PANISSE, avenue Marceau, n° 24 ; présenté par M. le marquis de Nadaillac et M. le baron de Ruble.

2210. M. le marquis DE BRACHET DE FLORESSAC, rue Royale, n° 13 ; présenté par M. le comte de Luçay et M. Ch. Baudon de Mony.

2211. La *Bibliothèque de la ville de Lyon,* représentée par M. Vingtrinier, bibliothécaire ; présentée par M. Laurens et M. Lecestre.

2212. M. l'abbé Ch. MARCHAND, docteur ès lettres, à la Retraite, Atkins Road, Clapham Park, Londres ; présenté par MM. Eug. Lelong et Valois.

2213. M. le comte Jean DE KERGORLAY, rue Matignon,

nº 17; présenté par M. le duc de la Trémoïlle et M. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique,* mai-juin 1890. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1890.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin,* années 1886 et 1887. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre 1890. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1889. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1889. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* année 1889. — *Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge,* vol. XVI, part. III.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'État de Louis XIV, par J. Lair. 2 vol. in-8. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — *Inscriptions romaines de Bordeaux,* par Camille Jullian, tome II. In-4. Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *Le procès de Jacques Cœur,* par G. Du Fresne de Beaucourt. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Br. in-8. Paris, Bureau de la *Revue.* — *Le testament de Jean de Craon, seigneur de la Suze et de Chantocé,* par André Joubert. Br. in-8. Mamers, Fleury et Dangin. — *Documents inédits sur la Guerre de cent ans,* par le même. Br. in-8. Angers, Germain et Grassin. — *La démolition du château de Fléc, en 1373, par Jean Clérembault, gouverneur de Château-Gontier, d'après un document inédit,* par le même. Br. in-8. Laval, impr. Moreau. — *Les lois collégiales de l'Académie du Béarn* (1568-1580), publiées pour la première fois par Paul de Félice, pasteur, docteur en théologie. Br. in-8. Paris, Imprimerie nationale.

Correspondance.

M. Maury, directeur honoraire des Archives nationales, adresse sa démission de membre du Conseil, dont il faisait partie depuis 1869, mais où l'état de sa santé ne lui permet plus de venir siéger. — Le secrétaire est chargé de transmettre à M. Maury l'expression des sentiments sympathiques de ses anciens collègues, qui n'acceptent cette démission que par déférence pour sa volonté formelle.

M. le marquis de Beaucourt, MM. Siméon Luce, Léon Gautier et Léon Lecestre s'excusent de ne point assister à la séance.

M. le marquis de Beaucourt fait hommage du mémoire sur Jacques Cœur indiqué plus haut.

MM. Bienaymé et de Brotonne, au nom de la Bibliothèque du Ministère des finances, M. A. Rogers, au nom de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, MM. Henri Hémar, Le Vavasseur et Barrière remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le Ministre de l'instruction publique invite le bureau de la Société à assister à la séance de clôture du Congrès des sociétés savantes.

L'Académie de Mâcon adresse le programme du concours littéraire ouvert pour le centenaire de la naissance de Lamartine.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses Comités.

Sont élus :

Président : M. le marquis DE VOGÜÉ.
1[er] *vice-président :* M. Léon GAUTIER.
2[e] *vice-président :* M. SERVOIS.
Secrétaire pour quatre ans : M. DE BOISLISLE.
Secrétaire adjoint : M. Noël VALOIS.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon LECESTRE.

Comité de publication.

MM. DELISLE,
A. DE BARTHÉLEMY,
DE BEAUCOURT,
DE MAS LATRIE,
PICOT,
DE RUBLE.

Comité des fonds.

MM. Moranvillé,
De Cosnac,
De Luçay,
Servois.

M. Paul Meyer, en quittant la présidence, exprime sa gratitude de l'honneur que ses collègues lui ont fait en l'appelant à des fonctions que tant d'hommes illustres dans la science avaient occupées avant lui, et qui vont passer à l'un des membres les plus estimés de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. le marquis de Vogüé prend possession de la présidence, remercie M. Paul Meyer du dévouement avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil pendant une année, et donne à ses collègues l'assurance qu'il s'efforcera de concilier ses nouveaux devoirs avec les nombreuses occupations qui le retiennent trop souvent loin de Paris.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 4 distribuées.

Chronique d'Arthur de Richemont. Feuilles 1 à 14 tirées, et *a, b, c* et *d* de l'Introduction tirées. On attend la copie de l'Appendice.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuilles 12 et 13 tirées; feuilles 14 en pages, 15 et 16 en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IV. Feuilles 19 à 21 tirées; feuilles 22, 23, 24 et 1/2 feuille 25 en pages. Volume terminé.

Le secrétaire annonce qu'il a transmis à l'éditeur de la *Chronique du héraut Berry* la décision en vertu de laquelle cette publication est retirée.

Il demande l'autorisation de faire mettre en distribution le tome IV de l'*Histoire universelle* dès que le volume aura

été broché et envoyé à la librairie. — Le Conseil accorde cette autorisation et rappelle à M. le baron de Ruble qu'il est dès à présent autorisé à mettre le volume suivant sous presse aussitôt que la copie sera prête. M. de Ruble répond qu'il sera obligé d'attendre le mois de septembre et la rentrée à Paris de M. Lalanne, son commissaire responsable.

M. le marquis de Vogüé et M. Lalanne annoncent leur intention de déposer à bref délai le manuscrit du tome IV des *Mémoires de Villars* et celui des *Notices sur Brantôme.*

M. Baguenault de Puchesse, commissaire responsable des *Chroniques de J. d'Auton,* annonce que M. de Maulde est tout prêt à livrer la copie du tome II et à en poursuivre l'impression aussi activement qu'il l'a fait pour le tome Ier.

Le Conseil exprime son désir que quelqu'une des publications acceptées en principe se présente dans un délai aussi bref que possible.

Le secrétaire donne communication d'une lettre de M. Henri Lebègue, de laquelle il ressort que le manuscrit du tome VI des *Extraits des Auteurs grecs,* que M. Cougny achevait de préparer lors de sa mort, est à peu près complet comme textes, et qu'il n'y manque que quelques traductions. La Table est beaucoup moins avancée, et paraît ne pas s'étendre au delà du premier volume. M. Lebègue s'est entendu avec M. Croiset, qui a bien voulu accepter les fonctions de commissaire responsable, pour régler les conditions dans lesquelles le travail pourrait être repris à la fin de l'année, en conservant autant que possible les caractères particuliers de l'œuvre de M. Cougny.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, fait un rapport sur la proposition présentée par M. Henri Moranvillé, de la Bibliothèque nationale, et tendant à publier le texte d'un manuscrit de Berne intitulé : *Chronographia regum Francorum.* Ce manuscrit paraît n'avoir été employé, jusqu'ici, que par M. le baron Kervyn de Lettenhove, qui en a cité des fragments dans son édition des *Œuvres de*

J. Froissart et dans le recueil de *Chroniques belges*. Il a été évidemment rédigé d'après des documents conservés à Saint-Denis et contient une chronique latine des rois de France depuis le règne de saint Louis jusque vers l'année 1406, d'où seraient venues ensuite plusieurs autres chroniques en français très estimées, notamment la *Chronique normande,* éditée pour la Société par MM. Molinier. On n'y trouve pas beaucoup de récits nouveaux dont l'équivalent n'existe déjà ailleurs ; mais il constitue du moins un témoignage direct dont les critiques auront désormais à tenir compte dans l'examen des textes français du xv[e] siècle. C'est un intérêt du même genre que M. François Delaborde a indiqué récemment dans deux manuscrits de la bibliothèque Mazarine. Actuellement, M. Moranvillé a établi une partie du texte, et il vient d'en soumettre la copie au Comité, qui conclut à l'adoption du projet de publication et à l'impression immédiate. Le tout formerait deux volumes de vingt-cinq feuilles au plus. M. François Delaborde se trouverait tout désigné, par ses travaux de critique sur les *Chroniques de Saint-Denis,* pour remplir les fonctions de commissaire responsable. — Ces conclusions sont adoptées par le Conseil.

M. le comte de Laubespin, confirmant une communication déjà faite en son nom, annonce au Conseil qu'il a fait préparer une copie de la rédaction des dernières parties des *Mémoires de La Huguerye* qui n'a pas été comprise dans l'édition faite pour la Société par M. le baron de Ruble, et que M. le comte de la Ferrière a bien voulu en préparer en partie l'annotation. Son désir serait d'en faire l'objet d'une publication qui prendrait place dans la collection de la Société à la suite des trois volumes édités de 1877 à 1880. Cette partie nouvelle des *Mémoires* contient, sous forme de journal, un récit de la campagne de 1587 beaucoup plus détaillé et minutieux que celui qu'on trouve dans le tome III de la publication de M. de Ruble. Écrit par un personnage du caractère de La Huguerye, qui prit part à tous les événements politiques et militaires de son temps, ce récit apporterait une contribution importante à ceux que l'on possède

sur une période décisive des guerres civiles, où le rôle de Henri de Navarre est capital, et M. de Laubespin, après avoir été le premier promoteur de la publication exécutée précédemment pour la Société, croit de son devoir de mettre le complément à la disposition de ses confrères. La publication formerait deux volumes, ou un seul, si on voulait le faire de dimensions plus étendues que les volumes ordinaires. M. de Laubespin offre de prendre à sa charge les frais de cette publication.

M. le baron de Ruble, comme éditeur des *Mémoires*, et M. Léopold Delisle, comme président du Comité de publication, appuient la proposition de M. le comte de Laubespin.

Le Conseil, après avoir témoigné sa vive gratitude à l'auteur de la proposition, décide qu'il se prêtera avec empressement à lui donner satisfaction, et désigne M. le baron de Ruble pour lui prêter son concours comme commissaire responsable.

Le Conseil autorise le Comité des fonds à concéder un certain nombre de volumes, dans la mesure ordinaire, à plusieurs Bibliothèques publiques récemment inscrites sur la liste de la Société.

Une demande d'échange des dix derniers volumes de l'*Annuaire-Bulletin* contre les dix volumes de Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix est favorablement accueillie et renvoyée, pour l'exécution, au Comité des fonds.

Le Conseil, confirmant les pouvoirs provisoirement confiés à M. Léon Lecestre pour faire les fonctions de trésorier de la Société en remplacement de feu M. Camille Rivain, lui confère tous pouvoirs nécessaires pour retirer, soit en totalité, soit en partie, toutes sommes et titres déposés au compte courant de la Société, faire tous emplois de fonds et opérer toutes ventes de titres et valeurs, en toucher le prix, sans que les retraits qu'il ferait ou les ordres de bourse qu'il donnerait personnellement puissent être considérés comme une révocation du pouvoir, et généralement remplir toutes

les fonctions de la charge de trésorier qui lui a été confiée par l'élection.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

100. — BARINE (Arvède). Princesses et grandes dames : Marie Mancini, la reine Christine, une princesse arabe, la duchesse du Maine, la margrave de Bayreuth. In-8, 355 p. Paris, Hachette et Cie.

L'écrivain distingué qui cache un nom de femme sous le pseudonyme d'Arvède Barine vient de réunir en volume plusieurs articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* sur des personnalités marquantes du règne de Louis XIV : cette « vilaine moricaude » et extravagante qui eut tant d'aventures incroyables comme connétable Colonna, après avoir frôlé de si près le trône de France; cette reine du Nord qui vint, aux débuts du règne, jouer tour à tour la comédie et le drame dans nos palais royaux; puis la fée des Nuits blanches dont le souvenir semble encore planer sur les ruines de Sceaux. Le volume se termine par une étude sur la sœur du grand Frédéric, qui est bien un peu nôtre, puisqu'elle écrivait ses mémoires en français. Il n'est point de lecteur de la *Revue* qui puisse avoir oublié le talent des études signées : Arvède Barine, et qui ne se félicite de les voir aujourd'hui réunies et mises à la portée de sa main. A. B.

101. — BEAUCOURT (G. du Fresne DE). Le procès de Jacques Cœur. In-8, 43 p. Paris, à la *Revue des Questions historiques*.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

C'est uniquement au point de vue des accusations d'ingratitude portées contre Charles VII que M. de Beaucourt étudie le procès bien connu, tout en ajoutant une foule de documents nouveaux à ceux qui ont été cités par les historiens antérieurs. Sa conclusion est que les services rendus par l'Argentier au fils révolté de son souverain justifient jusqu'à un certain point les rigueurs du procès et de la condamnation. « Les moyens employés furent blâ-

mables; la délation, l'envie et la haine eurent leur part dans l'affaire; la curée qui suivit fut révoltante : le fait n'en subsiste pas moins. » A. B.

102. — Contes moralisés de Nicole Bozon (les), frère mineur, publiés pour la première fois, d'après les manuscrits de Londres et de Cheltenham, par Lucy Toulmin Smith et Paul Meyer. In-8. Paris, Firmin Didot et Cie.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

Nicole Boioun, Bosoun, ou mieux Bozon, est presque un nouveau venu dans l'histoire littéraire du moyen âge. Jusqu'à ces derniers temps l'œuvre de ce frère mineur (qui probablement vécut en Angleterre au commencement du XIVe siècle) était à peine connue. En 1884, M. Paul Meyer décrivit, dans la *Romania,* un manuscrit qu'il avait découvert à Cheltenham, et qui renferme un recueil unique de poésies de Bozon. Aujourd'hui nous pouvons lire les *Contes moralisés* dans une savante édition, où les tendances personnelles de l'auteur, le caractère populaire et frondeur de ses compositions, sa morale moins élevée que pratique, ses préférences pour la vie active sont soigneusement mis en lumière, comme aussi sont distingués les emprunts très nombreux qu'il fait au *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais, aux œuvres de Bède et de Jacques de Vitry, aux *Miracles de la Vierge,* aux fables d'Eudes de Chériton, ou à d'autres recueils analogues. Nous sommes en présence d'un livre qui, avant d'être écrit, a dû être prêché. « Il n'y a pas dans toute la littérature anglo-normande un second ouvrage qui puisse nous donner une idée aussi complète de ce qu'était en Angleterre, à cette époque, la prédication populaire. »

Que ce livre ait pu prendre place parmi les publications de la Société des Anciens textes *français,* il ne faut point s'en étonner. Le français était devenu, en Angleterre, la langue littéraire par excellence, si l'on se place en dehors du monde ecclésiastique; peu s'en fallut qu'elle ne devînt aussi la langue du peuple. C'est seulement à partir de la seconde moitié du XIVe siècle que l'anglais regagna le terrain perdu.

L'Introduction que M. Meyer a mise en tête du volume comprend, avec une étude approfondie sur les *Contes moralisés,* une énumération des poèmes qu'il est permis d'attribuer à Bozon et un examen des particularités linguistiques qui distinguent le français corrompu employé par cet écrivain. N. V.

103. — Delisle (Léopold). Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-

Arts. — Littérature latine et histoire du moyen âge. In-8, 116 p. et fac-similé. Paris, Ernest Leroux.

Le Comité ne prétend imposer aux correspondants du Ministère aucune règle sur la nature et le mode des communications, mais seulement certaines prescriptions élémentaires, — trop rarement suivies jusqu'ici, — sur les modes de transcription et de publication proportionnés aux ressources dont chaque localité de province dispose. Ces prescriptions tiennent en quelques lignes. Le président de la section d'histoire et de philologie a eu l'heureuse idée d'y joindre une cinquantaine de pièces préparées et commentées par lui-même, et de montrer ainsi quels documents la section peut attendre de ses correspondants, comment ils doivent les disposer pour l'impression, quel parti un commentateur érudit et soigneux en peut tirer, alors même que leur intérêt semblerait, au premier abord, plutôt local et restreint que général, ou même peu certain. Les cinquante documents publiés par M. Delisle, et rangés selon l'ordre chronologique, commencent par des gloses sur quelques noms d'évêques cités dans Fortunat, et finissent par le catalogue d'une librairie française du temps de Louis XII. Du VI[e] au XV[e] siècle, chaque époque a fourni sa contribution, diplôme, charte, inscription, pièce de vers, lettre, ordonnance, acte d'intérêt privé, registre de communauté, récit historique. Avec une merveilleuse souplesse et une science universelle, l'éditeur, passant d'un texte à l'autre, a varié à l'infini le caractère du commentaire, sans jamais être pris au dépourvu. Ce sont là des modèles inimitables, mais qui, même suivis de très loin par les travailleurs auxquels ils s'adressent, auront encore leur utilité pratique, en même temps qu'ils ranimeront le zèle des correspondants du Ministère et raviveront leurs relations avec le Comité. A. B.

104. — Deloche (Maximin). Études de numismatique mérovingienne : monnaies inédites, attributions géographiques, système monétaire de Théodebert I[er], monnayage au nom de Maurice Tibère, explication d'une formule, médailles de Dagobert I[er]. In-8, 268 p. Paris, Rollin et Feuardent.

Le savant académicien a réuni dans ce volume un certain nombre de mémoires lus par lui à l'Institut ou publiés dans des revues spéciales. On y trouvera la description de plusieurs sous d'or qui faisaient partie de l'incomparable collection de Ponton d'Amécourt, et que M. Deloche attribue à Angoulême, Moutiers, Autun, Thiviers, Millac-de-Nontron, Saciergues, Reims, Châlons,

Bonn, Saint-Remy de Provence, et d'ingénieuses observations sur les changements de noms de ville dans les Gaules du IIIe au VIIe siècle. A. B.

105. — GROUCHY (vicomte DE). Contrat de mariage de la marquise de Pompadour (4 mai 1741). In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

M. de Grouchy, qui se consacre depuis assez longtemps à l'étude des anciens minutiers de notaires, y fait souvent des découvertes intéressantes. C'est ainsi qu'il a rencontré chez le successeur actuel de Me Perret ce contrat de mariage, que n'avaient point connu les historiens de Mme de Pompadour. A. B.

106. — GROUCHY (vicomte DE). Documents inédits sur Blaise Pascal, suivis de son testament et de son billet d'enterrement. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du même Bulletin.)

Bail à loyer d'une arcade de la Halle au blé, suivi du testament du 3 août 1660 et de celui de Mme Perier, 5 août 1663. Le premier avait été connu de M. Faugère. A. B.

107. — HATZFELD (Adolphe), DARMESTETER (Arsène) et THOMAS (Antoine). Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité sur la formation de la langue, et contenant : 1° la prononciation figurée des mots; 2° leur étymologie, leurs transformations successives, avec renvoi aux chapitres du traité qui les expliquent, et l'exemple le plus ancien de leur emploi; 3° leur sens propre, leurs sens dérivés et figurés, dans l'ordre à la fois historique et logique de leur développement; 4° des exemples tirés des meilleurs écrivains, avec indication de la source des passages cités. Gr. in-8 à 2 colonnes. Fascicules 1, 2 et 3, XXVIII et 1-224 p. Paris, Ch. Delagrave.

Le titre de la publication monumentale dont nous avons aujourd'hui trois premiers fascicules (A-BERGER) peut sembler long; mais il était nécessaire pour en indiquer les grandes lignes, le caractère particulier et le but final. Un de nos maîtres en philologie prédisait, il y a quelques années, qu'il « ferait époque, » et que, « si le Dictionnaire de Littré doit être longtemps encore, pour tous, la base

de l'histoire matérielle du français, » celui-ci « en présenterait surtout l'histoire intellectuelle et morale. » Ce programme, en quatre mots, M. Hatzfeldt l'a développé dans une Introduction magistrale, avec autant de précision que de clarté, voulant se faire entendre des gens du monde comme des lettrés, qui, les uns comme les autres, ont chaque jour quelque besoin de « demander à la philosophie du langage des enseignements sur l'histoire et le progrès de la civilisation. » Il s'est donc proposé, « non seulement de définir les mots de la langue écrite ou parlée, d'en déterminer les diverses applications, d'en indiquer le véritable emploi, mais encore de rendre compte de cet emploi et d'en expliquer l'origine. » Si nous nous reportons à tout ce que la France possède de dictionnaires anciens ou modernes, si nous songeons aux défectuosités et aux imperfections infiniment diverses que l'usage y fait trop souvent constater, si enfin nous considérons les progrès incessants et énormes que la science de la langue, sa philosophie et son histoire font chaque jour, nous n'aurons encore qu'une idée incomplète de l'étendue du problème hardiment abordé par le professeur émérite qui fait depuis tant d'années l'honneur du premier de nos lycées parisiens. Pour l'aider à remplir le cadre tracé par lui, il s'était assuré la précieuse collaboration d'un linguiste des plus estimés. La mort a enlevé celui-ci avant qu'il eût la satisfaction de voir l'œuvre commune dans sa forme définitive ; mais au regretté Arsène Darmesteter M. Hatzfeld a eu la bonne fortune de pouvoir substituer un romaniste de la nouvelle école, et la publication promet de marcher aussi rapidement que régulièrement. Elle comprendra au moins trente fascicules, paraissant de deux en deux mois, et cependant le prix de l'ouvrage total ne dépassera pas le prix de trente francs pour les souscripteurs. A. B.

108. — Héron de Villefosse (Étienne). Histoire de l'abbaye d'Orbais (Marne), par dom Du Bout, publiée d'après le ms. original de l'auteur, avec additions et notes; préface par Louis Courajod. In-8, 706 p., avec plans et vues. Paris, Alph. Picard.

Cette publication avait été projetée, il y a quinze ans, par M. Courajod, actuellement conservateur au Musée du Louvre, et la Préface en avait même paru alors dans un journal champenois. Absorbé par des travaux d'un ordre différent, M. Courajod a eu la bonne fortune de remettre son sujet entre les mains d'un ami de la Champagne qui l'a traité avec un soin pieux et s'est acquitté religieusement de cette mission.

Orbais, un des plus ardents foyers de la civilisation chrétienne au temps de Charlemagne, était tombé dans la décadence

et devenu le type des repaires de bons vivants, plus préoccupés de leurs repas que de leurs travaux, comme il est dit dans l'épître de La Fontaine au Surintendant, lorsque les Bénédictins de Saint-Maur y vinrent apporter, avec une réforme bien nécessaire, la pratique de toutes les vertus, et rendirent à l'antique abbaye un dernier siècle de bon renom. C'est alors que, trouvant un chartrier vide, le prieur Nicolas du Bout entreprit de reconstituer au moins l'histoire de la maison, et ce travail fut terminé en 1705. Il aura fallu tout près de deux siècles pour que le texte en fût mis entre nos mains; mais nous n'aurons pas perdu à attendre, puisque l'œuvre du savant Bénédictin se présente aujourd'hui à nous en pleine maturité, c'est-à-dire avec tous les contingents de la science moderne. M. de Villefosse, outre ses notes personnelles, a continué l'histoire de l'abbaye jusqu'en 1791, a fourni un mémoire sur les anciennes stalles de l'église abbatiale, et a muni le volume d'une excellente table. A. B.

109. — JOUBERT (André). Les Constantin, seigneurs de Varennes et de la Lorie, d'après les archives inédites du château de la Lorie. In-8, XI-363 p. et 24 héliogravures. Angers, Germain et Grassin; Paris, Lechevalier.

Ce gros volume est consacré à une famille de grands prévôts d'Anjou qui se sont succédé, aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans cette charge, assez peu connue jusqu'à présent, et sur laquelle le lecteur trouvera de curieux renseignements. La vie des personnages mis en scène n'offre, à proprement parler, rien de très saillant; mais M. Joubert est si bien familiarisé avec les choses et les hommes de l'Anjou, qu'à sa suite on apprend mille détails, on fait mille réflexions utiles. C'est une bonne fortune d'avoir un pareil guide, car il sait tout ce qui touche de près ou de loin à sa province. Les pièces justificatives offrent plus d'un genre d'intérêt; nous avons particulièrement distingué les inventaires du château de la Lorie et les interrogatoires de protestants nouvellement convertis. De nombreuses héliogravures éclairent le texte et donnent au volume un cachet artistique. J. D. L. R.

110. — LAIR (Jules). Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'État de Louis XIV. Deux vol. in-8, III-577 et 571 p., avec deux portraits. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

C'est au cours de son étude sur *Louise de la Vallière* (1881) que M. Lair avait rencontré le Surintendant comme personnage épisodique. Un scrupule très louable, la crainte de l'avoir injustement traité en cette occasion, a entraîné notre confrère a étudier de plus près sa vie, son rôle, sa chute et son procès, et, cette fois, il le

compare à « un de ces grands serviteurs, qui, après avoir, au lendemain d'une époque troublée, transformé, assaini, embelli la plus noble ville du monde, malgré les jalousies, les mauvais vouloirs, les hostilités même d'une partie de l'entourage du Prince, et l'effort de toutes les oppositions coalisées, s'est vu tout à coup sacrifié à d'injustes préventions et jeté en victime expiatoire au monstre populaire. » C'est donc, d'un bout à l'autre des deux volumes, une réhabilitation en règle, mais appuyée, basée sur l'étude de tous les documents qui ont pu être réunis, et dont beaucoup avaient été négligés par les précédents historiens de Foucquet (Pierre Clément, M. Chéruel), ou leur étaient restés inconnus. L'abondance de ces matériaux a permis à M. Lair de donner un regain de nouveauté à toute la première partie de la vie de Foucquet, maître des requêtes, intendant, procureur général, surintendant des finances (tome I, *Famille, Vie politique et privée*), de même que l'étude approfondie des monceaux de mémoires éclos à l'occasion du procès de 1661-64 nous fait mieux pénétrer qu'il n'était possible de le faire jusqu'ici les complications infinies de cette gigantesque affaire et nous initie aux navrantes péripéties de la détention à Pignerol (tome II, *Disgrâce, Procès, Captivité, Mort de Foucquet, Destinées de sa famille*). A ces deux volumes pleins de documents substantiels et de considérations neuves sur un sujet déjà traité si souvent, et qui cependant ne paraît pas épuisé, puisqu'on annonce en ce moment une nouvelle étude, préparée par l'historien de Louvois, les éditeurs ont joint deux très bons portraits de Foucquet et du procureur général Talon, en héliogravure. A. B.

111. — MAULDE-LA-CLAVIÈRE (R. DE). Histoire de Louis XII. Première partie : le duc d'Orléans. Tomes I et II. In-8, 396 et 226 p. Paris, Ernest Leroux.

(Tiré à 300 exemplaires numérotés.)

Nous sommes mieux placés que personne pour savoir que notre très érudit confrère, l'éditeur de nos *Chroniques de Jean d'Auton,* a fait définitivement son domaine du règne de Louis XII. La partie principale de son œuvre sera une histoire de ce prince, sur lequel on n'avait jusqu'ici que des chroniques, excellentes à la vérité, et un ou deux ouvrages sans valeur, ceux de Varillas et de Baudier. En raison et de l'intérêt du sujet et de l'extrême abondance des matériaux, et aussi des développements que la science moderne exige de tout historien qui veut se montrer vraiment digne de ce nom, M. de Maulde ne pourra guère nous donner moins de cinq ou six volumes ; le dernier chiffre est même très probable, puisque trois volumes seront nécessaires pour raconter la vie de Louis XII duc d'Orléans, avant son avènement à la couronne. De ces trois volumes, nous n'en avons encore que deux,

qui vont jusqu'en 1493, et dont je vais indiquer les principales divisions, me réservant de revenir plus à fond sur l'ensemble, quand il sera complet.

Introduction : traditions et situation de la famille d'Orléans depuis Louis Ier. Ch. I. Naissance et mariage de Louis II. — II. Affaires de Milan et d'Asti. — III. Marie de Clèves. — IV. Rapports avec Louis XI. — V. Le duché d'Orléans. — VI. Mariage de Louis d'Orléans. — VII. Mort de Louis XI. — VIII. États généraux de 1484. — IX. Rupture de 1485. — X. Lutte contre Maximilien. — XI et XII. Guerre de Bretagne, de 1487 à 1491. — XIII. Le duc à la cour, 1491-92. — XIV. Préliminaires de la campagne de Naples.

A. B.

112. — Mémoires du duc des Cars, colonel du régiment de dragons-Artois, brigadier de cavalerie, premier maître d'hôtel du roi, publiés par son neveu le duc des Cars, avec une introduction et des notes par le comte H. de l'Épinois. Deux vol. in-8, XXIV-391 et 433 p., avec deux portraits. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Ces mémoires, sans avoir été destinés à la publicité par leur auteur (né en 1747, mort en 1822), la méritaient à plus d'un titre, et ce qu'on en connaissait déjà par une communication de notre confrère M. le marquis de Nadaillac à l'auteur de *Gustave III et la cour de France* avait justement fait augurer de leur valeur. Écrits avec simplicité et naturel, sans aucune prétention, puisqu'ils étaient exclusivement destinés à la famille, c'est l'œuvre d'un représentant distingué de cette aristocratie patriote qui eût été capable, à la fin du siècle dernier, de faire la réforme sociale et d'éviter la Révolution. Avant d'en arriver à l'époque des tourmentes où M. des Cars dut émigrer hors de France, il avait servi brillamment, utilement, sur la flotte et dans les armées de Louis XV et de Louis XVI, il avait fait des voyages d'étude ou des missions diplomatiques à l'étranger, il avait connu et pratiqué une partie des principaux personnages de chaque pays, ainsi que leurs souverains, il avait pris une part active aux réformes militaires de M. de Saint-Germain et suivi sur place, auprès de Frédéric II, le service prussien, il avait assisté au siège de Gibraltar comme au combat d'Ouessant, enfin il avait tenu un bon rang à la cour de Louis XVI, surtout chez le comte d'Artois, et tous les souvenirs d'une existence si remplie étaient restés assez présents à sa mémoire pour qu'il ait pu, sur la fin de sa vie, suppléer à la perte de ses papiers et écrire d'une main très sûre la matière de ces deux intéressants volumes, dont nous devons remercier le possesseur actuel des manuscrits, le même à qui l'on

est déjà redevable du texte des *Mémoires du marquis de Sourches,* actuellement en cours d'impression. A. B.

113. — Pélissier (Léon-G.). Lettres inédites de dom Claude de Vic à Fr.-Ant. Marmi. In-8, 64 p. Montpellier, impr. Centrale du Midi.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

Ces vingt-cinq lettres du savant auteur de l'*Histoire de Languedoc* au bibliothécaire des grands-ducs de Toscane sont conservées à Florence, dans les *Carte Magliabecchiane.* Elles ouvrent un jour nouveau sur le caractère et la vie de celui qui les a écrites, et fournissent en outre de nombreuses particularités sur les événements du temps (1717-1721), ecclésiastiques, mondains ou politiques, mais surtout littéraires. A. B.

114. — Saige (G.). Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco depuis le xve siècle, recueillis et annotés par ordre de S. A. S. le prince Charles III. Tome II. In-4, ccxlviii-906 p. Monaco, impr. du Gouvernement.

Si énorme que soit ce volume, et quoiqu'il ne contienne pas moins de 334 pièces, sans compter les appendices, il ne va que de 1404 à 1540, ce qui nécessitera la publication d'un troisième tome pour épuiser les actes relatifs à Monaco, avant que l'éditeur passe à ce trésor des chartes du comté de Rethel et à cette correspondance du maréchal de Matignon qu'il avait été autorisé à nous promettre; mais aussi ce demi-siècle est précisément la période où Monaco vit s'affermir et se garantir à jamais son autonomie complète, et l'histoire de là principauté est alors si intimement liée à celle de notre lutte contre l'Espagne, que personne ne songera à reprocher à M. Saige d'avoir élargi son cadre primitif pour y faire entrer quelques centaines de documents en plus et pour y joindre une introduction historique de 250 pages qui est, par elle-même, un véritable monument. A. B.

115. — Tamizey de Larroque. Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc. In-8, 51 p. Auch, impr. G. Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

Trois lettres de Monluc lui-même au cardinal de la Bourdaisière et aux consuls de Lectoure, une de sa seconde femme, cinq ou six de l'évêque de Valence, son frère cadet, plusieurs de ses enfants et de son petit-fils le sénéchal d'Agenais. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er JUILLET 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉON GAUTIER, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2214. M. Henri Fromageot, avocat, rue de Douay, n° 55; présenté par MM. Rocquain et de Boislisle.

2215. M. Étienne Charvériat, membre de l'Académie de Lyon, rue Gasparin, n° 29, à Lyon (Rhône) ; présenté par MM. Beaune et de Boislisle; correspondant, M. Étienne Récamier, rue du Regard, n° 1.

2216. M. le marquis d'Albon, rue Cambacérès, n° 1; présenté par MM. le comte de Luçay et le marquis de Beaucourt.

2217. M. Paul de Berthou, archiviste-paléographe, boulevard Delorme, n° 5, à Nantes (Loire-Inférieure); présenté par MM. Lelong et Viard.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1890. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mai 1890. — *Bulletin de la Société bibliographiqué,* juin 1890. — *Annuaire de la Société philotechnique,* année 1889.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société d'émulation de Rou-*

baix, première série, tomes I à VII (1868-1884); deuxième série, tomes I à IV (1885-1888). — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome XII (année 1889). — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, seconde série, tome II : *Mélanges*.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Notes et documents pour servir à l'histoire des protestants du Dauphiné; les Maisons de propagation de la foi, par H. de Terrebasse. Br. in-12. Lyon, Brun. — *Deux correspondants limousins de Baluze: lettres inédites de Pradilhon de Sainte-Anne et de M. du Verdier* (1692-1695), par Émile du Boys. Br. in-8. Limoges, veuve Ducourtieux. — *Comment le roi de Rome devint duc de Reichstadt*, par le baron O. de Watteville. Br. in-8. Paris, Ém. Lechevalier. — *Le département de l'Eure à l'Exposition universelle de 1889*, par Ch. Fortier. In-8. Évreux, impr. Ch. Hérissey. — *Comptabilité publique*, par M. É. Dubois de l'Estang. Br. gr. in-8. (Extrait du *Nouveau dictionnaire d'économie politique*.) — *Budget*, par le même. (*Ibidem*.)

Correspondance.

M. le marquis de Vogüé, président, MM. Havet et Valois s'excusent de ne point assister à la séance.

M. Henry Beaune sollicite l'admission de M. Charvériat au nombre des membres de la Société.

M. le comte de Panisse, M. le comte J. de Kergorlay et M. Chobert, au nom de l'Institut catholique de Paris, remercient le Conseil de leur admission prononcée dans la précédente séance.

M. Dubois de l'Estang, inspecteur des finances, fait hommage des deux brochures indiquées ci-dessus.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 5 à 8 en placards.

Lettres de Louis XI. T. IV. Feuille 14 tirée; feuilles 15 à 20 en placards.

Chronique d'Arthur de Richemont. Pas de changement; on attend la copie de l'Appendice.

Chronographia regum Francorum. T. I. Feuilles 1 et 2 en placards.

Le tome IV de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* a été mis en distribution conformément à la décision du Conseil.

Le secrétaire annonce que l'Appendice de la *Chronique d'Arthur de Richemont* a été envoyé à l'imprimerie; que M. de Maulde-la-Clavière doit s'entendre avec son commissaire responsable pour la remise du manuscrit du tome II des *Chroniques de Jean d'Auton;* que M. le comte de Beaucaire s'est engagé à déposer le 1er août le manuscrit des *Mémoires de du Plessis-Besançon,* et que la première partie des *Notices sur Brantôme* sera prochainement remise par M. Lalanne.

M. Paul Meyer promet, de son côté, de déposer dans un délai de quinze jours la première partie du texte du poème de *Guillaume le Maréchal.* — M. L. Delisle est désigné pour faire les fonctions de commissaire responsable.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, annonce que M. B. de Mandrot, archiviste-paléographe, propose de faire une édition nouvelle de la chronique anonyme du règne de Louis XI connue, depuis le XVIIe siècle, sous le titre de *Chronique scandaleuse.* Le texte de cette chronique a été publié dès la fin du XVe siècle, et souvent réimprimé depuis, mais sans qu'aucune édition ait jamais été établie selon les règles de la critique, ni même ait égalé, comme valeur, l'édition *princeps* gothique. C'est cependant un monument des plus importants pour l'histoire générale du règne de Louis XI, et particulièrement pour l'histoire de Paris. Sa valeur même est attestée par les recherches auxquelles se sont livrés l'abbé Lebeuf, et plus récemment feu M. Quicherat et M. Auguste Vitu, pour déterminer son origine et sa composition. M. de Mandrot aurait l'intention, non seulement de traiter les mêmes questions dans une introduction, mais aussi de joindre au texte primitif les additions considérables qui y ont été ajoutées vers 1500, dans le manuscrit 481 de la collection Clairambault, additions jadis

publiées, mais par fragments et sans notes ni commentaire, par l'auteur du *Cabinet du roi Louis XI,* par Godefroy et par Lenglet, dans leurs *Preuves des Mémoires de Commynes,* ou enfin par Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*. La publication formerait deux volumes des dimensions réglementaires.

Le Comité de publication, considérant d'une part la valeur de la *Chronique scandaleuse,* et d'autre part les preuves d'érudition que M. de Mandrot a données dernièrement dans son livre sur *Ymbert de Batarnay,* est unanimement d'avis que sa proposition soit acceptée, en réservant quelques questions de détail à résoudre par le commissaire responsable. — Conformément à cet avis, le Conseil accepte en principe la proposition de M. de Mandrot, et désigne, pour faire les fonctions de commissaire responsable, M. Longnon, qui s'est occupé, il y a quelques années, de la *Chronique scandaleuse* et de son auteur.

M. Moranvillé rend compte de l'état des recettes et des dépenses pour le premier semestre 1890, et fait approuver quatre articles de dépenses s'élevant à 3,696 fr.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

116. — Barthélemy (A. et É. de). Recueil des pierres tombales des églises et couvents de Châlons-sur-Marne. In-8, 267 p. Paris, Champion.

117. — Baudrillart (A.). Philippe V et la cour de France. T. Ier (Philippe V et Louis XIV). In-8, 715 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

118. — Beauchesne (comte de). Le château de Lassay

à travers les siècles. In-8, 42 p. avec grav. et plan. Laval, impr. Moreau.

119. — BEAUCHESNE (comte DE). Le château de Mayenne au XVe siècle, d'après des documents inédits. In-8, 37 p. avec gravures et planche. Laval, impr. Moreau.

120. — BEAUCHET-FILLEAU (H. et P.). Tiers état du Poitou en 1789. Procès-verbaux, cahier des doléances et liste des électeurs. Grand in-8, VII-171 p. Fontenay-le-Comte, impr. Gouraud.

121. — BEAUNE (H.). Droit coutumier français : les Contrats. In-8, 636 p. Paris, Delhomme et Briguet; Larose et Forcel.

Ce volume est le quatrième et dernier de ceux que M. Henri Beaune a consacrés à l'histoire et à l'exposé du droit coutumier français. Il fait suite à l'*Introduction historique* à l'étude de ce droit, publiée en 1880, à la *Condition des personnes,* qui a paru en 1882, et à la *Condition des biens,* donnée en 1886. Les quatre volumes réunis forment une histoire complète de notre ancienne législation civile jusqu'en 1789.

122. — BELLET (C.). Vita sancti Hugonis, Gratianopolitani episcopi, auctore Guigone, cartusiensi priore; hanc editionem novam juxta nonnullos probatissimos codices manuscriptos recensuit, disposuit ac emendavit Bellet. Grand in-8, XXIV-38 p. et planches. Neuville-sous-Montreuil, impr. Duquat.

123. — BENOIST (L.). Notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq. Grand in-8, 264 p. Meaux, impr. Destouches.

124. — BLANCARD (L.). Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen âge, édités intégralement ou analysés. T. II : Contrats commerciaux du XIIIe siècle. In-8, 607 p. Marseille, impr. Barlatier-Feissat.

125. — BOUCHOT (H.). Les femmes de Brantôme; ouvrage orné de 30 planches hors texte et de nombreuses gravures dans le texte, reproduites d'après les originaux. In-4, 297 p. Paris, Quantin.

126. — BOURGOIN (A.). Les maîtres de la critique au XVIIe siècle (Chapelain, Saint-Évremond, Boileau, La Bruyère, Fénelon). In-12, 353 p. Paris, Garnier frères.

127. — BRASIER (l'abbé V.). Vie de saint Germain de Talloires. In-12, XXXVI-208 p. Annecy, impr. Niérat.

128. — BRIÈLE (L.). L'hôpital de Sainte-Catherine et la rue Saint-Denis (1184-1790). In-8, 94 p., avec deux grav., trois plans et fac-similé. Paris, Impr. nationale.

129. — BUISSON (l'abbé E.). Cahier des plaintes, doléances et remontrances du tiers état de Remiremont en 1789. In-8, 20 p. Remiremont, impr. Guillemin.

130. — CARDIN LE BRET (comte R.). Maison Le Bret; généalogie historique établie sur documents authentiques, avec renvois à ces documents. Grand in-4, VII-212 p., avec armoiries et planches. Le Mans, impr. Monnoyer.

131. — CARRÉ (H.). Recherches sur l'administration municipale de Rennes au temps de Henri IV. In-8, 96 p., avec grav. et plan. Paris, Quantin.

132. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. T. VII : Grenoble, par P. Fournier, E. Maignien et A. Prudhomme. In-8, LX-807 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

133. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. T. XII : Orléans, par M. Ch. Cuissart, sous-bibliothécaire de la ville. In-8, XL-423 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

134. — CAYLUS (Mme DE). Souvenirs et Correspondance; édition complète, publiée, avec une annotation historique, biographique et littéraire et un index analytique, par Émile Raunié. In-18 jésus, XLII-345 p. Paris, Charpentier et Cie.

135. — CHARDON (H.). Nouveaux documents sur la vie de Molière : M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart. In-8, 512 p. Paris, Picard.

136. — CHARMASSE (A. DE). Chartes de l'abbaye de Corbigny. In-8, 41 p. Autun, impr. Dejussieu père et fils.

137. — CHEVALIER (l'abbé U.). Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux, au diocèse de Vienne, ordre de Cîteaux, publié d'après le manuscrit des Archives nationales. In-8, 202 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

138. — CHEVREUX (P.). Cahiers des doléances du tiers état des villes et villages vosgiens. Premier fascicule : bailliage d'Épinal. In-8, 80 p. Épinal, impr. Busy.

139. — DENAIS (J.). Un émule de Clément Marot : les poésies de Germain-Colin Bucher, angevin, secrétaire du grand maître de Malte; publiées pour la première fois, avec notice, notes, tables et glossaire. In-8, 336 p. Paris, Techener.

140. — DENIFLE (le P.) et CHATELAIN (Ém.). Chartularium Universitatis Parisiensis. Tomus I : ab anno 1200 usque ad annum 1286. In-4, XXXVI-715 p. Paris, Delalain frères.

141. — DESAZARS (baron). La conspiration de Gendovald : récit des temps mérovingiens dans la Gaule méridionale. In-4, 143 p. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

142. — Documents dauphinois. VI : la Journée des Tuiles à Grenoble (7 juin 1788); documents contemporains, en grande partie inédits, recueillis et publiés par un vieux bibliophile dauphinois. Grand in-8, 111 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

143. — DUBARAT (l'abbé V.). Études d'histoire locale et religieuse (le chanoine Bordenave; archives du chapitre de Bayonne; vieux mandements sur le Jubilé; l'ancienne académie de Pau en Béarn). T. Ier. Grand in-8, II-236 p. Pau, veuve Ribaut.

144. — DU BLED (V.). Le prince de Ligne et ses contemporains; avec une préface par Charles de Mazade, de l'Académie française. In-18 jésus, VI-330 p. Paris, C. Lévy.

145. — DUBOUL (A.). La fin du parlement de Toulouse; avec une introduction par M. Dubédat. Grand in-8, XI-433 p. et portrait. Toulouse, impr. Tardieu.

146. — DUMAY (G.). Les évêques de Dijon (1731-1889);

documents historiques, épigraphiques et héraldiques, précédés d'une introduction et suivis d'un pouillé du diocèse antérieur à 1790. In-4, 100 p. Dijon, impr. Jobard.

147. — Durrieu (P.). Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham. Grand in-8, 56 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

148. — Édouard (le P.). Les Capucins de Rouen pendant les pestes du xviie siècle, d'après divers documents, pour la plupart inédits. In-8, 64 p. et grav. Paris, impr. Mersch.

149. — Feuvrier (J.). Un collège franc-comtois au xvie siècle ; étude historique et pédagogique, accompagnée de notes biographiques et bibliographiques, et d'un plan. In-16, 213 p. Dôle, Krugell.

150. — Fleury-Bergier. Philippe le Bel et Othon IV, comte palatin de Bourgogne ; mouvance de la Franche-Comté envers l'Empire germanique au moyen âge. In-8, 39 p. Besançon, impr. Jacquin.

151. — Font-Réaulx (H. de). Le cardinal de Richelieu et Louis XIII. In-8, 224 p., avec portrait. Lille, Lefort ; Paris, même maison.

152. — Fournier (Marcel). L'Église et le droit romain au xiiie siècle, à propos de l'interprétation de la bulle « Super speculam » d'Honorius III, qui interdit l'enseignement du droit romain à Paris. In-8, 44 p. Paris, Larose et Forcel.

153. — Gardère (J.). L'instruction publique à Condom sous l'ancien régime (les écoles avant le collège ; le collège sous les principaux laïques et sous les Oratoriens ; les régents abécédaires et les maîtres écrivains ; les écoles de filles ; le séminaire diocésain). In-8, 228 p. Auch, impr. Foix.

154. — Garraud (l'abbé). Armorial des évêques de Saint-Claude, étude sur les blasons et les sceaux des chapitres des églises cathédrales et des évêques, et accompagné de notices biographiques sur les évêques de Saint-Claude. In-8, 63 p. Cîteaux, libr. Saint-Joseph.

155. — Gebelin (J.). Les milices provinciales de Nîmes, d'après les archives nîmoises; le tirage au sort à Nîmes au xviiie siècle. In-8, 56 p. Nîmes, Catélan.

156. — Gérin (vicomte de). Notice sur les sénéchaussées de Provence, suivie de la liste des sénéchaux et de celle des lieutenants généraux et particuliers. In-8, 35 p. Avignon, Séguin frères.

157. — Germain (L.). Mélanges historiques sur la Lorraine. In-8, 505 p., avec armoiries. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

158. — Glasson (E.). Les communaux et le domaine rural à l'époque franque; réponse à M. Fustel de Coulanges. In-18 jésus, 189 p. Paris, Pichon.

159. — Goffart (N. et E.). Notice historique sur le canton de Raucourt (Ardennes). In-8, 223 p. Sedan, impr. Laroche.

160. — Goncourt (E. de). Les actrices du xviiie siècle : Mlle Clairon, d'après ses correspondances et les rapports de police du temps. In-18 jésus, viii-524 p. Paris, Charpentier et Cie.

161. — Guiraud (L.). Les fondations du pape Urbain V à Montpellier : le collège Saint-Benoît; le collège Saint-Pierre; le collège du Pape (collège de Mende : deuxième période). Grand in-8, xxxvii-270 p. Montpellier, impr. Martel aîné.

162. — Guiraud (L.). Les fondations du pape Urbain V à Montpellier : le collège des douze médecins ou collège de Mende (1369-1561). In-8, 108 p. Montpellier, impr. Martel aîné.

163. — Guirauden (l'abbé P.). Le clergé du Languedoc et l'enseignement primaire aux deux derniers siècles; mémoire présenté aux états de Montpellier de 1889. In-8, 88 p. Valence, impr. valentinoise.

164. — Henry (Ch.). Lettres inédites de Mlle de Lespinasse à Condorcet, à d'Alembert, à Guibert, au comte de

Crillon, publiées avec des lettres de ses amis, des documents nouveaux et une étude. Petit in-8, VIII-408 p. Paris, Dentu.

165. — Inventaire sommaire des archives communales de Lesquin antérieures à 1790, par l'abbé Th. Leuridan. Grand in-8, 25 p. Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq.

166. — JOUBERT (A.). Documents inédits sur la Guerre de cent ans : négociations relatives à l'échange de Charles, duc d'Orléans, et de Jean, comte d'Angoulême, captifs en Angleterre, contre les seigneurs anglais faits prisonniers à la bataille de Beaugé (21 avril-23 mai 1421, n. st.) (British Museum). In-8, 11 p. Angers, Germain et Grassin.

167. — JUHEL (l'abbé T.). Notice sur Saint-Jacut-de-la-Mer et l'abbaye royale du même lieu, ordre de Saint-Benoît, enclave de l'évêché de Dol-de-Bretagne. In-8, 95 p. Dinan, impr. Bazouge.

168. — LA BORDERIE (A. DE). Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XIe, XIIe, XIIIe siècles). Grand in-8, 332 p. Rennes, impr. Catel.

169. — LAGRÈZE (G. B. DE). Les Normands dans les deux mondes. In-8, XI-362 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

170. — LANÉRY D'ARC (P.). Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc par les juges du procès de réhabilitation, d'après les manuscrits authentiques. In-8, 602 p. Paris, Picard.

171. — LA ROCHÈRE (Mme la comtesse DE). Les châtelains de Roussillon, ou le Quercy au XVIe siècle. Grand in-8, 239 p., avec grav. Tours, Mame et fils.

172. — LEGRELLE (A.). La diplomatie française et la succession d'Espagne. Tome I : le premier traité de partage (1659-1697). In-8, XL-532 p. Paris, Cotillon.

Mignet n'avait mené que jusqu'en 1678 (paix de Nimègue) l'histoire des préliminaires de l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne, et c'est à peine si quatre volumes lui avaient suffi pour donner le texte ou la substance des documents diplomatiques

les plus essentiels. Dépassé dans ses prévisions, débordé par la surabondance des matériaux, il s'arrêta vingt ans avant la date du premier traité de partage, et jamais il ne remit la main à cette œuvre interrompue. Mais, dans les derniers temps de sa vie, il avait livré une partie de ses matériaux à M. Hermile Reynald; celui-ci ne fit qu'au point de vue exclusif de l'Angleterre une étude des deux traités de partage de 1698 et de 1700, et mourut aussitôt après, laissant l'œuvre de continuation à peu près entière à reprendre. Elle échoit maintenant à l'historien de Strasbourg, M. Legrelle, qui s'est mis à l'œuvre, non pas en conservant tout à fait les mêmes procédés, c'est-à-dire en se restreignant exclusivement aux documents que Mignet avait jadis sous la main au Dépôt des affaires étrangères, mais en faisant usage aussi des sources imprimées, françaises ou étrangères, qu'il connaît bien, à en juger par son avant-propos bibliographique. La publication ira jusqu'en 1715 et aura quatre volumes. Le premier volume, mis au jour en 1889, ne comprend que la période préparatoire, c'est-à-dire qu'il s'arrête à la paix de Ryswyk, avant la conclusion du premier traité de partage entre l'Angleterre et Louis XIV; mais il remonte jusqu'au mariage de Louis XIV, et, par conséquent, repasse en revue les vingt années déjà traitées par Mignet, en ajoutant au récit de celui-ci, qui est entremêlé, comme on sait, de textes diplomatiques, une foule d'informations nouvelles et complémentaires que l'illustre historien négligeait de parti pris, par crainte de surcharger les grandes lignes de son œuvre. A. B.

173. — Liebenau (T. di). Il duca d'Orléans e gli Svizzeri nel 1495. In-8, 20 p. Milano, Giuseppe Prato.

174. — Lintilhac (E.). Beaumarchais et ses œuvres; précis de sa vie et histoire de son esprit, d'après des documents inédits. In-8, vi-453 p., avec un portrait et un fac-similé. Paris, Hachette et Cie.

175. — Luchaire (A.). Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne (1081-1137), avec une introduction historique. Grand in-8, cc-395 p. Paris, Picard.

176. — Majocchi (Rod.). S. Tommaso d'Aquino morì di veleno? Studio storico-critico. In-8, 136 p. Modena, tip. dell' Immacolata Concezione.

177. — Marchand (l'abbé C.). Charles Ier de Cossé, comte de Brissac et maréchal de France (1507-1563). In-8, xv-623 p. Paris, Champion.

178. — Marchand (l'abbé F.). L'abbaye de Chassagne-

en-Bresse: notes historiques. Grand in-8, III-268 p. Bourg, impr. Villefranche.

179. — MARCHAND (J.). Un intendant sous Louis XIV : étude sur l'administration de Lebret en Provence (1687-1704). In-8, x-380 p. Paris, Hachette et Cie.

M. Marchand a bien choisi le sujet de la thèse qu'il voulait consacrer à l'administration des intendants de l'ancien régime. Non seulement Pierre-Cardin Lebret, puis son fils, administrèrent cette grande et riche Provence pendant cinquante ans, et y acquirent un crédit, un pouvoir, un renom presque égaux à ceux de Bâville, le roi du Languedoc étudié par M. Monin il y a six ans ; mais ils eurent l'heureuse idée de considérer les papiers de l'intendance d'Aix comme leur propriété patrimoniale et de se les transmettre l'un à l'autre, puis de les faire passer à leurs descendants : si bien que ce fonds, quoique amoindri en dernier lieu, dans notre siècle, par des divisions inintelligentes, a fini par revenir en majeure partie à la Bibliothèque nationale, qui en a assuré à jamais la conservation et l'intégrité, tandis qu'il eût couru toutes sortes de risques en Provence, et, très probablement, aurait disparu comme encombrant, ou aurait été désagrégé par le fait des compétitions départementales. Ce sont donc ces papiers Lebret qui, avec les correspondances du Contrôle général conservées aux Archives nationales, et avec un nombre minime de registres ou de liasses des archives du département des Bouches-du-Rhône, ont fourni à M. Marchand la substance d'un volume excellent, où la nouveauté et la haute importance du sujet principal sont relevées encore par une rare habileté de mise en œuvre et par le choix bien entendu des divisions méthodiques. Mais je veux ajouter que ses larges emprunts aux papiers Lebret sont loin d'avoir épuisé cette mine ; plus d'un travailleur pourra encore y exploiter d'autres filons, et il est même probable que nous verrons bientôt un de nos plus sympathiques confrères en tirer la matière d'un volume particulièrement intéressant pour notre Société. A. B.

180. — MARCKS (E.). Die Zusammenkunft von Bayonne, das franzœsische Staatsleben und Spanien in den Jahren 1567-1568. In-8, XXXVI-326 p. Strassburg, Trübner.

181. — MAZON (A.). Essai historique sur le Vivarais pendant la Guerre de cent ans (1337-1453), avec les portraits des cardinaux Pasteur et Jean de Brogny. In-16, 314 p. Tournan, impr. Parnin.

182. — MORAND (L.). Les Bauges : histoire et docu-

ments. T. Ier : seigneurs et nobles laïques. In-8, 548 p. et grav. Chambéry, impr. Savoisienne.

183. — Niepce (L.). L'Ile-Barbe, son ancienne abbaye et le bourg de Saint-Rambert; avec six planches, le sceau de l'abbaye et le plan de l'Ile-Barbe au xvie siècle, par J.-J. Grisard. In-8, xvi-482 p. Lyon, Brun.

184. — Omont (H.). Les manuscrits et les livres annotés de Fabri de Peiresc. In-8, 27 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

Cette énumération est tirée de l'inventaire de la bibliothèque de Peiresc fait après sa mort. Sur cinq mille volumes, il possédait environ deux cents manuscrits, dont la plupart furent achetés, vers 1657, par le cardinal Mazarin, et entrèrent en 1688 dans la Bibliothèque du Roi.

185. — Raynaud (G.). Rondeaux et autres poésies du xve siècle. In-8, lxv-176 p. Paris.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

Le n° 9223 du fonds français, à la Bibliothèque nationale, est un recueil postérieur à 1453, comprenant 195 ballades, rondeaux ou bergerettes, qui font l'objet de cette publication. Les auteurs sont au nombre de quarante, les uns déjà connus de nous pour leur talent poétique et écrivains de profession, d'autres seulement célèbres comme hommes politiques ou hommes de guerre, d'autres enfin absolument ignorés jusqu'ici. Presque toujours, ils traitent les mêmes sujets : dégoût de la vie, désespérance, mort, et surtout amour. C'est comme une espèce d'anthologie écrite pour quelque amateur délicat de ce genre de poésie. Dans une très substantielle introduction, M. Raynaud donne les renseignements qu'il a pu recueillir sur chaque auteur, puis analyse les pièces au point de vue de la forme, particulièrement celles qui rentrent dans la catégorie des rondeaux simples, quatrains ou doubles, et dans celle des bergerettes. Viennent enfin quelques observations sur la langue, ou plutôt sur la prononciation, que complète le glossaire placé à la fin du volume. A. B.

186. — Robert (Ulysse). Les signes d'infamie au moyen âge : juifs, sarrasins, hérétiques, lépreux, cagots et filles publiques. In-8, 116 p. et 5 planches. Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

« Depuis le commencement du xiiie siècle, les Juifs, les Sarrasins et les hérétiques, notamment les Albigeois, furent soumis à l'obligation de porter sur leurs vêtements un signe extérieur des-

tiné à les faire reconnaître. Plus tard, cette obligation fut, par une sage mesure, étendue aux lépreux; ensuite elle le fut aux cagots et autres malheureux de la même catégorie, et enfin aux filles publiques..... Si l'étude des signes permet de suivre les diverses manifestations de l'esprit public contre quelques-uns de ces infortunés....., elle peut fournir à l'archéologue et à l'érudit des indices presque sûrs pour déterminer la date et l'origine des monuments figurés où sont représentés des personnages avec un signe. »

187. — Ruble (baron A. de). Le Colloque de Poissy (septembre-octobre 1561). In-8, 56 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.)

M. de Ruble dit, en tête de cette intéressante et impartiale étude : « Le colloque de Poissy..... a toujours été négligé. Les historiens de l'église catholique l'ont considéré comme une tentative du pouvoir civil, imprudente, mais sans conséquences ; les protestants, comme une expérience de peu de valeur ; les écrivains laïques, comme un débat théologique étranger à leurs recherches. Pour nous, le Colloque est le point de départ de la guerre civile..... » A l'appui de cette thèse, M. de Ruble apporte une grande quantité de documents nouveaux, tirés principalement de la correspondance des diplomates étrangers et du journal de Claude Despence, recteur de l'Université de Paris.

188. — Schefer (Ch.). Quelques chapitres de l'abrégé du Seldjoug Naméh composé par l'émir Nassir Eddin Yahia. In-8, 102 p. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait du Recueil de textes et de traductions publié par les professeurs de l'École des langues orientales vivantes.)

On doit signaler dans cette publication le récit (p. 29-35) d'un combat singulier que le sultan Ghias Eddin Keykkosran soutint à Constantinople contre « un Franc célèbre par son courage et son audace, » qui était à la solde de l'empereur byzantin Alexis III *l'Ange*. Malheureusement le chroniqueur oriental n'a pas connu le nom de ce condottiere franc. A. B.

189. — Stein (Henri). La bataille de Saint-Quentin et les prisonniers français (1557-1559). In-8, 30 p. Saint-Quentin, impr. Poette.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.)

Parmi les documents recueillis par M. Stein, la principale série provient des archives de la ville de Malines et concerne les simples soldats qui furent internés en ce lieu jusqu'à la conclusion de la paix de Cateau-Cambrésis.

190. — Tamizey de Larroque (Ph.). Petits mémoires inédits de Peiresc. In-8, 112 p. Anvers, impr. de Backer.

(Extrait du Bulletin Rubens.)

Ces « petits mémoires » se composent du texte de l'agenda où Peiresc notait jour par jour les lettres innombrables et les envois qu'il expédiait aux quatre coins de l'Europe. Cela va de 1622 à 1632. Le volume était naguère inaccessible dans les collections de lord Ashburnham; grâce à M. Delisle, il est revenu au Cabinet des manuscrits, et, grâce à M. Tamizey de Larroque, nous pouvons nous rendre compte tout à la fois de l'activité surhumaine de Peiresc, des relations que sa science et son obligeance avaient créées entre lui et les savants, les artistes ou les collectionneurs de tout pays, et de l'ordre qu'il apportait dans les moindres détails de son existence journalière. A. B.

191. — Tamizey de Larroque (Ph.). Livre de raison de la famille de Fontainemarie (1640-1774). In-8, 175 p. Agen, impr. veuve Lamy.

S'il est possible de supposer que quelqu'un de nos confrères en histoire ignore encore ce que sont les livres de raison et quels services ils nous rendent, l'appendice bibliographique qui occupe le dernier tiers de la nouvelle publication de M. Tamizey de Larroque l'édifiera pleinement sur la valeur de ces documents intimes, sur le nombre et la variété de ceux qui ont été publiés depuis vingt et quelques années (c'est en 1867 que M. Charles de Ribbe a fait connaître le livre de la famille des Laurens), et sur le nombre encore plus grand des livres inédits dont on sait actuellement l'existence, sans parler de ceux qui reposent encore ignorés dans les liasses de vieux papiers de famille. Le livre que publie notre confrère a été tenu par trois rédacteurs successifs, tous trois conseillers à la cour des aides de Guyenne, et, par conséquent, les faits de l'histoire bordelaise y sont quelquefois mentionnés au milieu des événements de famille. Ces Fontainemarie étaient originaires de Marmande. A. B.

192. — Tamizey de Larroque (Ph.). Les correspondants de Peiresc. XVIII : Boniface Borrilly; lettres écrites d'Aix (1618-1631). In-8, 72 p. Aix, impr. Garcin et Didier.

(Extrait des Mémoires de l'Académie d'Aix.)

Ce dix-huitième correspondant de Peiresc, savant antiquaire et amateur éclairé des beaux-arts (1564-1648), gérait une étude de notaire qui appartenait à ses ancêtres depuis 1385. Les cinq lettres recueillies par notre confrère contiennent des détails intéressants sur le séjour de Louis XIII à Aix, en février 1623, et sont suivies

de l'inventaire du cabinet de curiosités de Borrilly fait à la mort de son héritier, en 1688. A. B.

193. — THOMAS (l'abbé H.). Rosny-sur-Seine, où est né Sully; notice historique. In-8, II-419 p. et grav. Paris, Plon, Nourrit et C[ie].

194. — TOURNEUX (Maurice). Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Tome I. Gr. in-8 à 2 col., LXX-520 p. Imprimerie nouvelle.

(Publications de la ville de Paris relatives à la Révolution française.)

Je puis signaler ce premier volume, dû d'ailleurs à l'initiative de M. Léopold Delisle, sans sortir du cadre que nos fondateurs nous ont sagement imposé et des bornes extrêmes de notre domaine, puisque les premiers articles catalogués sont des histoires de l'ancien régime, et qu'il n'est pas un des chapitres suivants qui ne fournisse quelque indication précieuse sur les temps et les faits antérieurs à la Révolution, quoique, en principe, ce « manuel de bibliographie pratique » ait eu pour objet de faire le catalogue général et méthodique de « tout ce qui a été écrit, soit au moment même, soit plus tard, sur les événements dont Paris a été le théâtre pendant la Révolution, sur son organisation municipale et sociale, et sur les personnages qui y ont joué un rôle. »

L'Introduction elle-même peut nous intéresser : elle débute par une étude sur le libraire Rondonneau, de qui nous sont venues des collections incomparables d'édits, arrêts et autres « pièces fugitives, » mais officielles, de l'ancien régime.

M. Tourneux a adopté le classement chronologique, non pas, bien entendu, par dates de publication, mais par dates de sujets et d'événements : si bien que sa bibliographie constitue par elle-même un tableau de l'histoire de la Révolution. A. B.

195. — WATTEVILLE (baron O. DE). Un intérieur de grand seigneur au XV[e] siècle. In-8, 31 p. Paris, Émile Lechevalier.

(Extrait de la Revue de la France moderne.)

Ce grand seigneur est le sire de Craon, dont M. le duc de la Trémoïlle nous a donné les comptes en 1888. Aux détails que ces documents fournissent sur le logement, l'ameublement, l'habillement, l'armement, etc., M. de Watteville a ajouté divers renseignements relatifs à la cuisine au XV[e] siècle, empruntés à l'un des volumes de M. Alfred Franklin sur *la Vie privée d'autrefois*.

A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 NOVEMBRE 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. I. de Coussemaker et de M. Fries, membres de la Société.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er juillet et 1er octobre 1890. — *Revue historique,* juillet-août, septembre-octobre et novembre-décembre 1890. — *Revue des arts décoratifs,* juillet-août 1890. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet, 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1890. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin, juillet et août 1890. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet-octobre 1890.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1888; *Mémoires* de la même Société, 1888. — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix,* t. XII. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences et arts et belles-lettres du département de l'Aube,* année 1889. — *Bulletin mensuel de la Société académique de Chauny,* novembre et décembre 1889. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier,* t. XVIII; *Catalogue du Musée départemental de Moulins,* publié par la même Société. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 1er trimestre de 1890. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1890, n° 1; *Mémoires* de la même Société, t. XII : *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens.* — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,*

avril-juin 1890. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. IV, livr. II. — *The New-England historical and genealogical register*, juillet-octobre 1890. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending june 30 1887*; part. I. — *Proceedings of the American philosophical Society*, t. XXVIII, nos 131-133.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Étude archéologique sur l'abbaye de N.-D.-des-Vaux-de-Cernay, par L. Morize, précédée d'une Introduction par le comte A. de Dion. In-4. Tours, impr. Deslis frères. — *Les anciennes bibliothèques de Toulouse*, par M. Lapierre. Br. in-8. Toulouse, impr. Douladoure-Privat. — *Notice sur la vie et les travaux de M. L. Deschamps de Pas*, par M. Pagart d'Hermansart. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Le collège de Tournon en Vivarais*, d'après des documents originaux inédits, par Maurice Massip. In-8. Paris, Alph. Picard. — *Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, improprement nommé Louis de Contes*, par Amicie de Foulques de Villaret. Br. in-8. Orléans, chez les principaux libraires. — *Questions mérovingiennes*. VI : *la Donation d'Étrépagny*, par Julien Havet. Br. in-8. Paris, H. Champion. — *Hercule d'Argilemont*, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *Les Correspondants de Peiresc*, XVIII : *Boniface Borrilly*, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Aix, impr. Garcin et Didier. — *Archives municipales de Bordeaux; livre des coutumes*, publié par H. Barckausen. In-4. Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *Charles Ier de Cossé, comte de Brissac et maréchal de France (1507-1563)*, par l'abbé Ch. Marchand, docteur ès lettres. In-8. Paris, Champion. — *Compte rendu des séances de l'Administration provinciale d'Auch (1787)*, avec notes et documents, par le marquis de Galard-Magnas. In-8. Agen, impr. Lentheru. — *Jeanne d'Arc à Nancy et la chronique de Lorraine*, par Léon Mougenot. Br. in-8. Nancy, impr. Berger-Levrault. — *Budget* et *Comptabilité publique*, par M. E. Dubois de l'Estang. (Articles extraits du *Nouveau dictionnaire d'économie politique*.) Br. in-8. Paris, Guillaumin. — *Le Péril national*, par le marquis de Nadaillac. Br. in-8. (Extrait du *Correspondant*.) — *La Station préhistorique de Lengyel (Hongrie)*, par le même. Br. in-8. (Extrait des Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Correspondance.

M. le marquis de Beaucourt, M. le comte de Laubespin et M. A. de Barthélemy expriment, par lettre, leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Fromageot et Charvériat remercient le Conseil à l'occasion de leur admission dans la Société.

MM. Tamizey de Larroque et Mougenot font hommage des publications indiquées ci-dessus.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris fait connaître que le prix destiné par la Société au premier lauréat du concours général pour la classe de rhétorique, en histoire, a été décerné à M. Paul Couvreur, élève du lycée Lakanal.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 8 tirées et distribuées.

Lettres de Louis XI. T. IV. Tiré et distribué.

Chronique d'Arthur de Richemont. Feuille 14 tirée; feuilles 15 et 16 en pages. On compose la fin. — Introduction, feuilles *a* à *d* tirées, feuille *e* et demi-feuille *f* en pages.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. V. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 et 4 en pages.

Chroniques de Jean d'Auton. T. II. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 à 7 en pages, 8 et 9 en placards.

Chronographia regum Francorum. T. I. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 et 4 en pages.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. I. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 et 4 en pages.

M. le marquis de Beaucourt, dans la lettre indiquée plus haut, annonce qu'il a renvoyé à l'imprimerie les dernières épreuves de la *Chronique de Richemont*, et qu'on attend la table et le titre.

M. Baguenault de Puchesse fait connaître que l'impression du tome II des *Chroniques de Jean d'Auton* avance très rapidement, et que ce volume sera probablement prêt pour la fin de l'année.

M. Delisle, président du Comité de publication, annonce

qu'il s'est entendu avec M. Lebègue, chargé de terminer la publication des *Extraits des Auteurs grecs*, et avec M. Croiset, de l'Institut, désigné comme commissaire responsable, sur plusieurs points de détail relatifs à la confection de la Table; qu'il a paru nécessaire de réduire ce travail aux plus strictes limites, et que M. Lebègue a dû se mettre immédiatement à l'œuvre. — Le secrétaire communique une lettre qu'il vient de recevoir de M. Lebègue, et où celui-ci l'informe qu'il a repris le travail dans le sens qui lui avait été indiqué, et qu'en même temps il a préparé les textes qui restent à donner dans le dernier volume, et qu'il sera prochainement en mesure de procéder à l'impression.

Le Conseil autorise M. Lalanne à mettre sous presse une partie du volume complémentaire des *Œuvres de Brantôme* et décide que ce volume aura pour titre : *Brantôme, sa vie et ses écrits*.

Le secrétaire annonce que M. le comte Horric de Beaucaire a déposé entre ses mains la copie des *Mémoires et correspondances de Du Plessis-Besançon*, mais qu'il y aurait lieu encore de demander quelques réductions pour ramener ce volume aux dimensions prescrites. — Le Conseil le charge de s'entendre sur ce sujet avec l'auteur.

MM. Valois et L. Delisle entretiennent le Conseil d'une publication de fragments de la correspondance de Guy de Basoches qui vient d'être faite en Allemagne. M. Delisle, rappelant ce qui avait été dit, dans une précédente séance, de cette correspondance et de l'intérêt qu'elle offre pour l'histoire de la France ou pour sa description à la fin du XIIe siècle, exprime l'espoir qu'il en sera fait aussi une publication en France, au moins pour les parties spéciales.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, donne lecture d'une lettre où M. B. de Mandrot expose le plan détaillé de l'édition de la *Chronique dite scandaleuse de Louis XI* qu'il s'est offert de faire pour la Société, et dont le Conseil a eu connaissance, une première fois, dans sa séance du 1er juillet. Il rappelle que ce texte est un document de premier ordre

pour l'histoire du règne de Louis XI, particulièrement pour celle de Paris, de 1460 à 1483, et que cependant il n'en existe aucune édition critique et complétée par les interpolations de Jean le Clerc que fournit un manuscrit de la collection Clairambault, et qui n'ont été mises au jour que par fragments incomplets dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, dans *le Cabinet du roi Louis XI* ou dans le *Commynes* de Lenglet du Fresnoy. — Le Conseil accepte en principe la proposition de M. de Mandrot, mais décide que tout le texte des interpolations ou additions de Jean le Clerc, pouvant former un ensemble à part, sera publié à la suite de la *Chronique scandaleuse*, et non dans le corps même de celle-ci, à l'exception des lettres de Louis XI qui s'y trouvent intercalées, et qui seront réservées pour la publication que poursuit M. Vaesen. La publication nouvelle formera deux volumes de vingt-cinq feuilles environ.

Le trésorier reçoit l'autorisation nécessaire pour solder les dépenses résultant de l'impression du tome IV des *Lettres de Louis XI* et la reliure des volumes destinés aux prix du Concours général.

M. Moranvillé, au nom du Comité des fonds, communique le relevé de l'état actuel des finances et un aperçu des dépenses de fin d'année.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

196. — Angot (abbé A.). L'instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790, avec une préface du R. P. dom Paul Piolin, bénédictin de la congrégation de France. In-8, lxxvi-279 p. Laval, Goupil; Paris, Picard.

197. — Arbois de Jubainville (H. d') et G. Dottin.

Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine). Grand in-8, xxxi-710 p. Paris, Thorin.

198. — Arc (P. Lanéry d'). Du franc-alleu. In-8, 461 p. Paris, Rousseau.

199. — Archives de Bretagne; recueil d'actes, de chroniques et de documents historiques rares ou inédits, publié par la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. T. IV : lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, de 1402 à 1406. In-4, cxxxvi-135 p. et planches. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

200. — Archives nationales. Répertoire numérique des archives du parlement de Paris; série X. Grand in-4, vi-257 p. Paris, Delagrave.

(Publication du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

201. — Aubert (F.). Le parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII (1314-1422), sa compétence, ses attributions. In-8, xl-387 p. Paris, Picard.

202. — Auerbach (B.). La diplomatie française et la cour de Saxe (1648-1680). In-8, xxiv-492 p. Paris, Hachette.

203. — Auvray (Lucien). Les registres de Grégoire IX; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican. 1er fasc., feuilles 1 à 16 (col. 1 à 256). Grand in-4 à 2 col., 128 p. Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

204. — Babeau (Albert). La vie militaire sous l'ancien régime : les Officiers. In-8, ix-354 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

Cette septième monographie des différentes classes ou castes de l'ancien régime fait suite aux *Soldats* dont nous avons parlé l'année dernière. *L'Officier* présente moins de caractères spéciaux, puisque, presque constamment, il ne faisait qu'un avec l'*Homme de cour* et avec le *Noble,* destinés l'un et l'autre par leur origine même à suivre exclusivement la carrière des armes, à perpétuer de génération en génération les traditions, les instincts et les aspirations militaires. L'éducation première de l'officier était le fait commun de tous, qu'elle se fît dans la famille, à l'académie, dans

les compagnies de cadets ou dans les pages du roi. C'est seulement à la fin du régime qu'apparurent les collèges ou écoles militaires. Quant à l'avancement, aux traitements, à la vie journalière, aux loisirs, aux mœurs, aux querelles, à l'esprit guerrier, à l'esprit patriotique, — je cite à dessein les divisions adoptées par M. Babeau, — il est évident que tout en était commun à la classe entière. C'est donc autant de pris d'avance sur la monographie à venir que nous appelons de tous nos vœux, sûrs d'y retrouver les rares qualités qui donnent tant d'attrait aux séries déjà publiées. A. B.

205. — Baguenault de Puchesse (G.). Jean et Jacques de La Taille; étude biographique et littéraire sur deux poètes du xvi[e] siècle. In-8, 66 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.)

206. — Bardon (A.). Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais. 1[er] fascicule : les Consuls (1250-1714). In-8, 56 p. Nîmes, impr. Chastanier.

207. — Barrière-Flavy (C.). Dénombrement du comté de Foix sous Louis XIV (1670-1674) ; étude sur l'organisation de cette province, suivie du texte du dénombrement. In-8, xxxvii-166 p. et planche. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

208. — Barrière-Flavy (C.). Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun, dans l'ancien comté de Foix, avec de nombreuses pièces justificatives et des plans. Grand in-8, xvi-326 p., et plan de la ville de Saverdun au moyen âge. Toulouse, E. Privat; Paris, Picard.

209. — Barthélemy (A. de). Les cités alliées et libres de la Gaule, d'après les monnaies. In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

210. — Basset (R.). Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541, publiés, traduits et annotés. In-8, 48 p. Paris, Leroux.

211. — Beauchet-Filleau (H. et P.). Clergé du Poitou en 1789; procès-verbaux, cahier des doléances et noms de

tous les signataires des procurations et de leurs mandataires; précédés d'une introduction par M. l'abbé Alfred Largeault. Grand in-8, XI-294 p. Fontenay-le-Comte, impr. Gouraud.

212. — BEAUDOUIN (E.). Étude sur les origines du régime féodal : la recommandation et la justice seigneuriale. In-8, 103 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

(Extrait des Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble.)

213. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (C.-J.). Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVI[e] siècle. Seconde partie : recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale. T. I. In-8, XIV-594 p. Paris, Pedone-Lauriel.

214. — BÉNET (A.). Procès-verbal fait pour délivrer une fille possédée par le malin esprit à Louviers; publié d'après le manuscrit original et inédit de la Bibliothèque nationale, précédé d'une introduction par B. de Moray. In-8, CXIV-105 p. Paris, Delahaye et Lecrosnier.

215. — BENOIT (D.-P.). Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude. T. I. Grand in-8, VII-672 p., avec fig. et planche. Montreuil-sur-Mer, impr. Duquat.

216. — BENOUVILLE (P.) et LAUZUN (P.). L'abbaye de Flaran en Armagnac; description et histoire, avec 7 planches. Grand in-8, 140 p. Auch, impr. Foix.

217. — BÉRARD (A.). L'invasion arabe dans la Bresse, la Dombes et le Bugey. In-8, 37 p. Lyon, Georg.

(Extrait du Bulletin de la Société de géographie de l'Ain.)

218. — BERTHELÉ (J.). Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou. Grand in-8, IV-507 p. Melle, Lacuve.

219. — BIAIS (Émile). Journal militaire du chevalier de Luchet, officier au régiment de Beauvoisis (1742-1761). In-8, 36 p. Angoulême, impr. Chasseignac.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 DÉCEMBRE 1890,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. SERVOIS, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 janvier suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

2218. M. B. de Mandrot, archiviste-paléographe, rue Pierre-Charron, n° 57; présenté par MM. L. Delisle et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1890. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1890.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure,* t. VII (années 1886, 1887 et 1888). — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1890. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1890, n° 2.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Documents inédits pour servir à l'histoire de l'île de Noirmoutier sous Louis XIV, par André Joubert. Br. in-8. Vannes, Eug. Lafolye. — *Mémoire historique sur Château-Gontier rédigé en 1781 pour M. le marquis d'Autichamp,* publié par André Joubert. Br. in-8. Laval, impr. L. Moreau. — *Lettres inédites de l'abbé Bernier,* publiées et annotées par le même. Br. in-8. Angers, Germain et Grassin. — *Un exemplaire annoté de l'histoire de Sablé par G. Ménage,* par le même. Br. in-8. Mamers, Fleury et Dangin.

Correspondance.

M. le marquis de Vogüé, président, M. Léon Gautier, vice-président, M. le marquis de Nadaillac et M. le marquis de Beaucourt s'excusent de ne point assister à la séance.

M. B. de Mandrot remercie le Conseil de l'accueil fait à sa proposition de publication et sollicite son admission au nombre des membres de la Société.

M. le Ministre de l'instruction publique adresse le programme du Congrès des Sociétés savantes pour 1891.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 9 et 10 en bon à tirer.

Chronique d'Arthur de Richemont. Feuilles 15 à 17 tirées; feuilles *a* à *f* de l'Introduction tirées. On compose la Table.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. V. Feuilles 3 et 4 tirées.

Chroniques de J. d'Auton. T. II. Feuilles 5 à 9 tirées; feuilles 10 à 13 en pages.

Chronographia regum Francorum. T. I. Pas de changement.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. I. Feuilles 3 et 4 tirées.

Brantôme, sa vie et ses écrits. Une feuille et demie en placards.

M. Daupeley-Gouverneur écrit au Conseil qu'en raison de l'arriéré accumulé pendant le temps des vacances, il ne lui est pas possible de mener certaines impressions aussi rapidement qu'il l'avait espéré.

M. Siméon Luce renouvelle sa promesse de mettre à l'impression le tome IX des *Chroniques de J. Froissart* dès le début de l'année 1891.

Le secrétaire communique une lettre de M. de Maulde-la-Clavière, qui établit que les retards apportés à l'impression du tome II des *Chroniques de J. d'Auton* ne viennent point de son fait, et qui sollicite l'intervention du Conseil pour activer ce travail. — Le secrétaire est chargé d'écrire en conséquence à M. Daupeley-Gouverneur.

Le secrétaire annonce qu'il a transmis à l'imprimeur la première partie du tome VI des *Extraits des Auteurs grecs*, contenant les derniers extraits réunis par feu M. Cougny, et que M. Lebègue s'occupe activement de la préparation de la Table.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance annuelle du 21 novembre 1890, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Doniol, pour son *Histoire de la participation de la France à l'établissement de l'indépendance des États-Unis.*

Second prix à M. le vicomte de Broc, pour son étude intitulée : *la France sous l'ancien régime.*

PRIX THÉROUANNE. — Un prix de 3,000 fr. est décerné à M. le vicomte de Meaux, pour une étude consacrée à *la Réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie.*

PRIX GUIZOT. — Prix de 1,000 fr. décerné à M. J. Delarbre, auteur d'un ouvrage sur *Tourville et la marine de son temps;* deux prix, de 500 fr. chacun, à M. G. Pallain, auteur de *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, et à M. C. Rabaud, pour son ouvrage sur *La Source, député à la Législative et à la Convention.*

Prix Marcelin Guérin. — Prix de 1,500 fr. à M. de La Sicotière, pour un ouvrage intitulé : *Louis de Frotté et les insurrections normandes;* prix de 500 fr. à M. de La Rocheterie, pour son *Histoire de Marie-Antoinette.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 14 novembre 1889, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Coville, pour l'ouvrage intitulé : *les Cabochiens et l'ordonnance de 1413.*

Second prix à M. Julien Havet, pour sa nouvelle édition des *Lettres de Gerbert.*

Antiquités de la France. — La première médaille à M. Salomon Reinach, auteur d'une *Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye.*

La deuxième médaille à M. R. Blanchard, pour ses *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne.*

La troisième médaille à M. Berthelé, pour son ouvrage intitulé : *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou.*

La première mention à M. Chenon, pour son *Histoire de Sainte-Sévère en Berry* et pour son *Histoire des alleux;* la seconde à M. Ulysse Robert, pour son *Mémoire sur les signes d'infamie au moyen âge;* la troisième à MM. A. de Charmasse et H. de Fontenay, auteurs d'un ouvrage intitulé : *Autun et ses monuments;* la quatrième à M. Michel Perret, pour son étude biographique sur l'amiral *Louis Malet de Graville;* la cinquième à MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, pour la nouvelle édition des *Mémoires d'Olivier de la Marche;* la sixième à M. le comte de Panisse-Passis, pour son *Histoire du comté de Tende.*

PRIX DUCHALAIS, attribué à MM. A. Engel et R. Serrure, auteurs d'un *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française.*

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ. — Une somme de 1,200 fr. est allouée à M. Abel Lefranc, pour son *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle;* une somme de 600 fr., à M. Alcide Ledieu, pour l'ensemble de ses ouvrages sur la Picardie.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 6 décembre 1890, a attribué la moitié du prix Ernest Thorel à M. Franklin, pour deux ouvrages intitulés : *la Vie privée d'autrefois, arts et métiers,* et : *Comment on devenait patron.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

220. — BIGARNE (C.). Les capitaines du château de Beaune. In-8, 193 p. et planche. Beaune, Devis.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Beaune.)

221. — BITTON (A.). Fiefs et justices du Bas-Poitou. In-8, 114 p. La Roche-sur-Yon, impr. Servant.

(Extrait de l'Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.)

222. — BLADÉ (J.-F.). Épigraphie antique de Gascogne. In-8, xv-225 p. Agen, impr. veuve Lamy.

223. — BOISLISLE (A. DE). La place des Victoires et la place de Vendôme; notice historique sur les monuments élevés à la gloire de Louis XIV. In-8, 276 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

224. — Bonnin (l'abbé P.). Ablon-sur-Seine; recherches historiques; eaux-fortes de M. Paul Gillard; dessins de M. Montader; plan général d'Ablon-sur-Seine (1604-1693). In-8, viii-170 p. Paris, Lecène et Oudin.

225. — Borgnet (l'abbé A.). B. Alberti Magni, Ratisbonensis episcopi, ordinis prædicatorum, opera omnia, ex editione Lugdunensi religiose castigata, et pro auctoritatibus ad fidem Vulgatæ versionis accuratiorumque Patrologiæ textuum revocata, auctaque B. Alberti vita ac bibliographia operum, a PP. Quetif et Echard exaratis, etiam revisa et locupletata cura ac labore A. Borgnet. Volumen primum. Grand in-8 à 2 col., lxxiv-826 p. Paris, Vivès.

226. — Borrel (E.-L.). Mélanges d'histoire et d'archéologie concernant la Tarentaise. In-8, 80 p. Moutiers, impr. Garnet.

227. — Boscus (L.). La charte de coutumes de Caussade. In-8, 34 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne.)

228. — Bossebœuf (l'abbé L.-A.). Le château et la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire); notice historique et archéologique. In-8, 96 p., avec grav. Tours, Bousrez.

229. — Bourgain (l'abbé L.). Études sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution. In-8, 406 p. Paris, Vivès.

230. — Brutails (J.-A.). Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre (1196-1384), publiés et annotés. In-8, xxxvi-204 p. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

231. — Buvignier-Cloüet (Mlle M.). Chevert, lieutenant général des armées du roi (1695-1769); son origine, sa naissance, sa vie, les expéditions auxquelles il prit part, et les causes qui les déterminèrent. Grand in-8, iv-304 p. et planches. Verdun, impr. Renvé-Lallemant.

232. — Cahier des plaintes, doléances et représentations des citoyens du tiers état de la ville de Pont-Audemer. Grand in-16, 38 p. Pont-Audemer, Impr. administrative.

233. — Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Grand in-8, VII-470 p. Alençon, impr. Renaut-de-Broise.

(Publication de la Société historique et archéologique de l'Orne.)

234. — Cartulaire de l'Université de Montpellier, publié sous les auspices du conseil général des Facultés de Montpellier. T. I (1181-1400). In-4, VII-766 p. et planches. Montpellier, impr. Ricard frères.

235. — CAREL (P.). Étude historique sur le barreau de Caen. In-18, VIII-249 p. Caen, Delesques.

236. — CASTAN (A.). La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura ; esquisse de son histoire. In-8, 58 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

237. — CASTAN (A.). L'ancienne école de peinture et de sculpture de Besançon (1756-1791); histoire, notices, annales. In-8, 218 p. Besançon, impr. Dodivers et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

238. — CASTAN (A.). La Franche-Comté et le pays de Montbéliard. In-18 jésus, 108 p. Paris, Delagrave; Besançon, Marion.

239. — CASTONNET DES FOSSES (H.). Dupleix, ses dernières luttes dans l'Inde. In-8, 46 p. Paris, Challamel et Cie.

(Extrait des Annales de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.)

240. — CASTONNET DES FOSSES (H.). Jean Bodin, sa vie et ses œuvres. In-8, 42 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

241. — CHALLE (A.). Histoire de la ville et du comté de Joigny. In-8, 114 p. Auxerre, impr. Rouillé.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

242. — CHAMARD (dom F.). Histoire ecclésiastique du Poitou. In-8, 170 p. Poitiers, impr. Blais, Roy et Cie.

243. — CHAPOTIN (le P. M.-D.). Études historiques sur

la province dominicaine de France : le couvent royal de Saint-Louis d'Évreux; un curé dominicain de Gisors; la guerre de Cent ans; Jeanne d'Arc et les Dominicains. In-8, xxxi-361 p., avec dessin. Paris, Lecoffre.

244. — Chapellier (J.-C.). Étude historique et géographique sur Domrémy, pays de Jeanne d'Arc. In-8, 49 p. et plans. Saint-Dié, impr. Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

245. — Charles (l'abbé R.). L'invasion anglaise dans le Maine de 1417 à 1428; publiée par l'abbé Louis Froger, membre titulaire de la Société historique et archéologique du Maine. In-8, 112 p., avec grav. Mamers, Fleury et Dangin.

246. — Chassaing. Cartulaire des Templiers du Puy-en-Velay (1153-1400). In-8, xxxv-95 p. Paris, Champion.

(Extrait des Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.)

247. — Chassignet. Essai historique sur les foires françaises au moyen âge. In-8, 65 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

248. — Chéruel (A.). Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère. T. V, janvier 1652-août 1653. In-4, xx-807 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

249. — Chevalier (l'abbé J.). Amédée de Roussillon, évêque de Valence et de Die (1276-1281); étude historique. In-8, 100 p. Grenoble, Baratier.

(Extrait du Bulletin de l'Académie delphinale.)

250. — Chevalier (l'abbé J.). Mémoire historique sur les hérésies en Dauphiné avant le xvie siècle, accompagné de documents inédits sur les sorciers et les Vaudois. T. I. In-4, 168 p. Valence, Céas et fils.

(Collection d'opuscules dauphinois.)

251. — Chevalier (l'abbé J.). Quarante années de l'histoire des évêques de Valence au moyen âge (Guillaume et

Philippe de Savoie), 1226 à 1227. Grand in-8, 107 p. Paris, Picard.

252. — Chevalier (l'abbé Ul.). Œuvres complètes de saint Avit, évêque de Vienne; nouvelle édition publiée pour les facultés catholiques de Lyon. Grand in-8, LXXIX-372 p. Lyon, Vitte.

253. — Cœuret (A.). La Bastille (1370-1789); histoire, description, attaque et prise. In-8, 100 p., avec 37 portraits et vignettes. Paris, Rothschild.

254. — Colmar von der Goltz (baron). Rosbach et Iéna; recherches sur l'état physique et intellectuel de l'armée prussienne pendant l'époque de transition du XVIIIe au XIXe siècle; traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par le commandant Chabert, du 20e régiment de chasseurs, avec 2 plans coloriés. In-8, VI-487 p. Paris, Hinrichsen.

255. — Communay (A.). Essai généalogique sur les Monferrand de Guyenne, suivi de pièces justificatives. In-4, LXXVII-200 p. et tableau généalogique. Bordeaux, veuve Moquet.

256. — Comptes rendus des échevins de Rouen, avec des documents relatifs à leur élection (1409-1701), extraits des registres des délibérations de la ville, et publiés pour la première fois par J. Félix. 2 vol. grand in-8. T. I (1409-1620), XXXIX-228 p.; t. II (1620-1704), 302 p. Rouen, Lestrigant.
(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

257. — Condamin (l'abbé J.). Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. In-4, XXXII-748 p., avec 14 planches hors texte et nombreuses figures dans le texte. Paris, Picard.

258. — Constantin (l'abbé). La sainte église d'Aix et Arles; les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments; paroisses de l'ancien diocèse d'Aix. T. I. In-16, XVI-559 p. Aix, Makaire.

259. — Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz;

publiée par M. le chevalier Alfred d'Arneth, directeur des archives de la maison, de la cour et de l'État d'Autriche, et M. Jules Flammermont, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Lille. T. I. In-8, 499 p. Paris, Hachette et Cie.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

260. — COSNEAU (E.). Les grands traités de la guerre de Cent ans. In-8, VII-190 p. Paris, Picard.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

261. — COURAJOD (L.). La part de la France du nord dans l'œuvre de la Renaissance. In-8, 34 p. Paris, Impr. nationale.

262. — COURAJOD (L.). La collection Durand et ses séries du moyen âge et de la renaissance au musée du Louvre. In-8, 56 p. et planches. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

263. — COURET (A.). La Bastille depuis ses origines jusqu'à sa chute (1369-1789). In-8, 40 p. Orléans, Herluison.

264. — COURTAUX (T.). Histoire généalogique de la maison de l'Esperonnière, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées, Anjou, Poitou, Bretagne et Maine (1156-1889), d'après les archives inédites du château de la Saulaye (Maine-et-Loire) et les documents conservés dans les dépôts publics. In-8, 258 p. Paris, impr. Jouaust.

265. — CRÈVECŒUR (R. DE). Un personnage de Tallemant des Réaux : Montbrun-Souscarrière (1594-1670), d'après des documents inédits. In-8, 51 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

266. — COVILLE (A.). Les Cabochiens et l'ordonnance de 1413. In-8, XIX-457 p. Paris, Hachette et Cie.

267. — COYECQUE (E.). L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge; histoire et documents. T. II : délibérations du chapitre de Notre-Dame de Paris relatives à l'Hôtel-Dieu (1326-1539). In-8, VII-449 p. Paris, Champion.

(Publication de la Société de l'Histoire de Paris.)

268. — DAVIDSOHN (Robert). Philipp II August von Frankreich und Ingeborg. In-8, VI-337 p. Stuttgart, Cotta.

269. — DELABORDE (H.-Fr.). La vraie chronique du Religieux de Saint-Denis. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

270. — DELABORDE (H.-Fr.). Instructions d'un ambassadeur envoyé par saint Louis à Alexandre IV à l'occasion du traité de Paris (1258). In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

271. — DELARC (l'abbé O.). Saint Grégoire VII et la réforme de l'Église au XIe siècle. T. I. In-8, 532 p. Paris, Retaux-Bray.

272. — DELAVILLE LE ROULX (J.). La suppression des Templiers. In-8, 35 p. Paris, Revue des questions historiques.

(Extrait de la Revue des questions historiques.)

Notre confrère, dans un tableau d'ensemble, retrace les principaux caractères des mesures rigoureuses qui, du 13 octobre 1307 au 11 mars 1314, consommèrent la suppression du Temple, non seulement en France, mais dans toute la chrétienté, et en transportèrent le riche patrimoine à l'ordre des Hospitaliers. « En résumé, dit-il, les Templiers, dont quelques-uns étaient individuellement coupables, ne méritaient pas la condamnation qui frappa l'ordre tout entier. Celle-ci semble hors de proportion avec les fautes commises... » A. B.

273. — De l'instruction publique à Lyon avant 1789. — De l'enseignement à Lyon avant la Révolution, par M. Antonin Bonnel; les collèges de la Trinité et de Notre-Dame-de-Bon-Secours, par M. A. Clerc; sociétés savantes et bibliothèques, par M. Joseph Bonnel; enseignement de la théologie, par M. l'abbé Petit; enseignement de la médecine et des sciences médicales, par M. le docteur E. Chappet; l'enseignement du droit à Lyon en 1789, par M. Gairal. In-8, 183 p. Lyon, impr. Pitrat aîné.

(Société nationale d'éducation de Lyon.)

274. — Delisle (L.). Note sur les catalogues de la Bibliothèque nationale. In-8, 15 p. Lille, impr. Danel.

275. — Delisle (L.). Le formulaire de Tréguier et les écoliers bretons des écoles d'Orléans au commencement du xive siècle. In-8, 26 p. Orléans, Herluison.

276. — Delisle (L.). Fragment d'un registre des enquêteurs de saint Louis. In-8, 16 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

277. — Desclozeaux. Gabrielle d'Estrées, marquise de Montceaux, duchesse de Beaufort. In-8, viii-447 p. Paris, Champion.

278. — Dopffel (H.). Kaisertum und Papstwechsel unter den Karolingern. In-8, vii-167 p. Freiburg-im-Breisgau, Mohr.

279. — Douais (l'abbé C.). La coutume de Montoussin (août 1270); texte roman publié pour la première fois. In-8, 24 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

280. — Douais (l'abbé C.). Saint Germer, évêque de Toulouse au vi^e siècle; examen critique de sa Vie. In-8, 142 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

281. — Dubois (J.). Documents historiques sur Eymoutiers. In-8, 75 p. et planche. Limoges, veuve Ducourtieux.

282. — Du Bois de la Villerabel (l'abbé A.). Les procès de Jehanne la Pucelle; manuscrit inédit légué par Benoît XIV à la bibliothèque de l'Université de Bologne et publié avec une introduction. In-18, c-217 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

283. — Ducéré (E.). La bourgeoisie bayonnaise sous l'ancien régime; mœurs, usages et costumes. In-8, 170 p. Pau, impr. Garet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

284. — Ducis (l'abbé). Études historiques sur le Genevois, le Chablais, le Faucigny, et sur les corps judiciaires relevant de différents princes dans ces contrées; communication faite au congrès de Rumilly (août 1888). In-8, 45 p. Rumilly, impr. Ducret.

285. — Duhamel (L.). Les exécutions capitales à Avignon au xviiie siècle. In-8, 71 p. Avignon, impr. Seguin frères.

286. — Dutilleux (A.) et Depoin (J.). Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale). Première partie : chartes concernant la fondation de l'abbaye et des chapelles (titres I et II du cartulaire). In-4, 92 p. Pontoise, impr. Pâris.

(Documents édités par la Société historique du Vexin.)

287. — Ernault (L.). Marbode, évêque de Rennes, sa vie et ses œuvres (1035-1123). Grand in-8, 265 p. Rennes, Caillière.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

288. — Exécution du duc de Montmorency, et la duchesse de Montmorency à Moulins, par A. F. In-8, 24 p. Mesnil, impr. Firmin-Didot.

289. — Finke (H.). Forschungen und Quellen zur Geschichte des Konstanzer Konzils. In-8, vi-347 p. Paderborn, F. Schœning.

290. — Finot (J.). Projet d'expédition contre les Turcs préparé par les conseillers du duc de Bourgogne Philippe le Bon (janvier 1457). In-8, 51 p. Lille, Quarré.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences de Lille.)

291. — Flach (Jacques). Études critiques sur l'histoire du droit romain au moyen âge, avec textes inédits. In-8, 336 p. Paris, Larose et Forcel.

Le savant professeur du Collège de France est absolument hostile à la théorie d'une persistance de la science du droit romain durant tout le moyen âge. Les trois études réunies dans son volume : I. Théories historiques depuis Savigny. — II. Manuscrits parisiens des *Exceptiones Petri*. — III. Un manuscrit de Cambridge, sont à la fois des œuvres d'érudition profonde et de

polémique contre les partisans de cette théorie émise par Savigny et développée subsidiairement, non seulement en Allemagne, mais aussi en Belgique, en Italie, en France. L'auteur examine tour à tour et soumet à une critique approfondie nombre des manuscrits de droit qui nous sont restés des premiers siècles du moyen âge.

A. B.

292. — Forestié (E.). Les livres de comptes des frères Bonis, marchands montalbanais du xive siècle. Première partie. Grand in-8, ccxiii-255 p. Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

293. — Foulques de Villaret (A. de). Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, improprement nommé Louis de Contes; son origine orléanaise, sa famille, rectification de son nom, d'après les documents inédits. In-8, 46 p. Orléans, les principales librairies; Châteaudun, Pouillier.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

294. — Fournier (Marcel). La nation du Maine à l'Université d'Angers au xve siècle. In-8, 37 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

295. — Fournier (Marcel). Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789; ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique et du conseil général des facultés de Caen. T. I. Première partie : moyen âge, universités d'Orléans, d'Angers, de Toulouse. Grand in-4 à 2 col., xii-978 p. Paris, Larose et Forcel.

296. — Franklin (A.). La vie privée d'autrefois : arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du xiie au xviiie siècle, d'après des documents originaux ou inédits; l'hygiène. In-18 jésus, iv-291 p., avec grav. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

297. — Galard (marquis de). Scènes de la vie de province en 1763. In-4, 48 p. avec grav. Paris, Dumoulin et Cie.

Curieuse relation des fêtes données à Uzès, en juin 1763, pour la première entrée de François-Emmanuel de Crussol et de sa

jeune femme, Madeleine-Julie-Victoire de Gondrin d'Antin, dans leur ville ducale.

298. — Gasté (A.). Les insurrections populaires en basse Normandie au xve siècle, pendant l'occupation anglaise, et la question d'Olivier Basselin. In-8, 82 p. et fac-similé. Caen, Delesques.

299. — Gesta Domni Aldrici, Cenomannicæ urbis episcopi, a discipulis suis ; texte publié et annoté par l'abbé R. Charles et l'abbé L. Froger. In-4, xxxiii-224 p. Mamers, Fleury et Dangin.

300. — Grouchy (vicomte de). Extraits des registres paroissiaux d'Avon (Seine-et-Marne). In-8, 14 p. Fontainebleau, impr. E. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société du Gâtinais.)

Relevé d'un certain nombre d'actes qui avaient été négligés jusqu'ici dans des registres extrêmement précieux pour l'histoire de la cour à Fontainebleau et des artistes attachés à cette résidence.

301. — Ledru (l'abbé A.). La famille Bouchet de Sourches. In-8, 53 p. et grav. Laval, impr. L. Moreau.

Ce complément du livre publié en 1887 sur le *Château de Sourches-au-Maine et ses seigneurs* a particulièrement pour but de rétablir la véritable origine d'une famille illustre, origine altérée ou dissimulée par le chanoine Le Paige dans son *Dictionnaire de la province du Maine*. L'auteur en suit pas à pas la filiation depuis la fin du xive siècle jusqu'aux grands prévôts de l'hôtel et jusqu'à leur dernier héritier masculin, mort prématurément en 1844.

302. — Mandrot (B. de). Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (1433-1477). In-8, 114 p. Paris.

(Extrait de la Revue historique.)

« Quel homme était-ce, en réalité, que ce duc de Nemours dont la mort tragique a fait verser tant de larmes ; que valait-il et quel fut son rôle dans les luttes politiques de son temps ? Faut-il voir en lui l'innocente victime d'un despote sanguinaire, ou bien trouverons-nous dans la longue série de ses infidélités l'explication, je ne dis pas l'excuse, de la cruelle vengeance du roi de France ? » Le problème se posant en ces termes, M. de Mandrot en a élucidé les diverses faces à l'aide de tous les documents que nos dépôts peuvent fournir, et il conclut, sans dissimuler son sentiment de sympathie, que l'infidélité et l'ingratitude de Nemours à l'égard

de son royal bienfaiteur étaient et plus regrettables et moins excusables chez « un prince qui, par ses dons naturels et par les raffinements de son éducation, semblait devoir s'élever au-dessus de ses contemporains. » A. B.

303. — MORANVILLÉ (H.). Les projets de Charles de Valois sur l'empire de Constantinople. In-8, 21 p. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.)

M. Henri Moranvillé publie pour la première fois, d'après la pièce recueillie par Baluze, une récapitulation générale des frais que coûta au frère de Philippe le Bel l'entreprise sur Constantinople, à la tête de laquelle il avait mis Thibaut de Chepoy et que fit échouer l'hostilité de Rome et de la Compagnie catalane (1306-1309). En appendice, il donne les textes grecs, avec traduction latine, de trois lettres importantes adressées de Constantinople à Charles de Valois et à sa femme Catherine de Courtenay. Ces textes, que Baluze avait imparfaitement publiés, ont été revisés par M. Omont sur les originaux du Trésor des chartes. A. B.

304. — MOREL-FATIO (A.). Études sur l'Espagne. 2e série : Grands d'Espagne et petits princes allemands au XVIIIe siècle, d'après la correspondance inédite du comte de Fernan-Nuñez avec le prince Emmanuel de Salm-Salm et la duchesse de Béjar. In-8, XIV-455 p. Paris, E. Bouillon.

On a beaucoup remarqué, en 1888, la première série de ces études dues à l'un de nos très rares érudits qui s'occupent en ce moment de l'histoire et de la littérature espagnoles. La nouvelle série est entièrement consacrée à une époque plus récente, le XVIIIe siècle, et l'unique récit qui la compose a pour fonds une correspondance conservée aujourd'hui dans ce qui reste du palais et de la bibliothèque des illustres ducs d'Osuna, del Infantado, etc. Correspondance essentiellement humoristique, souvent légère et badine, alors même qu'elle traite de guerre, de diplomatie ou d'affaires de famille, mais qui fait bien voir sur le vif « quels étaient ces grands seigneurs, derniers représentants de la caste telle que l'avaient faite les maisons d'Autriche et de Bourbon, quels furent leur rôle dans l'État, leur genre de vie, leurs idées et leurs passions dominantes. » Le comte de Fernan-Nuñez, dont il s'agit ici, ayant, comme tout homme de distinction, beaucoup voyagé, en France particulièrement, et possédant de plus des alliances très proches avec notre haute aristocratie, ses lettres, souvent piquantes d'ailleurs, « montrent notre doctrine politique, notre littérature et nos mœurs aux prises avec les traditions et les principes sur lesquels reposait l'édifice grandiose de la monarchie de Charles-

Quint et de ses successeurs. » Aussi y rencontre-t-on bien des renseignements curieux et nouveaux sur les choses ou les hommes de France. M. Morel-Fatio ne s'est pas borné à traduire fidèlement et élégamment cette correspondance; il n'en a pris que les parties les plus intéressantes pour les enchâsser dans un récit-commentaire, où sa profonde connaissance des documents historiques ou biographiques d'au delà des Pyrénées, comme de ceux d'en deçà, triomphe aisément des mille difficultés que présentait cette reconstitution d'une des faces de la fin du dernier siècle.

A. B.

305. — Pélissier (Léon-G.). Le cardinal Henri de Noris et sa correspondance. In-4. Rome, impr. du Vatican.

(Extrait des *Studi e documenti di storia e diritto.*)

Jérôme-Henri de Noris, cardinal et successeur de Casanata, comme bibliothécaire du Vatican, de 1700 à 1704, était un érudit et un homme d'esprit, dont la correspondance avec les savants de son temps n'a pas été conservée avec tout le soin désirable. Les lettres au P. Nuzzi d'Altamura, dont M. Pélissier publie des fragments considérables, appartiennent actuellement à la bibliothèque Angélique de Rome, autrefois dépendance du couvent des Augustins, dont était membre le cardinal. A. B.

306. — Swarte (Victor de). Les financiers amateurs d'art aux xvie, xviie et xviiie siècles. In-8, 57 p. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie.

Un haut financier, un trésorier général qui, rompant pour un moment avec des études plus sévères sur l'organisation ancienne et moderne de la comptabilité française, se complaît aujourd'hui à rendre hommage au goût éclairé de tant d'hommes de l'ancienne finance et à passer rapidement en revue leurs incomparables collections d'objets d'art. Il nous conduit d'abord de Groslier à Colbert, en passant par les d'Effiat, les Bullion, les Particelli d'Hémery, les Foucquet, les Lambert, les Hervart, puis de Colbert à Lavoisier, en énumérant tour à tour les Crozat, les Bouret, les Bertin, les Beaujon, les Lalive, etc., etc. A. B.

307. — Valois (Noël). L'élection d'Urbain VI et les origines du grand schisme d'Occident. In-8, 72 p. Paris, Revue des questions historiques.

(Extrait de la Revue des questions historiques.)

En débutant dans ses études sur le grand problème de la double élection des papes Urbain VI et Clément VII, qui passionna si douloureusement les consciences des contemporains, et sur lequel cinq siècles d'historiens semblent avoir plutôt fait l'obscurité que

la lumière, notre confrère examine avec impartialité les innombrables documents, déjà connus ou non, qui nous restent sur le conclave du 7-8 avril 1378; il les compare entre eux quant à leur valeur et en dégage les motifs sérieux et respectables, on a tout lieu de le croire, qui firent élire l'archevêque de Bari par les seize cardinaux, dont onze français, présents à Rome lors de la mort de Grégoire XI. A. B.

308. — VIOLLET (Paul). Droit public : histoire des institutions politiques et administratives de la France. T. I : périodes gauloise, gallo-romaine et franque. In-8, VIII-468 p. Paris, Larose et Forcel.

Dans ce second ouvrage, comme dans le *Droit privé,* quoique tendant à la recherche des lois qui ont dirigé l'évolution politique et sociale de notre pays, M. Viollet n'a eu garde de choisir un procédé d'exposition qui mît plus particulièrement en lumière les unes ou les autres de ces lois; il a conservé le cadre historique proprement dit, se contentant d'indiquer, au passage et chemin faisant, certaines déductions d'ordre général ou philosophique, et laissant d'ailleurs de côté les faits économiques, la procédure et le droit pénal, mais non l'organisation judiciaire, dont les origines historiques se confondent avec l'organisation politique et administrative. Chaque chapitre est suivi de copieuses bibliographies, qui, avec les notes et références de bas de page, rendront de grands services.

La période gauloise ne comportait que quelques notions ethnographiques, quelques pages sur les *civitates,* les *pagi,* le druidisme, sur la signification du nom *Gallia* dans la langue des Romains. Tout autrement étendue, la période gallo-romaine ne comprend pas moins de six chapitres : conquête et assimilation par les Romains, administration provinciale, impôts directs ou indirects, assemblées nationales, constitution municipale, établissement des Barbares sur les ruines de l'empire d'Occident. Pour la période franque (dynasties mérovingienne et carolingienne), quatre chapitres seulement : la nation et le roi, l'administration centrale ou locale, l'église, les origines de la féodalité; mais les subdivisions sont nombreuses et répondent à l'importance du sujet comme à l'abondance des documents et des informations. A. B.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1890.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

UN OUVRAGE INÉDIT D'HONORÉ BONET

PRIEUR DE SALON[1].

Si le nom d'Honoré Bonet, prieur de Salon, jouit de quelque notoriété dans le monde érudit, il le doit à l'*Arbre des batailles*. La réputation de ce curieux traité d'art militaire et de droit des gens, composé vers 1388 et accueilli avec bonheur par la chevalerie lettrée, laisse bien loin en arrière le succès d'estime obtenu, quelque dix ans plus tard, par un autre livre du même auteur, l'*Apparition maître Jean de Meung*. Du moins ce dernier ouvrage est-il à présent classé, et à un rang fort honorable, dans la littérature politique et religieuse du XIVe siècle. Il a fourni à M. Paulin Paris le sujet de quelques pages vivantes[2], et à M. le baron Pichon la matière d'une curieuse publication[3].

1. Lecture faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 30 janvier 1891.

2. *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 249 et suiv.

3. *L'Apparition de Jehan de Meun ou le songe du prieur de Salon, par Honoré Bonet, MCCCLXXXXVIII*, publié pour la Société des Bibliophiles françois. (Paris, 1845, in-4°.)

Plus triste à tous égards fut le destin d'un autre livre également dû à la plume du prieur de Salon, et dont je voudrais signaler l'existence d'abord, puis les mérites divers et l'intérêt, non seulement littéraire, mais historique et biographique. Il s'agit d'un *Somnium super materia Scismatis*, ouvrage dont on chercherait vainement la mention dans les notices spéciales consacrées à Bonet[1]. Tout au plus un article des catalogues de la librairie de Jean, duc de Berry[2], permettait-il de soupçonner l'existence d'un livre inconnu, écrit en latin, que M. le baron Pichon croyait perdu, et dont, du reste, il se formait, d'après ces catalogues, une idée des plus inexactes. Jean-Albert Fabricius rangeait parmi les ouvrages du prieur de Salon un *Somnium Viridarii adversus Schisma*, qu'il confondait d'ailleurs avec la version latine du *Songe du Verger*[3]. Henri de Sponde et Du Boulay auraient pu remettre les érudits dans la bonne voie; mais nul ne semble avoir remarqué les quelques lignes dans lesquelles le continuateur de Baronius et l'historien de l'Université de Paris signalent, comme appartenant à l'abbaye de Saint-Victor, un *Somnium super Schismate* du prieur de Salon[4].

Or, cet ouvrage, dont le titre exact est *Somnium super materia Scismatis*, existe bien réellement, et j'en connais

1. Voir, outre les mémoires de MM. Paulin Paris et J. Pichon, l'article publié par M. Ad. Kressner dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen* (t. LXVII, 1882, 1re partie, p. 51), l'introduction de M. Ernest Nys à son édition de l'*Arbre des batailles* (Bruxelles, 1884, in-8°), l'article de M. Antoine Thomas dans la *Grande encyclopédie*, etc.

2. « Un livre, en latin, de plusieurs lettres closes envoiées par le Roi sur le fait du scisme de l'Église et de la relacion du prieur de Salon. » (L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. III, p. 189.)

3. *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis* (1754), t. I, p. 256. — Les fragments qu'il signale comme ayant été édités par Wolfius (*Lectionum memorabilium tom. I*, 1600, in-fol., p. 646) appartiennent effectivement au *Songe du Verger*.

4. *Annalium ecclesiasticorum eminentiss. card. Cæs. Baronii continuatio*, t. II (Paris, 1641, in-fol.), p. 91. — *Historia Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 682.

dès à présent deux exemplaires manuscrits, l'un à Rome, l'autre à Paris. Celui de Rome, qui est conservé aux Archives du Vatican, dans la collection du cardinal de Pampelune[1], pourrait bien être l'exemplaire original, écrit de la main ou tout au moins sous la dictée du prieur de Salon; car il renferme, à l'état de minutes, quatre lettres d'Honoré Bonet, d'un caractère assez confidentiel, adressées à divers personnages, et dont on ne s'expliquerait point la réunion ailleurs que dans un volume ou sur un cahier ayant appartenu à l'auteur lui-même[2]. La copie conservée à Paris a dû être exécutée au commencement du xve siècle; elle remplit quinze feuillets d'un ancien manuscrit de Saint-Victor; aujourd'hui catalogué sous le nº 14643 du fonds latin, à la Bibliothèque nationale[3].

Je n'insisterai point longuement sur les preuves de l'authenticité du *Somnium;* elle résulte, non seulement du titre fourni par les deux manuscrits[4], non seulement des quatre lettres conservées dans le manuscrit de Rome dont il vient d'être parlé, mais d'un passage où l'auteur se nomme lui-même[5], et d'un autre où il fait allusion à son précédent traité de l'*Arbre des batailles*[6].

1. *Armarium LIV*, t. XXI, fol. 73 rº à 90 rº. — Je dois l'indication et la description de ce manuscrit au R. P. Franz Ehrle, que je ne saurais trop remercier ici pour ses obligeantes communications. J'ai pu ensuite étudier par moi-même le registre du Vatican.

2. On lit au fol. 90 rº : « Opus male scriptum et incorrectum; sed quia ad intelligentem mititur, etc. » La même main qui a tracé ces mots, et qui a peut-être écrit, mais avec plus de soin, tout le *Somnium*, a tracé, en sens inverse, au fol. 73 vº, les quatre brouillons de lettres en question. — Dans une rubrique du fol. 73 rº et dans une correction du fol. 74 vº, le P. Ehrle a reconnu l'écriture du cardinal de Pampelune.

3. Fol. 269-283. Écriture assez négligée. Le copiste a laissé vide la place de treize peintures, qui n'ont point été exécutées, au moins dans cet exemplaire, mais dont les sujets sont indiqués.

4. Ms. de Rome, fol. 74 vº : « Sompnium prioris de Sallono ad regem Francie... » Ms. de Paris, fol. 17 vº et 283 vº : « Sompnium prioris de Salono... Explicit Sompnium prioris de Sallono, decretorum doctoris... »

5. « Regi domino nostro, ad laudem et gloriam Jesu Christi, Honoratus Boneti, prior de Salono, decretorum doctor, cum inclinacione humillima quanta decet... » (Ms. latin 14643, fol. 269 rº.)

6. Ibid., fol. 279 vº.

Il ne sera ni beaucoup plus long, ni surtout plus difficile, de déterminer la date de composition du *Somnium*. Une allusion aux trois moyens proposés par l'Université de Paris pour le rétablissement de l'unité de l'Église et la mention plusieurs fois répétée du pape d'Avignon Clément VII prouvent suffisamment que la première partie a été composée entre le 6 juin 1394, date de la lettre dans laquelle l'Université de Paris développait sa triple motion[1], et le 22 septembre de la même année, jour où la nouvelle de la mort de Clément VII parvint dans la capitale[2]; je me hâte d'ajouter que Bonet demeurait alors tout près de Paris. Peut-être même, pour parler d'une manière encore plus précise, le prieur de Salon a-t-il commencé son ouvrage le 28 août 1394 : c'est sans doute ce qu'il a voulu nous donner à entendre en plaçant dans la matinée de la fête de saint Augustin le songe qui sert de cadre à sa composition. Quoi qu'il en soit, il en avait à peu près rédigé les deux tiers quand la nouvelle de la mort de Clément VII vint interrompre son travail (il ne manque pas de noter lui-même cette circonstance[3]) et modifier quelque peu la conclusion de tout l'ouvrage. Le *Somnium* fut achevé comme Bonet ignorait encore que Clément VII eût un successeur, par conséquent au plus tard dans les premiers jours du mois d'octobre[4], et, le 2 novembre, ayant appris l'élection de Benoît XIII, notre auteur lui adressa copie de son ouvrage[5], non sans l'avoir fait précéder d'une dédicace flatteuse. On le voit, peu d'œuvres littéraires sont aussi bien datées que le *Somnium super materia Scismatis* du prieur de Salon.

1. Arch. nat., J 518, fol. 1-10; M 67 *b*, n° 59. — Bibl. nat., mss. latins 1463, fol. 93-98; 12542, fol. 15-21; 15643, fol. 20-23. — *Chronique du religieux de Saint-Denys*, t. II, p. 136-182. — Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 687-696. — D. L. d'Achery, *Spicilegium*, t. VI, p. 81-102, etc.

2. *Religieux de Saint-Denys*, t. II, p. 188. — *Veterum scriptorum amplissima collectio*, t. VII, c. 479.

3. Fol. 278 v°.

4. Charles VI reçut, le 9 octobre, la nouvelle de l'élection de Benoît XIII. (*Religieux de Saint-Denys*, t. II, p. 204.)

5. C'est ce qui résulte des lettres conservées dans le ms. de Rome.

En donnant la forme d'un songe à ses considérations sur le grand schisme, Honoré Bonet (est-il besoin de le rappeler?) ne faisait que suivre une mode très répandue à cette époque. Aussi le début du *Somnium* n'en est-il pas la partie la plus originale. Nous sommes au matin. Le prieur de Salon se livre, dans son lit, à des réflexions douloureuses sur les malheurs du temps, quand, soudain, lui apparaît une dame merveilleusement belle : il va sans dire que c'est l'Église. Le vêtement de la noble femme est déchiré, comme dans le *Judicium Veritatis in causa Schismatis*[1]. La gangrène lui ronge, non pas la tête, comme dans un des manifestes de l'Université de Paris[2], mais le dos, qui, déjà, est la proie des vers et exhale une odeur de cadavre. Après avoir constaté les effroyables ravages de la maladie, Bonet s'en fait expliquer les causes, et reçoit ainsi l'aveu des souffrances de l'Église. Elle avait autrefois des serviteurs et des amis qui répondaient à son appel; maintenant, ses cris sont inutiles : tous la méprisent ou l'oublient. Et, désignant un palais : « C'est là, dit-elle, que demeurent ceux en qui je plaçais ma confiance. » Le prieur cherche d'abord à chasser le souvenir de cette apparition; il n'y peut parvenir, et se décide à tenter une série de démarches auprès des anciens protecteurs de l'Église.

Nous ne serions pas dans le siècle où règne presque universellement l'influence malencontreuse du *Roman de la Rose,* si le palais vers lequel se dirige le prieur de Salon n'abritait un certain nombre d'objets et de personnages allégoriques. *Doux-parler,* sous la figure d'un historien en habit doré, fait franchir à notre songeur le fossé d'*Aveugle-ignorance* sur le *Pont-sans-humanité*, auprès duquel *Guerre* et *Renom* montent la garde. Mais le *Somnium* ne tarde pas à se distinguer des fades allégories si nombreuses

1. J'aurai l'occasion de revenir ailleurs sur cette allégorie, qui, elle aussi, a été attribuée à Honoré Bonet.

2. Lettre du 26 août 1395, adressée à tous les fidèles (Bibl. nat., ms. latin 12542, fol. 15 r°). — On trouve la même allégorie développée dans un Songe dont Wolfius a reproduit un fragment (*Lectionum memorabilium tom. I*, p. 723).

à cette époque. Après avoir fait un sacrifice au goût du jour, le prieur de Salon, fort heureusement, nous introduit en la présence d'êtres tangibles, et, qui mieux est, de personnages historiques.

Dans la partie inférieure du palais, il rencontre d'abord le roi de Navarre. Lui expliquer sa vision, lui dépeindre les douleurs de l'Église, en insistant sur le besoin de secourir une si grande infortune, ce n'est pour Honoré Bonet que l'affaire d'un instant. Le roi Charles III veut bien marquer de la compassion, mais il montre en même temps la résolution de s'abstenir de toute intervention. Son excuse, c'est l'impuissance à laquelle il se trouve réduit, d'un côté, par les conquêtes de Henri de Trastamare, de l'autre, par les confiscations qui ont résulté de la brouille survenue entre son père, Charles le Mauvais, et les rois de France Jean le Bon et Charles V. « Nous sommes impuissant, » dit-il au prieur de Salon ; « monte plus haut. »

Bonet gravit effectivement quelques marches et parvient à la cour du roi de Portugal. Même exposé de la situation ; même réponse, peut-être encore plus décourageante. « Tu sais, » dit Jean le Grand, « qu'il n'y a point fort longtemps, j'étais religieux ainsi que toi. » — Allusion très claire aux fonctions de grand maître de l'ordre d'Aviz que remplissait Jean le Grand avant d'accepter la couronne ; il avait dû, comme tel, prononcer des vœux dont le releva Boniface IX[1]. — « Ayant quitté l'habit, » ajoute le monarque, « je suis monté sur le trône, appelé par le vœu populaire, » — en 1385, effectivement, par le vote des États de Coïmbre, — « ce que voient d'un assez mauvais œil et mon voisin le roi de Castille et de nombreux seigneurs autour de moi. Je suis las de déjouer leurs intrigues et manque de forces. Monte plus haut. »

Voici Bonet chez le roi d'Écosse. Robert III objecte ses guerres continuelles avec les Anglais, la petitesse et la pauvreté de son royaume. « Nous sommes impuissant. Monte plus haut, » répond-il à son tour.

1. J. Soares da Sylva, *Memorias para a vida del rey D. Joaó I* (Lisboa, 1734, in-4°), t. IV, p. 58.

Plus haut, Bonet rencontre Jean Ier d'Aragon; mais il le trouve tout préoccupé des affaires de Sardaigne et de sa guerre contre Brancaleone Doria, mari d'Éléonore d'Arborée. Pour surcroît d'embarras, son frère le duc de Montblanc n'a-t-il pas emmené une partie de la noblesse en Sicile? Et, bien qu'il occupe déjà tout le pays, la résistance des insulaires ne rend-elle pas inévitable l'envoi d'une troupe de renfort? A ces allusions aux événements de 1392, Jean Ier joint des réflexions très justes sur sa situation amoindrie de roi qui règne et ne gouverne pas, sur les prérogatives du *justiza,* devenues surtout importantes depuis les cortès de 1348, sur l'indépendance des tribunaux aragonais, enfin sur la parcimonie des Catalans; il faut convenir que ce dernier trait est placé fort à propos dans la bouche d'un prince désordonné, dont le luxe éveilla plus d'une fois la colère de ses sujets. En vain le prieur de Salon cherche à le rappeler au sentiment des obligations spéciales qui le lient au saint-siège. Il n'obtient qu'un : « Laisse-nous en paix, de grâce, et monte encore plus haut. »

Évidemment, les renseignements que Bonet s'était procurés sur l'Espagne remontaient à plus d'une année. Ignorant encore le coup d'État du 10 août 1393, par lequel le jeune roi de Castille Henri III le Maladif avait secoué le joug de ses tuteurs, il nous représente ce prince sous les traits d'un enfant adonné à mille passe-temps puérils. Plutôt que de le troubler au milieu de ses jeux, le prieur s'adresse aux membres du Conseil. Ceux-ci, tout en faisant remarquer l'impuissance du jeune prince, ne laissent pas de promettre que, si Charles VI intervient en faveur de l'Église, le roi de Castille, fidèle à l'alliance française, supportera sa part des charges, pécuniaires ou autres. Le prieur de Salon recueille avec joie cette première réponse à peu près favorable, et, tout réconforté, poursuit le cours de ses démarches, qui lui réservent encore, hélas! plus d'une déception.

Jacques Ier de Chypre, par exemple, qui occupe la sixième cour, est moins un roi qu'un roitelet. Si Honoré Bonet ne l'accuse pas d'avoir trempé dans le meurtre de son frère Pierre Ier (sur ce point, notre auteur s'écarte de Guillaume de

Machaut, de Froissart et de Philippe de Maizières), il attribue du moins à la mauvaise réputation du prince sa longue détention à Gênes. En cela, il va peut-être un peu loin : le plus probable est que les Génois voyaient dans le prince Jacques un simple otage garantissant le payement de leur indemnité de guerre. Mais n'importe : Honoré Bonet remarque avec raison que les Turcs, d'un côté, les Génois, de l'autre, paralysent l'action du roi Jacques Ier ; telle est même la prépondérance de l'influence génoise que, malgré leur adhésion première à Clément VII, les Cypriotes se voient à présent forcés de garder la neutralité entre les deux pontifes. « Poursuis ton chemin et monte plus haut ! » cette réponse du roi de Chypre est trop bien justifiée pour étonner personne.

Dès son entrée dans la septième cour, qui est celle de Hongrie, le cliquetis des armes, le piaffement des chevaux, le concert assourdissant des flûtes et des trompettes avertissent le prieur de Salon que le moment serait mal choisi pour plaider la cause de l'Église. Effectivement il assiste au départ du roi Sigismond pour une de ses expéditions contre les Turcs. Je remarque, en passant, qu'Honoré Bonet ne sait point encore la mort du sultan Amurat Ier, survenue dès le 15 juin 1389 ; mais on n'aura garde de lui reprocher trop sévèrement cette ignorance : elle lui est commune, à cette date, avec plus d'un Français, notamment avec l'historiographe anonyme de Saint-Denis. Cependant, après une pénible attente, durant laquelle Bonet n'a pas seulement à réfuter les sophismes d'un clerc hongrois trop facilement résigné aux épreuves du schisme, mais aussi à triompher de son propre découragement, il voit revenir Sigismond. Malheureusement, dès que le roi et le prieur sont en présence l'un de l'autre, on s'aperçoit que chacun d'eux parle une langue différente. Bonet croit à la légitimité du pape d'Avignon, Sigismond à celle du pape de Rome. Peu s'en faut que le roi, qui ne jure que par les canonistes italiens, et qui, jusqu'à présent, a refusé d'entendre tous les défenseurs de Clément VII, ne repousse également Bonet comme schismatique. Quand bien même les arguments du prieur de Salon réussiraient à ébranler sa propre conviction, il ne pourrait

porter secours à Clément VII sans abandonner son poste de combat et sans heurter les sentiments de son peuple[1].

Après ce triste accueil d'un roi qui, vingt ans plus tard, devait prendre une part si considérable à la pacification de l'Église, quel secours pouvait espérer le prieur de Salon d'un jeune et faible prince tel que Louis II d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem? Tout au plus la promesse de prêter son concours au roi de France, seul capable, comme il en convenait, d'apporter un remède à la situation.

La visite de Bonet à la cour d'Angleterre présente d'autant plus d'intérêt que la cessation des hostilités entre les deux pays avait rendu possibles les communications des clercs français et clémentins avec les docteurs d'outre-Manche : au moment même où notre auteur pénètre en ce nouveau pays, il trouve un de ses compatriotes attablé chez Richard II et s'apprêtant à discuter très librement sur la question du schisme. C'est assez dire que Richard II et son oncle de Lancastre montrent, durant cette entrevue, une humeur conciliante. J'ajouterai aussi : une juste sévérité à l'égard du haut clergé français, une sorte de jalousie à la vue du monopole que la France, depuis quatre-vingts ans, prétend exercer dans l'Église, et un reste de dépit au souvenir de l'affront qu'a fait, involontairement, Charles V à tous les rois chrétiens en prenant parti pour Clément VII sans les en avoir avertis. Chose étrange : si le duc de Lancastre demeure hostile à Clément VII, il ne paraît pas beaucoup plus sûr de la légitimité de Boniface IX[2]. Son opinion, en définitive, paraît se rapprocher beaucoup de celle de l'Université de Paris : les seuls moyens de terminer le schisme, c'est de convoquer un concile, de recourir à un compromis, ou mieux encore d'obtenir la renonciation des deux pontifes.

Laissons maintenant Bonet exprimer toute son admiration au spectacle merveilleux d'une chapelle où il est intro-

1. On remarquera qu'Honoré Bonet passe entièrement sous silence le roi des Romains Wenceslas.

2. Ce ne sont point là les sentiments que le *Religieux de Saint-Denys* (t. II, p. 80) prête au duc de Lancastre, quand il rend compte des conférences de Lelinghen du mois de mai 1393.

duit en sortant de la cour d'Angleterre. La multitude des reliquaires, l'éclat des ornements, le son des orgues qui accompagnent les chants liturgiques de la messe, tout ce pieux étalage d'un luxe de bon goût ravit notre prieur, qui compare en lui-même la pauvreté des rois étrangers à la magnificence du simple prince français possesseur de tous ces trésors : j'ai nommé Jean, duc de Berry. Ce prince, toutefois, est fort à plaindre, au dire d'Honoré Bonet. Quelque dévotion qu'il ait témoignée à l'Église, quelque zèle qu'il ait déployé contre les schismatiques, sa conduite, ou plus exactement son dévouement à Clément VII, a soulevé des critiques acerbes, particulièrement dans les rangs de l'Université de Paris[1]. C'est donc avec des larmes dans la voix qu'il répond à ses détracteurs. Mais, ici, le politique montre le bout de l'oreille : ce qui importe à ses yeux, c'est sans doute de défendre le pape légitime, mais aussi de soutenir l'honneur du feu roi Charles V, dont plus d'un, paraît-il, déchirait la mémoire. Suit une curieuse apologie de la conduite tenue par Charles V au début du grand schisme. Si le roi de France n'avait pris parti aussi promptement pour Clément VII, quel asile auraient trouvé le pape et le sacré collège, expulsés d'Italie? D'ailleurs Charles V n'a fait en cela que suivre l'avis des clercs les plus fameux et les plus compétents du royaume; et il l'a fait en connaissance de cause : car les arguments urbanistes avaient été développés par tout ce que l'Université comptait alors d'Anglais, d'Allemands, de Lombards et de Hongrois. La seule piété du roi, son seul désir de conjurer la perte des cardinaux lui ont dicté une détermination entièrement désintéressée : car, personnellement, il n'avait que faire, pour lui ni pour les siens, des bénéfices dont dispose le saint-siège; et, quant aux secours pécuniaires, quelle aide espérait-il obtenir d'une cour fugitive et besoigneuse? N'assumait-il pas, au contraire,

1. Rien d'étonnant à cela : dans le courant de l'été, le duc de Berry avait menacé de faire jeter à l'eau les principaux docteurs de l'Université partisans de la voie de cession. (*Religieux de Saint-Denys,* t. II, p. 132.)

la plus lourde charge en entreprenant à lui seul de soutenir le trône branlant du chef de l'Église? Bref, le duc de Berry appelle de tous ses vœux le rétablissement de l'unité; mais, pour diverses raisons d'un ordre plus politique que religieux, il refuse de se laisser entraîner par le courant universitaire, et se réserve d'étudier à loisir les meilleures voies à suivre, d'accord avec le roi et avec son conseil.

Ce ne sont point, on le voit, des figures de fantaisie, mais des portraits ressemblants que trace notre auteur, et les éloges qu'il adresse aux princes français eux-mêmes ne pèchent ni par l'excès ni surtout par l'uniformité. Ainsi le duc de Berry nous est apparu au sortir de la messe; le duc de Bourgogne se montre au sortir d'un dîner. Autour de lui les ducs d'Orléans et de Bourbon, de nombreux et prudents chevaliers forment un brillant cortège. Honoré Bonet, qui sait gré à Philippe le Hardi (nous ne partagerions pas son avis) d'avoir réduit les cités flamandes à l'obéissance de Clément VII, l'aborde avec confiance et lui explique ce que l'Église attend de sa générosité. « Nous avons jusqu'à présent aimé la chasse, » répond avec une singulière franchise le duc de Bourgogne; « nous nous sommes plu à écouter les histrions et les mimes; parfois même nous n'avons dédaigné ni les fêtes ni les plaisirs sensuels[1]. Mais, aujourd'hui, nous nous apercevons et de la tiédeur des clercs, et, par contre, du zèle que déploie le roi notre neveu. Nous veillerons aussi, sois-en certain. » Les autres princes manifestent des intentions semblables, touchant accord qui arrache au prieur de Salon ce cri d'admiration, assez peu justifié par la suite des événements : « Ah! les braves ducs! Ah! les excellents princes! »

Sur ce, pénétrant dans la plus élevée, la plus riche et la plus brillante des cours (on le devine aisément, c'est la cour du roi de France), Bonet invite Charles VI à secouer sa torpeur et à suivre l'exemple de ses prédécesseurs, qui, si

1. Pour s'exprimer de la sorte, il fallait que le prieur de Salon ne fût point des amis du duc de Bourgogne. Plus tard on le verra dédier au duc d'Orléans son *Apparition maître Jean de Meung*.

souvent, sont venus au secours des papes persécutés[1]. Le roi répond que la situation de l'Église fait l'objet de ses réflexions quotidiennes, comme aussi des continuelles délibérations de son Conseil; mais, en présence des opinions diverses qui se sont produites au sujet de la conduite à tenir, il croit devoir donner la parole à Bonet, en le priant d'exposer franchement sa manière de voir. Nulle proposition ne pouvait plaire davantage au prieur de Salon. Après s'être excusé pour la forme d'oser parler sur un sujet déjà si doctement traité, et de faire ainsi succéder, suivant son expression, le braiement de l'âne au chant des rossignols, il insinue finement qu'au jeu d'échecs, c'est le fou quelquefois qui fait mat, et se met en devoir de dévoiler le fond de sa pensée, déjà entrevu lors du récit de son ambassade à la cour d'Angleterre.

En somme, Honoré Bonet est un esprit indépendant. Il ne partage ni les illusions qui ont régné dans l'entourage de Clément VII, ni les idées subversives qui ont cours dans l'Université de Paris. Ainsi, d'une part, le projet d'intervention armée qu'a longtemps caressé le pape d'Avignon, d'accord avec la cour de France, les ducs d'Anjou et d'Orléans, rencontre en lui un adversaire sceptique : car, en supposant même que la force ne soit pas un mauvais moyen de dompter les consciences, on ne saurait se bercer du chimérique espoir de réduire par les armes tous les royaumes chrétiens soumis au pontife de Rome. D'autre part, le système préconisé par l'Université de Paris, qui consiste à obtenir la résignation plus ou moins spontanée des deux pontifes, répugne à sa délicatesse. Il se demande, dans le cas d'un refus trop facile à prévoir, quelle puissance humaine pourrait contraindre un pape à abdiquer, et de quel droit jouirait le successeur d'un pape évincé par la force. Il refuse de placer sur le même rang et de soumettre à une même alternative l'intrus de Rome et le pape d'Avignon : tant est restée inébranlable sa foi en ce dernier ! « Si je ne croyais plus en lui, » s'écrie-t-il éloquem-

1. « Oncques ne soustinrent scismes ne antipapes, herites ne heresies. » (*Arbre des batailles*, édit. Nys, p. 25.)

ment, « je ne serais pas ici. Plutôt que de demeurer dans l'obédience d'un intrus, j'irais chercher une retraite sur la plus haute montagne de l'Arabie. » Je dois ajouter que Bonet ne tarda pas à modifier son opinion sur ces deux points : quatre ans plus tard, il paraissait beaucoup plus favorable au système de la double cession, et beaucoup moins hostile aux mesures d'intimidation[1].

Pour le moment, il ne se rallie ni au système du compromis, ni à celui du concile, bien qu'à l'entendre, la mort de Clément VII ait fait disparaître le principal obstacle qui s'opposât à l'exécution du premier projet, et rendu beaucoup moins difficile la réalisation du second. Que propose-t-il donc ? — De se concerter avant toute chose. Que l'Université, d'un côté, que le Conseil du roi, de l'autre, élaborent chacun son plan particulier, c'est ce qu'il ne faut pas[2]. Au contraire, ils se doivent une déférence mutuelle : l'Université s'inclinera devant les arrêts du Conseil ; car, en défini-

1. La matiere est un abisme,
A mon advis, sur cestuy fet.
Car il est cler à tout discret
Qu'il n'y a que une seule voye
De cession; mais pas non l'ottroye
L'un ne l'autre des debatans :
Dont est difficulté sy grans
Que, se Dieux les roys n'enlumine,
Et la Vierge de grace pleine...,
Cest scysme durera long temps.
France a commencié de faire
Son devoir pour le fait atraire
A la vraye conclusion.
Or fault, pour avoir union,
Les autres roys faire ainsy
Le cas pareil, ou je vous dy
Qu'il fauldra, par voye de fait,
Les Romains, com jadis fu fait,
Mettre en telle melancolie
Qu'ilz recongnoissent leur folie.

(*L'Apparition de Jehan de Meun*, édit. Pichon, p. 51.)

2. Il n'avait point tenu à l'Université que l'entente ne s'établît plus tôt entre ses délégués et les conseillers du roi. (V. *Religieux de Saint-Denys*, t. II, p. 140.)

tive, la question religieuse se complique d'une question politique, et la mémoire du roi défunt, l'honneur du roi régnant y sont également engagés; de son côté, le Conseil du roi fera sagement d'accueillir les avis d'une compagnie aussi énergique dans ses actes qu'éclairée dans ses discussions. Puis, Charles VI daignera écrire aux cardinaux d'Avignon, pour savoir et quel moyen ils jugent le plus efficace, et dans quelle mesure ils se proposent de coopérer à l'union. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le sacré collège procédait à l'élection d'un nouveau pape en remplacement de Clément VII, le roi de France écrirait à ce nouvel élu. Il écrira, bien entendu, au pape de Rome, Boniface IX, dont il a reçu plus d'un message, afin de connaître les expédients que proposent l'intrus et son collège. Il écrira aux rois chrétiens, à ceux du moins dont le concours lui paraît assuré[1]. Il écrira même aux Romains, dont les avis peuvent être utiles et dont la coopération n'est pas à dédaigner[2]. Bref, le prieur de Salon prêche la condescendance. On n'a que trop vu les funestes effets de cette présomption aveugle dont firent preuve, au début du schisme, les rois et princes chrétiens, et qui leur dicta des résolutions si promptes et si mal concertées. Honoré Bonet compte sur les bons procédés, sur les égards mutuels, pour rétablir entre les princes trop longtemps divisés, et las de ces divisions, une entente, une harmonie nécessaires à la réconciliation de tous les fidèles sous l'autorité d'un commun pasteur[3].

Après avoir recommandé, en dernier lieu, à Charles VI de respecter la liberté des élections canoniques, Honoré Bonet termine son ouvrage en appelant de ses vœux la réforme que

1. Cette proposition fut écartée, ou du moins ajournée par l'assemblée du clergé tenue à Paris au mois de février 1595. (*Religieux*, t. II, p. 240.)

2. Bonet fournit lui-même des modèles de lettres rédigés selon le style pompeux qui était en usage, à cette époque, dans beaucoup de correspondances diplomatiques.

3. Faute d'avoir suivi ce conseil, Charles VI se verra adresser, en 1402, de vifs reproches par Nicolas de Clamenges. (*Nic. de Clamangiis opera omnia*, Lugduni Batav., 1613, in-4°, *Epistolæ*, p. 64.)

seul peut opérer le pape unique reconnu par l'Église universelle.

Tel est le *Somnium super materia Scismatis*, œuvre qui, sous une forme originale et vivante, exprime cette double idée : l'Église ne peut attendre son salut que du roi de France; mais le roi de France, de son côté, ne saurait rien faire que d'accord avec la chrétienté.

Une autre sorte d'intérêt s'attache à la lecture du *Somnium*. Il fournit sur la personne et la vie du prieur de Salon des renseignements aussi sûrs qu'abondants, et d'autant plus précieux à recueillir que l'auteur de l'*Arbre des batailles* est un des personnages les moins connus de l'histoire littéraire. Je résume rapidement ces renseignements nouveaux.

Provençal de naissance, français de cœur et d'éducation[1], Honoré Bonet fit un voyage à Rome en 1368, à l'époque où le pape Urbain V y reçut la visite du roi de Chypre Pierre Ier[2] (notre auteur devait alors avoir vingt-cinq ans au moins[3]). En 1382, on le retrouve en Provence, pourvu du prieuré de Salon[4] : c'est lui, en effet, qui, le 8 avril 1382 et le 2 mai 1385, prononce, au nom des étudiants provençaux de l'Université d'Avignon, ces deux harangues dont

1. « Affectione et nutrimento sum gallus, sed non de Gallia natus : de Provincia traxi originem. » C'est en ces termes que le prieur de Salon se présente aux conseillers du roi de Castille.

2. « Et quia quondam regem Petrum Chipri alias videram, tempore Urbani justi pape, in Roma, et in magno statu et venerabili incedentem, magnis et venerabilibus militibus comitatum, reperiens regem modernum in aparatu tam modico, sibi loqui de tam arguo negocio supervacuum videbatur. »

3. Les souvenirs de sa jeunesse remontaient à l'époque où Philippe le Hardi n'avait encore aucun apanage, par conséquent au delà de 1360 : « Vidi, cum eram juvenis, te, o princeps dominabilis (il s'adresse au duc de Bourgogne), vocari et nominari Philippum Sine terra; nunc fecit tibi Deus largissimus nomen grande juxta nomen magnorum qui sunt in terra. » Cf. l'*Apparition de Jehan de Meun*, introd. du baron Pichon, p. v.

4. Salon, au diocèse d'Arles, et non Gaillon, au diocèse de Rouen, comme le veut Casimir Oudin (*De scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, t. III, c. 1271). Je dois dire qu'il n'est plus trace, dès le XVIe siècle, du prieuré bénédictin de Salon. (Voy. Arch. nat., G8 *3 et G6 1305.)

le souvenir est resté consigné dans le Journal de Jean le Fèvre[1]. La composition de l'assistance, la présence du jeune roi et de la reine de Sicile, tout, jusqu'au texte ayant servi de thème au dernier de ces discours, se trouve rappelé dans le *Somnium super materia Scismatis*[2]. Il en résulte que nous sommes également fixés sur l'ordre auquel appartenait l'auteur de l'*Arbre des batailles*. Bonet, comme nous l'apprend Jean le Fèvre dans un des passages en question, est un bénédictin, et non pas, comme le prétendent Oudin et Villanueva[3], un chartreux, ou, comme le veulent Henri de Sponde et M. Ernest Nys[4], « un membre de cet ordre des Augustins si ouvert aux idées nouvelles. »

Diverses missions accomplies en Provence pour le compte de la reine de Sicile (avril 1386), la réception au grade de docteur en décret (Avignon, 23 octobre 1386) et la composition de l'*Arbre des batailles* durent occuper Bonet pendant les trois années suivantes[5]. Il fut peut-être présenté au roi de France Charles VI durant l'un des deux séjours que celui-ci fit à Avignon au mois de novembre 1389 et au mois de janvier 1390[6]; en tout cas, il lui dédia son *Arbre des batailles*, ce qui lui valut sans doute une pension du roi. Malheureusement, à cette époque, le désordre de l'administration détruisait quelquefois les effets de la libéralité royale. Bonet s'en aperçut, à son détriment, et, pour que le roi s'en

1. Édit. H. Moranvillé, p. 29 et 105. Voici l'une de ces mentions : « Fu faite une harengue, devant le roy [de Sicile] et Madame, par le prieur de Salon, et fu de par les Prouvenceaulx estudians en Avignon; et prinst son theme : *Omnis lapis preciosus operimentum tuum.* » On ne savait s'il était question, dans ce passage, d'Honoré Bonet. (Voir l'Introduction du baron J. Pichon.)

2. « Et ego in Avinione, coram eo et venerabili matre sua, maximo clero et venerabili milicia associatus, feci harengam, recipiens illud thema : *Omnis lapis preciosus operimentum tuum.* »

3. *Viage literario a las iglesias de España*, t. XVIII (Madrid, 1851, in-8°), p. 234.

4. *Honoré Bonet et Christine de Pisan*, dans la *Revue de droit international et de législation comparée*, t. XIV (1882), p. 452.

5. Introd. du baron J. Pichon. — *Journal de Jean le Fèvre, évêque de Chartres*, édit. H. Moranvillé, p. 246, 263, 264, 265.

6. D. Vaissète, *Hist. génér. de Languedoc*, édit. Privat, t. X, p. 129.

aperçût à son tour, il plaça dans le *Somnium* un épisode assez plaisant. C'est au moment où il raconte sa visite à la cour de Hongrie : errant, dépaysé, n'ayant personne à qui parler, rien à se mettre sous la dent, obligé de prendre, tout honteux, sa part des restes distribués par l'aumônier de Sigismond, de boire avec les pauvres au puits commun et de coucher à la belle étoile, il offre le triste spectacle d'un voyageur en détresse, méconnu et repoussé faute d'argent. Si son escarcelle est vide, ce n'est pas manque de prévoyance : avant de partir, il avait dépêché son serviteur vers les généraux des finances, afin de toucher les arrérages échus de sa pension; mais, comme disent les seigneurs, c'est un triste repas qu'un lièvre qui court encore. Ces généraux sont assiégés par tant de solliciteurs; leur réponse se fait longtemps attendre : heureux quand, après mille délais, on n'apprend pas que les dépenses ont absorbé les recettes et que les crédits sont épuisés.

En 1390 ou en 1391, Bonet fut attaché par Charles VI à la personne du réformateur Pierre de Chevreuse, et l'on a supposé qu'il avait pu demeurer jusqu'en 1394 dans le Languedoc[1] : hypothèse vraisemblable peut-être, mais que contredit le *Somnium*. Au mois d'avril 1392, Bonet se trouvait précisément à l'autre extrémité de la France : il assistait, en la ville d'Amiens, à l'entrevue de Charles VI avec le duc de Lancastre, et, admis en la présence du prince anglais, il abordait hardiment la question religieuse, qui, d'après les renseignements recueillis jusqu'ici, semblait avoir été complètement écartée lors de ces conférences. Voici, du moins, les paroles que Bonet met dans la bouche du duc de Lancastre en racontant, dans le *Somnium*, sa visite à la cour d'Angleterre : « N'es-tu pas ce prieur qui jadis, en la ville d'Amiens, m'entretint des affaires de l'Église? — Oui, Monseigneur; vous étiez alors avec le roi de France pour la conclusion de la paix. Et, quand j'eus démontré à Votre Seigneurie que l'élection de l'archevêque de Bari (Urbain VI) avait été célébrée sous la pression de l'émeute, vous m'avez

1. Introduction du baron J. Pichon.

concédé que ce pape n'était point légitime. — Il est vrai, très cher ami ; mais tu oublies la plus grande partie de ma réponse. Je t'ai déclaré que l'unité serait rétablie dans l'Eglise le jour où les rois signeraient la paix, pas avant. Je t'ai dit que l'élection d'Urbain VI était nulle, mais que celle de Clément VII laissait aussi à désirer ; que tous deux céderaient la place, et qu'un troisième serait élu. J'ai ajouté que jamais le roi d'Angleterre ne consentirait au maintien de Clément VII dans le cas où Urbain VI se verrait évincé : ce qui serait, en effet, une honte pour lui. Et cela, je te le répète encore à l'heure qu'il est. Il faut que les deux pontifes subissent un sort égal. » Si, comme il semble, Honoré Bonet n'a fait dans ce passage que reproduire exactement sa conversation de 1392, elle jette, on en conviendra, un jour tout nouveau sur les dispositions du duc de Lancastre ; elle donne une idée importante de la place que tenait à la cour l'auteur de l'*Arbre des batailles*, et elle ajoute singulièrement à l'intérêt que présente, au point de vue de l'histoire du schisme, la conférence d'Amiens[1].

La vie que menait alors Honoré Bonet n'était guère sédentaire. Peu de temps après le voyage d'Amiens, nous devons placer un séjour de « bien des mois » à la cour d'Aragon dont il est expressément question dans le *Somnium*[2]. L'auteur, d'ailleurs, fait preuve d'une connaissance exacte des mœurs, des institutions et de la politique aragonaises, au moins jusqu'en 1392[3]. Peut-être, attiré par la

1. Il résulterait d'un document cité par Cl. Le Laboureur (*les Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe*, Paris, 1681, in-4°, t. I, p. 217) qu'Honoré Bonet fut, vers cette époque, élu abbé de l'Isle-Barbe, au diocèse de Lyon ; toutefois Cl. Le Laboureur semble reconnaître un peu plus loin (t. II, p. 78) qu'il a commis une confusion. Il n'en persiste pas moins à ranger Bonet parmi les religieux de l'Isle-Barbe.

2. « Sed nec credimus quod tu, qui dudum, per multos menses, nostrum palacium frequentasti et cum regnicolis habitasti, vitam et expensas nostrorum hominum sis oblitus. Nonne recolis Cathalanorum expensas?... » Ce discours est mis dans la bouche du roi Jean Ier d'Aragon.

3. Il ne paraît point se douter de la situation critique à laquelle furent bientôt réduits, à Catane, le duc de Montblanc, l'infant son fils et la reine Marie. D'autre part, il ignore, comme on l'a vu plus haut, l'avène-

réputation brillante du roi Jean, s'était-il joint à l'ambassade que Louis II d'Anjou avait envoyée à Barcelone, au mois de septembre de cette année, pour conclure son mariage avec l'infante Yolande[1].

De retour en France, Bonet eut avec Charles VI un entretien relatif aux affaires de l'Église. Comme il avait exhorté le roi à intervenir dans l'intérêt de l'union, celui-ci, un jour, pendant sa messe, invita le prieur à lui exposer tout au long sa manière de voir : ce que fit Bonet, d'abord de vive voix, en la présence du confesseur du roi, puis, par écrit, dans le *Somnium*[2].

Cependant, une longue et grave maladie vint interrompre les travaux du prieur de Salon. « Je me suis trouvé en danger de mort, » écrivait-il le 2 novembre 1394; « mon mal a duré plus d'un an, et je ne suis pas encore complètement rétabli. » D'autre part, la maladie mentale de Charles VI retardait l'expédition de certaines affaires qui retenaient le prieur à Paris. « Je ne puis encore me retirer décemment, »

ment au pouvoir effectif du jeune roi de Castille Henri III. On peut en conclure que le séjour de Bonet en Espagne n'a pas dû se prolonger au delà du mois d'août 1393.

1. D. L. d'Achery, *Spicilegium*, t. IX, p. 290. — Ce voyage contribua peut-être au succès que l'*Arbre des batailles* obtint au delà des Pyrénées. Il existe au moins trois traductions de cet ouvrage faites en langue catalane : 1° celle de Diego de Valencia, faite par ordre de D. Alvaro de Luna (Felix Torres Amat, *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores Catalanes*, Barcelona, 1836, in-8°, p. 118 ; *Ensayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos formado con los apuntamientos de D. Bartolomé José Gallardo*, t. II, Madrid, 1886, in-8°, app.); 2° celle d'Antonio Çorita, vers 1420 (N. Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, t. II, p. 210); 3° celle qui fut faite, en 1429, par ordre de Ramon de Caldes (Bibl. nat., ms. espagnol 206; A. Morel-Fatio, *Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale*, p. 35). Villanueva (*Viage literario*, t. XVIII, p. 234) signale dans la bibliothèque des Carmes déchaussés de Barcelone un exemplaire de la traduction « limousine, » c'est-à-dire provençale, de l'*Arbre des batailles*. Enfin M. Kressner (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. XLVII, 1re partie, p. 51) fait remarquer que cet ouvrage est cité avec éloge dans le célèbre roman catalan *Tirant lo Blanch*.

2. Voir la dédicace à Charles VI.

écrivait-il à un neveu demeuré dans le Midi; « mais je vous reverrai quand Dieu le permettra. Toutefois, je ne retourne pas à la cour du pape sans y avoir été mandé : je ne veux pas échanger le certain pour l'incertain. »

C'est peut-être pour se concilier la faveur de Benoît XIII qu'il lui adressa, le 2 novembre 1394, une copie du *Somnium*[1] : dans la dédicace, il déclarait que grands et petits, riches et pauvres, s'étaient unis pour remercier Dieu du choix de ce nouveau pape.

Il ne manquait pas, d'ailleurs, d'appuis auprès de Benoît XIII : on le voit par les lettres conservées dans le manuscrit de Rome. L'une est adressée à un prélat nouvellement nommé à quelque fonction de la Chambre apostolique; dans une autre, il se fait rappeler au souvenir de l'évêque d'Albi. Dans une troisième, il écrit, sur le ton d'une respectueuse familiarité, à une dame en qui je n'hésite point à reconnaître Catherine Adhémar de Monteil et de la Garde, veuve de Guillaume Roger, comte de Beaufort, et mère de Raymond de Beaufort, vicomte de Valerne. « Nombre de fois, » lui dit-il, « je vous ai déjà écrit au sujet de l'arrêt rendu entre vous et le seigneur de Canillac; vous ne m'avez point répondu. Dans la crainte que mes avis ne vous soient point parvenus, je vous adresse cette fois mon chapelain. Si vous ne vous décidez à envoyer ici immédiatement quelqu'un qui fasse délivrer les lettres accoutumées et procéder à l'enquête avant Noël prochain, je crains qu'il n'en coûte cher à vous et à Mgr de Valerne. A bon entendeur, salut. » C'est qu'en effet la dame de Monteil avait alors un procès avec son beau-fils Marquis de Beaufort, seigneur de Canillac, procès au cours duquel le Parlement venait d'ordonner une

1. Sans doute l'exemplaire ainsi mentionné dans l' « Inventarium librorum qui solebant esse in camera Cervi volantis, nunc vero sunt in magna libraria turris » : « [Liber inti]tulatus Sompnium prioris de Sallone super materia Scismatis [nunc cur]rentis, coopertus de rubeo. » (M. Faucon, *la Librairie des papes d'Avignon*, Paris, 1887, in-8°, t. II, p. 35.) Cela seul suffirait à prouver que ce catalogue fut rédigé sous Benoît XIII, et non pas sous Clément VII comme le supposait M. Maurice Faucon. (*Ibid.*, t. I, p. 59.)

enquête, par arrêt du 12 septembre 1394[1]. Le 28 août précédent avait été plaidé au même Parlement un autre procès pendant entre le vicomte de Valerne et son neveu, le fameux Raymond de Turenne[2], qui, depuis de longues années, entretenait la guerre en Provence et dans le Comtat-Venaissin. Plus que personne, Honoré Bonet souhaitait la perte du noble bandit qui l'empêchait de jouir des revenus de son prieuré de Salon[3] : il le combattait même, on le voit, sur le terrain judiciaire, en faisant parvenir d'utiles avis au vicomte de Valerne, oncle et adversaire de Raymond.

Pour suivre ainsi de près deux affaires pendantes au Parlement de Paris, il fallait qu'Honoré Bonet résidât non loin de la capitale. Effectivement, dans une des pages du *Somnium :* « J'arrive, » dit-il, « d'un endroit qui est situé hors Paris, près de Notre-Dame-des-Champs, et où j'habite une maison presque isolée connue sous le nom de maison de *la Tournelle.* » Une miniature projetée, dont la description figure en marge du manuscrit de Paris[4], devait représenter le prieur de Salon couché dans cette même maison; et c'est encore là qu'il habitait en 1398, comme le prouve un vers

1. « A conseiller l'arrest entre le marquis de Canilhac, demandeur, d'une part, et dame Katherine de la Garde, opposante et deffenderesse, d'aultre part, veuez les memoires bailliez d'une part et d'aultre, et tout consideré : il sera dit que les parties *hinc inde* font à recevoir et ne se pevent delivrer sanz fais. Si feront leurs fais, sur les quielx la verité sera enquise; et, l'enqueste faicte et raportée, la Court fera droit. » (Arch. nat., X1a 1477, fol. 425 v°.)

2. 29 août 1394 : « A conseiller l'arrest entre le viconte de Valerne, demandeur, d'une part, et le viconte de Tourainne, deffendeur, d'aultre part, sur le plaidoyer fait hier de relevée sur le debat des adjournemens. Tout veu et consideré, il sera dit que les adjournemens sont bons et souffisent; et, au surplus, le viconte de Turenne a jour de conseil à Vermendois, comme hier fu appointié. » (*Ibid.*, fol. 422 v°.) — Ce procès avait commencé avant 1386. (Voir le *Journal de Jean le Fèvre, évêque de Chartres*, édit. H. Moranvillé, t. I, p. 222.)

3. Voir le mémoire publié l'an passé dans ce même *Annuaire-Bulletin*, p. 250.

4. « Hic depingatur actor jacens in lecto in domo Tournelle, et ei appareat quedam pulcherrima puella que habeat vestes a tergo laceratas, et ibi appareant vermes corrodentes. »

de l'*Apparition* jusqu'ici mal interprété [1]. Or, la maison de la Tournelle, dont Jules Quicherat, il y a dix ans, a déterminé l'emplacement de la façon la plus précise [2], avait eu un hôte illustre au commencement du XIVe siècle, Jean de Meung, le continuateur du *Roman de la Rose*. Après sa mort, l'hôtel de la Tournelle avait été donné aux Dominicains de la rue Saint-Jacques, qui, comme on le voit, y hébergèrent, à partir de 1393 ou de 1394, le prieur de Salon [3]. Aujourd'hui, grâce aux recherches et aux démarches de Jules Quicherat, le n° 218 du faubourg Saint-Jacques porte une plaque commémorative rappelant le souvenir d'un des auteurs du *Roman de la Rose*. Au-dessous du nom de Jean de Meung, l'édilité parisienne aurait pu faire graver, en plus petits caractères, le nom d'Honoré Bonet, auteur de l'*Arbre des batailles*.

Cette circonstance, d'ailleurs, ne fut pas sans influence sur la carrière littéraire de Bonet. Il composa, comme on l'a vu, en 1398 un ouvrage intitulé *Apparition maître Jean de Meung*. Qu'un moine aux principes sévères ait cru devoir, dans un livre de politique et de morale, invoquer l'autorité du cynique continuateur du *Roman de la Rose*,

1. Et vous, sire ne bon ne bel,
Mengiez ceans comme pourcel,
Sans faire proffit à nully.
Se Dieux me gart, ce poize my
Quant vous en cest lieu demourez;
Et se remede n'y mettés
De vivre plus diligemment,
Je vous prise moins que neant.

(Paroles adressées par Jean de Meung à Honoré Bonet dans le jardin de la maison de la Tournelle.)

2. *Jean de Meung et sa maison à Paris*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLI (1880), p. 46-52. — Les conclusions de ce mémoire ont été adoptées par Paulin Paris (*Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 435), qui avait émis précédemment (*les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 251) une hypothèse tout autre.

3. De là vient sans doute qu'Honoré Bonet eut l'idée d'introduire dans l'*Apparition* le personnage du Jacobin, « bonne personne et tres grant clerc. »

il y avait lieu de s'en étonner, d'autant plus que tous les contemporains du prieur de Salon n'appréciaient pas l'œuvre de Jean de Meung avec autant d'indulgence[1]. Mais l'hôte ou le locataire de la maison de la Tournelle pouvait voir d'un œil particulièrement bienveillant son illustre prédécesseur. On peut croire, dans tous les cas, que l'idée ne lui fût point venue d'évoquer le personnage peu édifiant du poète, s'il n'eût vécu plusieurs années sous ce toit, dans ce jardin tout plein du souvenir de Jean de Meung, et où avait, dit-on, été composé le *Roman de la Rose*[2].

En résumé, le *Somnium super materia Scismatis* n'est pas seulement une œuvre d'imagination, de forme vivante, témoignant d'une connaissance assez exacte de l'état politique de l'Europe en 1394 et d'un vif désir de mettre fin au schisme d'Occident par des démarches conciliantes. Il constitue, de plus, une source historique nouvelle qu'il sera bon de consulter pour préciser le rôle de plusieurs princes tels que le duc de Lancastre et le duc de Berry, ou pour mesurer la portée des conférences d'Amiens de 1392. Enfin, mieux qu'aucun document, il fait connaître et comprendre le caractère, les habitudes, la situation et la carrière d'un auteur qui, soit qu'il écrive en vers ou en prose, en français ou en latin, est loin d'occuper le dernier rang parmi les littérateurs de la seconde partie du moyen âge.

N. VALOIS.

1. Cf. G. Paris, *la Littérature française au moyen âge*, 1888, in-12, p. 171.

2. Les défaites et l'expulsion de Raymond de Turenne rouvrirent au prieur de Salon l'accès de la Provence. En 1405, on retrouve Bonet à Avignon, portant, outre sa qualité de prieur de Salon, celle de maître rational de la cour de Provence et de lieutenant du grand juge des comtés de Provence et de Forcalquier. (Baron J. Pichon, *op. cit.*, p. xvj.)

APPENDICE.

I.

[Paris,] 2 novembre [1394]. — Lettre d'Honoré Bonet à un prélat de la cour d'Avignon.

Pater et domine mi, precare!

Fui infirmus usque ad mortem, et duravit infirmitas anno et ultra; nec sum adhuc perfecte curatus. Sed ecce mitto [vobis] dictam opinionem meam, quam Regi dedi, super Sismate extinguendo. Et si scivicem (*sic*) vos esse in curia, misissem copiam V[estre] P[aternitati]; sed esse in Ispania vos credebam. Verum, P[ater] R[everende], post Regis infirmitatem nichil hic perfeci; et cetera nunc tacenda : sed illa que pauca scribo Domino nostro, credo, vide[bitis], ex quo estis in Camera sua, de quo Deum benignum exoro. Qui etiam V[estram] P[aternitatem] feliciter et longeve [conservet]. Vobis capellanum meum, presentis portitorem, humiliter recommendo : quem dirigere vellitis ad presenciam Domini nostri. Raymundus Poncii de Nemauso, ecclesie persecutor, satis fuit castigatus, sed adhuc largius solucionem expectat.

Scriptum manu propria, II novenbris.

Vester monacus, prior de Sallono.

II.

Même date. — Lettre d'Honoré Bonet à un neveu.

Nepos, precare, recommendacione premissa!

Abui litteras vestras, et teneatis quod, si essem semi mortuus, revivicxit anima mea : quia tarde michi scribitis, licet vobis ego sepe. Sed non sum adhuc, Deus sit benedictus, curatus, nec possem resedere cum honore. Nam ex quo supervenit Regis infirmitas, sum hic, ut ceteri, vacuus, etc.; sed, quando Deus ordinaverit, vos videbo. Verum Rex super sisma quesivit meam pauperem opinionem, et eam sibi dedi, et copiam per capellanum

meum Domino nostro mitto illum, quem dirigatis. Et michi sepe rogo scribatis, et me domino meo Albiensi recommendetis. Quem libenter associarem, si possem; sed non libenter redibo ad curiam, nisi mandatus, quia nolo perdere certum pro incerto, etc. Deus vos conservet feliciter et longeve. Michi consortem salutetis et dominum Antonium et alios domus, et michi scribatis quid facit Johannes frater vester.

Scriptum nimis properanter vere, II novenbris.

Vester prior de Sallono.

III.

Même date. — Lettre d'Honoré Bonet à Catherine Adhémar de Monteil et de la Garde.

Recommendacione premissa, venerabilis domina!

Tociens vobis scripsi super aresto dato inter vos et dominum de Canilhaco, et nullum responsum penitus abui, quod, dubitans vos literas non abuisse, ad vos mitto capellanum meum. Et nisi in continenti provideatis mittere huc aliquem, qui faciat literas fieri consuetas, et procuret fieri inquestam fiendam hinc ad Nativitatem dominicam, dubito quod male pro vobis et pro domino meo de Valerna. Quare sapienti pauca sufficiant. De libro vestro satis facitis me sustinere injurias; parcat vobis Deus, qui eciam vos conservet feliciter et longeve!

Scriptum manu propria, II die mensis novenbris.

Servitor vester, prior de Sallono.

IV.

Même date. — Lettre d'Honoré Bonet à un magistrat d'Avignon.

Domine judex!

Quia, non est diu, tociens vobis scripsi, hic taceo; sed vobis capellanum meum, presentis portitorem, humiliter recommendo, et eum vellitis dirigere in agendis; et michi salutetis Benedictum; et Briconem cito cum gaudio remitatis, sicut vellit Deus, qui vos conservet, amen.

Scriptum Parisius, II novenbris.

Prior de Sallono, [totus] vester.

(Archives du Vatican, *Armarium LIV*, t. XXI, fol. 73 v°.)

V.

SOMNIUM SUPER MATERIA SCISMATIS[1].

Grabato jacens super jactura scismatis nunc currentis, mane festo luminosi doctoris beatissimi Augustini, mens mea anguste commota est cogitare. Que michi cogitatio unam speciosissimam dominam presentavit. Hec fuit ab ante specie formosa nimis, vultu decora, effigie virtuosa, speciosissimis vestimentis ornata. Cujus vultum magis ac magis studiose prospiciens, elephantinis conspexi fletibus irrigatum; oculos vidi lacrimas, ut de petra solent irrigua gute, continuo stilantes, tantaque deflere amaritudine doloreque tam asperrimo sepeliri, ut mei etiam occuli non possent aquas lacrimabiles continere. Ad cujus mox genua me prostravi : « Eia, « inqui, mi domina! Cur tanto dolore teneris? quare fles modo « sic tenere? Quare tuam pulcritudinem sic denigras? Quare spem « tuam sic effodis? Dicito michi, te deprecor, o domina, nomen « tuum, doloris causam et remedia que deposcis. » Ac illa michi : « Ad quid dicam tibi inutiliter que requiris? » Et ego : « Doce me, « precarissima domina, que scire desidero, que poposci, ut saltem, « si ad remedia nichil convaleo, nuncius tibi efficiar ad dilectos. » Tunc illa : « Ego sum, inquit, fidelium mater, Ecclesia. Nonquid « non in fronte tibi videor esse pulcra? » Et ego : « Utique, decora « nimis. — Vide ergo, et respice me a retro, et tange dorsum « meum. » Quod et feci. Quam cum respexissem de retro, vidi dorsum vermibus plenum, putridum et fetosum. Et dixi : « Indica michi, « rogo, que est visio quam nunc vidi. » Et illa : « Fui ego domina in « principio lucida, per apostolorum et martirum victorias complan- « tata, per confessores et virgines dealbata, per doctores mirificos « predicata, per sanctos episcopos et per catholicos reges et principes « et probos milites deffensata. Nunc autem meis vestibus laceratis « et divisis scissura longevi[2], nullum invenio consolamen. A longe

1. Je donne ici les premières pages du *Somnium* d'après le texte du manuscrit de Paris, corrigé, quand il y a lieu, conformément aux leçons du manuscrit de Rome. On verra, en jetant les yeux sur cet extrait, dans quel latin barbare le prieur de Salon exprimait des idées souvent ingénieuses.

2. Cette forme insolite se trouve aussi bien dans le manuscrit de Paris que dans celui de Rome.

« stant amici et noti; cari mei spreverunt me, et de gentibus non « est vir mecum. Et quia imperium spectavit cor meum et mise« riam, nec quemquam reperio ex omnibus caris meis, clamans, « rauce facte sunt fauces mee; stravi lectum in lacrimis, quia facta « sum vidua, dudum domina gentium, quasi nunc spreverit me « sponsus, et filii me posuerint abhominabilem sibi. Et, sicut « a principio in tali familia gloriabar, nunc conversa est michi in « scoriam. Rodunt me mali undique, sicut vermes. » Et ego : « Nunc, depreco[r], dicas michi quos deploras amicos, ut vadam « et referam que conspexi. » Ac illa : « Vides a manu dextra spe« ciosum valde palatium? » Conversus, vidi et dixi : « Video « illud, mi domina. » Tunc aït : « Illic de quibus confidebam stare « solebant. » Et, hiis dictis, statim disparuit ab occulis meis. Contristatus in me valde, remansi, quia ampliora inquirere meditabar. A voce contremuerunt (*sic*) labia mea, quando de tam magnis personis deposuerat michi querellam; et, quoniam dies mali sunt, valde grandia patent pericula de veritatibus efferre parabolas, in quibus quandoque magnorum et potentum redarguatur oblivio, et negligencia reprehendatur. Ex quo terrore percussus, oblivisci dictam volui visionem : sed mens ab intra percussiens meam variis evigiliis impediebat quietem, illud Pauli sepe michi commemorans : « Si placerem hominibus, Christi servus non essem; » et illud Daviticum : « Dissipat Deus ossa eorum qui hominibus placent; » et illud euvrangelicum : « Nolite timere eos qui possunt occidere « corpus. » Unde signans me victrici signo, clamans dixi cum Propheta : « Annunciabo justiciam tuam in ecclesia magna, id « est magnorum presentia; ecce labia mea non prohibebo, que « sine mentis discrimine non valeo retinere. »

Illo vero die, postquam manus a calamo fatigata paulisper quievisset, cogitare reincepi quod ad illud palatium quod michi domina Ecclesia demonstrarat, omni terrore deposito, omni mora rejecta, de divina confisus clementia, me transferrem. Cepi igitur methodum et magnis pergens egressibus, appropinquavi palacio. Sed, licet ante ostium viderem duos congaudere custodes, ego tamen propter chaos quod erat magnum in medio et pontem elevatum desuper, non poteram illo (*sic*) ire. Sed nec me volebant custodes audire clamantem fortiter ultra modum. Accidit ergo quod supervenit illico quidam ystrio in deaurato vestitu. « Quid queris, inquit « ystrio michi? » Cui ego : « Illud, si possum, palacium introire. » Ac ille subridens : « Tu credis, ut existimo, sic planum introitum « talesque, ut fuerunt antiquitus, reperire custodes : et tamen tu

« totum reperies immutatum. Ecce vides istud chaos, quo antiqui-
« tus Inquisicionis valis exstitit nominata : nunc autem Ceca
« Ignorantia noncupatur. Pons vero pons Misericordie vocabatur:
« nunc vero pons Sine humanitate vocatur. Custodes autem dudum
« fuerunt Pax et Concordia : nunc vero Guerra et Opinio hujus
« palacii sunt custodes. Ego autem, qui nominor Dulceloquium,
« faciliter palacium subintraho; tu vero, veste vestitus prosayca,
« difficiliter introibis. » Cui ego : « Eya, mi domine Dulceloquium,
« dicito me tuum servitorem existere, ut per te impleatur cor
« meum. » Quod ille michi gratiose concessit. Et ego : « Ne tu
« falsum proferas vel mentiendo Deum offendas, gratis me tibi in
« debitum beneplacitum exhibeo servitorem. » Vocavit ergo Dulceloquium Opinionem et Guerram; quo agnito, pons preparatus est in descensu, et janua palacii est apperta, illeque ystrio, me per manum recipiens, suum asseruit esse servum : et sic magnum palacium introivi. Cui et retuli magnas grates, et, cupiens videre quod conceperam, ab ipso recessi.

Cum autem ad quamdam aulam palatii magni pervenissem, ibi quemdam reperi juvenem qui valde innocens videbatur : quem ego humiliter requisivi ut per loca palatii michi vellet comes assistere. Ille vero me cum gaudio exaudivit. Sed cum me ad locum inferiorem introduceret, ibi, cum statu suo, reperi quemdam regem. Petii a juvene quis rex esset hic. « Est, inquit, rex Navarre. » Et continuo memor fui verbi quod dixerat michi Ecclesia, et cogitavi quod illum exstimaverat suum amicum; statimque volens solvere debitum quod sibi spoponderam, ad regis me presentiam inclinavi, verbisque ei dulcibus querellas domine Ecclesie reseravi; ejus pauperiem, ejus scissuram vestium, ejus persecuciones non silui, nec quomodo suis facta fuerat hostibus in derisum, et quomodo querebatur quod amici sibi cari eam contempnere videbantur; narravi sibi quomodo michi apparuerat a retro putrida et fetens a dorso, et quomodo exposuerat michi visionem. Que omnia bonus rex condolenter audivit; sed satis paulo post michi respondit :
« Tu non ignoras, amice carissime, quomodo dudum Hispanie rex
« Henricus invaserit istud regnum; et, licet esset alias modicum,
« adhuc tamen illud amplius minoravit; spoliavit regnicolas et
« bonis quamplurimum denudavit. Pater quoque noster, prout tu
« etiam bene nosti, se a regis Francie amore distraxit : quare ter-
« ris quas dudum habebat in Francia et in senescalia Bellicadri
« se privavit; unde nos ad recuperationem attingere non valemus.
« Quomodo igitur ad tam grande (*sic*) Ecclesie discriminosum con-

« tingere possemus eventum? Et idcirco, carissime, sursum pro-
« tende. Non sumus potentes : altius ascende. »

Ego autem videns quod ibi nichil omnino profiterem, sursum per gradarium sum progressus. Ibi ad secundam aulam perveniens, regem Portugalie recognovi. Quem etiam amicum domine Ecclesie esse excogitans, eum verbis humilibus sum aggressus; sibi predictam nuncians visionem, querellas Ecclesie non relicui, nec veram sententiam sub sermone fictus (*sic*); et suspiria enarravi, et quomodo remedium et auxilium postulabat. Sed me quasi fatuum reputans : « Miror, inquit, tu qualiter de tanto negotio me requi-
« ris, ubi sunt divisi reges, et omnia dispersa sunt regna. Tu etiam
« bene nosti quod, sicut tu, religiosus fuerim, non est diu, et per
« vocem popularium, dimisso habitu, sim assumptus in regem;
« quod nec rex Hispanie, vicinus michi comproximus, gerit gra-
« tum, nec multi potentes et nobiles regni hujus habent acceptum.
« Sumque fessus me regem inter tot insidias substinere; nec etiam
« istud regnum est tante valitudinis quod tantum posset negocium
« amplexari. Et idcirco, carissime, sursum protende. Non sic sum
« potens : alcius ascende. »

Audito igitur quod, si plures ibi sermones effunderem, forsan non essem auditus, ultra conscendere procuravi; et in tertia jam mansione receptus, reperii regem Scotie cum venerabili comitiva. Quem etiam amicum domine Ecclesie recognoscens, audientia requisita humiliter et obtenta, prout supra aliis dominis regibus exposueram, explicavi querellas, et etiam auxilium pro scismate hujusmodi postulavi. At ille michi : « Admiramur si tu, qui jam
« es annorum plurium antiquatus, de guerra quasi a diu continua
« inter nos et regem Anglie non audivisti rumores, et an scias
« quod ejus nobis vicinitas sit adeo contigua quod nullum quasi
« introeundi hoc regnum reperiatur obstaculum; et nos qui
« regnum valde modicum obtinemus, nemorosum, impetuosum[1],
« montuosum et in pauperibus redditibus habundans, quomodo
« possemus, nec auderemus, apprehendere tantum onus? Et
« idcirco, carissime, sursum protende. Non sumus potentes :
« alcius ascende. »

Planxi nimium me sic a tot regibus vacuum reperire, et quasi lacrimosus, nimio dolore confusus, retrocedere sum causatus. Ad cor vero post paulo reversus, ad ultra conscendi, quartumque stratum palatii subintravi; in quo regem Johannem Arragonie, quia

1. *Ms. de Rome :* Impettumosum.

sepe eum alias videram, bene novi; et idcirco magis securus de antiqua noticia, sum sibi locutus, dicens : « Rex, in eternum « vive ! » Qui etiam, me gratiose valde suscipiens, quid in illo perquirebam palatio inquisivit. Et ego ad eum totam de qua supra sum locutus exposui visionem, et quomodo michi apparuerat domina Ecclesia contristata, que de suis antiquis et caris aspere repetiit michi querellas, et illa michi etiam hoc palacium demonstrarat, ubi dudum dicebat amicos habitasse; narravi etiam regi quomodo me sibi servum exposueram, ad narrandum eis de quibus antiquitus confidebat statum flebilem et mesticiam in qua eam videram ambulare : « Et ecce, domine rex, quare veni, et vos gau-« deo reperisse pro certo, non dubitans quod vos prefatam domi-« nam habeatis in magnis reverentia et honore. » At ille, mecum grate confabulans, michi dixit : « Et de te, prior, plus quam de « uno alio, summe miramur quod nos ad tot labores totque incom-« moda et nobis importabile onus inducere nunc procures : tibi « enim diu nota est guerra quam semper habuimus et habemus « contra judicem Lalborie, qui nobis totam insulam Sardinie « occupavit; in qua tot et tanta expendimus, totque perdidimus « Cathalaneos; sed nec adhuc recuperare potuimus terram nos-« tram. Et preterea noviter, ut tu nosti, dux Montisalbi, carissi-« mus frater noster, insule Scycilie conquestam assumpsit duxit-« que secum nobiliores homines regni nostri, et, licet totam « insulam jam possideat, adhuc tamen Trinacli recalcitrant more « suo, qui vix vel raro superiori suo fuere fideles : unde, ut dux « plene perficiat quod incepit, habemus sibi de auxilio cogitare. « Et tu preterea non ignoras quod nos in regno nostro nec plene « regimus, nec regnamus; non substinent nostri subditi nostrum « voluntarium esse dominium; suum dicunt habere magnum jus-« ticiarium in hoc regno, qui suas etiam contra nos non timet def-« fendere libertates; quin imo se magnas habere curias glorian-« tur, in quibus etiam nos opportet de nobis querellantibus « respondere : sed nec nos in ipsis curiis in solidum presidemus, « ymo etiam nobiscum president certi per nostros populos depu-« tati. Sumus ergo rex per hunc modum : magis videmur consocii « quam regnantes. Sed nec credimus quod tu, qui dudum per « multos menses nostrum palacium frequentasti et cum regnicolis « habitasti, vitam et expensas nostrorum hominum sis oblitus. « Nonne recolis Cathalanorum expensas? Vivunt enim parce et « cupide, ut mus montis; de ventre non curant, dum aurum solum « valeant congregare; suam terram invitissime transseunt, ut vitent

« expensas; extra se non cupiunt sequi guerram, nec longa vel « remota veagina[1] visitare; et si nos forsan in donis, pompa vel « expensis contingerit (*sic*) occupari, nos sine metu arguere non « verentur. Quomodo igitur tam altum et sumptuosum negocium « auderemus amplecti? » Cui ego, non volens reticere veritatem, nisus sum replicare : « Rex metuende, advertere nos oportet ad alia « quam dicatis. Licet enim ista que narrastis secundum jus, de « transsitoriis tantum agant : nunc de fide Ecclesie flagittatur, que « cunctorum fidelium est magistra. Vultis ergo preponere dampnis « spiritualibus incommoda transsitoria ? Et, ultra, quid de vobis per « universum mundum predicabitur, cum in tantis dispendiis ves- « tram matrem et dominam relinquatis? Nonne dudum ut essetis « Ecclesie capitaneus a Romanis pontificibus impetrastis? Nonne « papa in suis litteris gonffaratorem Ecclesie vos appellat? Nonne, « in hujusmodi signum perpetuum, quando Romanus pontifex « equitat, in pavilione quem dudum sibi dederat ille catholicus « Constantinus, portat perintegre arma vestra, et, quod non est « labiliter obmittendum, in tuello quo, missam concelebrans[2], « sumit sanguinem Jhesu Christi (exorare), sunt solum et in « solidum vestra insignia? Quid igitur, si matri vestre defeceritis, « dicet mundus? » Et ille ad me : « Carissime, nimis contra me « arguis. Sed, quia propria magis certamus incommoda, et videmus « pondus et onera quibus premittur Sancta Ecclesia, non sumus « ausi ingredi que deposcis : et ideo, rogamus, nos in pace relin- « quas, et sursum protende, ac alcius ascende. »

Rursum videns me magis vacuum, ubi plenum a principio speravi solamen, dolorem ampliorem recogitavit cor meum; fatigatus infructuoso labore, in via deficere dubitavi. Sed dum memini quod, si exirem palacium, nunquam forsan michi concederetur regressus, spiritu fortitudinis confirmatus, ultra processi. Ascendi ad quintam aulam palacii. Cito satis ibi perveni; ubi illico juvenem quemdam vidi ludentem; sed quia veste erat aurea et tunc (*sic*) regia circundatus, petii a meo concomite quis hic esset. At ille : « Hispanie, inquit, rex est adolescens quem hic vides. » Quod audiens, me omne gaudium derelinquit : multum enim gravatur egritudo corpus interius, cum se sentit in loco ubi habere medicum nunquam posset; litigans[3] multo dolore concutitur ubi obti-

1. *Ms. de Rome :* viagia.
2. *Mss. de Rome et de Paris :* concelebrat.
3. *Ms. de Paris :* vectigans.

nere se non conspicit consultorem, scilicet[1] et quo terrore, alto in mari, terretur navigans cum se in navem conspexit sine nauta. Eya, dolor vere! Ve terre cujus rex puer est! et principes ejus magne comedunt. Quod regimen in subditos exercebit, qui se ipsum neque novit etiam regere, cui magis unum pomum quam unum castrum, magis pilum quam una potentissima civitas, magis truffa quam altissima quecumque sophia, magis cantilena quam missa, magis ystrio quam probus capitaneus vel miles quantumcumque famatus? Quomodo gaudebit inter Ungaros Gallicus, si intellectorem non conspiciat se habere? Inter barbaros meste proponet Anglicus, si sonum audientes, et non sensum, percipiant. Sed et si per interpretem loqui et audire aliquando contingat, nunquam tamen est ibi perfecta securritas, nec securus esset intellectus, nec firma fides, nec conclusio bene transquilla : plus enim dicunt aliquando domini quam interpretes; loquitur quandoque aspera dominus, que recitat benivole, ut decipiat, trocimanus. Cui igitur in ista camera deberem reserare propositum, mente dubia decertabam. Nam loqui puero verba deperdita judicabam; loqui Consilio talis domini, in quo vota communiter sunt dispersa, exitum merito formidabam. Inducerem libenter ad tam altum negocium juvenem; sed Consilium, intra me dicebam, nedum fatuum, sed etiam hostem assererent regis et regni : unde male tibi, miser, de hac legatione posset contingere. Sed ne furtim de cesareade[2] aula dicerer exire, vel nominarer illic venisse vespilio, vel scubiator a custodibus judicarer, petii a quodam antiquo milite, qui regi videbatur assistere, an dominis consularibus regis paululum possem loqui. Qui dixit : « Amice, quid queris Concilio rese-« rare? » Et ego : « Habeo sibi secreta que profferam. » At ille, majoribus congregatis in unum, me vocari mandavit. Qui, eis coram expositus (*sic*), mentem quam circa contristatam gerebam Ecclesiam, fere cum lacrimis, incepi edicere; narravi quoque quomodo michi dudum apparuerat, et totam discoperui visionem, et qualiter michi palacium demonstrarat, unde dudum sperabat refrigerium, et quia reges michi fuisse protectores nominaverat et in eis confidere videbatur : « Reperto rege Hispanie sic juvene, non fui ausus de « tam alta imprisia sibi loqui; sed ne possem de negligentia repre-« hendi, saltem loqui de hac re venerabili suo Consilio judicavi, « vosque dominos tam venerabiles etiam ut singulares expostu-

1. *Ms. de Rome :* sed.
2. *Ms. de Rome :* cesarinii.

« lans quatenus ad dolores et suspiria matris vestre prebere veli« tis pias aures. » Ipsi autem, velut christiani humiles et devoti, mecum lacrimare ceperunt, sed in fine ad habendum responsum michi ad crastinum assignarunt.

Mane autem facto, iterum ad Concilium me vocaverunt, et, in verborum exordio, unde essem sollicite petierunt. Quibus ego dixi : « Affectione et nutrimento sum Gallus, sed non de Gallia natus ; « de Provincia traxi originem. » Et ipsi : « Carissime, ecce quid « tibi respondet in presenti causa Concilium. Rex, ut vides, est « juvenis. Sed sicut dudum in tribulationibus fidei Francorum « reges fuere capitanei ad remedia procuranda, sic, ut credimus, « etiam faciet rex modernus : de cujus lyga et confedere (*sic*) est rex « noster et regnum. Et sine dubio, quando ipse hujusmodi actum « assumet, rex noster, suis pro viribus, non fugiet onera, nec vita« bit expensas. Et idcirco palatium ultra protende, et altius « ascende. »

De premissa responsione valde contentus, eorum volens obtemperare consilio, adhuc ultra processi, et ad sextam aulam me palacii introduxi. In qua reperi regem Chipri. Ipsum quoque vidi, ut apparebat prima facie, contristatum ac nimio, ut videbatur, anxiatum dolore. Et quia quondam regem Petrum Chipri alias videram, tempore Urbani justi pape, in Roma, et in magno statu et venerabili incedentem, magnis et venerabilibus militibus comitatum, reperiens regem modernum in aparatu tam modico, sibi loqui de tam arduo negocio supervacuum videbatur. Sed tamen, hoc de contingentibus nichil meo posse volens omittere, verba cum ipso coincepi, dicens : « Gaude, domine mi rex. Quomodo taliter con« tristaris? Nonne dictum philosophi recolis inquientis : Sapientis « est nec in prosperis effluere, nec in adversis merore sepeliri? « Vis, domine mi rex, illum statum deponere in quo hominem « naturans natura creavit, ut semper eundem ad quemlibet se « preberet eventum, ut nec gaudiosum in arridenti fortuna, nec in « adversa etiam contristatum? Dico tibi, domine mi, quod domi« nus qui se exhibet nimis tristem recte de negociis cogitare non « potest, sed nec clare remedia cernit, nec prudenter intelligit ref« ferenda, nec judicanda mature examinat... »

Rex autem, me audiens ita loquentem, per aliquid gaudium demonstravit; sed cum hoc incepit narrare sui causam doloris, et primo quomodo dudum de morte regis Petri, venerabilis fratris sui, indebite fuerat diffamatus, et quomodo illo ex titulo captus, ad civitatem Janue ductus, carceri fuerat mancipatus, diuque reten-

tus, et quomodo post momentum ad regnum sibi debitum fuerat restitutus. Sed Januenses sibi indebitissime Nicociam et littora maris et portus venales occupabant : unde non rex, sed regulus debebat in Chipro rationabiliter nominari. « Sed tu, dixit rex, qui « michi taliter es locutus, dicito unde venis et que verba depor- « tas. » Et ego : « Venio, dixi, de extra Parisius, ubi habito in « una domo quasi solitaria que de Tornela vocatur. Et, quia peti- « tis a me nova, dico vobis quod mane diei festi beatissimi Augus- « tini, cum adhuc jacerem in lecto, apparuit michi domina Eccle- « sia, suas valde deplorans angustias, et, post multa colloquia, de « regibus qui ipsam assueverant deffensare michi querellas depo- « suit varias et amaras; que etiam michi hoc palacium demons- « travit, ubi olim reges permanere dicebat a quibus sperabat sola- « men. Ego autem huc veni, et diversis regibus ejus querelas « exposui, et remedia ipsius nomine postulavi. Sed nec adhuc ali- « quem fructum potui reportare. Nescio si vos, domine mi rex, « possetis in aliquo prestare subsidium. »

Rex autem Chippri incepit dicere occulis lacrimosis : « Caris- « sime prior, nos regnum nostrum vix a Turcis, nobis vicinis, « deffensare valemus. Nonne audivisti quomodo Amoracus undi- « que nos circundat, et, citra tempore pauco, quomodo magnam « vicinam nobis patriam subjugavit? Quo igitur converteremur « divertentes a regno? Que amplexabimus universi negocia, pro- « pria relinquentes? Ulterius et fortius : certum est quod in pre- « senti scismate rex et regnum istud pro domino Clemente et « Sancto Collegio fuerant declarati; sed metu et quasi violentia « Januensium, qui tenent partem sedentis in Roma, opportuit nos « saltem ad indifferentiam retroire, sic ut uni nec alteri faveamus. « Attenta ergo divisione tam gravi in qua sumus expositi, satis « intelligis ad tam altum negocium quid valemus; et quia mater « Ecclesia tibi dixit hoc in palacio suos inhabitare custodes, adhuc « supra protende, et altius ascende. »

Ego vero, satis videns excusaciones esse legittimas, ultra ascendi, et in septima aula sum cito receptus. In qua rex Ungarie habitabat, ipsumque induentem se lorica circumspexi. Vidi etiam omnes ipsius regis domesticos concurrentes ad arma; audivi ab extra cornetos et fistulas, tubicines et tubas, ut ducere moris est cum reges et principes ingrediuntur ad bella; tantoque equorum strepitu locus extitit repercussus, quod vix ibi tonitruum audiretur. A quodam milite petii quo rex pergeret. « Tu solus, inquit, ignoras « quomodo istam Ungariam depopulat Amoracus? Ecce eum jam

« appropinquasse hunc locum. » Cui ego, quia miles michi apparuit valde prudens : « Dicito michi, o domine, deprecor, an ex « parte Ecclesie sibi quoddam narrare valebo secretum. » Et ille ad me : « Nequaquam, inquit, poterit te audire; sed consulo ejus « hic expectare regressum. » Sed, quoniam bene dictum recogitavi commune quia ille qui vadit, licet de suo ire sit certitudo, tamen de regressu incertum est, et, si etiam revertatur, quando hoc erit ipse certo judicio judicare non potest, ideo quid eligere nesciebam. Et sicut me expectare regem cum dolore oportet, ita etiam cum tristicia domina Ecclesia responsionem expectat; et ab alio latere, desolabar, quia inter illos Ungaros nullum penitus cognoscebam : et Deus scit, et ille penitus non ignorat qui magnos dominos frequentavit, qualis tristicia est esse in domo regia sine noticia. O qualis perdicio temporis, ubi sine amicis in domibus principum, semper bonum aliquod spectando, inveterascit homo! Unde dicunt in terra mea agrorum cultores : « Qui in domo magni « domini senescit, in stabulo equorum decedit. » Ista recogitando, mense pro remanentibus posite sunt; paulo post, ad mensam sedem ceperunt; portata fuere cybaria : et ego in angulo aule, quem nullus penitus invitabat, remanebam non modicum verecundus. Pransi sunt cum verbis illaribus et solacio : et ego totus timidus cum lacrimis suspirabam. In tota aula nullum panis vel vini videre poteram venditorem. Et, si forsan aliquis venditor appareret, majori eram dolore percussus, quia nec habebam denarium neque bursam; qui, pro habenda annua pensione quam Rex dudum michi sua gratia dederat, meum servitorem transmiseram ad dominos generales : et certe, sicut dicunt quandoque nobiles, non est prestum epulum lepus in campo, quia non semper illum capiunt venatores. Et illi domini habent tot respondere personis quod longeve opportet hominem beneficium expectare. Et quandoque fit ut plusquam recepta ascendat expensa; unde interea multa pignora pignorantur que forsan nullo etiam tempore redimentur : experto crede magistro. Ipsis autem quasi pransis, unus garcio ad me venit, dicens : « Amice, quid queris? » Regem me expectare respondi. At ille : « Regem, inquit, expectas, qui solum hoc mane « recessit? Certe, carissime, satis interim cogitare licebit. » Et ego : « Dic michi, rogo, fili mi, quid commedunt intus extranei, « quando a casu eos per aliquod tempus convenit remanere. » Et ille respondit : « Si non habent amicos, vadant ad elemosinarium, « quando fragmenta distribuit. — Grates tibi, dixi, fili mi. » Et ille : « Tu si de illis es, hic in continenti elemosinarius apparebit. »

Ego autem, quia diu fueram famelitus, elemosinarium, non sine tristicia, expectavi. Et ille venit, et, quia vidit me veste satis honesta vestitum, videns me coram eo, de fragmentis melioribus deportavit. Ego vero, quia talia recipere nunquam fueram assuetus, in faciem ejus levare occulos ex verecundia non audebam; sed oblata recipere magis eligere volui quam fame perire. Commedi, sed potum petere non sum ausus; ac demum, magis pergens per locum, puteum inveni communem, ubi tunc veniebant pauperes sitibondi. Illuc ergo ad potandum accessi, gratias reddens Deo. Post hec, ecce jam noctis tenebra supervenit; illa exigit requiem, ut dicit Propheta... Et quia ad lectum nesciebam ubi accedere, capiti meo supposito lapide, me prostravi in terram. Sed quia de elemosinis vivere, nec aquam bibere, seu in terram jacere consueveram, longo tempore planxi antequam potuerim sompno devici (*sic*). Dormiens autem, ut michi visum est, ecce domina Ecclesia michi apparuit, et, me torvis occulis aspiciens, valde contempsit, dicens : « O « miser, miser! tu te michi in servum dudum libere obtulisti : « et mecum in tribulationibus meis una hora vigilare non potes? « Plangis elemosinam recepisse, ut meus Christus et ejus apostoli « receperunt : an tu illis extimas esse major?... Sed et si in lecto « plumario, prout fueras solitus, non recubes, recole quem locum « in paradiso habuit primus homo... Ac bene apparet michi quod « tu fuisti nutritus in Francia, ubi vivunt monachi delicate... »

Post hec verba que michi dixit domina Ecclesia dormienti, totus evigilavi perterritus; respexi circa me si quemquem (*sic*) cernerem, et me solum esse conspexi. Incepi cogitare qui mundus est, et quo modo faciliter pertransit gloria ejus..., et dixi : « Neminem mor- « talium dubitans, omnibus asperitate et paupertate contemptis, « hujus palatii judicium veraciter perscrutabor. »

. . . .

. . . .

. . . .

LE SECRET DE LA POSTE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Tous les mémoires du temps de Louis XIV contiennent ou des récits sur ce qu'on appelait par ironie le « Secret de la poste, » ou des allusions à cette institution d'État, bien connue, trop célèbre même, qui reçut le surnom de Cabinet noir dans le siècle suivant, et qui a fourni une ample matière aux réclamations, accusations et amplifications des historiens, des pamphlétaires, des romanciers : institution fort ancienne d'ailleurs, puisque nous en retrouvons les rudiments dès la création des postes royales, sous Louis XI[1], et que même les traditions premières s'en perdaient au plus profond de la nuit des temps. C'était comme un attribut de la puissance souveraine et du gouvernement absolu que cette faculté d'intercepter les correspondances confiées au service public et d'y chercher sans aucun scrupule les informations, les révélations qui pouvaient venir du dedans comme du dehors du royaume, en temps de paix comme en temps de guerre. Les deux illustres cardinaux qui avaient préparé le gouvernement de Louis XIV ne s'étaient pas fait faute, en toutes occasions, de recourir à une pratique si commode. Ainsi nous savons que Richelieu se réservait exclusivement l'ouverture des paquets suspects et employait l'habile Rossignol à les déchiffrer[2]. Mais, dans les temps troublés, ce ne fut pas toujours Mazarin qui en bénéficia : tantôt Mlle de

1. Les correspondances privées ne furent admises au transport par les postes royales qu'à condition de ne point porter préjudice aux intérêts de l'État.

2. Étant malade à Bordeaux, il intercepta la correspondance du garde des sceaux Châteauneuf avec Mme de Chevreuse, etc., etc.

Montpensier, ayant trois heures de loisir avant de s'introduire dans Orléans, les passe à ouvrir la valise de l'ordinaire de Briare, non d'ailleurs sans quelque répugnance, car elle est tout étrangère aux maximes gouvernementales[1]; tantôt Arnoul de Nouveau, le surintendant des postes, pour faire sa cour aux frondeurs et obtenir la charge de grand trésorier de l'Ordre, aide le prince de Condé à arrêter les paquets de Champagne contenant des lettres adressées par Mazarin à la reine mère, de son exil par-delà le Rhin[2]; et tantôt c'est Mazarin, qui, revenu au pouvoir, se fait remettre par le fils et successeur de ce surintendant les paquets soupçonnés de contenir des libelles[3], ou bien Foucquet qui prend connaissance des lettres écrites par le premier ministre[4].

La tradition était donc solidement établie, et aussi ses raisons d'être, quand Louis XIV restaura la surintendance générale des postes et relais au profit de Louvois, en récompense peut-être de ce que le jeune secrétaire d'État avait délibérément intercepté les ordinaires qui eussent révélé en Bourgogne et en Franche-Comté l'arrivée prochaine du roi et ses projets de conquête[5]. Un si merveilleux organisa-

1. « D'abord cette proposition me déplut, ne comprenant pas de quel air l'on pouvoit faire prendre et ouvrir les lettres de mille marchands dont cela pouvoit interrompre le commerce. » En effet, il s'agissait du courrier qui, deux fois par semaine, emportait les lettres à destination du Midi. « Enfin, comme l'on m'eut représenté l'utilité que le parti en pourroit recevoir, je m'y résolus pourvu que l'on ne sût point que c'étoit moi qui l'eût fait faire..... Il y en avoit quantité de marchands, qui me firent grand'peine à brûler, pour la pitié que j'avois de l'embarras que cela leur feroit. Il y en avoit quantité de tous côtés pour la cour, et, entre autres, une de Guyenne, en chiffre, que j'envoyai à Monsieur le Prince, qu'il fit déchiffrer, et qu'il me manda lui avoir été très utile..... » (*Mémoires*, éd. Chéruel, t. II, p. 44.)

2. *Lettres de Colbert*, publiées par P. Clément, t. I, p. 113. C'est cette correspondance que feu M. Ravenel a publiée pour la Société en 1836. Voyez, p. 89 du volume, ce que le cardinal disait de ses craintes pour ses lettres.

3. *Lettres de Colbert*, t. I, p. 276.

4. *Ibidem*, p. 392, et t. VII, p. 187.

5. C'est en janvier 1668 que cela s'était passé, et la surintendance fut rétablie, avec toutes ses attributions et ses profits, le 24 décembre suivant. (Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 129-133; Piépape, *Réunion*

teur sut mettre la perfection dans cette partie de son ministère, et Saint-Simon n'a rien exagéré (si ce n'est qu'il semble avoir oublié ou ignoré les précédents de toutes époques) en disant[1] : « M. de Louvois et ceux qui l'ont suivi ont enseigné à toutes les cours le pernicieux secret d'ouvrir les lettres et de les refermer en un moment sans qu'il y paroisse, et ce détestable abus n'a fait que se multiplier depuis[2]. » Dès lors il y eut un service spécial et régulier, non seulement pour découvrir, par l'interception des lettres, les secrets diplomatiques[3], militaires, commerciaux ou religieux, mais même pour donner satisfaction à des curiosités d'un ordre bien moindre. On décachetait particulièrement, on lisait, et, au besoin, on traduisait les lettres destinées à l'étranger ou en venant, celles aussi des officiers employés à l'armée, et on commençait par la correspondance des membres de la maison royale[4]. Lors de l'équipée des jeunes princes en Hongrie, quatre cent quatre lettres furent ouvertes d'un seul coup pour en connaître les promoteurs ou les complices[5]. C'est par un pareil moyen qu'au milieu de paquets du maréchal de Luxembourg livrés par Barbezieux au roi, en 1694[6], celui-ci découvrit les preuves de

de la Franche-Comté à la France, t. II, p. 259.) L'idée de faire voler le courrier sur sa route venait du prince de Condé.

1. Additions au *Journal de Dangeau*, t. IX, p. 395-396, et t. XIII, p. 150.

2. Duclos, en adaptant les *Mémoires* à son genre déclamatoire, les a ainsi paraphrasés : « Une autre espèce d'inquisition dont Louvois fut l'inventeur, et qui s'est conservée, est la violation du secret de la poste, attentat contre la foi publique. Tout citoyen est comptable de ses actions. Le gouvernement a le droit de les éclairer; mais il n'en a aucun sur la pensée écrite, et une lettre est la pensée écrite. On ne doit pas entendre ce qui se dit à l'oreille d'un ami. On ne peut donner atteinte, à cet égard, à la liberté du citoyen que lorsqu'il s'est rendu justement suspect à l'État. » (*Mémoires secrets*, dans ses *Œuvres complètes*, éd. 1821, t. III, p. 84.)

3. Voyez, dans l'*Histoire de Louvois*, t. III, p. 269, note, le vol à main armée de la valise d'un courrier impérial venant d'Espagne.

4. *Mémoires de Saint-Simon*, t. XII, p. 72; Addition au *Journal de Dangeau*, t. XVI, p. 43.

5. *Correspondance de Bussy-Rabutin*, t. V, p. 451; *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. II, p. 409. Du même coup on « trouva » des lettres de la princesse de Conti qui trahissaient « quelque petite ingratitude pour le roi et beaucoup de crainte de Mme de Maintenon. »

6. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouvelle, t. II, p. 187-189.

l'intrigue en partie double menée par le chevalier de Clermont-Chaste avec Mlle de Choin, en même temps qu'avec la princesse douairière de Conti, et put mettre sous les yeux de cette dernière ses propres lettres, indignement sacrifiées à une rivale de bas étage. La correspondance de la Dauphine-Bavière, celle de Madame la Duchesse (née aussi Bavière), celle de Madame Henriette ou celle de Madame Palatine étaient soumises à la même inquisition; Saint-Simon cite une jolie historiette[1] de lettre de la dernière de ces princesses à sa tante de Hanovre interceptée, remise au roi et placée par Mme de Maintenon sous les yeux mêmes de celle qui s'y était exprimée avec sa grossièreté habituelle sur la marquise et avec une indiscrète liberté sur les affaires de la France[2].

1. T. VIII de la nouvelle édition (sous presse), p. 350-355 et 401, Addition n° 382.

2. L'historiette est très vivement contée, et même avec des variantes en passant de l'Addition aux *Mémoires;* mais on en pourrait discuter les détails. En premier lieu, dans l'Addition, bien plus brève et simple, Saint-Simon dit seulement que le roi avait vu des lettres écrites par Madame, en allemand, et où elle parlait fort mal de lui; de plus, Mme de Maintenon « y étoit mêlée, » et « on voyoit en plein combien cette princesse étoit allemande et peu françoise. » Mais, dans les *Mémoires*, pour préciser et faire plus d'effet dramatique, il représente Mme de Maintenon tirant tout à coup de sa poche une lettre et demandant à son interlocutrice si elle en connaissait l'écriture. « C'étoit une lettre de sa main à sa tante la duchesse d'Hanovre, à qui elle écrivoit tous les ordinaires, où, après des nouvelles de cour, elle lui disoit en propres termes qu'on ne savoit plus que dire du commerce du roi et de Mme de Maintenon, si c'étoit mariage ou concubinage, et de là tomboit sur les affaires du dehors et sur celles du dedans, et s'étendoit sur la misère du royaume, qu'elle disoit ne s'en pouvoir relever. La poste l'avoit ouverte, comme elle les ouvroit et les ouvre encore presque toutes, et l'avoit trouvée trop forte pour se contenter, à l'ordinaire, d'en donner un extrait, et l'avoit envoyée au roi en original..... » En effet, dans certaines circonstances, au lieu de simples extraits, on conservait les originaux, au moins pour un temps; mais celui-ci était écrit en allemand, comme toute cette correspondance avec le Hanovre que M. de Ranke a fait connaître le premier, et dont MM. Rolland et Jaeglé nous ont donné des traductions : donc ni le roi ni Mme de Maintenon n'y pouvaient rien lire. De plus, comment, dans la suite de cette même correspondance, où précisément les allusions sont si fréquentes aux cas de violation du secret de la poste, comment Madame n'a-t-elle jamais parlé de celui-ci et pesté contre ses conséquences? Enfin quel besoin de

Chacun savait à quoi s'en tenir : la princesse de Conti ne se fiait qu'aux courriers bien sûrs[1], comme, avant elle, Madame Henriette[2], et, quant à Madame Palatine, que lui importait cela? « Toutes les lettres qui entrent en France ou qui en sortent sont ouvertes. Je le sais fort bien; mais je ne m'en inquiète pas, et j'écris tout ce qui me passe par la tête[3]. » Traitées comme de simples princesses, malgré leur toute-puissance quasi souveraine, Mme de Maintenon et la princesse des Ursins s'excusaient de ne pas s'écrire l'une à l'autre en toute confidence, parce que leurs lettres devaient être ouvertes en France comme en Espagne, où l'institution du Secret de la poste fonctionnait aussi régulièrement que chez nous[4].

Bien entendu, les simples particuliers, au moins ceux que l'on connaissait dans les bureaux pour avoir des opinions et des relations intéressantes, n'étaient point à l'abri de ces indiscrétions. Pellisson, pendant un voyage où il suit la cour en 1670, se plaint de ne recevoir que décachetées les lettres que lui écrit Mlle de Scudéry[5]. Mme de Sévigné fait entendre

mettre sous les yeux de Mme de Maintenon une pièce qui, en la blessant cruellement, devait attirer son ressentiment sur une princesse de pareil rang, nécessaire d'ailleurs et utile au roi, appréciée par lui pour ses qualités très réelles de vertu, de loyauté, et pour l'affection sincère qu'elle portait à son royal beau-frère?

1. *Saint-Simon*, éd. nouvelle, t. IV, p. 461, lettre au duc de Vendôme.

2. Celle-ci écrivait à sa chère Saint-Chamond, en avril 1670 : « Quoiqu'on me promît des voies sûres (pour lui mander des nouvelles), elles étoient toujours par la poste, et tous les courriers sont à M. de Louvois. J'ai toujours attendu que quelque homme exprès vous allât trouver. » (*Mémoires de Daniel de Cosnac*, t. I, p. 412-413.) Elle savait (t. II, p. 83) que, même par courriers, tout passait sous les yeux de Louvois.

3. Lettre à la duchesse de Hanovre, datée de Port-Royal, 15 mai 1701. Cf. d'autres lettres de cette correspondance : recueil Brunet, t. I, p. 50, 77, 424, et t. II, p. 177, 271, 304; recueil Rolland, p. 38; recueil Jaeglé, t. I, p. 26 et 111; *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, publiées par M. Geffroy, Appendice, p. 477.

4. *Lettres de Mme de Maintenon à Mme des Ursins*, éd. 1826, t. I, p. 79 et 87, et t. III, p. 346; lettre de Mme des Ursins au duc d'Harcourt, 19 septembre 1703, publiée dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1862, p. 410.

5. *Lettres historiques*, t. I, p. 13 et 16 : « Votre lettre... a été ouverte, autant qu'on en peut juger par le cachet; mais cela n'importe guère. »

à sa fille[1] que, si une lettre a été perdue, c'est sans doute qu'on aura été curieux d'y lire son opinion sur Pomponne, nouvellement nommé ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères[2]. Suspect à bon droit, le cardinal de Bouillon fut mis en observation dès qu'il revint d'Italie pour s'installer dans ses abbayes de Bourgogne, c'est-à-dire de 1701 à 1710; comme Madame Palatine, il n'ignorait pas que sa correspondance, aller et retour, fût ouverte, mais il croyait bon de n'en rien laisser paraître[3]. M. de Coislin, évêque de Metz, n'ayant pu s'empêcher d'écrire à des amis « que le roi feroit bien mieux, et une œuvre plus agréable à Dieu, de payer ses troupes, qui mouroient de faim, que d'entasser tant de choses superbes (dans la nouvelle chapelle de Versailles) aux dépens du sang de ses peuples, qui périssoient sous le poids des impôts, » des extraits de sa correspondance, interceptée grâce au « fatal secret trouvé par M. de Louvois pour violer la foi publique et celle des lettres, » mirent le roi si fort en fureur, qu'il se refusa pendant un an à laisser relever par ce prélat indiscret le titre ducal de sa famille[4].

Le maréchal de Villars, lui aussi, découvrit, en 1709, que l'on décachetait ses lettres à sa femme[5], et, connaissant l'humeur frondeuse de Saint-Simon, son besoin de s'épancher, on lui fit le même honneur de lire sa correspondance conjugale dans le temps qu'il préparait des projets de gouverne-

1. *Lettres de Mme de Sévigné*, t. III, p. 93.

2. « Il est donc vrai, ma fille, qu'il y a eu une de mes lettres de perdue; mais je ne jette les yeux sur personne. Celui seul qui pourroit s'en soucier n'a pas détourné celles qui lui devoient donner le plus de curiosité; elles ont toujours été jusqu'à vous. Des autres, il ne s'en soucie guère. Vous..... entendez bien que c'est du grand Pomponne dont je parle, et c'est de lui que je croyois qu'on voudroit voir ce que j'en disois..... Il n'y a pas un grand goût à prendre des lettres au degré de parenté où nous sommes. » Cf. d'autres allusions dans les t. I, p. 437; II, p. 120, 417 et 478; III, p. 101, 428, etc.

3. Lettre à Baluze, 23 octobre 1701, publiée dans les *Archives de la Bastille*, t. X, p. 306.

4. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. 1873, t. VII, p. 333-334; Addition au *Journal de Dangeau*, t. XII, p. 150.

5. Ci-après, p. 238.

ment pour le duc de Bourgogne[1], ou bien ses lettres au cardinal Gualterio[2]. A plus forte raison les mêmes procédés étaient-ils appliqués aux correspondances diplomatiques des ministres étrangers. En 1669, le lord Montaigu, ambassadeur du roi Charles II en France, écrit à Londres : « Je crois que votre lettre a été lue avant que je l'aie reçue, comme la plupart des lettres qui me sont adressées; mais je ne sais comment l'empêcher[3]. » C'est pour la forme que, quatre ans auparavant[4], on avait envoyé à la Bastille un maître des postes de Montrichard convaincu de pareilles manœuvres, dont les Anglais étaient mal venus à attribuer exclusivement l'emploi à « la fidélité et la curiosité française. » En 1673, Saint-Mars, placé alors sur la frontière d'Italie, demande à Louvois l'autorisation de faire ouvrir les correspondances de Pignerol avec Lyon, à l'époque des bonnes fêtes, ou saisir l'ordinaire de Turin[5]. Mais on n'agissait pas autrement chez nos voisins : en septembre 1666, M. de la Fuente écrit à la reine d'Espagne que le courrier ordinaire chargé des dépêches de l'archevêque d'Embrun, ambassadeur à Madrid, a été dévalisé auprès de Burgos, et ses paquets pour la France remis au duc de Medina-Celi, premier ministre[6], de même qu'en France, au fort des négociations pour la succession d'Espagne, M. de Torcy, pour connaître les prétentions du duc de Savoie et leurs chances de réussite, fera enlever les dépêches confiées par son ambassadeur à un courrier partant pour Rome[7].

La raison d'État semblant légitimer ces façons d'agir,

1. En 1712 : « Nous nous écrivions tous les jours, et, quoique nous ne nous mandassions jamais que des riens par la poste, nous ne reçûmes pas une seule lettre, moi d'elle, elle de moi, par la poste, que très visiblement décachetées. » (*Mémoires*, éd. 1873, t. IX, p. 346.)

2. *Lettres au cardinal Gualterio*, publiées ici, en 1888, p. 243; autres lettres, dans le t. XIX des *Mémoires*, p. 314-317 et 326.

3. *Archives de la Bastille*, t. VII, p. 316-317.

4. *Ibidem*, p. 232 et 233.

5. *Ibidem*, t. III, p. 155.

6. *Ibidem*, t. I, p. 325-326.

7. Bibl. nat., copie des Dépêches vénitiennes de 1699, filza 193, p. 521-523. Voyez ce qui a été déjà dit de l'Espagne, p. 233.

chaque ministre, selon ses attributions, usait du Secret de la poste. Par ce moyen, Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine et de la maison du roi, et, de plus, contrôleur général des finances, connut le double jeu des conseillers infidèles du roi Jacques II, les lords Melfort, Middleton et autres, avec le gouvernement de Guillaume III[1]. La lecture des correspondances commerciales venant de Hollande ou d'Angleterre lui permit aussi de déjouer les attentats préparés en Angleterre contre nos arsenaux, ou de parer aux tentatives d'exportation de certaines industries[2]. Mais, en règle ordinaire, durant la dernière période du règne, c'est au département des affaires étrangères que le Secret de la poste fut affecté exclusivement. Après la mort de Louvois et un court intérim entre les mains de M. de Barbezieux, il était passé, avec la commission de surintendant des postes, aux mains de Claude Le Peletier, ministre d'État sans portefeuille. Cet homme honnête et timoré n'était guère fait pour diriger la « violation du dépôt public de la confiance de tout le monde; » on lui reprit donc et la surintendance, rétablie en titre d'office, et le Secret, pour les donner à Pomponne, en 1697[3], puis à son gendre Torcy, et celui-ci les garda, en raison de « ses connoissances dans l'espionnage[4], » jusque sous le règne suivant. En 1721, le cardinal Dubois s'en saisit, parce que, dit Saint-Simon[5], « l'emploi où il étoit de ministre des affaires étrangères exigeoit qu'il eût les postes. »

Mais le travail ne pouvait se faire sans la connivence constante des fermiers ou des intendants des postes, dans leurs bureaux mêmes : voilà pourquoi c'étaient tous des hommes de confiance, et pourquoi on les maintenait indéfiniment dans

1. *Archives de la Bastille*, t. IX, p. 353 et suivantes; curieuse correspondance de Pontchartrain avec M. de la Reynie, lieutenant général de police, et avec l'abbé Renaudot, directeur de la *Gazette*. Ce dernier avait un pouvoir en forme pour saisir les lettres, et tout était trié avec soin, puis transmis à la petite cour de Saint-Germain.

2. *Ibidem*, t. X, p. 97, 98, 109, etc.

3. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouvelle, t. III, p. 142, et t. IV, p. 274.

4. Lémontey, *Histoire de la Régence*, dans les *Œuvres*, t. VI, p. 51-52.

5. *Mémoires*, t. XVII, p. 327.

leurs fonctions. « C'est l'ouverture des lettres qui donna tout crédit aux Pajot et aux Rouillé, qui en avoient la ferme, qu'on ne put jamais ôter, ni les faire guères augmenter, par cette raison si longtemps inconnue[1], et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du roi même[2]. »

Madame Palatine nous révèle, en 1717[3], quels procédés le service du Secret employait pour enlever la cire des cachets sans qu'il y parût trop, à l'aide d'un amalgame à base de vif-argent vulgairement nommé *gama*, puis pour rétablir plus ou moins proprement la fermeture. « On ne sauroit comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution, » dit Saint-Simon[4]. Cependant il arrivait souvent que les lettres remises aux destinataires portassent des traces très visibles d'effraction, et cela même au temps de Louvois. Le 19 février 1682, Madame écrit à la duchesse de Hanovre : « Je sais, à n'en pas douter, que l'on ouvre et lit les lettres. La poste nous fait l'honneur, à vous et à moi, de refermer bien subtilement nos lettres ; mais, à cette bonne Madame la Duchesse, on les lui envoie souvent dans un singulier état, et déchirées par en haut[5]. » Et sous Torcy, en 1705[6] : « C'est une misère que la façon dont va la poste aujourd'hui. Du temps de M. de Louvois, on lisait les lettres aussi bien qu'à présent ; mais on les remettait du moins en temps convenable. Maintenant que ce crapaud de Torcy a la direction de la poste, les lettres se font attendre un temps infini. » Et encore en 1720[7] : « L'irrégularité de la poste vient seulement de l'animosité de M. de Torcy et de l'archevêque de Cambray (Dubois), qui veulent savoir tout ce que j'écris... Ils ont dit au maréchal de Villeroy que j'avais écrit à ma fille (la duchesse de Lorraine) que ce maréchal et tout ce qu'on appelle *les hommes*

1. Elle ne l'était guère, comme on vient de le voir.
2. *Mémoires de Saint-Simon*, t. XII, p. 72-73 ; Addition au *Journal de Dangeau*, t. XVI, p. 43.
3. *Correspondance*, recueil Brunet, t. I, p. 154-155.
4. *Mémoires*, t. XII, p. 73.
5. Recueil Jaeglé, t. I, p. 26.
6. Recueil Brunet, t. I, p. 77.
7. *Ibidem*, t. II, p. 271-272.

de la vieille cour étaient les ennemis de mon fils. J'ai répondu froidement : « Il est vrai que je l'ai écrit à ma fille, « et je l'ai écrit parce que c'est vrai. » Du reste, les ministres prenaient peu de souci de ces reproches. Comme le maréchal de Villars se plaignait, sur le ton badin, des indiscrétions dont sa correspondance était l'objet en 1709, Torcy répondit sur le même ton, par une lettre qu'il faut lire[1].

Tout cela étant de notoriété publique, les personnes qui en faisaient moins bon marché que Madame Palatine et n'écrivaient pas chaque jour des volumes comme elle, à tant d'adresses différentes, usaient de chiffres particuliers, de langages de convention, de pseudonymes, etc., dont nous avons des exemples dans la correspondance de Mme de Sévigné, de Bussy et de bien d'autres. On pouvait aussi inventer des manières spéciales de cacheter les lettres[2]. Saint-Simon se servit de chiffres avec le duc d'Orléans et avec le cardinal Gualterio[3], tout comme Mazarin écrivant d'Allemagne à la reine Anne d'Autriche ; il confiait même ses lettres chiffrées à des courriers exprès, comme les diplomates étrangers[4], ou bien les faisait passer par quelque personnage important et sûr[5]. Mais nous avons déjà vu que les courriers eux-mêmes n'offraient point toute la sécurité désirable, surtout si le porteur n'était pas intelligent. Ainsi, dans l'affaire du chevalier

1. Soulavie, *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, t. I, p. 313-316.

2. Comme ce roi de Sardaigne dont parle le marquis d'Argenson en 1752 (*Mémoires*, t. VII, p. 92).

3. *Mémoires*, éd. 1873, t. V, p. 194 ; VI, p. 41, et XIX, p. 314-317 et 326 ; *Lettres au cardinal Gualterio*, p. 243.

4. Il dit, dans les *Projets de gouvernement pour le duc de Bourgogne*, p. 28 : « On sait ce qui se passe, et on évite ou de se compromettre ou de confier les lettres à la poste. Quant aux étrangers, ils ne se servent que de courriers exprès dès qu'ils ont à annoncer quelque chose d'important. »

5. Comme Callières ou le nonce Aldobrandini : Baschet, *le Duc de Saint-Simon et le cardinal Gualterio*, p. 21-23. C'est ainsi que Pellisson (ci-dessus, p. 233) faisait adresser les lettres de Mlle de Scudéry sous le couvert du Colbert qui était un des trois contrôleurs généraux des postes (*Lettres historiques*, t. I, p. 16).

de Clermont-Chaste rappelée plus haut[1], Saint-Simon prétend que le roi put se saisir des correspondances parce qu'elles n'avaient pas été confiées à un exprès; mais Mme de Caylus, au contraire[2], dit qu'on les intercepta entre les mains d'un courrier de M. de Luxembourg qui portait en même temps des dépêches du général à Barbezieux : ce ministre lui demandant s'il n'avait point d'autres paquets pour la cour, le courrier répondit qu'il devait en remettre un à Mlle de Choin en personne. « M. de Barbezieux prit le paquet, l'ouvrit et le porta au roi. On vit dans ces lettres le sacrifice (la princesse de Conti sacrifiée pour Mlle de Choin), et le roi, en les rendant à Mme la princesse de Conti, augmenta sa douleur et sa honte. »

« Le roi, » dit Saint-Simon, « voyoit l'extrait de toutes les lettres où il y avoit des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernoit jugeoient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières, quand elles en valoient la peine par leur tissu ou par la considération de ceux qui étoient en commerce[3]. » C'est dans le travail du ministre-surintendant que ces extraits et ces lettres étaient mis sous les yeux du roi. Puis, le soir, chez Mme de Maintenon, où Torcy n'allait point « en travail réglé, » à cause de ce nom d'Arnauld « qui gâtoit tout son mérite, » tandis que Pontchartrain y rapportait « toutes les histoires de Paris et de la cour et le produit des espionnages, » le roi communiquait beaucoup d'extraits, mais seulement ceux qu'il jugeait bon de faire connaître à la maîtresse du lieu. « Cela n'avoit point de suite; elle n'en savoit que par lambeaux, selon ce que le roi s'avisoit de lui en dire ou de lui en porter[4]. »

En dehors de toute préoccupation politique, Saint-Simon prétend[5] que Louis XIV usait du « secret politique, » comme

1. Ci-dessus, p. 231-232.
2. *Souvenirs*, éd. Raunié (1881), p. 116.
3. *Mémoires*, t. XII, p. 73. Cf. le t. II de la nouvelle édition, p. 188, et l'Addition au *Journal de Dangeau*, t. XIII, p. 150.
4. Addition au *Journal de Dangeau*, t. XVI, p. 68; *Mémoires*, t. XII, p. 72-73 et 125.
5. T. XII, p. 71-73.

de la police, pour connaître « ce qui se passait partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. » Cela put arriver, et nous en avons même un curieux exemple dans le recueil d'ana de Gaignières[1] : « Pendant la campagne de Flandres, on ouvrit toutes les lettres. Il s'en trouva une à Beauvezé, écrite par la femme de chambre de Mme de Colmoulin, qui lui mandoit que la cuisse de sa maîtresse ne prenoit point toujours de nourriture. Le roi, un jour de revue, passant devant, lui demanda si la cuisse de sa maîtresse étoit toujours au même état. » Mais est-il vraisemblable que, sur des journées si bien remplies d'un bout à l'autre, Louis XIV perdît quelques heures à se faire lire les extraits de pareilles lettres ou raconter « toutes les galanteries et les sottises de Paris » par le secrétaire d'État de la maison et le lieutenant général de police? En revanche, le bien venant parfois du mal, il se put faire parfois que la lecture de correspondances plus sérieuses lui ouvrît les yeux sur des abus à réprimer ou des réformes à entreprendre. Ainsi, dans les premiers temps de la toute-puissance de Colbert, une lettre qui contenait des plaintes et des griefs contre lui fut lue devant le roi, et Turenne, qui assistait sans doute à la séance du conseil, estima que « ces sortes de choses pouvoient faire connoître au roi la vérité que personne n'osoit lui dire[2]. » Mais aussi nous avons vu qu'une révélation de ce genre coûta cher à l'évêque de Metz, esprit trop libre et frondeur imprudent.

Pour les secrets qui n'intéressaient que l'honneur d'une famille, celui d'une femme surtout, Saint-Simon reconnaît que le roi s'en taisait scrupuleusement, et il cite même un exemple remarquable de cette discrétion[3].

C'était aussi une des préoccupations de Louis XIV que

1. Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 4529, p. 45.

2. *Journal d'Ol. d'Ormesson*, t. II, p. 322.

3. T. XII, p. 73-74. Dans l'affaire des princes de Conti, en 1685, le roi annonça que, « pour ce qui regardoit les dames, il leur garderoit le secret. »

l'interception des correspondances ne fît tort au négoce, et ce motif l'inspira évidemment dans une circonstance mentionnée par l'intendant Foucault[1]. Mais, avec le temps, on trouva utilité à ouvrir les courriers de ce genre, ne fût-ce, par exemple, que pour réprimer le commerce des livres défendus, comme le prouve cette lettre de La Reynie à Colbert[2] : « Ce qui a été fait par l'ordre de M. le marquis de Seignelay pour déchiffrer et pour entendre certaines lettres des Pays-Bas, dont vous avez été informé, a donné lieu de découvrir, entre autres choses, que c'est par la ville de Rouen qu'on envoie en France les mauvais livres et les écrits qui sont faits ailleurs contre les intérêts et le service du roi. » De là les mesures rigoureuses prises, et avec raison, contre la librairie rouennaise, qui, en effet, inondait la France, non seulement de publications étrangères et hostiles, mais aussi de livres imprimés secrètement, en Normandie même, sous une rubrique hollandaise ou allemande.

Si indignées que soient les protestations de Saint-Simon contre cette « cruelle » pratique d'État, il fallait bien qu'il y reconnût certains avantages, une fois en vigueur et dans l'usage courant, puisqu'il a donné une place au Secret de la poste dans les programmes de gouvernement préparés par lui pour le duc de Bourgogne; et, tandis que l'abbé Fleury était formellement d'avis qu'on ne portât point la main sur les lettres des particuliers[3], Saint-Simon voulait simplement « purger le Secret des abus que l'intérêt et la curiosité y avaient peu à peu introduits[4]. » Ces abus, disait-il, ne viennent que de l'intérêt ou de la curiosité; on en a fait un coupe-gorge, où, chaque jour, « les ministres et les gens de la poste violent ce qu'il y a de plus sacré dans

1. *Mémoires de Foucault*, p. 527. Il s'agissait de découvrir les secrets des nouveaux convertis.

2. Lettre du 10 septembre 1682, dans les Papiers du Contrôle général, Arch. nat., G^7 425.

3. *Avis à Louis, duc de Bourgogne,* dans le t. III des *Opuscules,* éd. 1780, p. 285.

4. P. Mesnard, *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* (par Saint-Simon), p. 27-29 et 207-208.

la société, et savent les secrets des familles et des amis; » des extraits de ce que chaque lettre porte d'important ou de curieux sont adressés aux ministres et portés au roi; et ainsi se prépare la ruine d'une infinité de gens coupables « d'avoir écrit trop franchement et trop librement à un ami ou à un parent de confiance. » Rien de plus simple, pour le ministre ou le simple commis qui veut perdre quelqu'un, que d'inventer des lettres, de falsifier les correspondances[1]. « Ce poison des fortunes est à couvert de toute crainte, de toute suite, et se peut donner tous les jours, à qui on veut, dans la sécurité la plus démontrée. » « La religion, » ajoutait Saint-Simon, « l'humanité, la société y sont également blessées, comme l'État, sans aucun fruit. C'est un grand manquement à tout devoir que de manquer au respect dû au roi en parlant mal de lui dans une lettre, c'est une médiocre satisfaction que de mander du mal ou quelque raillerie amère d'un ministre dont on est mécontent et qu'on n'aime pas; mais quel trait cela peut-il avoir à la santé du roi ou du ministre? Est-ce une raison, quand il n'y a rien contre l'État, de violer le dépôt public de la confiance de tout le monde? »

Ces derniers mots montrent que Saint-Simon n'entendait pas désarmer le gouvernement et lui interdire absolument un usage passé depuis si longtemps dans les mœurs. Le principe étant maintenu, il eût suffi, selon lui, de restreindre l'ouverture des lettres à celles qui seraient indiquées au surintendant des postes, d'abord par le roi lui-même, « maître pardessus tout; » en second lieu, par le chef du conseil des affaires étrangères, premier et principal intéressé; en troisième, par les chefs des autres conseils; en quatrième, par les membres du conseil d'État; en cinquième, par les cinq ministres du conseil d'État, qui seuls auraient le droit de requérir l'ouverture directement, sans passer par l'intermédiaire du chef du conseil des affaires étrangères. — « A l'égard de toutes les autres lettres, le surintendant des postes veillera très exactement à ce qu'il n'en soit ouvert aucune, et à chasser pour toujours des postes et punir en outre exemplairement

1. C'est exactement ce que dit d'Argenson, dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 8.

tout commis qui en auroit ouvert, et sera puni lui-même de sa négligence à cet égard, et même privé de sa charge[1]. »

Pas n'est besoin de dire que ce singulier plan de réforme n'eut point d'application, puisque nous avons vu plus haut[2] Torcy et le cardinal Dubois, en 1720 et 1721, se disputer les profits d'une institution qui fonctionnait, pour ainsi dire, au vu et au su de tout le monde, et qui ne fit que se fortifier sous le règne de Louis XV. Comme au temps passé, cette caverne « où l'on décachetait les lettres des pauvres humains pour montrer au roi ce qu'ils s'écrivaient avec confiance par la poste, » cette « trappe par où l'œil de Jupiter voyait ce qui se passait dans le cœur des hommes, » continuèrent à être desservies par des commis peu délicats et capables de faire dire tout ce qu'on voulait aux lettres décachetées[3]. « Ce qui paroît singulier, » dit le *Journal de police de 1742 et 1743*[4], « c'est que ce qui se passe de secret dans les bureaux de la poste transpire, et qu'on n'en puisse douter. On sait jusqu'aux noms des premiers commis qui font la visite des lettres. On n'ignore pas que, dès que les lettres étrangères sont arrivées, le sieur Jannel[5] s'en empare, qu'il s'enferme avec ses commis, et que les fermiers mêmes des postes ne soient obligés d'attendre jusqu'à ce que l'ouverture des lettres ait été faite et qu'on ait pris une note pour informer la cour. On ajoute souvent que tel qui ne s'y attend pas se trouve enlevé de chez lui et conduit à la Bastille, et cela parce que, dans sa bonne foi, il a confié des secrets ou des

1. Ces deux pages des *Projets* de 1711 ou 1712 n'ont été reprises qu'en partie dans les *Mémoires* (surtout au tome XII, p. 72-73), et seulement pour signaler l'abus, sans plus parler d'une si singulière réglementation.

2. Pages 236 et 237.

3. *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 8; VII, p. 92; VIII, p. 423, etc. D'Argenson était bien placé pour en parler, puisque son frère, ministre de la guerre, avait alors la surintendance des postes.

4. Réimprimé à la suite du *Journal de Barbier*, éd. Charpentier, t. VIII, p. 184.

5. On a lu ici : *de Javille*. — Ce personnage avait été mêlé aux spéculations de Monsieur le Duc sur les blés. D'Argenson prétend qu'il trahit ses anciens patrons Pajot et Rouillé pour vendre le secret à M. de Maurepas, au cardinal de Tencin et à d'autres.

mécontentements à la poste, qui sont parvenus, par son infidélité, au gouvernement. » Et plus loin[1] : « On dit que..... MM. Amelot et d'Argenson ont été occupés hier, une partie de la matinée, à lire les lettres venues de l'armée et à en faire faire des extraits..... Il est vrai qu'on ne fait pas de mystère à l'hôtel des Postes, où l'on a appris que les sieurs Jannel et Duparc, avec plusieurs commis, ouvroient les lettres, en faisoient des extraits, et qu'elles ne sont rendues au public que par le courrier de Strasbourg. »

Le duc de Luynes écrivait, vers le même temps[2] : « M. du Parc, qui vient d'être nommé pour remplir la place d'intendant des postes qu'avoit feu M. Dufort, étoit un des premiers commis de M. le cardinal de Fleury, et étoit déjà dans ce qu'on appelle *le Secret des postes*. Il y a à la Poste une chambre qu'ils appellent entre eux *le Secret*, et personne n'y entre que ceux qui y sont admis, et c'est douze ou quinze personnes. C'est là que l'on ouvre toutes les lettres qui peuvent exciter la curiosité du ministère, tant celles des ministres étrangers que celles des sujets du roi. » L'avocat Barbier, à son tour[3], se plaint que toutes les lettres arrivent décachetées, et les nouvelles politiques rayées de manière que le destinataire n'y puisse plus rien reconnaître. On prétendait même que certaines lettres ainsi traitées revenaient au destinataire avec l'inscription : « Par ordre du roi. »

Les noms des fonctionnaires qui présidaient alors à l'ouverture des lettres et paquets sont bien connus : Grimod du Fort, du Parc, Jannel, Rigoley d'Ogny, intendants ou intendants généraux des postes, et le ministère des affaires étrangères possède encore quelques-unes de leurs liasses de copies[4]. Ils travaillaient directement avec le roi et répartissaient les extraits entre les mains des ministres intéressés, des

1. *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 312.
2. En 1748 (t. IX, p. 243).
3. *Journal*, éd. Charpentier, t. III, p. 367.
4. Voyez un article de M. Choppin de Janvry, dans la *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1890, p. 522 et suivantes, d'après la correspondance du duc d'Orléans avec Mme de Montesson, ainsi interceptée en 1773.

hommes politiques, des courtisans, des favorites, des curieux d'importance[1]. Tout le pouvoir résidait entre leurs mains. Le surintendant des postes, qui n'était plus exclusivement le secrétaire d'État des affaires étrangères, n'avait que l'autorité nominale. C'était toujours ce département ministériel, comme principal intéressé à l'origine, qui subventionnait le bureau du *Secret*.

Le « Cabinet noir, » qui excitait si fort l'indignation des philosophes et philanthropes, comme, plus tard encore, celle de l'empereur Napoléon Ier, à Sainte-Hélène, mais dont je n'ai pas à retracer l'histoire puisqu'on en peut retrouver les traits principaux dans nombre d'ouvrages modernes sur les postes[2], fut virtuellement condamné par l'Assemblée constituante, puis par la première Assemblée législative, comme il l'avait été, du reste, par le roi Louis XVI, en 1775; néanmoins, on le vit reparaître et sous la République, et sous l'Empire, et sous la Restauration. Aujourd'hui, la multiplication prodigieuse des communications postales et l'uniformité des correspondances présentent la meilleure garantie que puissent souhaiter les gens défiants ou sujets à caution, s'il en est qui croient encore à la survivance de l'ancienne pratique d'État. Il est vrai que, contrairement au Code pénal, la Cour suprême en a consacré le principe, pour certaines circonstances urgentes, au profit de l'autorité judiciaire.

A. B.

1. La duchesse de Lorraine, fille du Régent, se plaint, en 1725, que tout est communiqué à M. de Prie. Voyez ses *Lettres à la marquise d'Aulède*, p. 51, 123, 128, 135, 139, 186, 191, 210, 272, et comparez, à vingt-cinq ou trente ans de distance, les *Mémoires de Mme du Hausset*, femme de chambre de Mme de Pompadour, éd. 1821, p. 33, 63, 64 et 114. C'était alors M. de Choiseul qui, par faveur, recevait les extraits.

2. Les derniers auteurs qui en aient parlé sont, je crois, M. Maxime du Camp, dans la *Revue des Deux Mondes*, janvier 1867, p. 175-183; M. Delamont, *la Poste aux lettres dans l'antiquité et en France* (1871), p. 133-148, et M. Alexis Belloc, *les Postes françaises* (1886), p. 151-155, 205-208, 408-413 et 448-449.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1890.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 et 3 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1858, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 18 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 6 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856; in-8°. Prix : 3 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863-1868, 1re et 2e parties; in-8°; prix : 9 francs. Années 1869, 1870-1871, 1872 à 1890; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

TABLE GÉNÉRALE DE L'ANNUAIRE-BULLETIN (1863-1884); in-8°. Prix : 2 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT ET LA CHRONIQUE DE ROBERT VISCART, PAR AIMÉ, MOINE DU MONT-CASSIN, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, PAR GRÉGOIRE DE TOURS, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*La traduction est épuisée.*)

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, A LA PRINCESSE PALATINE, ETC., ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE EN 1651 ET 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol.

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE, PAR JOFFROI DE VILLEHARDOUIN, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

ORDERICI VITALIS, ANGLIGENÆ, CŒNOBII UTICENSIS MONACHI, HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol.

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire

de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 a 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*le tome Ier est épuisé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tome Ier épuisé; le tome II ne peut être vendu séparément*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*les tomes I, II et III ne peuvent être vendus séparément*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol.

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note

justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François Ier, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol.

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol.

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*tome I épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol.

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et l'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVIIe siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, PAR BARBIER, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol.

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE AU XIVe SIÈCLE, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, ARCHEVÊQUE D'AIX, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

CHOIX DE MAZARINADES, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol.

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

HISTOIRE DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, PAR THOMAS BASIN, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tome I épuisé*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des

extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi de la chronique bourguignonne anonyme du règne de Charles VI dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés, sauf quelques exemplaires sur grand papier*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf un exemplaire sur vélin*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tome Ier épuisé; le tome II ne peut être vendu séparément*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de

LA BOULAYE, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

CHRONIQUE DES QUATRE PREMIERS VALOIS (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIVe siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant presque sur chaque événement de quelque importance un grand nombre de détails précieux.

CHOIX DE PIÈCES INÉDITES RELATIVES AU RÈGNE DE CHARLES VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

COMMENTAIRES ET LETTRES DE BLAISE DE MONLUC, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tome Ier épuisé*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTÔME, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. parus (*tomes I et II épuisés; les tomes IV et V ne peuvent être vendus séparément*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné en 1881, par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol.

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, 1869-1888, 10 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1377. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introduction dans laquelle sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits du premier livre des *Chroniques*. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol.

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit ori-

ginal (français n°s 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol.

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiiie siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du xvie siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire

des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1886, 5 vol. parus.

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis.* — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois,* coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Relation de la cour de France en 1690, par Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

Chronique normande du xiv[e] siècle, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi*

Augusti de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide*, poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1890, 4 vol. parus.

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II, III et IV contiennent six cent trente-cinq pièces des onze premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1889, 3 vol. parus.

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. Les trois premiers volumes embrassent les années 1670 à 1713. A partir de la p. 301 du tome Ier, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le viie jusqu'au xviiie siècle ; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, feu Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, des Matinées, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou

sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIII[e] siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1890, 4 vol. parus.

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le quatrième volume s'arrête à l'année 1575.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au XV[e] siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1890, 2 vol.

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII, et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

